



Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Région de Béni Mellal Khénifra

**ETUDE RELATIVE A L'ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL
D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA REGION DE
BENI MELLAL - KHENIFRA**

Phase 3



Table des matières

Introduction générale.....	8
Chapitre 1 : Rappel des principaux résultats du diagnostic territorial stratégique	17
Une région d'avenir par sa centralité, ses potentialités et son riche environnement naturel	17
Une région au croit démographique modeste et au bilan migratoire tendancielleme nt déficitaire	21
Une région manifestement sous-équipée en infrastructures et équipements structurants.....	22
Une région dont l'armature urbaine a besoin de refonte et de rénovation	36
Une région à grandes potentialités de capital immatériel, de culture et de patrimoine	42
Chapitre 2 : Enjeux d'aménagement et de développement de la région	49
Les nouvelles normes de gouvernance territoriale.....	54
La région est l'échelle de la territorialisation des politiques publiques.....	55
Les enjeux de promotion d'une région centrale de l'espace économique du Maroc.....	55
Les effets bénéfiques de la promotion de Beni Mellal Khénifra	57
Le SRAT doit donner une réponse satisfaisante pour répondre à l'ampleur des ilots de pauvreté et de précarité de la région	58
Un effort particulier en faveur de la pluralité du monde rural	58
Une stratégie d'accompagnement aux activités de Transformation, commercialisation et innovation en matière de produits agricoles	59
Région BMK : l'impératif de se préparer pour se confronter aux conséquences à plus d'ouverture pour la nouvelle région	60
Résultats de l'analyse SWOT	63
Chapitre 3 : Benchmarking international	67
<u>1.</u> France : région Centre-Val de Loire	68
<u>2.</u> La Lombardie : une grande région d'Italie et d'Europe	72
<u>3.</u> Espagne : Castille-La Manche	75
Conclusion :	78
Chapitre 4 : Analyse prospective : tendances futures à redresser	81
Perspectives démographiques : forte décélération	81
Projections démographiques	81
Estimation du solde migratoire négatif de la région de Beni Mellal Khénifra	87
Évolution tendancielle du développement humain dans la région de Béni Mellal Khénifra.....	91
Tendances lourdes des caractéristiques de l'armature urbaine de la région	99
Perspectives des besoins en habitat et en foncier	104
Les besoins futurs en habitat	104

Les besoins en foncier	106
Perspectives économiques : régression alarmante.....	107
Infrastructures et transport.....	111
Constats et tendances	111
Situation du réseau routier dans la région.....	112
Un déséquilibre dans la région en matière de niveau d'aménagement et d'état du réseau routier :	113
De nombreux espaces sont encore difficiles d'accès et connaissent des situations d'enclavement saisonnier notamment dans les zones de montagne.	114
Evaluation des tendances en matière d'infrastructures routières	115
Infrastructures de base	118
Perspectives environnementales et des ressources	123
Ressources en eau.....	123
Assainissement liquide et épuration des eaux usées.....	125
Ressources forestières	128
Mines et carrières	129
Secteur de l'énergie	130
Potentialités et perspectives de développement du patrimoine dans la région de Béni Mellal Khénifra	130
Des potentialités patrimoniales importantes et variées :.....	133
De nombreuses contraintes à surmonter :	134
Des enjeux à relever à court et moyen termes :.....	135
Chapitre 5 : Orientations stratégiques du SRAT Beni Mellal Khénifra.....	141
Positionnement stratégique de la région à l'horizon 2044 :	144
Positionnement stratégique de la région à l'horizon 2044	
Objectifs stratégiques quantifiés pour le long terme.....	146
Orientations stratégiques pour un développement plus accéléré et inclusif	149
Conclusion	155
Chapitre 6 : Espaces projets : les entités de développement d'avenir	157
Les espaces projets présentés par les 3 anciens SRAT	157
Le SRAT de Meknès-Tafilalet :	157
Le SRAT de Chaouia-Ouardigha :	158
Le SRAT de Tadla-Azilal :	159
Les orientations des anciens SRAT pour le territoire de l'actuelle région : Béni-Mellal-Khénifra ..	160
Le SRAT de Meknès-Tafilalet :	160
Le SRAT de Chaouia-Ouardigha :	162

Le SRAT de Tadla-Azilal :	164
La démarche pour la délimitation de nouveaux espaces projet dans la région Béni-Mellal-Khénifra	165
Les principaux critères de délimitation des espaces homogènes	166
Le découpage de la région en espaces projets.....	168
L'espace projet plateaux, ou espace du domaine minier et agropastoral.....	168
L'espace projet de la montagne : Espace sylvopastoral et éco-tourisme	171
L'espace projet plaines du tadla : Les espaces de l'agriculture irriguée	174
L'espace projet du dir (piedmonts) : Les territoires de sédentarisation et d'urbanisation ancienne a forte symbolique historique :.....	176
Conclusion :	183
Conclusion générale	184
Un positionnement en deçà des potentialités intrinsèques, la région de Béni Mellal Khénifra doit s'édifier en tant grand espace économique d'avenir.....	184
Des défis majeurs à surmonter	185
Un Benchmarking d'appoint fort pour la trajectoire de développement futur de la région	186
L'acheminement décisif pour un positionnement appréciable en 2004	187
Des espaces projets en tant que terrains vocationnels de développement d'avenir	188
Annexes.....	185

Liste des cartes :

Carte 1 : Les milieux naturels de la région Beni Mellal Khénifra.....	18
Carte 2 : Réseau routier de la région Beni Mellal Khénifra.....	25
Carte 3 : Armature urbaine, Maillage routier et Répartition des unités industrielles dans la région Beni Mellal Khénifra	29
Carte 4 : l'imposant problème du chômage dans la région	33
Carte 5 : Ampleur de la Pauvreté monétaire communale dans la région de Béni Mellal Khénifra en 2014	34
Carte 6 : Les déséquilibres de l'armature urbain de la région Beni Mellal Khénifra.....	37
Carte 7 : Les aires d'influence des principales agglomérations de la région.....	40
Carte 8 : Carte de synthèse des éléments de patrimoine dans la région Beni Mellal Khénifra	44
Carte 9 : Régions de France	68
Carte 10 : Solde migratoire net selon les régions (2009-2010).....	89
Carte 11 : Evolution d el'armature urbaine de la région BMK, 2014-2044	99
Carte 12 : Perspective de développement de l'armature urbaine de la région BMK, à l'horizon 2030	103
Carte 13 : Carte de synthèse des éléments de patrimoine dans la RBK	134
Carte 14 Zone du Geoparc UNESCO M'Goun.....	136
Carte 15 : Les espace projets proposés pour le SRAT BMK.....	168
Carte 16 : L'espace projet Plateaux proposé pour le SRAT BMK.....	170
Carte 17 : L'espace projet Montagnes proposé pour le SRAT BMK	172
Carte 18 : L'espace projet Plaines du Tadla proposé pour le SRAT BMK	175
Carte 19 : L'espace projet DIR proposé pour le SRAT BMK.....	177
Carte 20 : Les espaces projets et sous espaces projets proposés pour le SRAT BMK.....	179
Carte 21 : Orientations stratégiques de développement des territoires.....	190
Carte 22 : Orientations stratégiques de développement rural	190

Liste des tableaux :

Tableau 1 : Récapitulatif de quelques éléments du patrimoine	43
Tableau 2 : Récapitulatif des compétences propres, partagées et transférées de la région Beni Mellal Khénifra	51
Tableau 3 : Projections de la population de la région de Béni Mellal Khénifra et de ses provinces pour la période 2014 à 2044.....	82
Tableau 4 : Projections de la population de la région et de ses provinces	83
Tableau 5 : Projections de la population selon les provinces et le milieu de résidence	83
Tableau 6 : Evolution du taux d'urbanisation par province de 2014 à 2044	85
Tableau 7 : Evolution en % de la structure de la population par grands groupes d'âge entre 2014 et 2044.....	85
Tableau 8 : Evolution de la structure de la population par sexe et âge de 2014 à 2044	86
Tableau 9 : Effectif de la population des jeunes de 15 à 25 ans de la région de Béni Mellal Khénifra. 86	
Tableau 10 : Effectif de la population des jeunes de 15 à 25 ans de la province de Béni Mellal.....	86
Tableau 11 : Effectif de la population des jeunes de 15 à 25 ans de la province d'Azilal	86
Tableau 12 : Effectif de la population des jeunes de 15 à 25 ans de la province de Fquih Ben Salah..	87
Tableau 13 : Effectif de la population des jeunes de 15 à 25 ans de la province de Khénifra	87
Tableau 14 : Effectif de la population des jeunes de 15 à 25 ans de la province de Khouribga	87
Tableau 15 : Récapitulation des estimations des soldes migratoires des composantes territoriales de Beni Mellal Khénifra	90

Tableau 16 : Dimensions, composantes, indicateurs, seuils et pondérations de l'indice de pauvreté Multidimensionnelles (IPM)	94
Tableau 17 : Evolution de la population urbaine des villes et centres de la région. Source : Prévisions du HCP et calculs du BET	102
Tableau 18 : Total des besoins en logements par province et par milieu de résidence	104
Tableau 19 : Répartition des besoins en logements par province et par milieu de résidence	105
Tableau 20 : Estimation du foncier à mobiliser	106
Tableau 21 : Evolution récente du PIB de la région Beni Mellal Khénifra	107
Tableau 22 : Evolution des créations d'entreprises dans la région Beni Mellal Khénifra	109
Tableau 23 : Evolution des principaux agrégats économiques de la région Beni Mellal Khénifra.....	110
Tableau 24 : densité du réseau routier par province	112
Tableau 25 : état général des routes classées par province	114
Tableau 26 : nouvelles immatriculations de véhicule par an et par centre	115
Tableau 27 : taux d'évolution du trafic routier de 2009 à 2016.....	116
Tableau 28 : volume de la circulation routière à l'horizon 2044.....	116
Tableau 29 : besoins en routes à l'horizon 2044.....	117
Tableau 30 : Évolution du taux de scolarisation par niveau et par province	118
Tableau 31 : La situation prévisionnelle par niveau pour 2044	118
Tableau 32 : infrastructures sanitaires par province en 2016.....	120
Tableau 33 : Nombre prévisionnel d'ESSP pour 2044	121
Tableau 34 : personnel de santé public par province en 2016.	122
Tableau 35 : Estimation des besoins en professionnel de santé pour 2044	122
Tableau 36 : projections de la population de la région par province et préfecture	138
Tableau 37 : Evolution de la population rurale	138
Tableau 38 : le plateau ou domaine minier et agropastoral.....	170
Tableau 39 : la montagne ou l'espace sylvopastoral et éco-tourisme.....	173
Tableau 40 : la plaine ou les espaces de l'agriculture irriguée.....	176
Tableau 41 : le dir ou les territoires de sédentarisation et d'urbanisation.....	178

Liste des graphes :

Graphe 1 : Contribution des régions au PIB entre 2013 et 2017 (en milliards de DH)	15
Graphe 2 : Répartition du PIB régional par branche d'activité	75
Graphe 3 : Projections de la population urbaine selon les provinces de la région	84
Graphe 4 : Projections de la population rurale selon les provinces de la région.....	84
Graphe 5 : Evolution prévisible de la catégorie des jeunes âgés entre 15 et 25 ans entre 2014 et 2044	87
Graphe 6 : Evolution du taux de pauvreté entre 2001 et 2014 dans les 12 régions du Maroc	92
Graphe 7 : Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle par région et par source de privation	95
Graphe 8 : Évolution de l'incidence de la pauvreté entre 2004 et 2014	95
Graphe 9 : Evolution des grands groupes d'âge durant la période 2014 - 2044.....	98
Graphe 10 : répartition du réseau routier par catégorie et par province.....	113
Graphe 11 : Répartition des routes étroites par province	113
Graphe 12 : évolution du parc auto de la région Beni Mellal Khénifra.....	115
Graphe 13 : Evolution des besoins en eau dans la région BK en m3	124
Graphe 14 : Evolution des volumes des eaux usées en milieu urbain dans la région.....	126
Graphe 15 : Evolution de la quantité des déchets ménagers en T.....	127

Graphe 16 : Répartition des DID par secteurs d'activités	127
Graphe 17 : objectifs stratégiques quantitatifs du SRAT à l'horizon 2044.....	147

Liste des photos :

Photo 1 : Lac Ouiouane, Moyen Atlas	9
Photo 2 : Barrage Bin El Ouidane - Azilal.....	13
Photo 3 : L'agriculture moderne à Beni Mellal.....	19
Photo 4 : Province d'Azilal : des atouts indéniables à mettre en valeur	80
Photo 5 : L'artisanat joue un rôle important dans l'économie de la région BMK.....	96
Photo 6 : L'école un levier de développement social dans le rural et l'urbain de la région BMK.....	117
Photo 7 : Une région riche en ressources forestières	122
Photo 8 : Lac Tiguelmamine - Khénifra.....	129
Photo 9 : Sports aériens à Beni Mellal.....	141
Photo 10 : Les métiers d'artisanat jouent un rôle important dans le développement de la région BMK	156
Photo 11 : Forteresse nommée Kasbah Ras el-Ain, dans Asserdoun, province de Beni Mellal.....	183

Liste des figures :

Figure 1 : La démarche l'élaboration du présent SRAT et à l'architecture du PARI de la région Béni Mellal-Khénifra.....	11
Figure 2 : Schéma de structure du système urbain de la région de Beni-Mellal- Khénifra proposé par le Schéma National de l'Armature Urbaine (SNAU).....	103
Figure 3 : Schéma qui résume les vocations économiques futures de la région Béni Mellal Khénifra.....	144
Figure 4 : Evolution du PIB par tête dans la région Béni Mellal Khénifra à l'horizon 2044.....	147

SRAT BMK

Introduction générale

Le Maroc a subi d'amples et profondes transformations au cours des dernières décennies. Des transformations qui concernent, d'une part, sa place dans un monde en pleine mutation, et d'autre part des transformations internes, modifiant sa configuration socio-économique et territoriale. A contrario des régions de la façade atlantique dont la réussite est globalement modeste, la plupart des régions de l'intérieur du pays affichent des performances insuffisantes, voire problématiques. Les références à la cohésion économique et sociale et au rééquilibrage des asymétries régionales étaient abordées à satiété dans les différents plans et stratégies de développement du Royaume, mais les mesures dites de politique régionale relevaient des compétences nationales et dépendaient directement du degré d'aisance du budget de l'Etat.

Les impératifs de l'amélioration des réalisations des politiques publiques ont progressivement convaincu de l'adoption d'un mode d'Aménagement volontariste du territoire national par le biais d'ensembles régionaux et de blocs territoriaux cohérents et viables. Aujourd'hui, les nécessités en sont de mieux en mieux assimilées au Maroc. En témoigne, la grande réforme territoriale de la régionalisation avancée qui se poursuit avec une grande ampleur. La mise en chantier d'une vaste réforme des collectivités territoriales se concrétise par un ensemble de lois actualisées sur la décentralisation et la déconcentration où le grand problème des fonctions et compétences accordées aux collectivités territoriales et celui de leurs ressources reçoit des solutions viables. En atteste aussi, l'engagement dans un robuste processus basé sur un remodelage de la configuration territoriale dicté par la diversité des situations des grands ensembles régionaux en vue de l'accomplissement ordonné et tangible des grandes visées du développement territorial.

Le modèle territorial marocain subit des changements progressifs, mais radicaux. On est passé d'un Etat foncièrement centralisé à un haut degré de décentralisation ascendant qu'on peut considérer comme ayant constitué, du point de vue fonctionnel, un prélude à plus de souplesse et d'élargissement de l'autonomie locale vers le projet de régionalisation avancée.

Pour l'aménagement de l'espace territorial de chacune des douze nouvelles régions, le législateur a tenu à doter chaque région d'une vision stratégique et prospective. En l'occurrence, la loi organique n°111.14 relative aux régions a tenu à faire du SRAT le document stratégique de référence. Cet accent mis sur l'importance d'élaborer de manière concertée une vision prospective à long terme, de développement et d'aménagement du territoire régional, participe au souci de faire avancer le chantier de la régionalisation avancée de concert entre l'Etat et la région de façon à faire des orientations et des choix de développement régional un véritable canal vers la mise à niveau de nos différentes régions et leur promotion progressive selon les exigences de la compétitivité internationale.

Fruit de la nouvelle configuration régionale du Maroc, la région Béni Mellal-Khénifra est née des choix du découpage régional de 2015 à partir des trois anciennes régions : Meknès-Tafilalet, Chaouia-Ouardigha et Tadla-Azilal. Limitrophe des plus riches régions du Maroc, le nouvel ensemble régional ne tire pas son intérêt stratégique de sa masse démographique assez réduite ou de son poids économique actuel. Il le puise plutôt de son rôle de région charnière dans l'organisation du territoire national. Il réside aussi dans le processus de construction des ressources territoriales qui seront mobilisées dans les dynamiques de développement territorial de la nouvelle région en tant que territoire de projet. De par sa position et en raison de la particularité des espaces qui lui sont voisins, la région Béni Mellal Khénifra assume une fonction centrale d'articulation de vastes espaces agricoles hautement fertiles aux zones atlantiques dynamiques (régions Casa-Settat et Rabat- Salé-Kénitra) d'une part, et aux grandes étendues d'un corridor historique (Trik Essoltane Fès-Marrakech) jalonnant des milieux naturels parmi les plus contrastés du pays, de l'autre.



Photo 1 : Lac Ouïouane, Moyen Atlas

Après avoir achevé la phase de diagnostic stratégique territorial dans le cadre de l'élaboration du SRAT, la région Béni Mellal Khénifra entame la phase d'approfondissement des enseignements tirés de ce diagnostic dans une optique prospective, de long terme et donc vers de meilleures possibilités pour l'avenir de ce nouvel ensemble territorial. Sur la base d'analyses et de projections muries, l'élaboration du SRAT s'est faite dans une optique de réadaptation et d'articulation des résultats des diagnostics et des stratégies de développement des régions ou portions de région en fusion, traduites en projets régionaux structurants et tenant compte des perspectives que dessine le nouveau contexte territorial et institutionnel.

De tels projets seront inscrits dans un Programme d'Actions régional Intégré (PARI à long terme 2019-2044) qui constitue une plate-forme de la trajectoire de développement à long terme de la région de Béni Mellal Khénifra, une plate-forme dont la consistance en termes de repères exprimés sous formes de choix, d'orientations et d'objectifs stratégiques sont en compatibilité et en complémentarité avec les repères relatifs aux régions voisines au cadre stratégique de développement national à long terme.

L'avenir de la région en tant que territoire physique, économique et humain se dessinera progressivement au niveau des différents espaces projets de la région en conformité consolidée, actualisée et enrichie du cadre général du développement régional durable résultant des différents PARI successifs et intégré couvrant la période 2019-2044. La mise en œuvre réussie de ce processus requiert la dotation de l'institution région de Béni Mellal Khénifra d'outils appropriés d'outils de connaissance et d'aide à la décision (études générales et spécialisées, expertises, bases de données multisectorielles actualisées, observatoires, etc.). Ces outils sont aussi nécessaires pour le suivi, l'évaluation, le réajustement et la reprogrammation éventuelle des projets et actions de développement prévus, réalisés ou en cours de réalisation dans les différents espaces projets. Cela exige aussi la dotation des structures d'études, de planification et de gestions multiformes au niveau de la région de ressources financières et techniques, et de compétences humaines spécialisées et qualifiées capables de réaliser les meilleures performances attendues des visions et chantiers de la régionalisation avancée. Une autre condition primordiale pour le succès du processus de développement régional envisagé réside dans l'implication forte de l'ensemble des acteurs régionaux, élus, administration territoriale et décideurs/responsables des administrations centrales dans une gouvernance renouvelée et modernisée privilégiant les intérêts suprêmes de la région et du pays, et s'exécutant selon des modes de décisions, d'actions et de gestion transparents, dévoués et efficaces.

Les dispositions institutionnelles et juridiques dont dispose le Conseil régional, les projets et programmes qu'il prépare, adopte et programme avec l'élaboration du SRAT et du PARI et la mise en œuvre d'actions spécifiques de réduction des disparités spatiales et sociales, s'inscrivent dans les lignes directrices d'un cheminement vers les perspectives de confirmation de l'édification d'une économie régionale, diversifiée et performante, novatrice et solidaire.

Il est certain, qu'avec une volonté collective ferme et une conviction en l'avenir ainsi escompté de la région de Béni Mellal Khénifra, soutenues par les choix et stratégies riches et diversifiés formulés dans le SRAT, les capacités régionales, appuyées par les instances nationales habilitées, sauraient surmonter toutes contraintes d'émanations de changements au niveau du contexte national ou régional, voire de l'environnement mondial. L'exercice de la démocratie et du partenariat participatif, en cours de perfectionnement, représentera une impulsion forte à la préparation de l'avenir régional et la réussite d'un développement durable et solidaire par les citoyens et les acteurs actifs à travers le territoire de la région.

En somme, toutes ces préoccupations, principes directeurs et finalités stratégiques ont constitué des éléments de base de la démarche qui a présidé à l'élaboration du présent SRAT et à l'architecture du PARI de la région Béni Mellal-Khénifra.

Le schéma ci-après traduit les étapes et les composantes illustrant cette démarche :

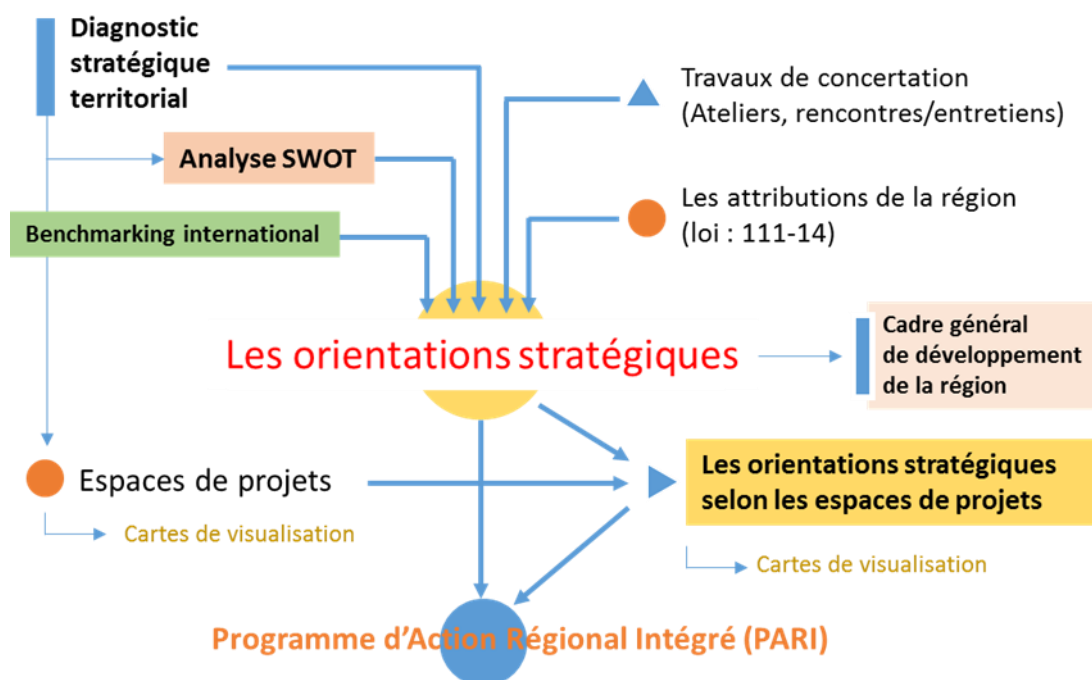


Figure 1 : La démarche l'élaboration du présent SRAT et à l'architecture du PARI de la région Béni Mellal-Khénifra

Logique du découpage et philosophie de la régionalisation avancée

Le découpage régional au Maroc s'est opéré pendant trois étapes successives. Dès le début des années 1970, soit en 1972, la région a été conçue en tant qu'"ensemble de provinces susceptibles d'entretenir des relations de nature à stimuler leur développement et justifiant un aménagement d'ensemble". Ainsi, sept régions économiques ont été retenues dans le cadre du plan quinquennal de développement économique et social 1973-1977.

La deuxième étape fut marquée par les deux révisions constitutionnelles (1992 et 1996) dans le cadre desquelles la région s'est vue octroyée le statut de collectivité territoriale et le nombre de régions a été porté à seize régions.

Quant à la troisième étape, elle a consisté en la proclamation de l'ère de la régionalisation avancée, laquelle se trouve annoncée au moyen de (i) la loi 104-14 votée en 2015, qui s'inscrit dans la perspective d'une réorganisation des compétences des collectivités territoriales via les nouvelles attributions des régions, (ii) le décret relatif à la délimitation des 12 régions et (iii) les élections communales régionales de 2016 qui ont ouvert la voie à la mise en place des nouvelles instances régionales élues au scrutin direct. Tout cela a été complété à la fin de l'année 2018 par la promulgation de la charte de la décentralisation. On assiste alors à une réforme profonde qui a de véritables implications transformatrices des dimensions et portées de l'action publique au niveau des régions par rapport au contexte national et en ce qui concerne les modalités de mise en œuvre des politiques régionales, l'organisation du territoire régional ou les possibilités de développement et d'aménagement.

Vers des régions, entités juridiques distinctes de l'Etat, moins nombreuses et à masse critique

En partant du découpage territorial de 1972 en 7 grandes régions, le processus de réforme d'un tel découpage s'est poursuivi par l'éclatement de ces régions initiales en s'acheminant vers la fusion totale ou partielle de deux ou trois régions préexistantes, mais sans que les contours et la consistance des régions restent identiques. La carte régionale est sensée répondre à trois buts. D'une part, former des régions plus homogènes, mais qui soient plus grandes et assez peuplées afin d'avoir un poids ou une masse critique lui conférant viabilité et capacité de compétitivité au regard des impératifs de la création des richesses et des emplois. D'autre part, le but cherché est de réduire le nombre de collectivités afin de réaliser des économies d'échelle dans les services généraux, et enfin abandonner un découpage à aspect arbitraire en privilégiant la clarification du rôle des collectivités afin de les rendre plus lisibles et plus efficaces. Enfin, la démarche de découpage se veut assurer les bases régionales de la croissance nationale, inciter à l'optimisation des investissements et dépenses publiques et au redressement de la compétitivité du Maroc.

La réforme ainsi esquissée entend positionner institutionnellement et stratégiquement la région dans le cadre des impératifs du développement local et régional au Maroc. Il s'ensuit la mise en place d'un niveau élevé de décentralisation, la prise de décisions sous formes horizontales, l'intégration d'objectifs sociétaux dans la stratégie économique régionale, l'optimisation du rythme de croissance par la mobilisation des ressources locales, l'intensification des partenariats interinstitutionnels, un accompagnement plus adapté et novateur de l'initiative économique... Il s'ensuit aussi la nécessité de créer et de promouvoir un cadre favorable de climat des affaires avec des conditions meilleures d'organisation et de professionnalisation des structures d'accueil et l'enlèvement des contraintes

Des régions plus grandes et aux prérogatives étendues

A l'instar des sept premières régions de 1972, le découpage régional le plus récent au Maroc a donné lieu à la création de nouvelles régions plus étendues dont la superficie moyenne s'élève à près de 59.237 Km² contre 44.428 km² auparavant. On obtient alors une superficie régionale moyenne qui dépasse la superficie du territoire de la Suisse et équivalente à la taille d'un pays comme le Togo ou le Costa-Rica, la Croatie ou la Bosnie-Herzégovine.

La région de Béni Mellal Khénifra, issue de ce découpage, est d'une superficie de 28.374 km², soit près de 4% du territoire national. Elle correspond à une union du territoire entier de l'ancienne région de Tadla-Azilal et des portions des ex-régions Meknès-Tafilalet et Chaouia-Ouardigha. C'est une région dont la superficie est de la taille de pays comme l'Albanie, le Burundi, le Rwanda ou la Guinée Equatoriale, voire d'une étendue territoriale proche de celle de la Belgique et de l'Arménie. C'est une superficie qui fait plus de 4 fois la moyenne des régions européennes.

En moyenne et depuis 2015¹, chaque région est formée par plus de 7 provinces et préfectures. La nouvelle région Béni Mellal Khénifra est composée de 5 provinces et 135 communes, dont 16 Municipalités et 119 Communes Rurales.

¹ Décret n°2.15.10 du 20 Février 2015, fixant le nombre des Régions, leurs noms, leurs Chefs lieux et les Préfectures et Provinces les composant, publié au Bulletin Officiel n° 6340 du 05 Mars 2015.



Photo 2 : Barrage Bin El Ouidane - Azilal

Sur le plan démographique, les nouvelles 12 régions résultant de ce découpage ont en moyenne 2,8 millions d'habitants contre 2,1 millions dans l'ancien découpage. On compte 70,2% de la population marocaine concentrée au niveau de cinq régions dont la population dépasse les trois millions d'habitants chacune. La répartition régionale de la population totale du Maroc fait apparaître, au premier rang, la région de Casablanca-Settat avec 6.9 millions d'habitants, soit 20% de la population totale du pays. Il lui succède, par ordre décroissant d'importance la région de Rabat-Salé-Kénitra avec une population de 4.6 millions d'habitants (13,5%), la région de Marrakech-Safi avec 4.5 millions d'habitants (13,4%), celle de Fès-Meknès avec une population de 4,3 millions d'habitants (12,5%) et enfin la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima avec une population de 3,6 millions d'habitants (10,5 %). Au niveau des autres régions les parts régionales dans la population totale marocaine varient entre 0,4% pour la région de Dakhla-Oued Eddahab et 7,9% pour la région de Souss-Massa. La présente région de Béni Mellal Khénifra est peuplée de 2,5 millions d'habitants et une densité de 88,9 habitants au Km² (6ème rang). Elle se caractérise par une concentration de la population sur une portion modeste du territoire régional dont 65% de zones montagneuses.

Etant donné sa position géostratégique et son rôle de charnière territoriale, cette région se présente en tant que "zone tampon" remplissant le rôle d'interaction entre la partie centrale du Maroc et les régions atlantiques qui constituent les vecteurs véhiculaires de la dynamique globale du Maroc du troisième millénaire. Malgré une situation d'invisibilité de cette nouvelle région sur les plans de la dynamique des grands aménagements structurants et de la promotion des capacités de maîtrise des territoires, elle est pourtant sollicitée à remplir des fonctions cruciales répondant aux besoins de stabilisation des populations et de localisation judicieuse et adaptée des activités agricoles et de leur développement.

Des régions moins disproportionnées entre elles et en passe de devenir économiquement fiables

Le débat entrepris depuis les années 1970, dont celui qui a prévalu au cours des travaux de la Commission Consultative de la régionalisation avancée, au sujet de la question du découpage régional au Maroc, de ses fondements et de sa consistance, n'a pas échappé aux tendances centralisatrices traditionnalistes. L'attachement à la répartition administrative des provinces à travers le territoire régional a occasionné des discussions et des itérations en direction de la formulation du projet de régionalisation. L'élément force qui a aidé à l'aboutissement du projet retenu résidait dans les piliers de la philosophie de la régionalisation avancée, lesquels tenaient au regroupement des régions en vue de faciliter l'édification d'espaces régionaux aidant à réussir les efforts d'atténuation et de correction des inégalités territoriales, à faire adopter un mode de gouvernance régionale à la hauteur des finalités de la philosophie de la régionalisation avancée. C'est ce qui a marqué les idées, les orientations et les missions forces qui ressortent des dispositions générales et des stipulations du projet de la loi 111-14 promulguée le 7 juillet 2015.

Au fonds, la réduction des régions de 16 à 12 offres une nouvelle configuration régionale du territoire national, laquelle présente de nouvelles compositions régionales avec des niveaux de consistance et des degrés d'inégalités interrégionales qui se prêtent à une perception favorisant leur atténuation. En effet, par le nouveau découpage régional à une augmentation de la taille des régions et une restriction statistique des différences entre les nouvelles régions aussi bien en ce qui concerne les grandeurs démographiques qu'économiques. Cela apparaît au niveau de diminution des écarts à la moyenne qui représentera le paramètre de référence. Cependant, il n'est pas généralement écarté que les régions qui n'ont pas connu de modifications profondes par le découpage de 2015, seraient toujours marquées par de grands écarts de richesse interrégionaux. Sur un autre plan, le caractère hétérogène interne de certaines nouvelles régions créées par des assemblages hétéroclites revêtirait une forme plus accrue. A titre d'exemple, la région de Béni Mellal Khénifra qui a résulté d'un assemblage et d'une articulation de l'ancienne région (Tadla-Azilal) aux portions de deux anciennes régions administratives et économiques, a subi la même approche en vue d'en faire un projet d'édification d'un grand espace économique d'avenir.

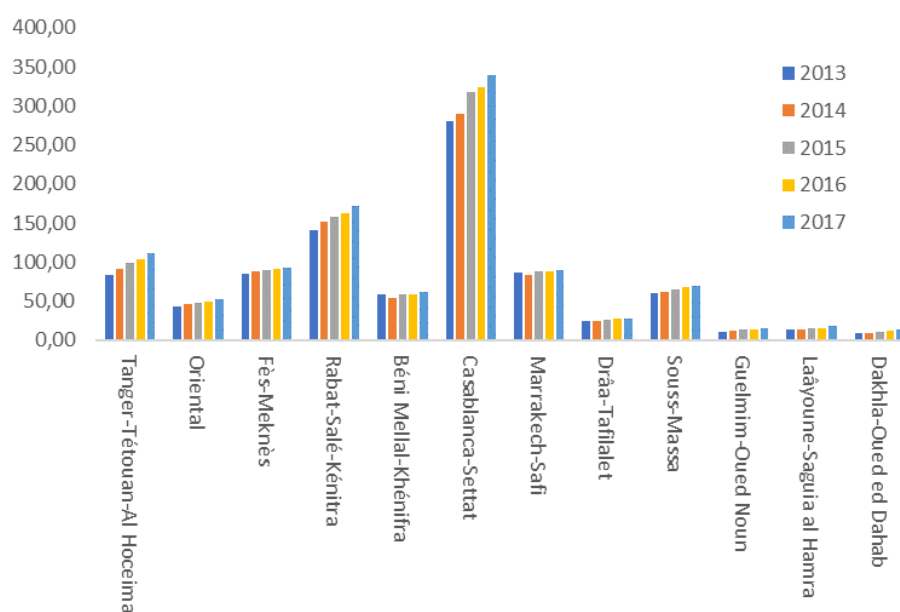
Derrière le choix de construire une région autour du grand périmètre de Tadla, avec des milieux naturels parmi les plus contrastés du pays (montagne/ plaine/ Dir et hauts plateaux), il y a certes des raisons liées aux ressorts historiques du fonctionnement de cette partie centrale du Maroc d'un côté, et des arguments tirés des fonctions que devrait remplir cette région dont la base ou économie productive reste limitée et très peu diversifiée, de l'autre.

Les déterminants à la base des nombreuses dynamiques productives et résidentielles qui sont à l'œuvre dans le cœur de ce Maroc agricole et rural central montrent que les leviers d'action dont disposent ses très disparates composantes territoriales pour favoriser le développement économique et social demeurent modestes, aussi bien pour créer des emplois, garantir les revenus, assurer une dynamique de peuplement des zones décentrées, et améliorer visiblement et immédiatement les conditions de vie des populations des centres urbains en pleine expansion... Les dynamiques en œuvre sur ce territoire (articulation au monde moderne et compétitivité, attractivité, capacité à entreprendre et innover, niveau d'éducation de la population, qualification de la main d'œuvre, maintien de la

qualité de l'environnement et du cadre de vie, sécurité) ... s'avèrent modestes. Elles ont besoin d'une grande impulsion.

Région Beni Mellal Khénifra : région en construction du Maroc Central

En tant que projet d'ensemble territorial, la région Béni Mellal Khénifra est certes porteuse d'une communauté d'intérêts divers localement circonscrits, mais elle couve aussi les ambitions de retrouver ou de mettre en marche des complémentarités et des solidarités salutaires. C'est là tout l'espoir nourri par la mise en œuvre effective de cette région dont l'édification doit être entourée par une attention soutenue et des soins- interventions de longue haleine.



Graphe 1 : Contribution des régions au PIB entre 2013 et 2017 (en milliards de DH)

Source : HCP

La région de Béni Mellal Khénifra occupe le huitième rang selon l'indicateur PIB régional par habitant en 2017, alors qu'elle était au 6 rang en 2013. En termes de dynamique, c'est-à-dire en termes de rattrapage des régions au niveau du PIB par habitant, sur la période 2013-2017, il ressort du graphique ci-dessus, que le PIB de la région est passé de 59.1 Milliards de DH en 2013 à 61.75 MDH en 2017, soit une évolution de 3% ou un gain de 2.65 Milliards de DH sur une période de 5 ans. En somme, du point de vue création de richesse, la région de Béni Mellal Khénifra a besoin d'efforts supplémentaires devant être déployés par les pouvoirs publics et les acteurs et opérateurs économiques en matière d'intensification des investissements productifs, de valorisation des diverses potentialités de la région et la mise en œuvre et l'accompagnement de projets et d'activités permettant réellement la création d'emplois et de ressources additionnelles à travers les territoires de la région.

En termes de création du PIB en valeur en 2017, la part de la région de Béni Mellal-Khénifra est estimée à 5,8%. Dans le secteur primaire, la part de la région Béni Mellal Khénifra (8.8%) reste en dessous des parts des régions de Rabat-Salé-Kénitra, Casablanca-Settat, Souss-Massa et Marrakech-Safi.

Cependant, sa part dans les activités secondaires est en dessous de la moyenne des régions. D'une manière générale, la région de Béni Mellal-Khénifra présente, au cours de la période considérée, des structures économiques dominées d'une manière presque égalitaire par les activités du secteur secondaire (33%) et celles du secteur tertiaire (36%) dans la formation du PIB régional.

Les études comparatives des tendances d'évolution économique des grandes zones et des régions au Maroc, laissent apparaître l'absence d'un processus graduel de convergence économique entraîné par une croissance relativement rapide dans les régions moins développées. On assiste, au contraire, au fait que ce sont les espaces les plus ouverts et les plus intensifs en échanges avec l'étranger qui profitent le plus de l'ouverture progressive de l'économie marocaine.

Pour la région Béni Mellal Khénifra qui se situe à la sixième position depuis 2013 en termes de création des valeurs ajoutées, en revanche son classement en termes de PIB/tête s'est dégringolé à la huitième place en 2017 contre la 6^e place en 2013. C'est dire ici que le poids démographique de la région (7,5% de l'ensemble de la population du Maroc en 2014) surpasse légèrement son poids économique (moins de 7% du PIB national). La raison tient ici à la position géographique de cette région carrefour qui en fait une région réceptacle momentanée pour une bonne proportion des mouvements migratoires de l'est et du sud-est du pays, entre autres zones.

Chapitre 1

Rappel des principaux résultats du diagnostic territorial stratégique

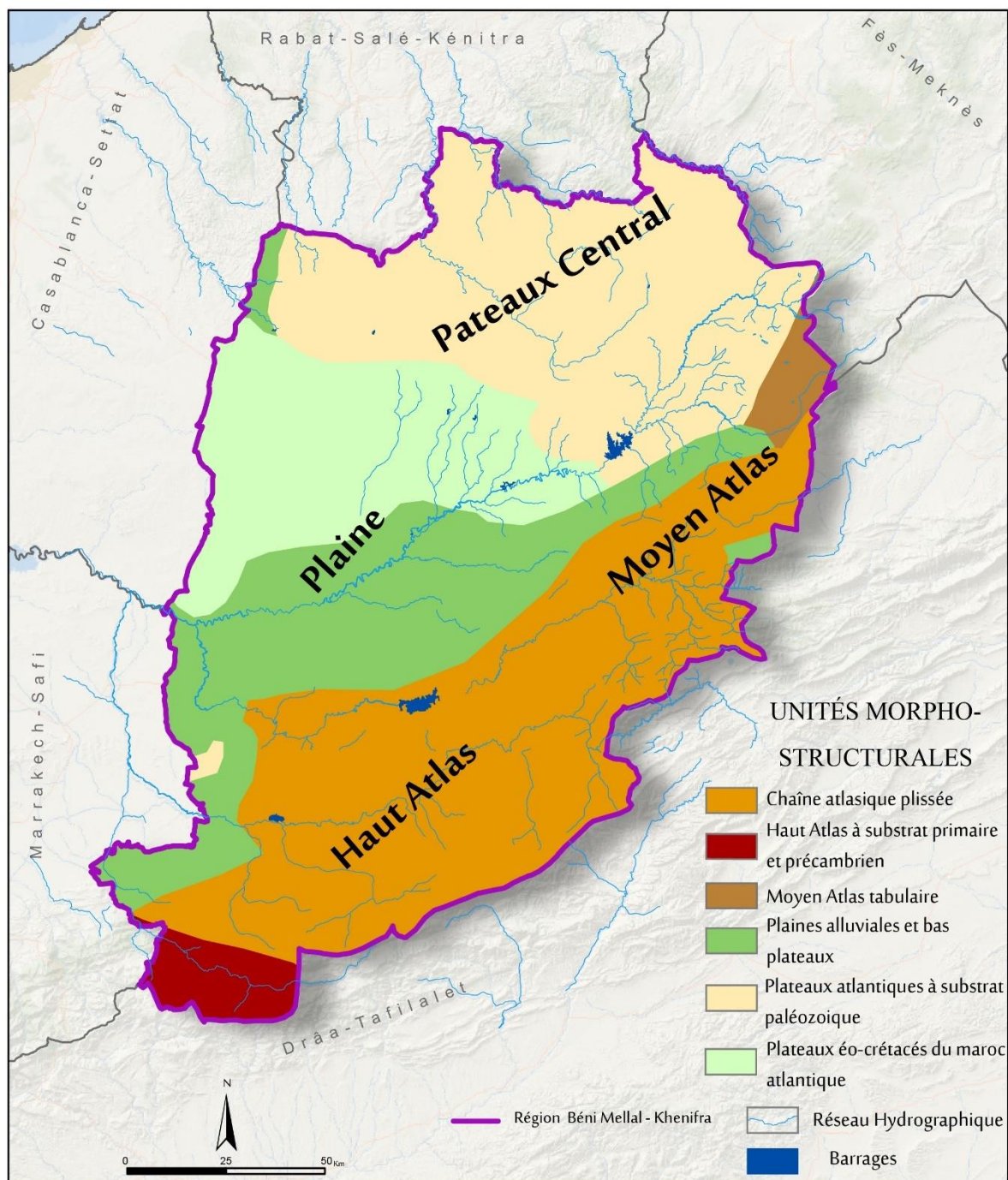
Le diagnostic territorial stratégique est une analyse de la réalité régionale destinée à éclairer la vision et orienter l'action. Il est censé aider ainsi à identifier les enjeux majeurs de la promotion du territoire régional en fournissant des explications sur l'évolution du passé et des appréciations sur l'évolution future, sur la base du recueil ordonné et systématique de données quantitatives et objectives, mais aussi de données qualitatives. Le diagnostic territorial stratégique est un véritable outil d'aide à la décision. Pour être enrichi et approfondi, le travail de recueil et d'analyse de données objectives (statistiques, approches prospectives et cartographiques...) doit être confronté aux visions et aspirations multiples et non uniformes des différents acteurs de la région. Une telle démarche permettrait de dresser le portrait le plus actuel possible de l'économie de la région BMK, en scrutant les transformations majeures engagées depuis deux décennies tout en prenant en compte les spécificités locales majeures pour esquisser les projets d'aménagement.

Une région d'avenir par sa centralité, ses potentialités et son riche environnement naturel

Du diagnostic territorial de la Région de BMK ressort un fait de taille pour cet ensemble régional en formation, voire en phase préliminaire de construction : son positionnement géographique lui confère une centralité susceptible de l'enrichir en termes d'intensification des flux économiques et de développement de couloirs d'échanges. BMK s'affirme ainsi comme une région d'avenir, dotée de grands potentiels en attente de valorisation afin de faire jouer à plein les fonctions de zone charnière, jonction entre les espaces dynamiques du littoral et les vastes territoires de l'intérieur du royaume. Sur le plan naturel et physique, cette position centrale traduit une bifurcation entre la vaste plaine du Tadla, les chaînes de l'Atlas, ses piedmonts ou Dir et le haut plateau dit Meseta marocaine. Sur un plan communicationnel, une position stratégiquement centrale dans le Maroc de l'intérieur entre les deux grandes villes impériales : Fès et Marrakech et les capitales administratives et économiques du royaume : Rabat et Casablanca.

Le potentiel de développement et de rayonnement de la région est tangible. Il interroge l'avenir : Comment inscrire BMK dans son environnement national et favoriser son fonctionnement avec les régions voisines ?

L'analyse des composantes territoriales des quatre grands ensembles naturels fait ressortir de grands contrastes géographiques, que ce soit au plan du relief ou de la diversification des sols ou encore de la variabilité spatiale des précipitations et des températures. Mais les différenciations spatiales de cette région résultent aussi de facteurs très divers : héritages historiques, administratifs (maillages territoriaux), différences de capacités de développement, dotation en ressources de tout type.



Source : Fenêtres sur le Territoire Marocain 2009/ DAT- MUAT - A Laaouina, Chaire UNESCO-GN2007, Faculté des Lettres et des sciences Humaines, Rabat
Elaboration : Groupement SUD – Anzar

Carte 1 : Les milieux naturels de la région Beni Mellal Khénifra

Jonction entre les espaces du littoral et les chaînes de l'Atlas, c'est aussi le lieu de naissance des principaux cours d'eaux qui alimentent les plaines côtières. Disposant d'un couvert végétal naturel riche et varié, BMK est une zone complexe d'une grande diversité de point de vue physico-géologique. Il en résulte plusieurs atouts économiques importants sur fond de conditions naturelles avantageuses :

- i) espace de grande richesse géologique et biologique ;
- ii) réserve importante de ressources en eau et de contribution à la production d'énergie ;
- iii) très larges potentialités d'extraction des phosphates et minerais commercialisables ;
- iv) premier périmètre irrigué du Maroc en étendue (fertile Tadla) ;
- v)

territoire à fortes potentialités touristiques latentes... Toutefois, pour cette région jouissant d'un environnement naturel parmi les plus riches du Maroc, il y a un pendant porteur d'enjeux environnementaux problématiques.

La région de Béni Mellal Khénifra se caractérise par une centralité géographique qu'il convient de valoriser et de conforter vu sa situation d'entrée et de jalon vers les profondeurs du pays, et vu qu'elle détient un potentiel de restructuration et de développement territorial prometteur. C'est un potentiel constitué d'un cadre naturel et paysager notable et distinctif grâce à un environnement riche en composants tels que les sources et les plans d'eau et les massifs à couvert végétal et forestier diversifiés. Ces composants représentent des repères identitaires d'un grand territoire, presque vierge, non encore marqué profondément par les phénomènes du métropolisation et de l'urbanisation excessive. Autrement dit, le territoire régional de caractère fort paysager possède des opportunités intrinsèques valorisables et permettant de développer des produits du terroir et occuper une place importante dans le domaine des cultures bio qui sont de plus en plus en vogue. Autant d'atouts servant de leviers pour le développement d'activités touristiques qui ne seraient que grandement rentables par l'association étroite et l'intégration des richesses patrimoniales et culturelles qui illustre les traits identitaires du territoire régional.

Ainsi plusieurs éléments, témoins du caractère naturel profondément préservé des composantes territoriales, pourraient être mis en valeur. Mais comme zones d'activité en mutation, les différentes composantes territoriales de la région BMK auraient intérêt à veiller sur le renforcement de leur "vocation d'éco – agriculture" face aux formes de vulnérabilité des milieux naturels et aux risques de dégradation, d'impact paysager et de pollution des espaces extérieurs. Dès lors, les atouts agricoles de la région doivent être promus dans le cadre d'une agriculture renouvelée, à la fois intensive et non polluante, et des concepts et programmes d'éco-agriculture, d'agriculture raisonnée, d'agroécologie... La valorisation du capital naturel régional doit s'effectuer en veillant sur la préservation des ressources naturelles composant ce capital et ce en prévenant tous actes ou risques de dégradations

environnementales portant atteintes aux opportunités de croissance et de bien-être pour le moyen et le long terme. Il s'agit de se munir de capacités fortes et effectives d'un contrôle raisonnable du développement régional axé sur l'intensification de l'agriculture et l'exploitation extensive des ressources naturelles.



Photo 3 : L'agriculture moderne à Beni Mellal

Il y a tout un risque à ce que la position et l'attractivité de la région BMK restent « en décalage » par rapport à ses potentialités et ses atouts stratégiques, particulièrement l'étendue et la très consistante

diversité de son espace géographique, à proximité de l'axe stratégique Rabat-Casablanca. De création récente, l'activité industrielle contribue à hauteur de 0,01% des exportations industrielles, 1% de l'effectif total employé, 1% de la production industrielle et 1% des investissements. La région ne dispose pas d'un tissu consistant d'industries de transformation et les effets d'entraînement liés à la transformation de la très riche et diverse production agricole, qui constitue son principal atout, profitent pour une large part aux régions avoisinantes, notamment le grand Casablanca. Pourtant, l'identification de potentialités valorisables et porteuses d'avenir concerne les divers secteurs d'activité économiques, conventionnels ou émergents. BMK possède un climat et une diversité de milieux naturels spécifiques qui ont contribué à l'épanouissement d'une biodiversité exceptionnelle et bien souvent typique de la région. Elle se caractérise en outre par une forte identité rurale avec 11% de la superficie agricole utile nationale, 15% de l'espace irrigué au Maroc, 13 % de la production céréalière, entre 10 % (bovins) et 15% (ovins et caprins) des effectifs globaux du cheptel, 18 % de la production laitière nationale une contribution de taille à la production de semences sélectionnées (30%), des contributions prépondérantes à des cultures à haute valeur (production oléicole, betterave sucrière, niora, légumineuses,....., agrumes, rosacées,.....). Bref, la région dispose d'un secteur agricole doué de grandes potentialités dont des ressources en eau de surface (10% du potentiel national mobilisé) et souterraines (13% du potentiel national) mobilisées par une infrastructure hydraulique régionale consistante (15 grands barrages sur 144 au niveau national), et un système de transfert d'eau bien rôdé. Globalement, la région détient la capacité de 3,5 milliards de mètres cubes, permettant l'irrigation de près de 500.000 ha. Aux largesses du climat et aux grandes possibilités d'irrigation, s'ajoutent des traditions paysannes et leurs retombées en termes de dextérités et savoir-faire agricoles.

BMK s'avère ainsi d'une très grande richesse écologique et paysagère attachée à des espaces naturels (forêts, landes, zones humides) et/ou agricoles diversifiés et spécifiques à la région et à son chevelu hydrographique relativement dense. L'objectif de développement équilibré du territoire se heurterait à l'intensité des pressions croissantes sur les paysages et la biodiversité, et plus généralement sur les ressources naturelles. Une bonne part de ce qui constitue l'identité régionale étant inscrite dans les paysages.

La mosaïque de sous- espaces, banals ou exceptionnels, participerait, avec sa culture, à forger l'identité BMK en offrant une richesse écologique exceptionnelle et une grande diversité de paysages. De par ses nouvelles prérogatives, la nouvelle entité régionale assume donc une responsabilité particulière, quant à la préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité. D'un autre côté, si la zone de plaine paraît plus « ordinaire » du point de vue écologique, la grande nouvelle région renferme aussi des milieux naturels et une biodiversité tout aussi importante dans ses forêts couvrant près d'un million d'hectares, ses zones humides et enfin son réseau de cours d'eau si précieux pour l'irrigation, la reconstitution des nappes et l'approvisionnement des centres urbains. Sur cette partie intérieure du territoire, les problématiques de dégradation seraient plutôt associées à l'intensification de l'agriculture et aux poussées de l'urbanisation. Le diagnostic territorial a bien attiré l'attention sur trois principales pressions et contraintes environnementales dans la région (héritage minier de cette région, mode d'exploitation « moderne » extensive et anarchique des ressources et étalement intempestif des tissus urbains).

À moyen terme, l'avenir du territoire régional resterait hypothéqué par l'effort qui serait déployé pour prévenir et contrecarrer tout phénomène de destruction et de dégradation du patrimoine naturel. En

dépendent aussi bien les acquis en ressources naturelles que les aspirations à l'amélioration de la qualité de vie et plus largement l'adaptation au changement climatique ou encore la rénovation et la modernisation de la gouvernance, incluant des raisons éthiques et esthétiques de protection de la nature. En plus des risques de destructions et modifications dégradant les fonctions du substrat naturel et provenant progressivement de l'intensification des activités productives et résidentielles, spontanées et souvent inconscientes, se profile une source majeure de l'érosion de la biodiversité avec l'arrivée et la prolifération d'espèces invasives pouvant gravement nuire aux écosystèmes autochtones. Il importe d'avoir conscience des limites écologiques de la région non dans l'absolu, mais des limites qu'impose l'état actuel de l'usage des techniques et de l'organisation sociale d'une part, ainsi que de la capacité de la biosphère de supporter les effets de l'activité humaine, productive et résidentielle, de l'autre.

La base économique régionale étant agricole, les enjeux environnementaux majeurs de la région se résument en la prise en compte des grandes pressions sur les ressources hydriques et les espaces agricoles. S'y ajoutent aussi, au titre des priorités de la bonne gouvernance régionale, le renforcement des dispositifs pour combler le retard par rapport aux objectifs de référence (normes nationales...), et la mobilisation de l'administration régionale pour renforcer et appliquer les protections réglementaires (classement, inscription) de sites emblématiques naturels ou liés à un patrimoine bâti historique. De nombreuses actions concertées et cofinancées entre collectivités locales concernées peuvent contribuer aussi à la mise en valeur ou la reconquête des paysages et sites naturels : préservation d'espaces publics liés à l'eau, sauvegarde des flancs des forêts victimes de l'érosion. La préservation et la valorisation des atouts paysagers régionaux doit également s'inscrire fortement dans tous les démarches et outils de planification et d'aménagement du territoire, à toutes les échelles, de la prise en compte des grands paysages à la qualité du bâti et de l'extension des tissus urbains.

Une région au croit démographique modeste et au bilan migratoire tendanciuellement déficitaire

La population de la région représente près de 7,5% de l'effectif global de la population marocaine sur 4% de la superficie totale du pays. C'est une région de taille moyenne en comparaison avec les 11 autres régions du pays. Somme toute, elle occupe le 6ème rang au niveau national dans le classement des régions selon leur poids démographique. Les faibles taux d'accroissement annuels intercensitaires des périodes 1994-2004 et 2004-2014 sont dus principalement à l'exode rural et à la migration vers l'extérieur de la région. C'est que la région et ses composantes provinciales connaissent des soldes migratoires négatifs : les effectifs des départs des habitants de la région sont supérieurs à ceux des populations qui y atterrissent.

D'assez nettes disparités interprovinciales des densités de population sont à relever au profit des provinces de Fquih Ben Salah, Khouribga et Béni Mellal. Les communes les plus étoffées en termes de population relèvent pour leur majorité des zones de plaine, du plateau des phosphates et du DIR. Toutes choses égales par ailleurs, le poids démographique de la province de Béni Mellal, qui la classe au premier rang régional concernant les effectifs de population, enregistrerait une poursuite d'augmentation (de 21,8% en 2014 à 23,9% en 2044). Le taux d'urbanisation de la région resterait relativement modéré puisqu'il passerait vraisemblablement de 49,1% en 2014 à 57,3% en 2044. Néanmoins trois provinces sur cinq affichent des taux d'urbanisation dépassant celui observé au niveau de la région, la ruralité caractérise surtout la province d'Azilal (près de 82%) et dans une moindre mesure celle de F. Ben Salah (59%). Trois provinces dont la population totale représente 58%

de la population de la région, concentrent les trois quarts de la population urbaine. Cependant, l'évolution des effectifs urbains s'accompagne d'un exode rural consistant dont la région ne retient qu'une partie. La région éprouve une migration intense des communes rurales vers les villes de la région et des flux migratoires non négligeables à destination des autres régions du Royaume et de l'étranger. Durant la période intercensitaire 2004–2014 et par rapport à l'intervalle 1994–2004, les taux d'accroissement annuels moyens des effectifs de la population rurale ont connu une dégradation pour la région et pour trois de ses composantes provinciales de montagne, avec Khénifra en tête où l'ampleur de la baisse se fait de plus en plus inquiétante...

La région connaîtrait un taux d'accroissement annuel moyen au cours de la période 2014-2044 de l'ordre de 0,4%. La pyramide des âges est large à la base sous l'effet conjugué d'une natalité élevée et d'une mortalité infantile apparemment faible. Bref, la synthèse des enjeux démographiques impose de conclure que le profil démographique s'avérerait problématique pour cette région en plein centre du pays. Les résultats des tendances avérées de peuplement, de croit ou de dépérissement résidentiel, accompagneraient et refléteraient l'accentuation des disparités de développement qui vont aiguïser la poursuite de dépopulation de certaines zones et l'accentuation de la tendance à la concentration notoire sur d'autres. Bref, un bilan démographique mu par une tendance à la décélération progressive et un bilan migratoire négatif pour l'ensemble de la nouvelle région BMK.

Le principal signe de dynamisme résiderait dans la forte proportion de personnes potentiellement actives (15 à 59ans) qui est de l'ordre de près de 61% de la population régionale totale. D'où une série de conséquences pour les préoccupations de l'emploi et des actions de régulation du marché de travail au niveau régional. De même, la tendance au renforcement de la proportion des ménages urbains se solderait par une pression grandissante en matière de charges d'équipement de gestion des villes et centres urbains, et plus globalement sur la politique du logement au niveau de la région. A l'horizon 2044, près de 58% de la population résiderait dans des localités urbaines de la région. A ce genre de charges sociales, s'ajoutent celles inhérentes au vieillissement de la population, avec toutes les actions et les infrastructures de prise en charge, principalement dans les provinces où l'urbanisation irait croissante et incontrôlable.

Une région manifestement sous-équipée en infrastructures et équipements structurants

Vu les conditions géomorphologiques et climatiques de la région Béni Mellal- Khénifra (zones de montagne, enneigement, pluie, etc.), elle n'a pas encore pu bénéficier d'infrastructures de transport suffisantes et performantes, et donc n'a pas pu être dotée d'une structuration des territoires et des grands équipements qui contribuent au soutien d'un développement territorial. Par conséquent, de telles conditions ne favorisent pas aisément les communications inter et extra région, mais les rendent pénibles.

Par ailleurs, le réseau ferré reste limité à une liaison traversante et sans maillage, le transport aérien via l'aéroport existant ne connaît pas une évolution significative. En plus, n'ayant pas de façade maritime, les échanges de la région s'effectuent par la route qui demeure le premier, voire l'ultime, support.

Le réseau routier d'intérêt national et international traversant la région (autoroute, réseau national structurant et nouvelles voies express...) n'y assure pas significativement des liaisons internes et ne contribue pas à promouvoir son rayonnement et sa capacité de compétition.

Le territoire régional est desservi par un réseau routier constitué juste par les RN8 et RN11 ainsi que des routes desservant les grands centres dans la province de Fquih Ben Saleh (Souk Sebti, Oulad Ayad...) et ceux de la province de Khouribga (Bejaâd, Oued Zem, ...), alors que l'étendue des vastes communes rurales et zones de montagne, notamment dans les provinces d'Azilal et Khénifra souffre d'enclavement parfois sévère.

Pour mieux articuler BMK aux régions voisines et assurer de meilleures relations avec le reste du pays, de vigoureuses interventions ont certes été menées à l'instar de la construction de l'autoroute Casablanca-Béni Mellal, l'aménagement de la portion de la RN8 entre Khénifra et El Kalaâ des Sraghna... Bref d'importantes réalisations dont le rôle effectif demeure tributaire de la création et du renforcement des liaisons destinées à améliorer l'intégration régionale en perspective d'un degré de connexion plus profond à l'autoroute actuelle (centre atlantique dynamique) et plus rapide avec les régions voisines de Marrakech-Safi et Fès-Meknès.

L'accessibilité étant un marqueur du rayonnement des territoires, l'accessibilité régionale pour BMK demeure inférieure au niveau national, même si les interventions menées par le Programme National des Routes Rurales ont permis de l'accroître par des opérations de construction et d'aménagement de tout un réseau routier capillaire. Avec 7,5% du réseau routier au niveau national et 85,8% du réseau régional de routes revêtues, les problématiques de desserte et de désenclavement se posent avec acuité au sein de cette région. Si le réseau routier de la région se caractérise par une densité spatiale (13 km revêtu/100km²) supérieure à la moyenne nationale (5,9km revêtu/100km²), sa disponibilité appréciée par la densité sociale (1,45km revêtu/1000habitants) est également supérieure à la moyenne nationale (1,25 km revêtu/1000hts).

Lors de ces dernières années, et bien que consistant, l'effort d'amélioration de l'état du réseau routier en général et du réseau de routes rurales dans certaines zones éloignées ou situées dans les zones de montagne, primordiale pour améliorer les conditions de vie des populations de la région en leur assurant un meilleur accès aux services et équipements de base (administrations territoriales, souk, écoles, centres de santé,...). Ceci n'arrive pas à combler les déficits et à rompre l'isolement géographique dans lequel se trouve une bonne portion de l'espace régional du fait des conditions naturelles et/ou de l'organisation des voies de communication. Hormis les zones à relief difficile et à faible densité sur près/ plus de 60% du nouveau territoire régional, seule une portion réduite de ce territoire est traversée par des routes structurantes qui participent au bon aménagement et assurent sa bonne desserte.

Pour que la région BMK réussisse le processus de recomposition territoriale à l'œuvre depuis sa constitution en tant que nouvel ensemble territorial, il importe de compléter et prolonger les effets bénéfiques de l'autoroute reliant Béni Mellal à Casablanca et des deux axes principaux composés de la RN8 et de la RN11 et autres bretelles expresses. Cela impose de repenser le maillage routier pour l'adapter aux finalités de la nouvelle conception du développement et de la promotion des différentes composantes territoriales (qui sont de nature hétérogènes et anisotropes) ainsi que leur desserte par une offre de transport diversifiée et régulière. Et cela exige également l'ouverture du cadre de la décision publique en matière d'infrastructure routière et de communication aux nouveaux acteurs territoriaux, et donc la recherche de formules de financement conséquentes.

BMK constitue un terrain de réflexion et de recherche tout à fait exemplaire pour apprécier ce rôle que continuent de jouer les anciennes infrastructures de transport. Il s'agit en effet d'un territoire ambivalent, unifié par la volonté du nouveau découpage, mais fracturé par la discontinuité physique

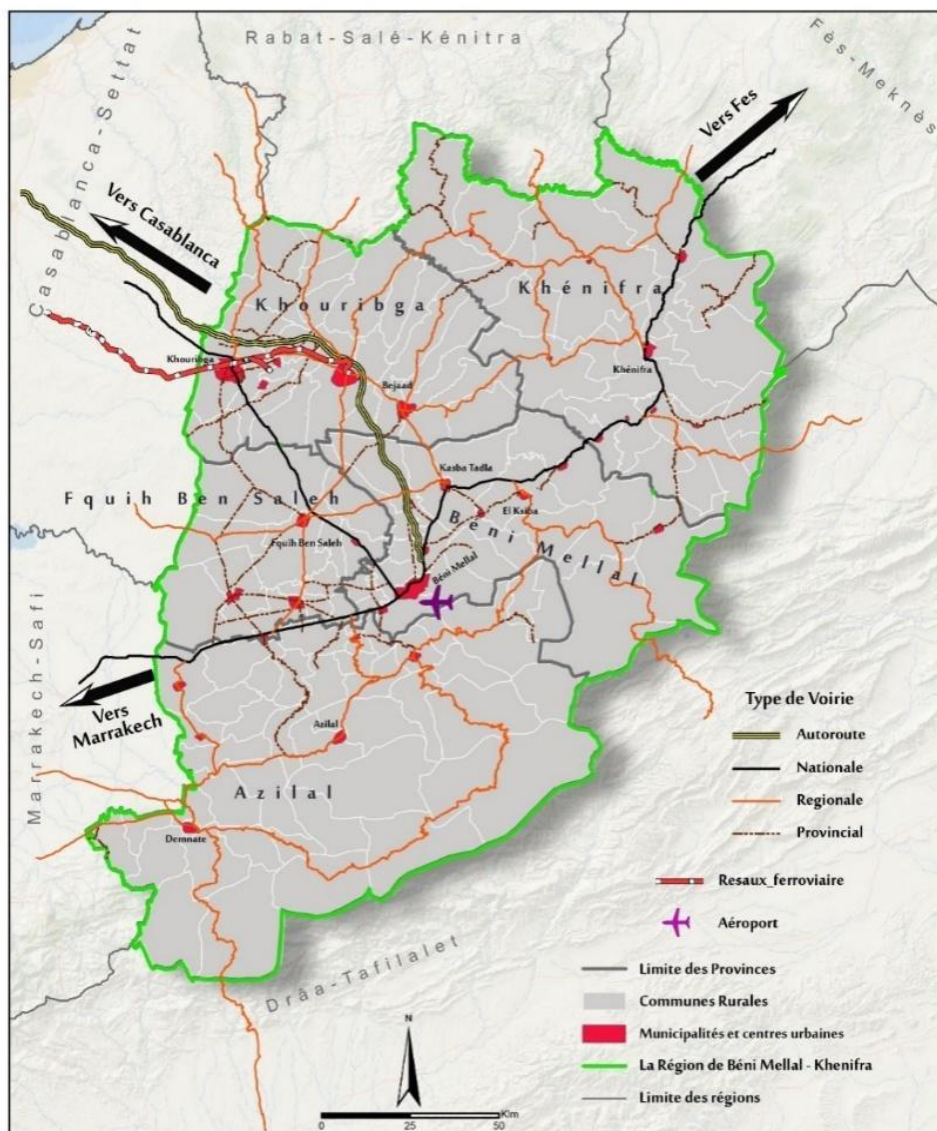
majeure qu'il représente, mettant à distance ses quatre sous-régions radicalement différentes par les modes d'occupation et d'aménagement, relevant en outre de trois anciennes régions.

En compatibilité avec les principes de la régionalisation avancée, la promotion territoriale régionale doit être mise en œuvre et soutenue dans un cadre adéquat d'une politique des transports et de l'aménagement du territoire revêtant une forme généralisée au niveau national au moyen du processus d'actualisation du Schéma national d'aménagement et de développement du territoire et l'élaboration des SRAT des douze nouvelles régions. Au même titre, il y a lieu de satisfaire la pression sociale revendiquant la liaison des zones et communes rurales enclavées afin qu'elles puissent bénéficier des apports socio-économiques de l'infrastructure. C'est dire que la région de Béni Mellal Khénifra doit inscrire parmi ses priorités l'ancrage de l'évolution à moyen et long terme du réseau routier en tant levier principal aussi bien en amont qu'en aval des activités socioéconomiques régionales.

Le développement du réseau routier classique (et du réseau ferré) puis du réseau autoroutier était essentiellement le fait direct de l'Etat et rarement des collectivités locales. Le maillage routier de la région s'est organisé en fonction des contraintes du relief, mais aussi de contraintes techniques désormais désuètes. Le modèle de départ du développement du réseau routier se trouve ainsi remis en cause dans sa morphologie, ses fonctions et modalités de réalisation. Les valeurs de référence du développement régional escompté sont un élément clé de la nouvelle conception de l'espace régional BMK qu'ont les Pouvoirs publics et par conséquent de la façon dont ils vont l'utiliser, l'organiser en mettant au point des mesures conséquentes de politiques de transport et de mobilité au sein du SRAT et PDR.

Ces mesures doivent parer à l'état de la chaussée et à sa largeur, programmer la généralisation du revêtement des routes, rattraper ou remplacer les ouvrages dégradés, fluidifier et améliorer la circulation routière partout sur le territoire régional, élaborer un agenda précis pour s'attaquer au problème de l'enclavement en zone de montagne, renforcer les capacités et les fréquences de trafic aérien vers l'aéroport régional, faire progresser les conditions du transport rural en luttant contre la prédominance du transport informel...

L'isolement des zones rurales est une ligne directe vers la pauvreté. L'accès aux services de santé, à l'éducation, à l'emploi, à l'eau et aux services énergétiques tout comme aux marchés et aux activités civiques et culturelles, peut s'avérer très difficile du fait des distances à parcourir, de l'état des chemins ou des routes et des modes de transport qui prévalent dans la région. Le manque d'accès des populations rurales aux services essentiels est alors bien souvent un verrou enfermant les ménages dans l'extrême pauvreté. L'amélioration des conditions d'accès des populations rurales aux services essentiels est un catalyseur qui faciliterait la réalisation des objectifs de l'intégration régionale. Les centres urbains connaissent aussi quelques problèmes liés au besoin d'extension du réseau d'eau et d'électricité et de transport aux périphéries et au milieu rural avoisinant. Ces difficultés d'extension du réseau sont liées soit à la dispersion de l'habitat, soit aux contraintes du relief accidenté et autres causes de l'enclavement spatial.



Source : ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau - Elaboration : Groupement SUD – Anzar

Carte 2 : Réseau routier de la région Beni Mellal Khénifra

La situation actuelle de la région, telle qu'elle ressort du diagnostic territorial stratégique, fait ressortir l'urgence de s'attaquer aux causes de l'enclavement pour certaines zones et le besoin d'élargir le degré d'accessibilité pour l'ensemble de la région. L'approche économique du développement régional de BMK doit parer à toute déficience des infrastructures pouvant retarder les chantiers du progrès régional. Du point de vue de la décision politique, l'entité régionale est appelée à se doter des moyens d'intervention en faveur de la modernisation et gestion du réseau de transport, dans la recherche de cohésion territoriale des zones enclavées au sein de la région et du raffermissement de l'intégration de l'ensemble de la région dans son environnement national.

Le rattrapage du déficit ou lacunes en équipements et infrastructures est appelé aussi dans les domaines de la formation- éducation. Au sein de cette région, le diagnostic relève une insuffisance des établissements et/ou une surcharge des salles sur fond de disparités notoires entre provinces. Celles de Béni Mellal et Khouribga étant relativement les mieux équipées et reçoivent le plus grand nombre d'élèves. Parmi les indicateurs critiques dans la région, il y a lieu de parer en toute urgence : i) au taux

d'analphabétisme supérieur à celui des moyennes régionales et nationales pour les provinces d'Azilal, Fquih Ben Salah et Khénifra, **ii**) au phénomène de décrochage scolaire dont le taux est supérieur à la moyenne nationale pour les provinces d'Azilal, Béni Mellal et Fquih Ben Salah, **iii**) au taux de décrochage largement inférieur à la moyenne nationale pour les provinces de Khénifra et Khouribga.

Le sous-équipement est également manifeste, voire criant en matière d'équipements sanitaires. La région BMK doit élaborer une politique de rattrapage visant à combler les disparités interprovinciales en infrastructures sanitaires pour parer à l'apparente concentration des équipements dans les provinces de Béni Mellal et Khouribga. Dans le domaine de l'encadrement sanitaire, un grand effort s'avère indépasseable. Le diagnostic territorial a du reste récapitulé la situation régionale de sous-encadrement fort critique en relevant le ratio de 1 médecin pour 5055 habitants et 1 infirmier pour 1694 habitants dans le secteur public, bien loin de la moyenne nationale (1 médecin pour 4040 habitants et 1 infirmier pour 1339 habitants).

Une région à base économique régionale modérément diversifiée mais à composantes non articulées et dépourvues d'effets engendrant une valeur ajoutée croissante.

De par ses atouts, consistants et diversifiés, la région de Béni Mellal Khénifra est appelée à gagner le défi du développement régional durable.

D'un point de vue strictement économique, ce sont les capacités de production agricole adossées à de grands atouts naturels et humains qui font la richesse de la région et constituent son premier potentiel d'avenir : près d'un million d'hectares dont plus de 20 % en irrigué. La superficie régionale exploitée est allouée certes à différentes spéculations, toutefois celle que se réservent les cultures de céréales atteint une proportion envahissante (plus de 60%) pour des raisons de tradition culturelle fondée sur le besoin vital de sécurité alimentaire et vivrière. En effet, BMK assure aux environs de 13% de la production annuelle nationale de céréales. Sur toute cette ample superficie, une bonne part de la production des céréales est réalisée en Bour favorable, mais demeure tributaire de la pluviométrie. Le recours à l'irrigation épisodique, voire partielle, mobilise une bonne part du dispositif de l'infrastructure hydraulique régionale pour une spéculation à plus faible valeur commerciale, comparativement aux usages en arboriculture ou en maraichages.

En sus de sa grande part dans la production de céréales et de légumineuses, la région BMK se distingue par des parts non négligeables dans les productions sucrière (26%), oléicole (34%), agrumicole (14%), de semences sélectionnées (30%) et de lait (18 %) et de nombre de spéculations fruitières... Sa part en matière d'élevage est également consistante (entre 10 et 15%). Il importe donc de **repenser les choix de l'allocation de l'eau agricole et donc d'engager la rationalisation des usages, les pratiques vertueuses, une meilleure gestion quantitative de l'eau, dans une organisation volontariste, et multi-partenaire**. Il importe de définir un moyen toujours utile de régulation des prélèvements et des affectations, à partir d'un constat partagé sur les solutions alternatives.

Dans toute stratégie régionale visant la promotion de l'agriculture et de l'élevage, la protection des ressources hydrauliques et forestières doit primer et leurs modes d'affectation doivent être sans cesse réajustés. De nouvelles perspectives de répartition de la ressource en eau entre les besoins d'irrigation doivent être arbitrées, en fonction des réalités des volumes disponibles et des options en matière de volumes prélevables. Dans une démarche responsable permettant la satisfaction des principaux usages de l'eau dans la région, une réponse globale, intégrant le changement climatique, précédée

d'une étude fiable sur les prochaines évolutions de la déclinaison régionale du Plan Maroc Vert est la voie indiquée pour garantir les conditions d'un développement pérenne de la région. C'est le souci de préservation de l'équilibre écologique qui soutiendrait la valorisation des atouts agricoles à travers l'élargissement des périmètres irrigués, l'introduction et l'utilisation efficace de nouvelles techniques de production et de nouvelles stratégies de mise en valeur de la SAU et des mesures d'encouragement des investissements dans les différentes filières agricoles à forte valeur ajoutée.

La nouvelle stratégie régionale dans le domaine de l'agriculture, tout en restant en concordance avec les options actualisées du Plan Maroc Vert, est appelée à préparer et à proposer des marchés alternatifs réels. Trois orientations essentielles ont été privilégiées par le Plan Agricole Régional, à savoir l'irrigation, la valorisation du produit agricole et celle des zones montagneuses. Sur un panier de 110 projets initiés à l'horizon 2020, au profit d'environ 100.000 agriculteurs, 34 concernent le Pilier I du PMV (développement d'une agriculture moderne à haute productivité ou à forte valeur ajoutée : lait, viandes rouges et blanches et céréales en Bour favorable) et 76 le Pilier II (développement des projets agricoles économiquement viables, soutenus par l'Etat au niveau des zones marginales) et ce, pour un montant global de près de 10 milliards de Dh.

Il est du devoir de tous les acteurs concernés et impliqués au niveau de la région de Béni Mellal Khénifra (région, chambres d'agriculture, établissements publics territoriaux de bassins, des associations et fédérations du monde agricole, etc.) de veiller sur l'évaluation des résultats obtenus au niveau de chacun des piliers et de leur impact sur les agriculteurs et les populations de la région. Ce processus doit conduire naturellement à un réajustement des piliers conçus pour la valorisation/ modernisation de l'agriculture marocaine et donc régionale, voire une réadaptation en fonction des besoins du marché, mais aussi en suivant l'évolution des capacités à mobiliser les réalités régionales (géo-hydrauliques, économiques et institutionnelles) et des contraintes et attentes exprimées aux niveaux local et régional. Les modes de gouvernance en la matière doivent être le résultat d'une symbiose des perceptions, conceptions et visions assimilées et d'émanations des niveaux locaux, régionaux et centraux.

L'augmentation raisonnée et durable de la production agricole au niveau de la région ne dépend pas de la seule extension des superficies cultivées et de l'adaptation- reconversion tirant bénéfice des recommandations du Programme National d'Economie d'Eau en Irrigation (PNEEI), pour plus de reconversion vers l'irrigation localisée et le bannissement des gaspillages du mode d'irrigation gravitaire. Elle devient certes redevable à la capacité à mener à terme des projets d'aménagements hydro-agricoles visant la reconversion collective vers l'adoption de l'irrigation localisée, mais elle resterait principalement tributaire du réajustement opéré en matière de choix de spéculations porteuses sur les marchés national et international, sur la base d'une promotion habile des produits du terroir de la région.

L'évolution de l'agriculture dans la région n'est pas allée dans le sens de faire du Tadla un foyer de l'industrie agroalimentaire.

Principal débouché du secteur agricole, l'industrie agroalimentaire représente, près du tiers de l'industrie nationale. Ce secteur mobilise quelques 150.000 emplois directs et une valeur ajoutée de 30 milliards de dirhams et nourrit une bonne proportion des exportations. Mais l'implantation des unités du secteur agroalimentaire est l'apanage des grandes villes et de quelques régions. Dans la région BMK, l'intégration entre l'amont productif agricole et l'aval de la transformation agroalimentaire demeure modeste, voire dérisoire au regard des quantités de matières premières

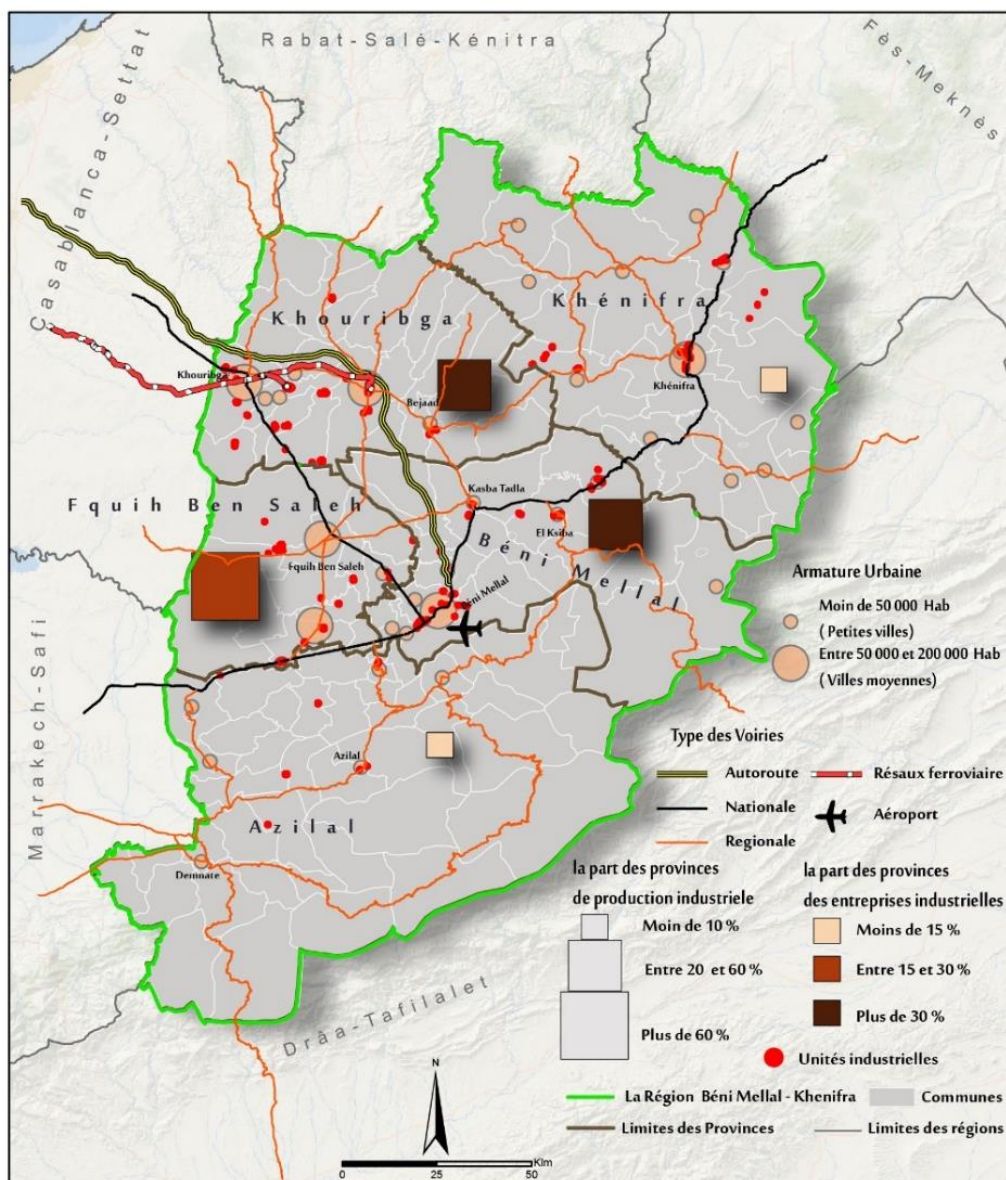
générées. Le degré de transformation des produits agricoles dans la région s'avère insignifiant en dehors de la production de sucre et du lait. De création assez récente, le tissu industriel est marqué par une nette concentration à l'ancienne province de Béni Mellal (plus de 56% des entreprises industrielles) suivie de la province de Khouribga (31%), avec une timide délocalisation perceptible à travers la présence de certaines unités ici ou là dans la région.

Malgré la forte dépendance de l'industrie régionale de la transformation des produits agricoles, la relation agriculture/industrie s'avère très lâche. Si les performances de l'agriculture régionale dépendent pour une bonne part des aléas climatiques, sa capacité de production agricole dégage un surplus substantiel dont la valorisation est étroitement liée à la mise en œuvre des différents stades et degrés de la transformation industrielle. Que ce soit en irrigué et Bour favorable, la vaste SAU de la région est forte d'une richesse en systèmes agro-climatiques. Ce qui permet à la région BMK de produire une très large gamme de produits agricoles et de disposer d'un potentiel impressionnant de reconversion et d'une base ou plateforme de transformation et d'industrialisation. Toutefois, parmi les secteurs de première transformation des produits agricoles (meunerie et dérivés, corps gras, conserveries de fruits et légumes...), ce sont trois unités de transformation du lait (province F. Ben Saleh) et une raffinerie de sucre (plus de 20% de la production sucrière nationale- usine SUTA au site d'Oulad Ayad) qui y sont bien présentes. La nature des unités industrielles implantées dans la région en a fait que le produit final (produits de la parachimie, matériaux de construction, produits laitiers, activité mécanique...) est destiné presque exclusivement au marché local.

Des facteurs d'amélioration de l'attractivité de la région pour les entreprises industrielles (autoroute, aéroport, université et écoles professionnelles...) promettent une meilleure impulsion à l'implantation des entreprises industrielles. Pour la filière agro-industrielle (Sucre, Produits laitiers, Oléagineux, etc.) au de grands projets structurants sont prévus ou en cours de réalisation tels que l'Agropole, la Plateforme industrielle intégrée (P2I), la zone industrielle de Fquih Ben Saleh. Il importe que cela soit épaulé et prolongé par différentes formes de zones d'activités industrielles, des infrastructures de base de l'offshoring et de la logistique pour combler le retard manifeste de cette région sur ce plan.

Le faible impact du développement industriel de la région est également perceptible eu égard à l'importance des ressources minières constituées principalement et non exclusivement des gisements des phosphates. La prévalence d'une mise en valeur foncièrement de nature extractive, n'ouvre pas la voie à une meilleure rentabilisation de cette composante du système productif régional. Au-delà d'un certain nombre de contraintes techniques, l'entité régionale gagnerait à adopter "un régionalisme des ressources" dans le sens d'inciter vers un certain degré de valorisation locale en appelant à la participation bienséante des acteurs du secteur minier en faveur de leur contribution au financement et à l'aide au développement régional des infrastructures.

En somme, les voies visant à étoffer progressivement mais sûrement le secteur industriel régional s'avèrent diverses, mais complémentaires. Compte tenu de la structure de la base économique de la région, il serait édifiant à moyen terme de se focaliser sur les choix et alternatives fructifiant les vocations agricoles de la région et les possibilités de développement de filières agro-industrielles hautement prometteuses. Tout en veillant à maximiser les complémentarités possibles entre activités régionales, à faciliter les effets d'intégration intersectorielle, tout en s'appropriant toute éventuelle opportunité en matière de recours aux énergies renouvelables et d'usage de nouvelles technologies de modernisation et de rentabilisation de l'ensemble du système productif régional.



Source : ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau

Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Économie numérique, HCP RGPH 2014 - Elaboration : Groupement SUD - Anzar

Carte 3 : Armature urbaine, Maillage routier et Répartition des unités industrielles dans la région Beni Mellal Khénifra

Avec 3,5% du nombre d'établissements touristiques classés et 2% de la capacité d'accueil en chambres recensés au niveau national, la région BMK n'affiche que très peu de prédispositions à épauler la floraison des activités touristiques au sein de la région. Apparemment, le tourisme fait figure de secteur oublié et d'activité négligée. La faiblesse de l'activité touristique régionale revêt un caractère paradoxal eu égard à l'importance des atouts touristiques dont disposent la région et particulièrement son patrimoine historique, naturel et culturel exceptionnel (dont moussems, festivals, etc.), et des sites touristiques fort captivants. Les perspectives de développement du tourisme dans la région de Béni Mellal Khénifra, dans le cadre du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire, doivent être entièrement redéfinies. D'abord en veillant aux conditions liées aux infrastructures et équipements d'hébergement et d'animation. Ensuite en favorisant la connectivité de la région et le déplacement de flux touristiques focalisés sur Marrakech et Fès vers les différents territoires à vocation touristique au sein de la région de Béni Mellal Khénifra qui est elle-même le fief de ressources naturelles et culturelles d'une étonnante diversité pouvant impulser une activité touristique durable. Des solutions créatives

et innovantes doivent être mises en place pour lier enjeux patrimoniaux et enjeux touristiques. Le substrat culturel et patrimonial doit être mobilisé au service du projet touristique culturel.



Le diagnostic stratégique a bel et bien démontré que cette région n'est pas dénuée de ressorts d'affirmation culturelle et de notoriété paysagère confortant la perspective d'un développement touristique incluant la nature, l'art artisanal et le patrimoine historique, matériel et immatériel. Par son authenticité et sa richesse, l'artisanat régional constitue véritablement un pôle consistant de production d'articles artisanaux à forte teneur culturelle pour une demande intérieure et extérieure inépuisable. La région BMK regorge de composantes d'un art de savoir-faire séculaire (Tissage Bzioui et traditionnel, armurerie classique locale et poterie...) faisant de l'artisanat un pôle et un levier authentique et spécifique de développement de la région.

Le potentiel dans le domaine de l'artisanat à fort contenu culturel demeure important, mais il a besoin de soutien et de promotion. La connaissance précise des métiers de l'artisanat et de leurs activités marchandes dans la région a permis de dresser un répertoire et un guide pour l'action. Grâce à l'analyse des sites et lieux d'exercice des activités artisanales mais aussi au recensement des actions de formation, il a été possible d'établir un état des lieux de l'expérience régionale et des perspectives de soutien et de promotion. La réflexion sur le secteur a permis dans un premier temps de faire ressortir les spécificités des activités et de leur mode d'organisation, d'établir la typologie des produits artisanaux les plus en vogue et susceptibles de constituer les fers de lance du secteur. La diversité de la nature des produits à forte charge historique et culturelle, implique une diversité des pistes de promotion qui devraient être mises en place par le porteur du projet de développement régional. Les difficultés rencontrées définissent les facteurs de réussites des programmes de mobilisation des

composantes historico-patrimoniales en faveur de la diversification du tissu productif régional, par le truchement des activités du tourisme et de l'artisanat. Dans le cadre de l'élaboration du SRAT et du PDR, les objectifs retenus par le plan régional de développement de l'artisanat (PDRA) sont à actualiser, à affiner et à renforcer. De tels objectifs doivent être assortis d'axes stratégiques visant l'ancrage du secteur de l'artisanat avec toutes ses composantes (chambres professionnelles de l'artisanat, coopératives et associations, artisans, etc.) en tant que véritable levier de promotion de l'économie sociale et solidaire, et de tourisme, de contribution à la création d'emplois et de répartition des revenus sur le territoire régional. C'est donc un secteur au rôle capital dans le développement durable de la région qui mérite des actions continues et adaptées de formation de base et continue, de revalorisation des métiers artisanaux et de soutien à la commercialisation des produits de l'artisanat régional.

Les structures économiques de la région de Béni Mellal Khénifra se caractérisent par une participation presque égalitaire en 2017 dans la formation du PIB régional des activités du secteur secondaire (35%) et celles du secteur tertiaire (36%). En plus, il a été révélé par l'analyse diagnostique l'existence de deux facteurs concomitants, d'une part un manque d'articulation et d'effets d'entraînement du secteur primaire sur le secteur secondaire, et d'autre part une absence de croissance positive simultanée des parts de ces secteurs dans la formation du PIB régional.

Dans l'ensemble, l'évolution des parts des trois secteurs primaire, secondaire et tertiaire dans la contribution régionale à la création de la valeur ajoutée nationale s'avère problématique au regard de l'état de développement de la région dans son ensemble et par rapport aux disparités intrarégionales. Ce profil économique régional étant, il importe que les recommandations du SRAT aillent dans le sens d'un effort de diversification soutenue et génératrice de valeurs ajoutées durables.

L'analyse du potentiel économique de la région en ce qui concerne les diverses activités, a montré que des contraintes majeures persistent et paralysent le déclenchement d'une vraie dynamique économique régionale. Ces contraintes sont liées notamment :

- À la prévalence et au poids de la structure foncière quasi-microfundiaire, à la dominance de l'irrigation gravitaire traditionnelle, à la faible valorisation des produits agricoles et du terroir, à l'insuffisance des investissements en zones de montagne, à une urbanisation du périmètre irrigué, à une faiblesse de l'investissement dans l'agro-alimentaire, à une carence de la commercialisation de la logistique et au faible degré de mécanisation de l'agriculture... ;
- Au retard dans la réalisation et l'aménagement des plates-formes industrielles intégrées et des zones industrielles, à la concurrence déloyale du secteur informel qui entrave la compétitivité des entreprises et exerce, par conséquent, une influence néfaste sur l'environnement des affaires ainsi qu'à la difficulté de trouver des locaux à un prix accessible en raison de la cherté du foncier et au taux d'imposition, plus élevé au Maroc ;
- À l'inadaptation des mesures en faveur du développement industriel, touristique et artisanal par rapport au contexte particulier de la région ;
- Aux problèmes et lourdeurs d'accès au financement pour les exploitations et les entreprises, tous secteurs confondus, notamment les très petites et moyennes entreprises ;
- Au poids du secteur informel et à la prépondérance des unités de production informelles dans toutes les provinces de la région, non seulement pour les secteurs du commerce et des services, mais aussi en matière d'activités de transformation industrielle ;
- À la difficulté éprouvée, y compris dans les grands centres urbains de la région, d'attirer des

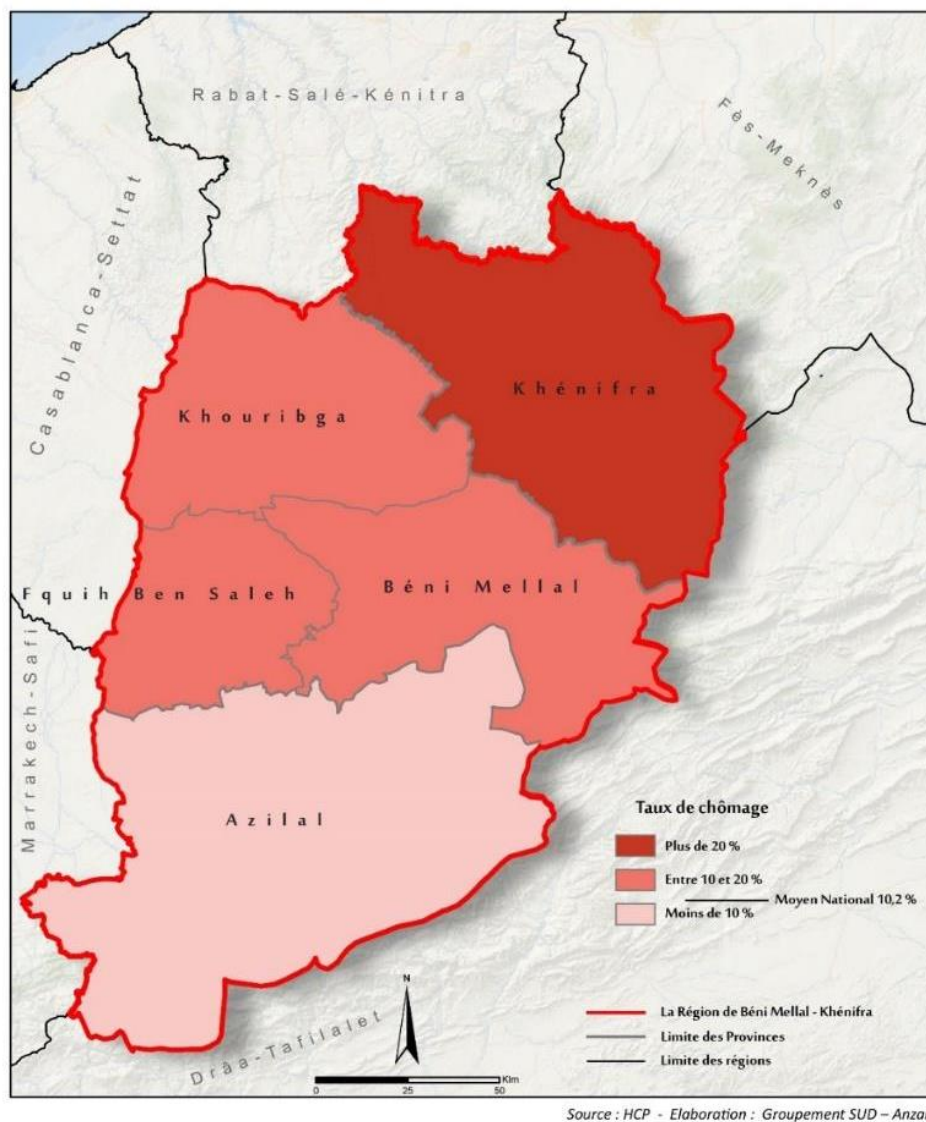
compétences humaines de haut niveau nécessaires au développement et à l'implantation des industries de moyennes et de hautes technologies...

La réunion des conditions de contribution réelle de l'appareil productif au développement durable de toute la région, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, implique l'élaboration d'une stratégie de restructuration adéquate et de renouvellement des structures et moyens de production et de commercialisation. Elle a aussi besoin d'une stratégie marketing de promotion et de valorisation des inputs et outputs artisanaux régionaux et une méthode très fine d'intégration dans le développement touristique et culturel régional et dans la consolidation des objectifs de l'économie sociale et solidaire au niveau de l'ensemble des sous-territoires de la région BMK.

Pour cette région, la voie du développement régional passe aussi par l'amélioration progressive et soutenue des principaux indicateurs sociaux-économiques. Tout en ayant bénéficié d'investissements publics consistants sur la période 2004-2015 (9%), l'évolution de son PIB demeure modeste, et en tout cas en deçà des conditions autorisant le rattrapage des régions marocaines plus évoluées mais sans disposer du potentiel de la région BMK. Le diagnostic territorial stratégique a mis l'accent sur les manifestations de la diversité du déficit social régional (taux de pauvreté, de pauvreté multidimensionnelle, de chômage, d'analphabétisme, de branchement à l'eau potable, à l'électricité et au réseau d'assainissement, et de bidonvilisation d'une partie de la population urbaine de la région).

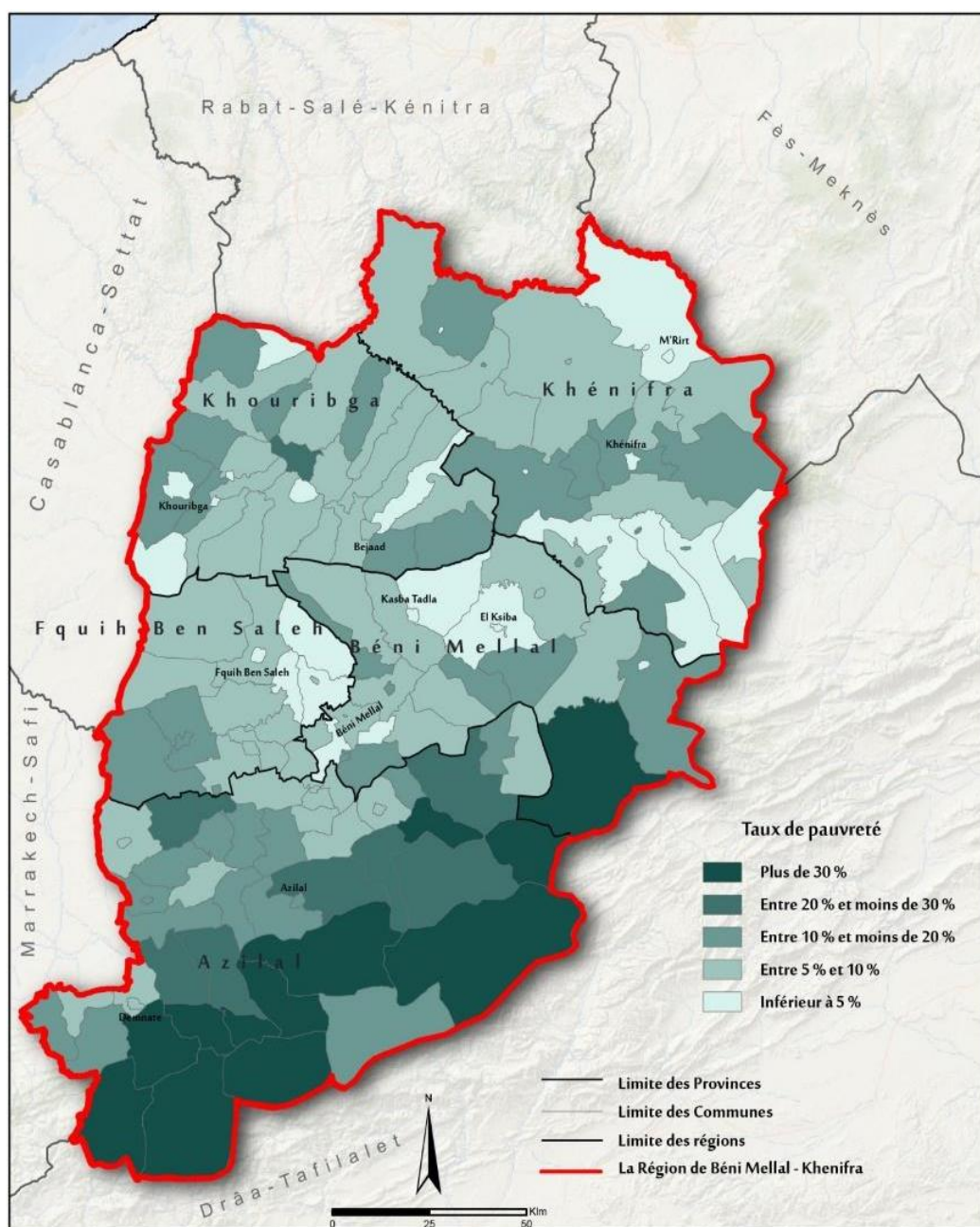
Une région où les progrès du Développement humain resteraient tributaires d'une stratégie soutenue de promotion des espaces ruraux

Avec un taux de pauvreté de 9,3% en 2014, BMK est classée en deuxième position des régions les plus pauvres et aussi au deuxième rang sous l'angle de la vulnérabilité à la pauvreté. Elle détient aussi la première place en matière de la pauvreté multidimensionnelle avec 13,4%. Le taux de chômage est l'un des plus élevés (15,6% en 2014) des taux régionaux du Maroc, enregistrant même une détérioration en grimpant de 9,7% en 2004 à 15,6% en 2014, soit une aggravation de près de 6 points. A cela s'ajoutent d'autres signes de retard par rapport aux moyennes du "bien être" et de vie décente au niveau national : le taux de population dépourvue des services du réseau d'assainissement dépasse les 50%, celui de la population ne bénéficiant pas de l'électricité tourne encore autour de 15% et de l'eau potable approche les 30%. Si le taux formel de scolarisation est de 94%, celui de l'analphabétisme dans la région touche encore 40 % de la population régionale.



Carte 4 : l'imposant problème du chômage dans la région

Cela signifie que les disparités régionales et interprovinciales en dotations de ressources se traduisent par des différenciations sociales localisées de niveau de vie et se répercutent sur le tissu social régional. Les différentes actions menées par les pouvoirs publics dans le cadre des objectifs du millénaire de développement, de l'INDH et des programmes de développement sectoriels - ont eu comme retombées positives : la réduction de la pauvreté monétaire (16,6% en 2001 à 13,8% en 2007 et 5,2% en 2014). Malgré ces résultats encourageants, le taux de pauvreté demeure encore élevé en milieu rural qui est de l'ordre de 10,5% en raison de la faiblesse des bases économiques, de la création de l'emploi et des niveaux d'aménagement et d'équipement des territoires de la région. L'amélioration des niveaux de vie de la population enregistrée durant la même période corroborée par l'élévation du niveau de l'espérance de vie à la naissance, le léger recul du taux d'analphabétisme, l'accès à l'eau et à l'électricité et aux services sociaux de base..., s'est faite à un rythme lent et inférieur à celui observé dans d'autres régions du pays.



Source : HCP: RGPH 2014 - Elaboration : Groupement SUD – Anzar

Carte 5 : Ampleur de la Pauvreté monétaire communale dans la région de Béni Mellal Khénifra en 2014

En effet, pour les zones fragiles, dont en premier lieu les communes des montagnes et des hauts plateaux, où l'activité économique génératrice de revenus pérennes est assez limitée, la pauvreté monétaire persiste et n'est que difficilement et lentement vaincue. En outre, la situation du développement humain dans les territoires de BMK est fortement corrélée au niveau d'activité de la population des territoires spécialisés en activités agricoles ou minières. On gardera à l'esprit pour l'élaboration du SRAT, une implication fondamentale quant aux nouvelles orientations à donner aux mesures de politique sociale au niveau des provinces et de la région pour trouver des solutions adaptées aux spécificités des territoires fragiles. Cela regorge aussi de conséquences pour les pouvoirs publics et les acteurs et opérateurs économiques en matière d'intensification d'investissements productifs, de valorisation des diverses potentialités de la région et de mise en œuvre et

d'accompagnement de projets et d'activités aptes à créer suffisamment d'emplois et de valeurs ajoutées à effets d'entraînement économique et social à travers les territoires de la région BMK.

Les communes composants de la nouvelle région BMK ont certes bénéficié des programmes nationaux de desserte en électricité, en eau potable et en routes et pistes rurales, conçus pour atténuer la pauvreté et la vulnérabilité et d'élargir l'accès des populations rurales aux services sociaux de base (éducation de base et alphabétisation, santé de base, etc.). Les apports de l'INDH ont eux aussi contribué à impulser de nombreuses initiatives pour réduire les disparités socio-spatiales (transport scolaire, unités médicales mobiles, ...). Mais dans l'ensemble, la mise en œuvre de la Stratégie 2020 de développement rural semble ne pas avoir mis suffisamment le paquet sur le soutien technique et financier adapté à la promotion et à la durabilité des activités productives des zones fragiles.

Si la pauvreté rurale régionale s'est amplifiée (10,4% en 2007 à 11,4% en 2014) et la vulnérabilité rurale régionale s'est accrue (15,5% à 21,75% entre 2007 et 2014), c'est à cause des faiblesses de l'environnement général de l'activité économique régionale des zones agricoles et pastorales d'accès difficile. Le développement intégré et durable du milieu rural régional étant largement à vocation agricole ne peut s'accomplir qu'en optimisant les potentialités et les ressources naturelles et humaines qu'il recèle. Pour cette nouvelle région où qu'on se situe (zones de plaine, de piémont ou de montagne), on s'aperçoit que les effets des stratégies agricoles et du PMV ne peuvent immédiatement pas faire sortir ces zones des conditions singulièrement défavorisées dans lesquelles elles se trouvent. Les progrès entraînés par les réalisations des programmes du PMV méritent une évaluation approfondie pour mesurer les impacts produits ou attendus sur les populations rurales de la région. L'objectif étant de s'assurer que ce qui se réalise contribuerait à l'accélération du développement durable du monde rural régional, sinon il faudra introduire les réajustements nécessaires pour y arriver. Il est certain, que les agriculteurs en milieu rural requièrent l'accompagnement, l'encadrement, la formation sur le tas et l'assistance adéquate devant leur être assurés par L'Office National du Conseil Agricole (ONCA) créé en 2013 en remplacement des centres des travaux agricoles. L'agriculture en milieu rural difficile manque de tels conseils et soutiens et ne saurait se développer et se moderniser sans une implication forte de l'Etat et de la région pour qu'elle soit un vecteur porteur d'activités complémentaires touristiques, artisanales, etc. formant le cadre intégré d'un développement rural durable et éradicateur des phénomènes de pauvreté et de vulnérabilité.

Le développement de la région BMK a bien besoin d'une stratégie de mise à niveau et de « renaissance » des territoires ruraux. Les zones rurales de la région ne constituent pas un tout homogène. Il importe donc de penser cette renaissance aussi bien pour juguler les manifestations de leur tendance au déclin démographique que pour insuffler une nouvelle dynamique l'effort de rattrapage du faible niveau de développement économique des communes rurales. Les dynamiques propres à chaque zone en termes de degré d'enclavement, de potentiel de production, de capacité d'investissement, de disparités internes, etc..., doivent bénéficier en retour de politiques territorialisées ad hoc.

Autrement dit, l'œuvre d'édification de cette nouvelle région, appelée à se mettre en place dans le cadre du renouvellement de la politique d'aménagement du territoire, initiée par la philosophie de la régionalisation avancée, doit d'abord chercher à concentrer les efforts sur les impératifs du développement rural régional, notamment sur les zones de relief et de montagnes à prédominance « naturelle » pour lesquels il importe de soutenir des projets spécifiques de développement local. Mais via le SRAT et le PDR, elle est aussi appelée à synthétiser les approches d'affermissement de la

croissance quantitative adoptées par les plans sectoriels en faveur de la région, insuffler plus de dynamique au système urbain régional en le rendant plus inclusif et plus juste, imprimer aux relations villes-communes rurales plus de liens d'intégration enrichissante et d'équité, par le biais de mesures de désenclavement et de modernisation des transports et de l'accessibilité.

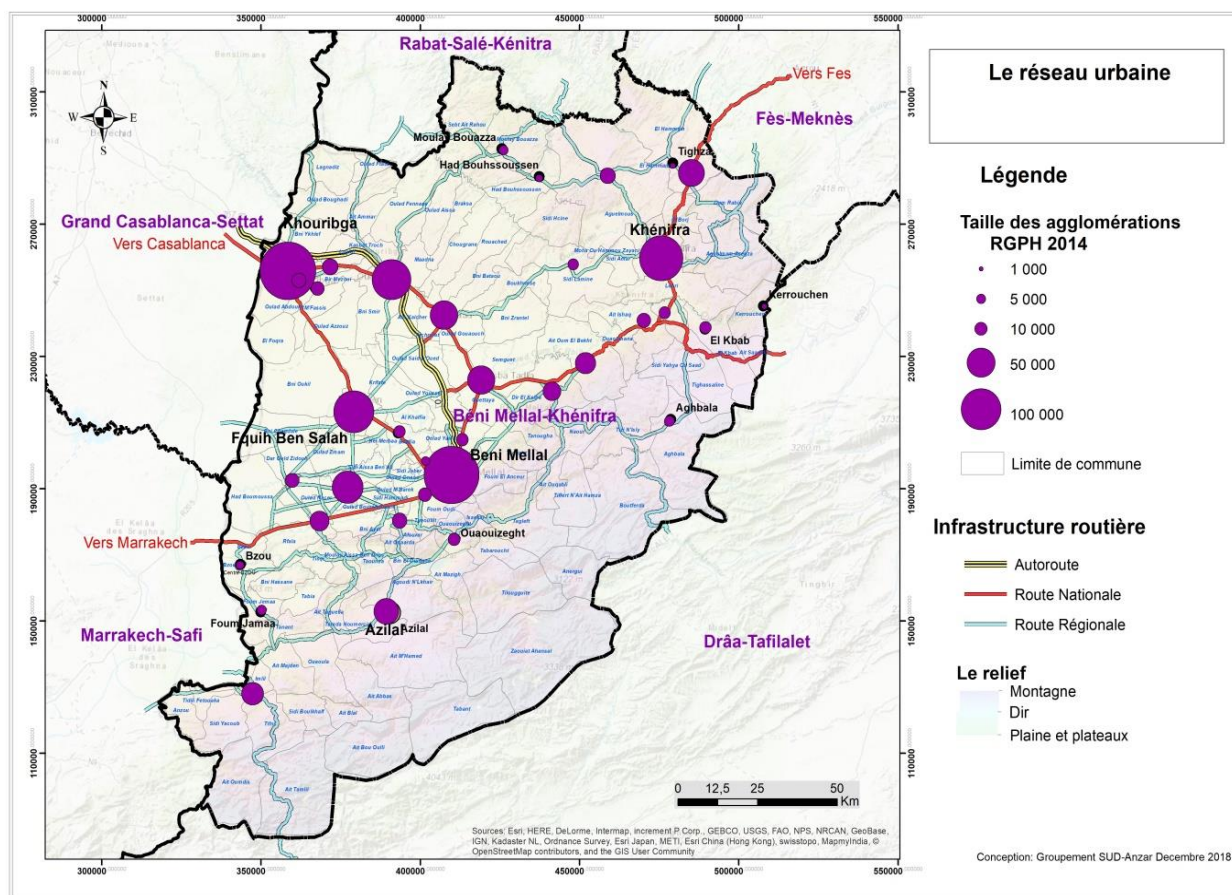
Afin d'améliorer la cohérence et la coordination, en matière d'aménagement du territoire, entre les fondements de la politique économique nationale dans ses différentes variantes sectorielles et les interventions des collectivités territoriales dont celles de la région, aujourd'hui investie de larges compétences de développement, l'élaboration du SRAT doit tenir compte des adversités du présent dont le diagnostic territorial a fait ressortir la nature multidimensionnelle.

Une région dont l'armature urbaine a besoin de refonte et de rénovation

Le paysage urbain de la région BMK traduit et reflète les possibilités du relief. Le Dir et la plaine du Tadla sont fortement urbanisés. L'urbanisation est soutenue sur les Plateaux grâce aux activités minières et à l'infrastructure de communication (Autoroute, routes et voie ferrée). En revanche, les zones de montagne demeurent des espaces relativement peu urbanisés et structurés soit par des agglomérations anciennes en crise (Demnate, Azilal, Ouaouizeght) ou par de petits centres à faible assise économique. Composée d'une quarantaine d'agglomérations sur un territoire de plus de 28 000 Km², l'armature urbaine de la région est en cours de formation. Sa répartition spatiale sur le territoire est fortement déséquilibrée puisque quatre grandes agglomérations concentrent 50% de la population urbaine (Khouribga, Béni-Mellal, Khénifra et Fquih Ben Salah).

Si toutes les projections s'accordent pour confirmer la tendance à l'accélération forcée de l'urbanisation sur toutes les provinces, y compris celles qui sont essentiellement rurales, le taux d'urbanisation de la région ne dépasserait pas, toutes choses étant égales par ailleurs, 56 % à l'horizon 2030. Le plus fort taux d'urbanisation resterait l'apanage de la province de Khouribga et avoisinerait les 78%. Idem pour la province de Khénifra (73%), riche en centres urbains éparpillés. Azilal conserverait son caractère rural avec moins de 23%. Béni Mellal resterait dans une situation intermédiaire et connaîtrait une augmentation modeste en passant de 60% en 2018 à près de 63 % en 2030.





Carte 6 : Les déséquilibres de l'armature urbaine de la région Beni Mellal Khénifra

Le diagnostic territorial a mis l'accent sur le fait que certains des principaux enjeux d'aménagement durable de la région se trouvent nécessairement liés à la façon dont serait réorientée l'urbanisation de cette région à forte teneur rurale. La majeure partie du tissu urbain de la région correspond à une urbanisation récente et désordonnée. La répartition spatiale de la population urbaine sur le territoire de la région est extrêmement irrégulière, ce qui a rendu l'armature urbaine régionale fortement déséquilibrée. Les répercussions du raffermissement des taux d'urbanisation dans la région sur l'armature urbaine se sont traduites par une multiplication des centres urbains issus de la promotion ou la transformation des gros bourgs ruraux et enfin des extensions importantes des tissus urbains existants.

L'offre d'infrastructures et de services de transport affecte lourdement les potentialités du développement des différentes composantes de la nouvelle région. L'état des systèmes de transport exerce de fait une influence objective sur ce qui peut être considéré comme « proche » ou « éloigné ». Pour une région en phase d'édification et de réorganisation, l'analyse des dynamiques territoriales devrait tenir compte de la matrice des proximités organisationnelles, institutionnelles et géographiques : les recompositions à l'œuvre dans l'organisation des activités se répercuteront sur l'évolution des territoires ; les liens sociaux contribueront au développement régional à travers la mobilisation de différentes formes de proximités ; les progrès de l'organisation de la région comme nouvelle forme territoriale devient une forme spécifique de dynamique institutionnelle et économique.. ; la capacité qu'offre l'organisation concertée et la division du travail entre les centres urbains de la région faciliterait leurs interactions et les rendrait à priori plus intenses qu'avec d'autres

entités urbaines plus éloignées et situées à l'extérieur de la région...

Dans sa dimension fonctionnelle, le réseau urbain de la région n'est pas doué d'un fonctionnement comme système alimentant un processus de large polarisation interne à la région. Le rayonnement de Casablanca se fait sentir, par la force des choses et à des degrés sensibles, sur l'ensemble des principaux centres urbains. Cela ne signifie pas qu'une certaine hiérarchie urbaine n'opère pas au sein de la nouvelle région au profit des principaux et anciens centres urbains et notamment Béni Mellal et Khouribga. En tête des caractéristiques des centres urbains et fonctions des villes de la région, il y a lieu de relever des spécificités notoires selon les zones (plaine, Dir, plateau et montagne) :

- a) En zone de plaine, le chef-lieu de région, véritable ville éponge des flux migratoires, est la deuxième agglomération et son emplacement lui confère une puissante fonction de polarisation de par le maillage routier et autoroutier, mais aussi de par sa centralité dans la riche plaine du Tadla. Il en résulte une capitale régionale faiblement dynamisée par son activité économique, mue essentiellement par l'agriculture et quelques filières agro-industrielles. Néanmoins, **Béni Mellal** a accumulé d'énormes carences au niveau de l'organisation spatiale de la ville elle-même. Une foultitude de dysfonctionnements a jonché le développement du tissu urbain : prolifération de l'habitat irrégulier et anarchique, défaillance en équipements et infrastructures modernes, déséquilibre criant entre matière d'habitat social et économique, logique spéculative des superficies ouvertes à l'urbanisation... De surcroît, l'évolution de la ville s'accompagne d'empiètements incontrôlés sur le périmètre irrigué amplifiant l'habitat sous-intégré. Béni-Mellal serait maintenant une ville éclatée aux contours indéfinis et où cohabitent des dynamiques d'urbanisation partiellement contradictoires : formes urbaines, périurbaines et rurales, caractérisées par des déficits plus ou moins importants en termes d'équipements et de services de base. Par son statut administratif, Béni-Mellal concentre des équipements à large rayonnement pour presque tout le territoire de la région.

Seconde ville du Tadla, **Fquih Ben Salah** est tout aussi bien située à la croisée des grandes voies de communication. Carrefour des flux migratoires, internes et vers l'étranger, cette ville absorbe d'importants investissements immobiliers et enregistre une croissance démographique fulgurante qui se traduit spatialement par un étirement de la ville, cavalcadant dans tous les sens négativement sur le périmètre irrigué. D'où là encore, un espace urbain éclaté et désorganisé où cohabitent des tissus hétérogènes, sans structure ni hiérarchie.

Les facilités d'extension de l'urbanisation de plaine se trouvent également illustrées par la mutation, fort éclatante du reste, de petits centres ruraux en grands noyaux, puis en véritables villes, comme l'est devenu **Souk Sebt** au sein du périmètre irrigué du Tadla. Ce cas, réputé typique, puise son expansion dans la situation géographique propice, au cœur d'une riche zone agricole et au carrefour de plusieurs axes routiers. L'extension de la ville se trouve renforcée par l'implantation d'une série de programmes liés aux activités du périmètre irrigué (quartier administratif, cité usine SUTA, quartiers PAM et urbanisme d'Etat...)

- b) Pour la partie Dir, **Khénifra** qui en est la capitale et le relais sur l'axe historique Fès-Tadla-Marrakech, se trouve assez éloignée des grands pôles régionaux (Meknès, Fès et Béni-Mellal) pour intégrer leurs zones d'influence. La configuration du site oriente le développement d'un tissu urbain et son éclatement le long des axes routiers donnant naissance à des quartiers

sous-équipés et sous intégrés, souffrant de déficit en équipements et services de base. La ville a besoin d'une restructuration profonde pour remplir les fonctions d'un véritable pôle de développement du Dir et d'un réaménagement des quartiers où prédominent les pratiques de l'habitat anarchique. Son réseau de voiries s'avère inadapté à son développement en n'assurant pas une jonction utile et rapide entre ses composantes urbaines.

Pôle structurant de l'armature urbaine du Dir, **Zaouiat Echeikh** dispose d'un arrière-pays agricole assez riche avec d'importants sites naturels et touristiques et de plans et cours. Jouissant d'une bonne accessibilité à travers la Route Nationale 8 qui relie Fès à Marrakech. Toutefois, l'évolution urbaine demeure handicapée par la contrainte du foncier de statut « Habouss et collectif ».

Sur l'axe nord-sud (Khénifra-Béni-Mellal- Kalaâ-Sraghna), foisonnent des agglomérations à croissance rapide (telles que Bzou, OuladAyad, Bradia, El Ksiba, Mrirt...) dont il va falloir définir les futurs rôles pour retenir ou en vue d'attirer une partie de l'émigration rurale vers les grandes villes de la région.

Sur l'axe est-ouest (Béni-Mellal-Khouribga), tout un corridor fortement urbanisé (Boulanouare-Hattane, Boujniba, ...) englobant Oued Zem et Bejaad.

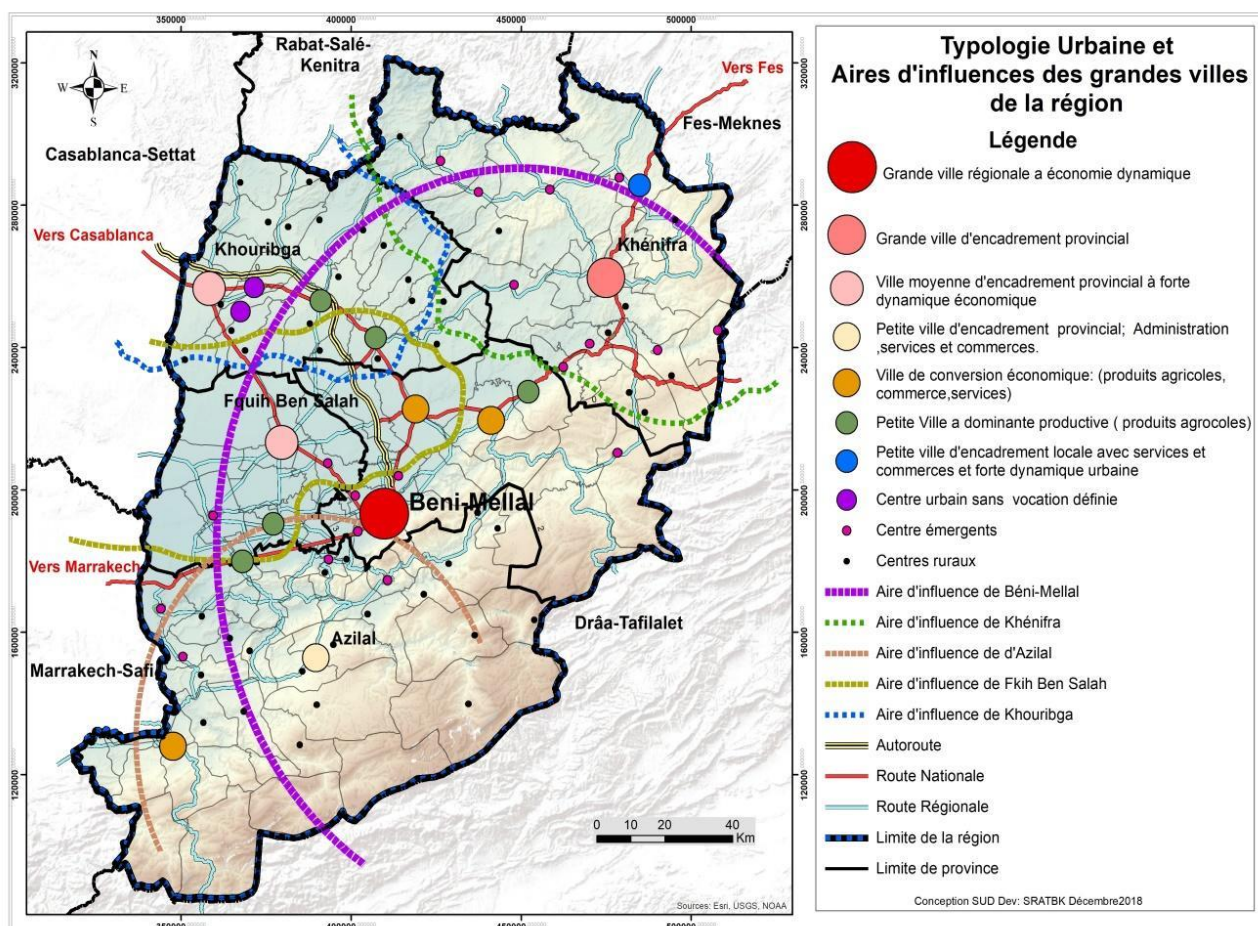
- c) En zone de montagne, l'urbanisation se fait modeste. La fonction d'**Azilal** se cantonne au simple rôle de centre d'encadrement administratif érigé en niveau provincial. Malgré l'animation par l'administration, cette ville de montagne reste modeste par rapport aux autres chefs-lieux provinciaux dans la région. Le fait qu'elle soit desservie uniquement par l'ex route régionale R 304, obère l'extension de son urbanisation. Conditionnée du reste par la topographie du site, cette expansion génère un tissu urbain désarticulé. La faiblesse des équipements ne favorise pas le développement de l'activité touristique et ralentit la croissance démographique.

Le reste des agglomérations, composant l'armature urbaine des zones de relief accidenté dans la région, est constitué de centres en crise. Ces agglomérations de montagne (Ouaouizeght, Aghbala, Aguelmous Tighza ...) et de hauts plateaux, restent mal desservies et déficitaires en équipements de base et de services.

- d) Dans la zone des hauts plateaux, **Khouribga** figure comme première ville de la région, en termes de masse de population. En dépit de sa courte histoire urbaine, sa fonction de « ville minière » lui a conféré un rythme de croissance urbaine assez fulgurant. Khouribga a développé une zone d'influence couvrant au-delà de son aire de commandement administratif. Mais le fait de subir la domination de la mono-activité hypothèque toute opportunité pour renforcer et diversifier l'économie de la ville et sa zone de polarisation. Par position stratégique dans l'armature urbaine de la province de Khouribga, **Oued Zem** accroit et double en moins d'une décennie sa superficie urbanisée et son attractivité grâce à l'amélioration de son accessibilité par route et par autoroute au sein du plateau des phosphates. Autre cité historique et futur pôle de développement émergent sur l'axe Kasbah Tadla- Khouribga, la ville de **Bejaâd** subit de fortes pressions urbaines qui s'est traduit par la profusion de quartiers d'habitat sous-équipés nécessitant d'importants efforts de mise à niveau et de restructuration.

L'état de l'armature urbaine, ci-dessus récapitulé, montre que pour la région BMK, les réalités de l'urbanisation n'apparaissent pas immédiatement comme une forme d'évolution et de promotion des conditions de vie. Mesurée essentiellement par une densité d'habitat ou de population distinguant la continuité du bâti urbain de la campagne par l'agglomération de constructions diverses et en tout premier lieu de logements, c'est la fonction de « loger » qui paraît relativement assurée dans des conditions de confort, de densité, d'équipement ou d'environnement divers, mais généralement précaires dans la majorité des quartiers densément peuplés de toutes les agglomérations, y compris Béni Mellal.

Ce dont a besoin l'armature urbaine de la région se résume dans l'aptitude à remplir d'autres fonctions qui, au contraire, individualisent et différencient les villes les unes par rapport aux autres. Il s'agit en particulier du renforcement des fonctions de production de biens ou de prestations de services. Quelle que soit sa taille, aucune ville ne peut satisfaire la totalité des besoins qui s'y expriment ou y naissent par les seules productions qui y sont assurées. La région a intérêt de ce fait à cultiver une spécialisation fonctionnelle des villes. Une spécialisation concertée qui ne se définit pas par les contraintes économiques du court terme, mais qui se projetterait vers les productions de biens ou de services qui y sont réalisées et mises à la disposition d'ensembles sociaux ou économiques extérieurs à la ville considérée, dans une perspective de meilleure promotion régionale.



Carte 7 : Les aires d'influence des principales agglomérations de la région

L'émergence de la région BMK en région moderne resterait tributaire de l'évolution de son réseau de villes et des progrès dans l'articulation des composantes de son armature urbaine. Dans une grande région où la ruralité prédomine, l'optimisation des effets du développement urbain nécessite une certaine répartition des rôles entre les villes, tenant compte des zones de polarisation urbaine en cours de formation. Il y a donc lieu de repenser documents d'urbanisme, notamment les PA (Plan d'Aménagement) et les PDAR (Plans de Développement d'Agglomération Rurale) pour redéfinir l'agencement des composantes de l'armature urbaine de la région de Béni-Mellal-Khénifra en phase de développement et de structuration.

Parce que récentes et livrées à une évolution peu contrôlée et subissant d'énormes pressions, les villes de la région s'avèrent immensément déficitaires en équipements et services de base nécessaires à la citoyenneté des temps modernes. L'urbanité ou citoyenneté constituerait l'un des ferments de l'œuvre du développement régional et sa construction dépend des interactions entre pratiques institutionnelles des acteurs des politiques de la ville et d'édification régionale d'une part, et pratiques habitantes générant les « dysfonctionnements » urbains (urbanisation anarchique, sous-intégrée, spontanée, bidonvilisation, ruralisation de la ville, économie informelle ou souterraine...), de l'autre. La brutalité des évolutions des centres urbains et de l'étalement du bâti, en lien avec l'incapacité des autorités à faire face aux besoins nouveaux en logements, et consécutivement à pourvoir des équipements et des infrastructures qui collent à la densification des tissus urbains.

En restituant le bilan de l'évolution du parc régional de logements (**6,7 % du total national**), selon une ventilation spatiale très fine et exhaustive, le diagnostic territorial a cerné les déficits et les lenteurs dans la satisfaction des besoins pour les principaux types de logements, d'un côté, et dans les rattrapages des lacunes en équipements de base et de confort, de l'autre.

L'impact des réalisations des programmes publics déployés dans la région, toutes catégories confondues, paraît mince et pêche par sa lenteur. Bien plus, les retombées de ces programmes, très budgétivores du reste, semblent peu perceptibles sur la vie des populations comme sur le paysage urbain. Seule la progression enregistrée en matière d'électrification (+98%) et d'adduction d'eau y est réelle. L'équipement urbain reste sommaire et tronqué dans les programmes publics et privés d'habitat. L'offre privée de logement est dominée par l'auto-construction. Mais face aux nombreuses défaillances (bidonvilles, forte densité dans les logements résultant de cohabitation de plusieurs ménages, logements vétustes, mise à niveau urbaine ...) l'évaluation des besoins potentiels des nouveaux ménages, montre que la réponse aux besoins en logement nécessiterait une plus grande mobilisation en milieu urbain et de nouvelles mesures plus adaptées à la promotion de l'habitat en milieu rural caractérisé par la vétusté des logements.

Une politique d'un développement territorial intégré et équitable doit se traduire en matière d'habitat et de la politique de la ville dans la région par des choix qui tiennent compte des impératifs du développement durable en matière des technologies de construction, d'optimisation des équipements de proximité et d'infrastructure et de rationalisation de la mobilisation du foncier.

Bref, Les principales composantes du déficit actuel dans la région sont les ménages abrités dans les bidonvilles (2,3%), la densification des logements (3%) et le rythme de production du logement social pour répondre aux nouveaux besoins. Mais la situation du paysage urbain implique aussi des mesures visant à parer aux origines de la rareté du foncier (multiplicité des statuts fonciers) et aux difficultés de sa mobilisation (problème du retard de l'immatriculation) et des interventions limitant la tendance aux étalements urbains consommateurs de foncier, les empiètements anarchiques et non contrôlés

sur les terrains agricoles productifs de cette région, les facteurs de poursuite d'une urbanisation anarchique dont les conséquences ne sont pas méconnues dans la quasi-totalité des centres urbains de la région.

Une région à grandes potentialités de capital immatériel, de culture et de patrimoine

L'édification du nouvel ensemble régional doit puiser dans l'objet patrimonial qui est tout simplement l'objet grâce auquel la communauté régionale va bien exister et se promouvoir. La valorisation des patrimoines (naturel, culturel ...) matériels et immatériels, de caractère esthétique ou symbolique, répond au souci d'établissement d'un lien entre les générations tant passées que futures qu'une mise en valeur de biens ayant valeur de legs qu'il convient de préserver et de transmettre.

L'analyse de l'état des lieux du patrimoine dans la région BMK montre une grande diversité des composantes du patrimoine (paysages, monuments, œuvres, traditions vestimentaires et culinaires, savoirs de production de valeurs marchandes et d'objets utilitaires...). Dans une région qui appartient à une nation millénaire, le « patrimoine culturel » peut aujourd'hui s'étendre dans des domaines non encore revendiqués. L'absence de grandes médinas ne réduit en rien la richesse du patrimoine bâti historique dans des territoires en difficulté dont la ressource principale résiderait à l'avenir dans leur capacité à valoriser des patrimoines naturels et savoir faire générateurs d'attractivité et de revenus.

En effet, en l'état actuel des rapports terre, modes de faire valoir et techniques utilisées, l'activité productive ne peut constituer le seul support du développement du monde rural et de la satisfaction des besoins de la population locale. La recherche d'un appui par des activités non agricoles peut emprunter la voie prometteuse de la valorisation du patrimoine. Les expériences engagées dans des territoires à faibles ressources de montagne ou semi-arides a confirmé les retombées positives multiples (sociales, économiques, culturelles...), que la valorisation des patrimoines naturels et savoir-faire peut engendrer. A titre d'exemple, en matière de rayonnement et marketing territorial, la zone d'Azilal est connue désormais au niveau international beaucoup plus par les cascades d'Ouzoud, la vallée "heureuse" des Ait Bouguemaz, et le géoparc Mgoun... que par sa proximité ou son appartenance au périmètre irrigué du Tadla.

Parce que le patrimoine immatériel est capable d'ouvrir et de promouvoir des perspectives prometteuses de confortement du marketing et de la compétitivité des terroirs, le diagnostic territorial a tenu à faire ressortir sa portée multiple et sa diverse teneur symbolique, culturelle, voire spirituelle, dans leurs aptitudes à devenir génératrices d'un rayonnement qui peut dépasser le cadre local (Zaouïas, moussems, Ahidous du Moyen atlas, Ahouach du Haut atlas, Abidat Erma...). C'est une voie encourageante que de prôner l'approfondissement de l'engagement de secteurs dynamiques tels que le tourisme à se doter de plus de teneur culturelle et d'intégrer habilement le patrimoine pour bien particulariser l'offre régionale. Les diverses composantes du patrimoine naturel et culturel constituent des piliers pour le développement et la dynamisation de ce secteur et comme un objectif de sa pérennisation et préservation dans une optique de développement durable. De même dans la quête de retombées tangibles et pérennes sur les territoires, il serait édifiant de mobiliser des professionnels tout autant que des associations de la société civile dans le domaine de la promotion de la culture locale et de l'identité régionale, malgré les moyens humains et matériels limités.

La région de Béni Mellal Khénifra est reconnue, comme en témoigne la conception retenue par la Charte Nationale de l'aménagement du territoire, en tant qu'espace territorial d'une richesse patrimoniale et culturelle très diversifiée aussi bien sur le plan de la dimension matérielle que sur le

plan de la dimension immatérielle (fêtes, festivals, moussems, dialectes musiques, arts populaires, etc.) C'est dire que la région détient un potentiel patrimonial et culturel à même de constituer un levier intégrateur des activités touristiques et artisanales et générateurs d'effets favorables pour un développement régional et local intégré et durable.

Disposant d'un potentiel riche et varié constitué d'un héritage fort varié de la nature et de l'histoire des communautés humaines, la région regorge de ressources patrimoniales valorisables. A la foisonnante diversité du substrat naturel (vallées verdoyantes, couvert forestier et herbacé, formes géomorphologiques, lacs naturels et de retenue des barrages, gorges- sources et cascades, ...) se joint le très riche et important patrimoine géologique (pont d'Imi nlfri, gorges de Sidi Mesri, cathédrale naturelle de Mastfrane gorges de Jbel Jiber, gravures rupestres et l'Azourki et d'Ait Bou Oulli, site préhistorique d'Iroutane etc. ...).

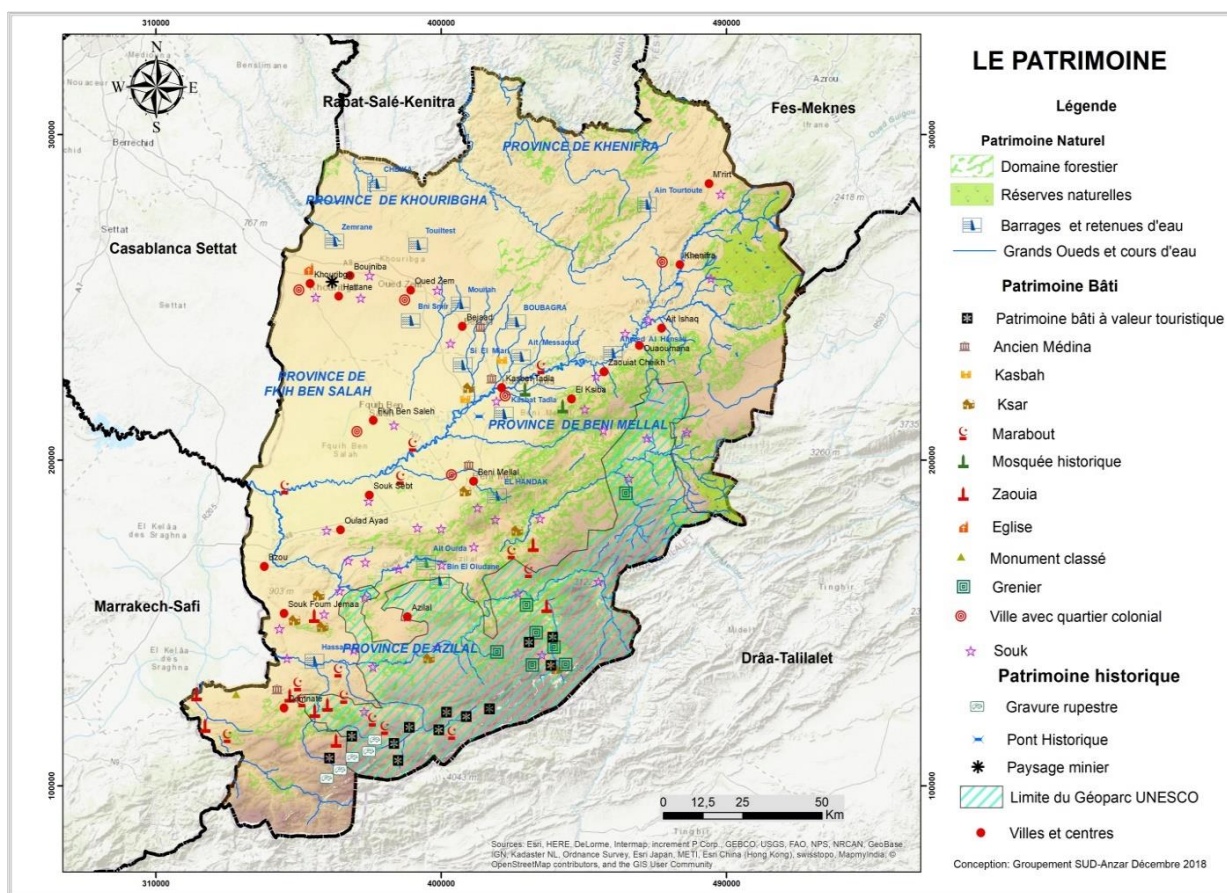
Tableau 1 : Récapitulatif de quelques éléments du patrimoine

Mausolées et Zaouias	Kasbas et Ksours	Grottes	Cascades	Ponts	Parcs touristiques
Commémoratif de Moulay Hassan Ier	Ksar des Ait Tebbaa	Grotte Aït Mhammed	Ouzoud	Oum Er-Rebia (Kasbah Tadla)	touristique Aïn Aserdoune
Zaouia Tijania (Demnate)	Kasba Zidania	Grotte Jebel Taфраout	Source Oum Errabiea	Naturel Imi N Ifri (Demnate)	Taghbaloute Nouhlma (Ksiba)
Zaouia naçiria (Demnate)	Kasba Zaouiat Ech-Cheikh	Grotte Imi N'Ifri	Bougandaz (Zaouiat Cheikh)	Dchar L'oued Zaouiat cheikh	Tamda Zaouiat Cheikh
Zaouia kadiria (Demnate)	Kasba Tadla (Aït Rba)	Grotte Ifri Assaffarad			
Zaouia derkaouia (Demnate)	Kasba Ksar Ali Ou Mouha				
Zaouia aïssaouia (Demnate)	Kasba Béni Mellal				
Zaouia Ahançal	Ksar Ahanssal				
Zaouia Cherkaouia (Bejaad)	Kasba fechtala				
Zaouiate Saoumaa					
Zaouiat Mly Bou Azza					

Aux opportunités de mise en valeur des savoirs en matière de plantes aromatiques et médicinales pour l'apiculture et la production artisanale d'huiles essentielles, s'ajoutent différentes perspectives d'enrichissement du pôle d'économie du patrimoine pour l'artisanat et le tourisme. Enfin grâce à la

mobilisation des repères patrimoniaux naturels historiques et spirituels (médiinas- Kssours et Kasbahs, vestiges du bâti historique, replâtrage/ reconstitution des trésors des tissus anciens et historiques...), des plateformes d'animation de l'activité touristique se trouvent disponibles en faveur de la création des emplois et des revenus. La richesse culturelle, historique et architecturale de ce patrimoine bâti vernaculaire traduit une commodité de mobilisation de savoir-faire ancestraux à partir de la renaissance de traditions artisanales ancestrales aussi riches que variées, à la fois en milieu rural et urbain. Il y a là un véritable système où s'imbriquent divers niveaux de mobilisation du potentiel régional aux différents plans de la production, de l'emploi, de la formation, etc...

Les richesses patrimoniales matérielles et immatérielles et celles culturelles et artistiques représentent véritablement des paramètres forts de la stratégie de développement et des clés d'impulsion de la dynamique de création d'emplois et de revenus au niveau des différents espaces projets régionaux. Les stratégies d'avenir doivent comporter des politiques et des moyens appropriés pour protéger et préserver ces richesses, propriétés de la Nation Marocaine, et assurer leur valorisation et leur promotion pour optimiser leurs impacts sur le développement économique, social et humain durable à l'échelle de la région d'une manière particulière et au niveau national d'une manière générale. La région aura à élaborer une stratégie marketing du patrimoine naturel culturel intégrant l'ensemble de ces finalités dont la mise en œuvre devra être assortie d'un système efficace de suivi, d'évaluation et de communication.



Carte 8 : Carte de synthèse des éléments de patrimoine dans la région Beni Mellal Khénifra

Une telle stratégie doit, non seulement s'inspirer mais, être construite sur les bases offertes par L'ensemble des études économiques, sociales, architecturales et techniques sur le patrimoine historique et sur les atouts de l'environnement naturel régional, par les résultats du diagnostic territorial stratégique et les propositions formulées dans le SRAT de la région. Les projets et les actions d'aboutissement de cette stratégie doivent prendre en considération les leçons tirées d'autres projets ou actions entrepris par ailleurs (réhabilitation des médinas et restauration du bâti historique et tissus anciens, actions de protection et valorisation de la flore et la faune, mise en valeur des ressources territoriales pour dynamiser le tourisme, actions de classement des sites patrimoniaux, projets d'écotourisme et de géo-routes, mobilisation des canaux de l'économie sociale et solidaire en faveur de l'affirmation des produits du terroir, labellisation des produits phare de l'artisanat, promotion des moussem annuels....). Il y a lieu aussi de tirer les leçons des modes de financement de l'exécution de projets similaires (montage financier et planning d'exécution, types de partenariats et de conventions, contexte de respect des engagements pris, modes de gouvernance et de gestion technique, etc.).



Perspectives de construction de la nouvelle région

La perspective d'édification de la nouvelle région BMK s'inscrit aujourd'hui dans le cadre d'une volonté d'accélération de la dynamique de croissance alliée à un changement institutionnel appuyé par l'actualisation du substrat juridique de la décentralisation et de la déconcentration. L'œuvre de fédération des portions de trois anciennes régions : Meknès-Tafilalet, Chaouia-Ouardigha et Tadla-Azilal est une véritable œuvre de construction territoriale. Elle doit viser la transformation de cette nouvelle région actuellement en état de zone jonction insérée sous les influences des régions centrales voisines, en une région à potentiel croissant, capable d'un développement solidaire et durable. De zone mue, elle est appelée à devenir une région motrice.

Pour un ensemble territorial qui jouxte intimement les régions les plus dynamiques du Maroc et s'articule aux flux démographiques et commerciaux comme à leurs principales influences, l'objectif d'intégration intra régionale consiste à épauler la nouvelle entité régionale pour améliorer sa compétitivité, diversifier sa base économique et créer suffisamment d'emplois pour sa population jeune dans les zones rurales et urbaines. Cela dépendra des degrés de l'intégration régionale assurée

et du niveau d'adhésion des différents acteurs locaux et régionaux à l'œuvre d'édification de la nouvelle région dans ses dimensions futures souhaitées, ainsi que des nouvelles complémentarités et des intensités d'échanges avec les régions avoisinantes.

Bref, ce sont les pratiques qui font la région et permettent d'en lire les contours. L'histoire montre que la formation de régions fonctionnelles dépend à la fois des pratiques sociales que des efforts des institutions publiques. C'est de leur conjugaison qu'une portion d'espace, peu importe sa taille, est progressivement garnie par assez de substance sociale, économique, institutionnelle politique, culturelle, identitaire, ... pour devenir un système distinct des autres et être finalement perçue comme tel. C'est dire ici l'importance du volet institutionnel dans l'édification et le fonctionnement de la région BMK.

Il est attendu, dans le cadre de la régionalisation avancée, que toutes les douze régions du Maroc connaissent un processus d'édification conformément aux finalités de la philosophie de la régionalisation avancée et aux dispositions des lois promulguées en la matière. Le devenir du nouvel espace régional de Béni Mellal Khénifra s'insère dans cette trajectoire. Cet espace évoluera selon les amplitudes missions qui lui sont dévolues notamment par la loi 111-14, tout en se dotant de structures administratives ad hoc, moyens humains et compétences spécialisées et qualifiées propres. Cette œuvre est à entreprendre et à réussir dans un cadre de concertation et de travail en commun entre l'institution de la Wilaya et le Conseil régional dans la perspective de mobiliser les provinces, les communes ainsi que les autres acteurs régionaux en faveur de la stratégie de développement régional.

Le diagnostic régional a bien montré que la région a dépassé la phase dite de « première installation ». Conformément aux dispositions de la loi 111-14, la région s'est dotée d'un règlement intérieur, élaboré son organigramme et organisé un certain nombre de sessions au cours desquelles ont été traitées des questions d'organisation et de stratégie de développement. Sous l'égide du bureau du conseil, sept commissions permanentes s'attèlent à leurs domaines d'activités. Le noyau de l'administration de la région s'étoffe progressivement et conforte les missions des divisions constituées de services selon les domaines d'activités régionales. L'ossature de l'agence régionale d'exécution des projets a été mise en place, non sans quelques difficultés. L'AREP est en mesure de répondre rentablement des orientations d'aménagement et de développement de l'espace régional telles que définies par le conseil de la région. A l'instar des autres régions du Royaume, BMK s'est dotée d'outils d'une nouvelle génération destinés à épauler l'administration régionale, dorénavant appelée à travailler selon des modes de gestion par objectifs, des normes inédites de performances et des règles de reddition des comptes et de recours aux techniques de contrôle à posteriori et de l'audit. Toutefois et pour cette phase de lancement de l'institution régionale aux compétences élargies et pour, il importe de ne pas oublier que l'efficacité de ces structures dépendrait des performances et de l'interactivité positive de l'ensemble des facteurs humains et organisationnels sur lesquels repose le nouveau et complexe montage territorial.

Dans le cadre de ses nouvelles dimensions, la région de Béni Mellal Khénifra confronte de nombreux défis qu'elle doit surmonter. Parmi ces défis on peut mentionner les conditions spécifiques aux différents espaces territoriaux constituant la région (enclavement aigu au sein de larges zones montagneuses au sein d'Azilal et Khénifra, insuffisance de la desserte en eau et en électricité en zones à relief accidenté, acuité des niveaux de vulnérabilité et de pauvreté avec des écarts substantiels et alarmants entre provinces, risques de dégradation progressive des ressources forestières et environnementales), les retards accusés en matière de réduction des inégalités régionales et sociales

et l'importance des efforts et des ressources à mobiliser pour éradiquer ces disparités et principalement dans le vaste espace rural et montagneux qui caractérise cette région.

Sur le plan de la contribution régionale à la création du PIB en valeur, la région de Béni Mellal-Khénifra créé en 2017 près de 5,8% de la richesse nationale (PIB) et s'en trouve classée à la 5^{ème} position contre le 8^{ème} rang en termes de PIB par habitant. Il en résulte un défi majeur de création davantage de richesse pour augmenter le PIB/habitant. Autrement dit une nécessité de reconstruction et de promotion de la base économique régionale selon une dynamique de développement global impulsée par des modes de gouvernance efficaces et innovants. C'est dans ce sens que les recommandations du diagnostic stratégique territorial ont insisté sur l'instauration d'une culture managériale de la part de l'ensemble des acteurs, des opérateurs et responsables régionaux (élus et agents d'autorité, personnel administratif et experts...), la mobilisation de nouvelles compétences régionales spécialisées et qualifiées dans l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et le réajustement éventuel du projet de développement global, intégré et durable de la région et en faveur de tous les espaces projets identifiés. Tout cela doit être finalisé et formalisé dans le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT), le Programme d'Action Régional Intégré (PARI) et les Programmes de Développement Régional (PDR) successifs couvrant la période de long terme. Cela doit être approprié par l'ensemble des forces régionales qui sont appelées à se mobiliser et participer à toutes les étapes de conception, d'adoption, de mise en œuvre et d'évaluation du projet de développement régional durable et de ses actualisations.

Pour qu'il soit ainsi, la région, toutes structures considérées, doit être à la hauteur de tels engagements et responsabilités en tant à la fois que maître d'ouvrage, maître d'œuvre, principal coordinateur/facilitateur des programmes de promotion régionale. Dans tous les cas la région est désormais responsable du devenir du territoire dont elle a la charge conformément aux dispositions juridiques et réglementaires en vigueur. Elle est par conséquent responsable de la mobilisation des moyens et ressources suffisants pour reconstruire, diversifier, moderniser et promouvoir la base économique régionale, et de l'encadrement de l'œuvre entreprise par une stratégie appropriée de marketing territorial au service de l'attractivité de la région et de l'amélioration continue des conditions de vie de ses populations.

La concrétisation du processus conduisant à surmonter les différents défis mis en relief ci-dessus ne peut se réaliser pratiquement que sur les espaces projets définis et délimités dans l'ensemble du territoire régional et suivant les moyens et les modes de gouvernance rappelés en haut. Ce processus aura la chance d'être soutenu par la mise en œuvre de la charte de déconcentration venant compléter la consistance et les portées des dispositions de décentralisation et de régionalisation en vigueur.

La finalité essentielle est que, par ces modes de gouvernance, la région arrive à surmonter les différents défis et enjeux en présence ou naissants et accumuler des progrès de développement couvrant toutes ses dimensions (développement rural, d'aménagement du territoire, de développement agricole, de développement social, de tourisme, de culture, de protection et valorisation du patrimoine régional, de transport, de formation et d'emploi, d'environnement ou de sport, etc.), et contribuant à répondre équitablement aux besoins des différents groupes de la population régionale.



Activité artisanale riche et diversifiée dans la région de Beni Mella Khénifra

Chapitre 2

Enjeux d'aménagement et de développement de la région

Le Maroc s'est engagé résolument dans une réforme territoriale régionale dont les fondements s'inscrivent dans le cadre de la régionalisation avancée. La finalité étant de construire de grandes régions dotées progressivement de pouvoirs stratégiques tangibles si bien que l'enjeu en présence est de caractère national au début de la trajectoire de mise en œuvre du projet de régionalisation avancée dont l'immensité des problèmes locaux imposera la prééminence de modes de gouvernance territoriale à portée décentralisée.

L'échelon régional au Maroc occupe une position décisive dans le développement territorial en raison essentiellement de l'augmentation de la taille des régions et du renforcement de leurs compétences. Des efforts seront déployés et des précautions prises en vue d'une partition judicieuse des tâches entre les collectivités territoriales formant la nouvelle région tout en respectant les dispositions des trois lois (111-14/112-14/113-14...) et en les mettant au service d'une solidarité et d'une cohésion sociale solidifiant la consistance et la qualité des résultats régionaux de développement. Une des tâches primordiales réside dans l'accompagnement des grandes transitions de son chef-lieu comme métropole, la promotion du rayonnement des autres grands centres urbains, la dynamisation des petits centres urbains et des zones de montagne tout en consolidant la productivité de leurs ressources propres.

Il est certain que l'essor de l'urbanisation dû à l'intensité de création de grandes villes intermédiaires métropolissables accompagné des effets de l'élargissement des régions, entrainera des phénomènes territoriaux de grande ampleur pour l'ensemble du territoire marocain y compris la région de Béni Mellal Khénifra. Vu la grande hétérogénéité des territoires, la mutation en cours et prévue aurait des impacts naturellement marqués par des différences selon les spécificités des nouvelles régions. Par conséquent, il incombera à la région de Béni Mellal Khénifra de procéder par une planification et une gouvernance maîtrisant l'enjeu d'œuvre selon des priorités territoriales incontestables... En toute vraisemblance, la supervision de la région pourrait servir à mieux arbitrer entre les revendications et doléances provinciales et à éviter une concurrence maladroite entre territoires. Elle pourrait aussi dissuader chaque petit territoire de développer les mêmes équipements que ses voisins, complémentaires et interdépendants. Mais elle serait puissamment sollicitée pour remédier aux grandes disparités intrarégionales.

L'élaboration de la stratégie de développement régional doit donc tenir compte de la nouvelle donne territoriale. Celle-ci engendre de nombreuses conséquences, à la fois pour les élus, pour leurs structures publiques mais aussi pour les entreprises et les habitants. Elle regorge également de nombreuses implications pour les régions limitrophes. C'est la raison pour laquelle il ne suffit pas de

proclamer que la région BMK regorge d'atouts ou qu'elle doit aussi faire face à des défis multiples, notamment en matière de transports, de complémentarités entre territoires, de réajustement du tissu productif, de développement économique partagé, de rattrapage des inégalités... etc. L'instance régionale ne deviendrait opérationnelle qu'une fois que les intervenants s'attacheront à définir, sereinement et consensuellement les grandes priorités territorialisées pour les années à venir afin d'impulser une nouvelle dynamique et favoriser les synergies entre communes à l'intérieur de chaque province et entre acteurs des provinces en faveur de la région.

Le processus de mise en place territoriale des 12 régions, de la promulgation de La loi 111-14 le 7 juillet 2015 en plus de lois relatives à la décentralisation et à la déconcentration, ne manquera pas de soulever des incompréhensions en ce qui concerne les compétences transférées et transférables, de prise en charge de politiques publiques, de modalités de mise en œuvre et d'organisation. De telles incompréhensions seront clarifiées et levées par l'exercice pratique et par notamment les dispositions de la loi 111-14 qui précisent les rôles, les missions et les compétences des différentes collectivités territoriales (leur champ d'attributions/compétences de la préfecture ou de la province Article 78). Dans ce cadre, la stratégie d'aménagement du territoire relève de la responsabilité des régions comme il leur revient de définir les régimes d'aides aux entreprises. Aussi, elles sont appelées à veiller à ce que le programme d'action de la commune doit être élaboré et exécuté en symbiose avec les orientations des programmes de développement régional et selon une approche participative et en coordination avec le gouverneur ou wali (Art. 79).

Concrètement, les actes de la réforme territoriale concernent toutes les catégories de collectivités territoriales (provinces, municipalités, centres urbains, communes rurales... etc.) et les différents autres acteurs (administrations déconcentrées, opérateurs et agences, usagers particuliers et entreprises, acteurs économiques, sociaux, culturels, acteurs de l'enseignement, de la santé, de la sûreté, etc.). Autrement dit, c'est tout le système institutionnel sous toutes ses formes territoriales, sectorielles, associatives, etc. subira des transformations pour la réussite de la réforme territoriale et par les exigences d'une telle réussite. C'est dire aussi que les décideurs régionaux doivent assimiler que leur mission de base consiste à réfléchir et à agir suivant deux perspectives de travail distinctes mais complémentaires. D'une part, ils doivent, dans une première séquence, s'attacher à la mise en harmonie des composantes fusionnées sur la base de l'approche de découpage régional et des critères adoptés à cet effet. D'autre part, ils doivent, dans une deuxième séquence, traduire les orientations stratégiques de long terme en projets et programmes de développement régional intégré, global et durable. Il est évident que ces deux séquences doivent être conduites d'une manière fortement articulée et largement participative.

Au stade actuel de mise en place des nouvelles régions, la première séquence se réalise par l'appréhension des différentes problématiques institutionnelles et organisationnelles et la mise en place de solutions qui leur soient adaptées. Elle se perfectionne en finalisant, à l'exercice et à la pratique, les solutions aux questions de modalités d'exercice des politiques publiques, et aux questions de portées humaines en tant que véritables clefs du succès des fusions territoriales de constitution de capacités pour surmonter les enjeux de mise en œuvre opérationnelle de ces fusions. A cet effet, il s'agit de trouver des réponses aux questions confrontées par les régions telles que :

- Comment faire de l'année 2019 et du premier semestre 2020 une phase de transition utile dans la préparation du rapprochement des portions des régions fusionnées et de la mise en place des nouvelles entités ?

- Comment sécuriser la communication et la conduite du changement, facteurs de succès des projets de rapprochement et d'édification ?
- Sur quels principes s'appuyer pour harmoniser, relancer et améliorer le fonctionnement et l'organisation des services ?

Tableau 2 : Récapitulatif des compétences propres, partagées et transférées de la région Beni Mellal Khénifra

Domaines	Compétences propres	Compétences partagées	Compétences transférées
Le développement économique	- le soutien aux entreprises ;	- L'amélioration de l'attractivité des espaces territoriaux et le renforcement de la compétitivité ;	
	- la domiciliation et l'organisation des zones d'activités économiques dans la région ;	- Le développement durable ;	- Les équipements et les infrastructures à dimension régionale ;
	- l'aménagement des routes et des circuits touristiques dans le monde rural ;	- L'emploi ;	
	- la promotion des marchés de gros régionaux ;	- La recherche scientifique appliquée	- L'industrie ;
	- La création de zones d'activités artisanales et des métiers ;		
	- l'attraction des investissements ;		
	- la promotion de l'économie sociale et des produits régionaux.		- Le commerce ;
La formation professionnelle, la formation continue et l'emploi :	- la création de centres régionaux de formation ainsi que de centres régionaux d'emploi et de développement des compétences pour l'insertion dans le marché de l'emploi ;		
	- la supervision de la formation continue des membres des conseils et du personnel des collectivités territoriales.		
Le développement rural	- la promotion des activités non agricoles dans le milieu rural ;	- La mise à niveau du monde rural ;	
	- la construction, l'amélioration et l'entretien des routes non classées	- Le développement des zones montagneuses ;	
		- Le développement des zones oasiennes ;	

		- La création d'agropoles ;	
		- La généralisation de l'alimentation en eau potable et en électricité et le désenclavement.	
Le transport	- l'élaboration du plan de transport à l'intérieur de la circonscription territoriale de la région ;		
	- l'organisation des services du transport routier non-urbain des personnes entre les collectivités territoriales situées dans la région		
La culture	- la contribution à la préservation des sites archéologiques et leur promotion ;	- la valorisation du patrimoine culturel de la région et de la culture locale ;	La culture
	- l'organisation de festivals culturels et de divertissement	- l'entretien des monuments et la mise en valeur des spécificités régionales ;	
		- la création et la gestion des établissements culturels.	
L'environnement	- l'aménagement et la gestion des parcs régionaux ;	- la prévention des inondations ;	- L'énergie, l'eau et l'environnement
	- l'élaboration d'une stratégie régionale d'économie de l'énergie et de l'eau ;	- la préservation des ressources naturelles, de la diversité biologique et la lutte contre la pollution et la désertification ;	
	- la promotion des initiatives relatives aux énergies renouvelables	- la préservation des zones protégées ;	
		- la préservation des écosystèmes forestiers ;	
		- La préservation des ressources en eau.	
La coopération internationale :	Etablissement de conventions avec des acteurs en dehors du Royaume et obtention de financements dans le même cadre après l'accord des autorités publiques conformément aux lois		
		-	-

	et règlements en vigueur.		
Le développement social		- La mise à niveau sociale ;	
		- L'assistance sociale ;	- L'enseignement
	-	- La réhabilitation des médinas et des tissus traditionnels ;	- La santé ;
		La promotion de l'habitat social	- Le sport ;
		- La promotion du sport et des loisirs	
Le tourisme	-	- la promotion du tourisme	

Source : Loi organique n°111-14 relative aux régions.

En même temps, il va falloir que les nouvelles régions s'engagent dans un processus de prospective en termes d'analyse et de projection des orientations stratégiques conduisant au devenir souhaité de la région (interactions des politiques publiques, positionnement, identité, contexte relationnel entre acteurs et usagers, et image de la région) et de la consistance et qualité des relations de la région avec son environnement (autres régions, partenaires institutionnels, Etat, etc....).

L'implication dans cet itinéraire en vue d'atteindre les objectifs sous- entendus par ces finalités exige à ce que des réponses adéquates soient apportées aux principales questions structurantes suivantes :

- Comment installer et promouvoir une identité territoriale commune, partagée et porteuse de valeur pour chaque nouvelle région ?
- Comment faire de la fusion des régions une opportunité d'insuffler une dynamique territoriale ambitieuse, porteuse d'un ancrage effectif de la conscience régionale ?
- Comment s'appuyer sur la fusion pour enclencher la transformation de la gouvernance territoriale et rénover la relation aux usagers ?

Par ailleurs, la question de gouvernance et d'aboutissement avec succès de la fusion- intégration des composantes territoriales des régions doit s'inscrire dans un cadre qui tienne compte des incertitudes ayant marqué le stade de la réflexion :

- Incertitudes relatives aux équipes qui devront faire aboutir ce projet d'abord, tant du côté des élus que des départements administratifs, dans la mesure où les prochaines élections régionales auront lieu en 2021 ;
- Inconstances liées au contexte législatif et réglementaire (les décrets d'application promulgués en 2016 et la charte de la déconcentration de décembre 2018) ensuite, lequel aura des incidences sur les modalités d'exercice effectif des compétences des nouvelles régions puisque des amendements et des réajustements s'avèreront nécessaires ;
- Ambiguïtés sur l'évolution de l'ossature de l'exercice pratique du pouvoir au sein de chaque nouvelle région quant à l'institution du Wali de région et de ses aptitudes à maîtriser l'organisation territoriale des services de l'Etat, d'une part, et des modalités de coordination/ symbiose avec le Président de région en particulier, d'autre part ;
- incertitudes sur le plan de la déclinaison et les modalités d'exercice des compétences enfin. Le rapprochement de 2 ou 3 régions entre elles constitue un projet d'envergure qui doit se préparer en

amont, pour faciliter la transition en cours depuis fin 2015. Au-delà d'un enjeu majeur de conduite du changement, il s'agit de se prémunir contre le risque d'une fusion génératrice de coûts induits par le nivellement par le haut des politiques et des organisations.

Les instances régionales (conseils, présidents, etc.) confrontent depuis septembre 2015 plusieurs enjeux dont notamment :

- Comment utiliser les premières années de façon à faciliter le mouvement de rapprochement des organisations (région/ Wilaya- provinces/communes/ société civile...), et d'harmoniser leurs modes de fonctionnement en faveur du développement régional ?
- Comment conduire l'action régionale pour à la fois prendre le devenir de la collectivité en main et formuler des propositions objectives, tout en tenant compte des orientations stratégiques de l'Etat ?
- Comment, dans un contexte de forte incertitude sur les modalités opérationnelles de financement, entreprendre des travaux qui, dès fin 2017, étaient censées voir s'affirmer la volonté de coordination entre acteurs régionaux en perspective de plus de convergence vers les impératifs du développement régional ?
- De quelle manière, selon quelles modalités et pour quels objectifs s'impliquer dans les programmes et les projets en chantier dans la région de manière à assurer la continuité du service pendant une période transitoire avant l'atteinte d'une cible sur le plan des modes de fonctionnement et de l'organisation régionale.

Les nouvelles normes de gouvernance territoriale

Dans le cadre des finalités de la régionalisation avancée, les conseils régionaux sont appelés à s'acquérir toutes les capacités requises pour réaliser d'une manière tangible le développement régional (ressources financières, élites imprégnées des réalités et devenir de la région, acteurs agissant selon des modes de gouvernance territoriale efficaces et des comportements de haute et profonde citoyenneté, etc.).

Le processus de mise en œuvre du chantier de régionalisation avancée, pondéré par les finalités évoquées ci-dessus, doit permettre, par la qualité de l'exercice de la démocratie, conduire à l'émergence d'une nouvelle élite en mesure de rétablir la confiance et la crédibilité dans les institutions représentatives de l'Etat, une élite qui soit acquise aux principes et valeurs de transparence, de rationalité, de la responsabilisation des acteurs et la reddition des comptes. L'essence d'une véritable démocratie régionale, privilégiée par la Constitution de 2011), est la clef d'un traitement réussi des problèmes de la société marocaine par les Conseils décentralisés selon des modes de gouvernance véhiculés par le partenariat et l'approche participative.

De telles conditions doivent être constamment réunies d'autant plus que les compétences des régions ont été élargies notablement. Les régions ont la responsabilité du développement des territoires dans un cadre où les interventions de l'Etat ne sont pas d'ordres prioritaire ou exclusif surtout que l'essentiel de la régionalisation réside dans un processus de transfert des compétences de la part de l'Etat aux régions.

Plus significatif est l'autonomie reconnue aux régions dans l'exercice de ces compétences dans la mesure où elles peuvent recourir à la contractualisation dont notamment la conclusion de contrats Etat-région impliquant une négociation entre pouvoir central et élus régionaux et mettant en avant une mutation des relations entre le centre et les régions. Un tel processus se traduit progressivement par des transferts de compétences nouvelles aux régions.

La région est l'échelle de la territorialisation des politiques publiques

A une étape historique où la situation à l'échelle nationale ou régionale se caractérise par des problèmes de plus en plus complexes et interdépendants (chômage de masse, pauvreté, services sociaux, effritement des liens traditionnels...), la reconstruction de bases économiques à ces niveaux s'avère la seule solution pour répondre aux besoins sociétaux et pour faire adhérer le maximum de sensibilités sociales et culturelles à l'édification réussie de la transition que se trace le Maroc. L'enjeu majeur consiste à assurer l'appropriation de valeurs sociétales de citoyenneté et de dévouement consolidant la cohésion sociale et protégeant de toutes ruptures éventuelles entre les institutions et les réalités sociales.

La région est une entité territoriale de mobilisation de la conscience collective autour de ces valeurs et de déclenchement d'une dynamique d'actions massives pour faire aboutir le devenir régional choisi en faisant de l'espace territorial de la région un construit social, économique et spatial satisfaisant toute la collectivité régionale. Celle-ci doit sentir d'une manière tangible les effets positifs du modèle de développement régional sur les plans sociaux et économiques et sur le plan des relations d'une histoire commune, de partage d'une vie quotidienne, et de mise en œuvre d'un projet commun viable et à impacts positifs durables.

Enfin, on doit vivre effectivement les effets de la réforme territoriale engagée depuis le milieu des années 1990, et couronnée par le lancement du chantier de la régionalisation avancée, et participer à l'impulsion forte des politiques publiques territorialisées et les transformer en politiques pratiquement territoriales en préparation à la mise en application des dispositions de la charte de déconcentration.

Les enjeux de promotion d'une région centrale de l'espace économique du Maroc...

La relance d'une croissance économique au Maroc dépend, dans une large mesure, de la réédification d'un nouveau modèle de croissance dont l'une des dimensions principales est nécessairement la dynamisation du mode de gouvernance territoriale. Une telle direction de choix et d'action s'impose à la région de Béni Mellal Khénifra surtout qu'elle représente un assemblage d'espaces relativement hétéroclites s'étendant sur un vaste territoire du centre du Maroc. Il s'agit d'une région dont l'évolution organisationnelle se ferait autour de la ville chef-lieu orientée vers la formation d'une aire métropolitaine côtoyant un ensemble de petites villes et bourgs ruraux au sein de zones rurales, de

zones de montagnes et de forêt, une vaste plaine fertile et une large étendue steppique. Ce qui représente un territoire porteur d'atouts divers, d'opportunités de développement et d'enjeux dont la réduction des déséquilibres et l'intégration des différents espaces dans un processus équitable de développement sont les plus saillants. Cela serait réalisable au moyen d'une fécondation de toutes les



complémentarités, de la concrétisation de l'émergence de nouvelles dynamiques et solidarités territoriales et de la promotion d'un développement durable et équilibré répondant aux besoins

sociaux, économiques et environnementaux des habitants sur l'ensemble du territoire et contribuant à l'amélioration de leur qualité de vie. Il le serait aussi grâce à la remobilisation des approches sectorielles du développement interne et la rentabilisation des interactions entre la région et les territoires environnants dans un cadre de redéfinition des fonctions de la nouvelle région et des effets attendus de son fonctionnement au centre du pays.

La vaste zone du plateau des phosphates et du Tadla a toujours fait partie des zones antennes. Pourvues de deux activités différentes (minière et agricole), ces deux composantes territoriales ont été fortement polarisées par la métropole économique pour l'exportation de leurs produits (phosphates, agrumes et autres productions agricoles) pour l'approvisionnement en intrants industriels et produits manufacturés et pour la migration de leurs populations. L'influence de Casablanca étant très directe et prégnante, cette polarisation perdure. Les composantes de cette zone du plateau des phosphates et du Tadla ont subi et bénéficié de plusieurs politiques de développement régional en tant que sous-espaces et non en tant qu'ensemble régional intégré. Une nouvelle fonction pour cette nouvelle région est à expliciter, non sans rupture avec les anciennes orientations : les priorités à retenir et les objectifs à poursuivre doivent être actualisés.

L'évocation de BMK ne suffit guère pour renvoyer à un espace à part, tant que ses composantes sont diverses et leurs paysages variés. Quatre sous-ensembles naturels groupant la plaine aux hauts plateaux, au Dir et montagnes constituent les repères de la grande hétérogénéité de la nouvelle région. Les noms des principales villes de cette région ne font pas partie de la profondeur urbaine du Royaume. Mais la région a ses petites médinas et ses propres marques de rayonnement qui lui balisent la reconnaissance de son patrimoine spécifique et ses variantes de richesse culturelle. Ce nouvel ensemble régional reflète évidemment la réalité contemporaine du Maroc en matière de problèmes et de défis réels. De ce fait, cette région questionnera davantage qu'elle ne laisserait indifférent au regard de l'évolution probable qu'elle connaîtrait.

Disposant d'un profil économique conforté par un potentiel démographique et une évolution prévisionnelle encourageante du capital humain, c'est une région qui, en s'attaquant en priorité aux inégalités sociales et territoriales et aux déficits sociaux et infrastructurels, pourrait promouvoir ce profil et en acquérir un poids économique qui permette un positionnement appréciable au niveau national.

En effet, le bilan économique affiche un potentiel tangible mais encore peu valorisé. Les dotations naturelles en ressources jouent un rôle premier dans la constitution et le fonctionnement de la base économique régionale : une agriculture hautement productive mais peu profitable à l'industrialisation de l'économie régionale et à l'éclosion d'un secteur agroalimentaire rayonnant ; un secteur minier exportateur et faiblement intégré à l'économie de la région ; une industrie récente et sans diversification axée sur une transformation peu poussée des produits agricoles ; une activité touristique marginale et un artisanat en berne. La contribution des activités primaires dans le PIB régional se situe à près de 20%. Celle des activités secondaires tourne autour de 34% et les activités tertiaires représentent 36% du PIB régional.

Une des caractéristiques du nouvel ensemble régional que constitue BMK est la modicité de son armature urbaine en termes de grandes villes et sa concentration dans l'espace et dans quatre principaux centres. La majeure partie du tissu urbain de la région correspond à une urbanisation récente et désordonnée. L'armature urbaine régionale fortement déséquilibrée constitue un autre handicap devant l'aménagement : Béni Mellal comme chef-lieu de région, n'est pas encore habilité à

organiser la vie économique et sociale de la région, soit directement par le biais de la diversité des services qu'il assure, soit indirectement parce qu'il est en mesure de constituer le niveau de commandement de services hiérarchisés dont les relais se trouvent répartis dans d'autres villes plus modestes situées à l'intérieur de la région. L'édification de la région nécessite le renforcement de son chef-lieu.

Le niveau de développement économique de la région BMK paraît en deçà de ses potentialités. Une lecture plus fine de l'état du développement à l'intérieur de cette région peut se fonder sur l'indice de développement local multidimensionnel. Par rapport à celui-ci, la région BMK est parmi les régions 9 dont le niveau de développement est significativement inférieur à la moyenne nationale. Trait d'union entre différentes zones du Maroc, BMK doit se positionner comme zone charnière développant l'agriculture moderne et l'agrobusiness pour mieux récolter les fruits de l'ouverture sur la globalisation. Mais le développement régional ne se limite pas à la seule promotion de la base économique, aussi forte soit-elle. Un meilleur positionnement pourrait être atteint par le biais de la promotion des ressorts historico-culturels de la région. La promotion durable de l'ensemble régional ne dépend pas exclusivement de facteurs matériels, mais des modalités de leur valorisation.

Les effets bénéfiques de la promotion de Beni Mellal Khénifra

En préparant les conditions d'élaboration de sa stratégie de développement sur des bases de connaissance et de réflexion robustes et en se dotant des outils de gestion du territoire et donc de conduite de politiques territorialisées, la région BMK se donne les moyens pour contribuer à la mise en place du chantier de la régionalisation avancée.

Pareil chantier a pour horizon la dynamisation solidaire de l'ensemble des régions. Le but général de l'élaboration du SRAT de chaque région étant la traduction des aspirations de mieux être collectif. Celui de la région BMK entend contribuer au développement harmonieux, concerté et durable de cette vaste zone du Maroc central. La voie idoine serait celle fondée sur une croissance économique soutenable, respectueuse de l'environnement et créatrice d'emplois. Les choix de principe et programmatiques s'orientent à œuvrer pour favoriser l'approfondissement de la coopération intra et interrégionale et le renforcement de la cohésion territoriale en améliorant la compétitivité, l'attractivité, l'intégration et la valorisation des atouts et ressources du nouvel espace régional. La région BMK est appelée à faire face une triple nécessité :

- Initier les composantes territoriales nouvellement fusionnées (communes, provinces...) au travail territorial collectif au niveau de l'entité régionale et à partir de ses délibérations, recommandations et décisions, déclencher le processus de mobilisation en faveur d'une édification win-win pour l'ensemble des forces vives de la région ;
- Conforter le processus d'intégration des composantes du nouvel ensemble régional sur le plan des choix stratégiques du long terme comme des interventions et programmes du moyen et long terme ;
- Tenir compte de la donne interne quant au positionnement de la région dans le contexte national et des défis qui en découlent, d'un côté, et de la nouvelle donne internationale que représente l'émergence d'un véritable marché extérieur/ régional ouvert à travers la mise en œuvre des accords de partenariat et de coopération du Maroc (UE/ Afrique) porteurs de réelles opportunités de développement, mais aussi de perturbations et de menaces potentielles.

Dans cette perspective, les choix ou orientations stratégiques du futur SRAT comme les projets et programmes du PARI (infrastructures et équipements structurants notamment) sont appelés à garantir

ou du moins à assurer les conditions élémentaires d'ouverture et de renforcement de l'articulation des composantes de l'espace régional avec les régions environnantes. Celles-ci constituent sans conteste un outil essentiel, non seulement pour poursuivre la construction d'un espace régional viable et cohérent, suffisamment équilibré et au dynamisme durable, mais aussi pour aider à animer une dynamique intrarégionale vertueuse. La réussite d'une mutation horizontale de tous les indicateurs socioéconomiques au niveau de la région BMK est tributaire d'un développement harmonieux de ces derniers au niveau des régions voisines et surtout des espaces territoriaux qui nourrissent les flux de drainage des ressources et d'émigration. Les problèmes sociaux des villes de Béni Mellal Khouribga, Fquih Ben Salah, Khénifra, voire Azilal Kasbah Tadla ou encore Souk Essebt et autres nombreux centres émergents, proviennent certes de leur espace rural immédiat, mais leur acuité dépend de l'intensité des flux migratoires qu'occasionnent les conditions de vie et de survie à l'intérieur de contrées plus ou moins lointaines, celles des espaces ruraux de la très vaste zone du Maroc du Centre-nord et du centre-est.

La viabilité de la stratégie régionale de développement dépendrait du degré de prise en compte des origines spatiales des problèmes qui la caractérisent et surtout si ces problèmes proviennent des zones voisines et limitrophes. Cela entend que les efforts de la région doivent contribuer à la réduction des inégalités entre les territoires internes et limitrophes au moyen d'une recherche de voies et de formules de péréquation efficace des ressources.

Le SRAT doit donner une réponse satisfaisante pour répondre à l'ampleur des ilots de pauvreté et de précarité de la région

Dans la mise en perspective du territoire régional de Béni Mellal- Khénifra, et sans prétendre à l'exhaustivité, trois ou quatre phénomènes sont à prendre en considération : les pesanteurs du monde rural (interne et externe à la région) et les transformations nécessaires de l'intrant agricole, l'ouverture des marchés et les conditions de préparation du tissu régional face à l'émergence de l'économie de la connaissance.

Un effort particulier en faveur de la pluralité du monde rural

Dans la région BMK, selon la nature des territoires et leurs potentialités, certaines campagnes de la région seraient confrontées à un déclin irréversible. D'autres par contre feraient l'objet d'une « renaissance rurale » qui va certainement se manifester avec l'intensification des cultures au point que la différenciation entre les milieux ruraux de la région irait en s'approfondissant. Le caractère rural prédomine différemment les provinces et les communes de la région. En gros, la ruralité se décline selon plusieurs typologies sur différents plans géographique, économique, sociologique...etc. Trois grandes catégories d'espaces ruraux ont été relevés par le diagnostic : i) "rural isolé" constitué de contrées à accès difficile et complètement hors des axes de communication conventionnels, ii) espaces hors influence urbaine, mais s'organisant en espaces de vie cohérents autour de petites agglomérations et se distinguant par la spécificité des processus d'agglomération qui s'y déroulent, et iii) espaces ruraux avec des pôles propres et/ou sous influence urbaine plus ou moins grande et plus ou moins nette. Par ailleurs, il s'avère édifiant de construire des typologies plus fines des « systèmes ruraux » typiques de la ruralité au stade où se trouve le pays et la région ; on pourra alors mieux comprendre ce qui est commun à des ruralités aussi différentes que la ruralité forestière, la ruralité de l'agriculture vivrière ou exportatrice, la ruralité "récréotouristique" ou encore la ruralité couplée à l'activité agro-industrielle...Le diagnostic de la région a signalé que les problèmes des zones rurales sont si criants en termes de taux et de degré de pauvreté. Les effets de diffusion du développement et

de la modernisation agricole, ont été bénéfiques pour certains lieux limités mais n'ont pas couvert la majorité des milieux ruraux défavorisés.

Par leur caractère compartimenté et déséquilibré, leurs difficultés et lacunes d'accès, la pauvreté de leurs populations, le manque d'activités et de potentiel économique, les faibles niveaux de développement humain ..., les zones rurales pèseront voire hypothèqueront les possibilités de promotion et de développement de la région. Manifestement, le niveau de développement humain dans la région de Béni Mellal Khénifra a connu des améliorations, mais selon un rythme assez long comparativement aux tendances observées pour les autres régions du pays. Globalement, les effets des stratégies agricoles et du Plan Maroc Vert n'ont pas encore contribué à faire sortir la majorité des zones des conditions singulièrement défavorisées dans lesquelles elles se trouvent. La proportion des populations les plus jeunes et les plus dynamiques à quitter ces zones pour gagner les centres urbains proches avant de quitter la région s'avérerait forte et régulière. Tout le risque réside dans la persistance de la tendance à ce que les poches de pauvreté urbaine restent constamment nourries par l'extrême dénuement des zones rurales du Prérif, du Moyen et haut Atlas, voire de la zone est. Les premières et urgentes attentes des populations vivant dans cet espace concernent les infrastructures de base telles que l'électricité, l'eau potable, les routes, les établissements de soins de santé de base, etc. Dans ce cadre, le premier défi réside dans le désenclavement des zones montagneuses constituant une grande partie de ce nouvel espace régional. Il y va de la valorisation réelle des territoires ruraux, compte tenu de leurs diversités, de leurs spécificités et de leurs potentialités. Cette valorisation ne peut être effective que si elle se réalise au moyen d'activités différentes, avec des fonctions et des objectifs diversifiés, qui sont tous intégrés et coordonnés dans une optique de développement cohérent, durable et solidaire.

Cela signifie par ailleurs qu'il faudrait construire des bases d'une nouvelle formule d'intégration du milieu rural dynamisé rendant possible l'épanouissement social, culturel et économique des différentes catégories sociales rurales. Les espaces projets doivent représenter les lieux d'ancrage des programmes et modes de gouvernance conduisant à ces finalités.



Une stratégie d'accompagnement aux activités de Transformation, commercialisation et innovation en matière de produits agricoles

La base exportatrice régionale est essentiellement agricole et minière. Si certaines limites/ obstacles se dressent face à plus d'intégration de l'activité minière dans l'appareil productif régional, phosphates compris, le niveau de transformation du produit agricole dans la région laisse perplexe. Depuis les années 1990, celui-ci a certes progressé mais pas encore dans le sens de la constitution d'une grande industrie agroalimentaire. Le développement de la région résiderait dans les progrès accomplis dans la chaîne de valeurs des activités agricoles.

L'évidence montre que tant que les piliers de la production agricole régionale, constitués généralement de petits producteurs, restent dispersés, ils seront incapables de faire contrepoids et de tirer profit pour la promotion de leurs activités et leur juste rémunération. Il importe donc de miser avec force sur la transformation agricole à l'intérieur de la région comme un excellent moyen de réduire les pertes post-récolte et d'améliorer la chaîne de valeur de certains produits, en encourageant les activités de transformation proprement dite et remonter vers tous les aspects liés au conditionnement... à la vente et au marketing. C'est par l'intermédiaire d'une stratégie d'incitation à la maîtrise des chaînes de valeur que la région contribuerait à mettre en place les conditions de modernisation, réorganisation et autonomisation des filières agricoles inclusives.

En somme, il s'agit d'approfondir les orientations du Plan Maroc Vert, d'actualiser et territorialiser les options les plus bénéfiques pour la région en soutenant les investissements indispensables à l'amélioration des performances et de la compétitivité des industries agro-alimentaires. L'encouragement doit répondre à un ou plusieurs des objectifs (réduire les coûts de production ; améliorer les conditions de travail ; améliorer et réorienter l'activité ; améliorer la qualité ; préserver et améliorer l'environnement naturel et les conditions d'hygiène). Il peut être orienté de façon à favoriser les formules de coopération et de collaboration en vue de mettre au point des produits, procédés et technologies innovantes. Il peut aussi aller dans le sens d'accompagner des projets structurants, innovants, susceptibles de développer de nouveaux marchés plus rémunérateurs, en prenant en compte les différentes composantes nécessaires à leur réalisation.

De même, et dans le sens de conforter l'industrialisation des activités agricoles, il importe de tenir compte de l'avènement du numérique par l'intégration de solutions digitales permettant au secteur de se mettre au niveau des nouvelles exigences de la performance et de la durabilité. L'approche agricole régionale gagnerait à se mettre au diapason de la digitalisation et de la numérisation des outils et des techniques dans le sens de l'adoption de meilleures pratiques agricoles, garantir l'autonomisation grâce à la transparence des transactions, élargir les bénéfices de l'inclusion financière aux différentes catégories d'acteurs et exploitants agricoles...

Région BMK : l'impératif de se préparer pour se confronter aux conséquences à plus d'ouverture pour la nouvelle région

Avec le découpage de 2015, la mise en place de la nouvelle région dessine l'orientation de nouveaux flux et présage un changement dans la reconfiguration du fonctionnement des relations territoriales de cette zone centrale du Maroc et par rapport aux mutations de ses fonctions dans la division spatiale du travail. Avec des conséquences certaines sur l'évolution, à moyen terme, de l'appareil productif régional et sur ses débouchés.

Dans le cadre de l'évolution de l'ouverture des marchés et de la mondialisation, les territoires productifs agricoles de la région de Béni Mellal Khénifra seront mis en concurrence croissante à commencer par l'orientation de flux d'investissement en général vers la région et les IDE vers les

industries agricoles et alimentaires en particulier. Les territoires en compétition s'élargiront en s'accompagnant de dynamiques internes et externes de concurrence centrées notamment sur le gain de productivité.

Par cette ouverture, la région subira aussi les effets du phénomène d'attractivité des territoires et notamment du niveau de possession de pôles de compétence. De ce point de vue, la région de BMK est dans une réelle situation de faiblesse. La stratégie d'édification de la nouvelle région doit en tenir compte.

Sans conteste, le facteur essentiel à la mise en perspective des territoires est l'émergence de l'économie de la connaissance. L'évolution économique actuelle des territoires devient tributaire autant du résultat de la mutation du mode de création de richesse et de la maîtrise des chaînes de valeur que de la libéralisation des échanges en elle-même. Le moteur du développement a longtemps reposé sur la capacité de certains territoires à mettre en place des processus de production générateurs de valeur ajoutée. Aujourd'hui, le moteur du développement s'oriente vers la capacité des territoires à interioriser la dynamique de l'offre technologique dans sa phase dite d'avènement du numérique. Progressivement, la création de richesse change de dimension : la valeur ajoutée inhérente à l'activité de production primaire (minière et agricole) devient dérisoire compte moins que la valeur ajoutée découlant de la maîtrise de l'évolution du produit.

Bien que bénéfique, la libéralisation et la généralisation de l'économie de marché n'opère que comme un des instruments du redéploiement spatial des futures zones de développement. Parmi les conséquences de ces facteurs d'évolution des territoires, la perspective d'une tension sociale croissante et souvent insoluble est probable à travers la complexification de l'environnement de la société et l'ampleur des problèmes sociaux qu'elle génère. Dans le cas de la région BMK, le diagnostic territorial stratégique a mis en garde contre la persistance des manifestations de la pauvreté, la multiplication des mécanismes de la précarité et leur concentration dans des îlots perturbant constamment la paix et la sérénité nécessaires à l'évolution des principales composantes territoriales de la région.

L'enjeu essentiel réside dans les possibilités que se donnera la région en termes de capacités à maîtriser les évolutions mises en relief ci-dessus, à mobiliser ses marges de manœuvre (infrastructures, formation, ressources humaines) et innover dans ses interventions et possibilités d'action (politique de recherche et développement, de filières de compétences, ...) dans un élan privilégiant la solidarité territoriale face à toute éventuelle tension sur la répartition des ressources (eau, énergie, matières premières,...) et/ou l'exacerbation des déséquilibres intra régionaux.

Le principal risque pour la région BMK réside dans les difficultés de gagner le pari d'une remontée des activités primaires vers les activités de transformation industrielle. Cette transition économique s'avère difficile d'autant que certaines franges du territoire régional n'enregistrent pas une réussite incontestable dans une filière d'économie de production primaire. C'est donc l'ensemble de la région qui doit se mobiliser pour consolider son potentiel d'action en termes de politique territorialisée de développement durable. Pour éviter au tissu économique régional de rester figé et de n'enregistrer qu'une évolution quantitative, l'option pour réussir l'implantation de l'industrie agro-alimentaire doit constituer la pierre angulaire de la stratégie de renforcement de l'économie régionale, tout en empruntant la voie de l'ouverture et de la cohésion territoriale. Face à la violence des mutations de l'économie, le tissu régional doit évoluer et suivre un processus d'adaptation constructif. Il est appelé

à cultiver aujourd'hui et de manière intense les possibilités en termes de synergie entre les activités dominantes.

La région BMK est certainement un nouvel ensemble territorial dont l'édification doit viser l'élargissement de l'appareil productif régional, l'amélioration de l'efficacité productive et le développement de l'innovation. Il s'agit d'accroître la compétitivité par une amélioration-différenciation de l'offre régionale en se basant sur le développement de spécificités territoriales. Aujourd'hui, la concurrence territoriale est largement fonction de cette orientation. En effet, le phénomène d'ouverture et de globalisation fait tomber les protections nationales, ce qui met chaque région en compétition directe avec les autres régions du monde. Sur le plan interne aussi, l'avantage compétitif d'une région ne tarde pas à s'éroder du fait des possibilités qu'offre le progrès technique. Dans ce contexte, une mise en valeur subtile et intelligente de spécificités territoriales s'avère nécessaire et requiert une adaptation continue du système territorial de production. La stratégie régionale doit viser l'édification d'un ensemble territorial intégralement actif et dynamique en permettant à la région de disposer d'un système territorial de production, capable de renouveler ses ressources, d'innover, de se singulariser et surtout d'apprendre à développer ses potentialités.

La région BMK est ainsi capable de déclencher une dynamique enrichissante. La dynamique spatiale exprime l'ajustement incessant de l'espace pour répondre aux besoins sans cesse revisités de la société et de l'économie, aux sollicitations des acteurs sociaux et des forces en présence et aux modifications qui affectent les terroirs et les espaces ruraux, bousculent l'armature urbaine et les zones d'influence correspondantes.

Cela consiste à définir une stratégie articulée sur les logiques globales de nivellement des conditions de vie pour l'ensemble de l'espace régional selon un ensemble d'objectifs à réaliser à moyen et long terme dans les différents espaces projets. Cette stratégie se décline donc en des actions et projets concrets qui en constituent l'inscription spatiale sur le territoire. Les projets fédérateurs doivent être les premiers lancés. Tous les projets ne seront pas aussi importants, mais il importe qu'ils soient pensés, portés et réalisés par le territoire dans sa totalité et qu'ils soient mis en cohérence. Le moteur de ces réalisations doit être recherché dans la culture de la solidarité qui doit animer l'action pour la région.

Conclusion :

Au terme des investigations entreprises le long de ce chapitre, il doit être tenu pour acquis que l'élaboration d'une stratégie de développement de la région de Béni Mellal Khénifra consiste pratiquement à envisager et à définir les démarches et les moyens de relever un certain nombre de défis sur la base de la compréhension approfondie de l'ensemble des enjeux qui caractérisent cette région.

Cela signifie que les possibilités de succès de la formulation et de la mise en œuvre de cette stratégie dépendent fortement de ;

- L'adoption d'instruments appropriés permettant de prendre les meilleures décisions dans les conditions les plus satisfaisantes (enquêtes et études pertinentes et de qualité, bases de données multisectorielles complémentaires et actualisées, expertises diversifiées, etc.) ;
- La présence et l'engagement effectifs de ressources humaines qui soient spécialisées et qualifiées en matière de d'assimilation du contexte rétrospectif et prospectif souhaité du territoire régional et mises en application des politiques y afférentes ;

- L'appropriation de modes de gouvernance en application dans la maîtrise des enjeux d'avenir et dans l'effectivité des mécanismes de coordination et de concertation entre tous les acteurs du territoire régional (les élus, les membres de l'administration, structures institutionnelles régionales) et l'implication coopérative étroite des compétences stratégiques (transport, développement économique, environnement, aménagement, etc.).

En général, ce qui est primordial c'est d'assurer une cohérence et une continuité dans les actions entreprises en matière de développement régional, une production progressive et certaine d'effets positifs résultants du processus poursuivi vers le devenir souhaité de la région à long terme.

Résultats de l'analyse SWOT²

L'analyse des grandes tendances, des atouts et des faiblesses spécifiques de la région de Béni Mellal Khénifra dans son contexte national et mondial peut être synthétisée comme ci-après :

Tendances, Promesses & Alertes	Atouts et Adversités actuelles	Défis pour l'action, orientations pour demain
Mondialisation et articulation-intégration de l'économie régionale		
▪ Nouvelle inspiration de protectionnisme : un risque sous-jacent ;	▪ Rapports avec les centres de décision externes (menaces de délocalisations/ fluctuations des commandes) ;	Disposition à diversifier et à différencier l'offre ;
▪ Fragmentation des chaînes de valeur...	▪ Des bases et relais de croissance identifiés	▪ Capacité d'innover, d'exceller et d'ancrer des activités porteuses
▪ Nouveaux et puissants entrants agressifs (pays émergents) ;		▪ Amélioration du climat des affaires ;
▪ Limites des marchés d'Europe et nouvelles possibilités vers l'Asie et l'Afrique ;		▪ Préservation de l'environnement naturel ; ▪ Capacité de réadaptation.
▪ Variation des flux des échanges suite aux mouvemente de divers sens et raisons ;		▪ Diversification des rapports et productions locales de grande qualité en matière de tourisme et d'artisanat.
Nouveaux piliers de la compétition et de la Concurrence territoriale		
▪ Engagement du développement	▪ Valeur régionale créée ou obtenue encore faible (PIB/emploi)	▪ Assurer la transition des secteurs traditionnels de base vers la performance au moyen des innovations technologiques et organisationnelles
▪ Promotion dominante des produits services : la"Servicialisation"	▪ Faible intégration entre composantes du tissu productif régional intra et inter'-secteurs ;	▪ Encouragement soutenu des IAA vers les filières du Bio, produits du Terroir, de nutrition et santé ;
	▪ Existence de terroirs fameux et de vocations agricoles exceptionnelles ;	▪ Maintenir les industries basées sur le savoir-faire régional par des remontées vers l'amont et par une politique de l'innovation ;
	▪ Engagement vers l'offshoring : un atout potentiel sous réserve des mutations de la filière	▪ Favoriser les opportunités de l'économie verte avec des modes d'actions autonomes et efficaces, en particulier en matière énergétique

² Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces.

	Insuffisance du potentiel de R&D public et privé ;	Promouvoir l'édification des conditions de l'essor des nouvelles activités porteuses d'avenir et basées sur les ressources disponibles (biotechs, éco'- activités...)
	Les moyens et les modes de soutien à l'innovation technologique, et à l'accompagnement des entreprises en croissance ou en difficultés font défaut.	
	Faible insertion dans les réseaux/projets Internationaux	
Transformation en profondeur des activités et des métiers		
- Amplification des Inégalités sociales' - Disparités territoriales	Qualification de base satisfaisante (diplômés Formation Prof, bac, Licence) dans un contexte de marché de travail inquiétant et inégalitaire vis-à-vis des femmes et des jeunes ;	Faire valoir un modèle régional de développement intégré favorisant la cohésion sociale par l'emploi ;
Déclenchement d'une grande vague de Transformation rapide des activités et des métiers / compétences requises ;	Poids de l'économie sociale et solidaire dans la région ;	Entreprendre un processus d'adéquation Formation- Emploi, initiale et tout au long de la vie active dans le cadre d'un plan régional spécifique ;
	Persistance des inadéquations latentes emploi'- formation pour les secteurs porteurs ;	Dynamiser l'entrepreneuriat sous toutes ses formes, la culture d'innovation et la pédagogie scientifique
Amplification du chômage, de la pauvreté et de la précarité ;	Désaffection des filières scientifiques et techniques et faible mise à profit du potentiel universitaire de R&D au tissu productif régional.	Promouvoir les capacités d'industrialisation flexible et de " lean production " dans les activités de transformation ;
Cohésion sociale affaiblie, inégalités croissantes, peur des lendemains et explosion des confrontations et du malaise social.		Dynamiser et rénover l'économie productive pour élargir le champ de l'économie résidentielle

Traiter les disparités sociales flagrantes et paralysantes	
Potentialités et atouts internes	Contraintes internes
1. Le réseau routier d'intérêt national et international traversant la région (autoroute, réseau national structurant et nouvelles voies express réseau ferroviaire ...	1. Une région d'intérieur sans accès direct ni à la mer, ni à une frontière internationale terrestre.
2. Des territoires d'intérêt national qui traversent la région et s'étendent sur les régions voisines : bassins hydrauliques, massifs montagneux, ressources en eau, forêts.	2. Une région non encore marquée par le phénomène de métropolisation.
3. Une forte diversité territoriale et un riche environnement naturel.	3. Des axes de communication de niveau national traversant n'assurant pas un rayonnement et une capacité de compétition pour la région
4. Une région à grandes potentialités de capital immatériel, de culture et de patrimoine.	4. Limitation de l'accès aux pôles de développements régionaux et nationaux.
5. La région est un grand territoire, presque vierge, non encore marqué profondément par les phénomènes du métropolisation et de l'urbanisation excessive	5. Une faible participation de la région à la création de la valeur ajoutée au niveau national.
6. Une région manifestement sous-équipée en infrastructures et équipements structurants	6. Absence de relations fonctionnelles avec les régions voisines.
7. Principal débouché du secteur agricole, l'industrie agroalimentaire régionale représente, près du tiers de l'industrie nationale.	7. Menaces sur des ressources naturelles (eaux et forêts).
8. Importantes ressources minières constituées principalement et non exclusivement des gisements des phosphates	8. Une région à base économique régionale modérément diversifiée mais à composantes non articulées et dépourvues d'effets engendrant une valeur ajoutée croissante ;
	9. Une région dont l'armature urbaine a besoin de refonte et de rénovation
	10. Le monde rural est très hétérogène. Il est pluriel et son poids restera consistant et à portées négatives ou problématiques multiples
	11. Territoire d'un potentiel riche et varié constitué d'un héritage fort varié de la nature et de l'histoire des communautés humaines, ressources patrimoniales valorisables (vallées verdoyantes, couvert forestier et herbacé, forme géomorphologiques, lacs naturels et de retenue des barrages, gorges- sources et cascades, ...)
	12. un territoire fortement compartimenté (effet historique, démographique, géographique,...)
	Déficits naturels : - Isolation des zones due à la tombée de la neige - Barrière montagneuse qui isole les provinces d'Azial, Khénifra et Béni Mellal - Climat à aride à semi-aride

Opportunités provenant de l'extérieur	Menaces provenant de l'extérieur
1. Des régions voisines qui développent des stratégies ambitieuses.	
2. Point de passage de la future ligne de chemin de fer à grande vitesse.	1. Retards dans la construction de l'UMA.
3. La nouvelle dynamique vers l'Afrique qui dispose d'un potentiel de croissance important.	2. Concurrence avec l'oriental et Nord'-Ouest (Oujda'- Nador, Tanger'- Tétouan).
4. Le développement de nouvelles infrastructures portuaires sur la façade méditerranéenne proche de la région.	3. Avance de la désertification.
5. Des outils de planification transrégionaux qui couvrent les espaces d'intérêt national.	4. Accidents écologiques majeurs pouvant toucher la forêt ou la nappe alfatière.
6. Des programmes nationaux de rattrapage efficaces pour équiper les zones rurales.	5. Ralentissement des efforts de l'Etat en termes de rattrapage des retards.
7. Une régionalisation avancée et une décentralisation engagée.	6. Les effets négatifs des aléas de la mondialisation sur les zones et activités sensibles.
8. Des outils de planification stratégique aux échelles suprarégionales.	
9. Perspectives de liaisons rapides Nord'- Sud ()	
10. Risques naturels	Rareté de l'eau, inondations, Incendies,....



Chapitre 3

Benchmarking international

Le benchmarking international entre grandes régions, entrepris ici, met en comparaison les régions de Centre-Val de Loire en France, Lombardie grande région d'Italie et d'Europe et Castille-La Manche en Espagne face à la région de Béni Mellal-Khénifra.

Ce benchmarking est d'une grande utilité dans ce sens qu'il :

- Permet, après l'établissement d'un diagnostic territorial de la région de Béni Mellal-Khénifra, de déceler et de confirmer les principaux traits de ressemblance en l'état actuel des situations des régions mises en comparaison ;
- Aide, compte tenu de ce constat, et des possibilités d'évolutions similaires et comparables à offrir à la région de Béni Mellal-Khénifra des alternatives de choix et de stratégies de développement économique, social et culturel durable à moyen et long terme ;
- Sert de références de renforcement des options stratégiques du SRAT de la région de Béni Mellal-Khénifra.

Le choix de ces trois régions se fait sur la base de critères généraux partagés entre elles et la région de Béni Mellal-Khénifra dont notamment :

- Elles n'ont pas d'ouverture sur la mer ;
- L'importance de l'agriculture sur le plan de la valeur ajoutée procurée et de l'agroalimentaire ;
- Le potentiel industriel existant et prévisible ;
- Les potentialités d'ouverture sur l'international par la mise en place de nouvelles spécialisations économiques, etc.

Les comparaisons effectuées et les leçons tirées permettent d'apprécier les écarts de poids sectoriels par rapport au niveau national et de d'explorer les possibilités d'élever les poids de la région de Béni Mellal-Khénifra aux niveaux similaires selon des échéances possibles et dans des conditions comparables. Elles permettent aussi de s'en inspirer pour tracer des itinéraires possibles de mises en place à travers le territoire de la région de Béni Mellal-Khénifra d'approches efficaces de :

- Mises à niveau économiques, sociales et culturelles des différents sous-territoires régionaux ;
- Maîtrise de mutations démographiques et sociales et d'expansions urbanistiques ;
- Implantations de nouveaux pôles de compétitivité et d'attractivité économiques (industries, technologies, tourisme, artisanat, production et investissement de la connaissance et de la recherche développement, etc.) ;

- Modes de gouvernance requis à tous les échelons de la région et efficaces pour assurer le succès à un processus de développement régional, intégré, global et durable ; un modèle de développement où s'effacent toutes les disparités spatiales, économiques et sociales.

La démarche de présentation des trois régions échantillon se conforme aux objectifs attendus du benchmarking en question en se limitant aux éléments de grandes utilités comparatives et à ceux de grands intérêts pour la construction de la trajectoire du développement régional souhaité.

1. France : région Centre-Val de Loire

Le Centre-Val de Loire (dénommée Centre avant le 17 janvier 2015) est une région administrative française qui regroupe trois régions historiques : le Berry, l'Orléanais et la Touraine. L'extrémité sud-est du territoire faisait partie d'une quatrième province : le Bourbonnais. Une partie de la région se situe dans la région naturelle du Val de Loire.

Le Centre-Val de Loire est la 7^{ème} région de France par sa superficie (39 151 km²). Avec 2,58 millions d'habitants, soit près de 4 % de la population métropolitaine, la région Centre-Val de Loire se situe au 12^{ème} rang national, ce qui fait d'elle une des régions les moins peuplées de France métropolitaine.



La région a toujours eu une vocation agricole et industrielle forte

Avec une contribution de 3 % au PIB national, l'économie de la région³ présente deux caractéristiques. La première est l'importance de la valeur ajoutée provenant de l'agriculture. La région est en effet la première région céréalière de France et d'Europe. Elle est aussi caractérisée par l'importance du secteur agroalimentaire par rapport à la moyenne nationale. La seconde caractéristique est la valeur ajoutée dégagée par l'industrie (19,3%), nettement supérieure à la moyenne métropolitaine (16,3% en France hors Paris). L'industrie contribue à 17% du PIB régional. La région bénéficie de la dynamique d'industries exportatrices - pharmacie, chimie et cosmétiques (3^{ème} région exportatrice de France). En contrepartie, le secteur tertiaire marchand est nettement moins développé. Toutefois, la région dispose d'un fort potentiel touristique.

1. Les grandes orientations stratégiques de développement économique et d'aménagement des territoires

Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation 2017-2021 :

- Porter la transition énergétique par une 3^{ème} révolution industrielle et agricole. Elle est structurée autour des 5 piliers thématiques :
 - ✓ Développer la production d'énergies renouvelables ;
 - ✓ Transformer le parc immobilier et amplifier l'efficacité énergétique des entreprises ;
 - ✓ Devenir la première région de France en matière de mobilité électrique et plus globalement sur les transports décarbonés ;

³ Portrait Régional 2018, Centre-Val de Loire.

- ✓ Stocker l'énergie et développer les usages innovants ;
- ✓ Construire les réseaux d'énergie intelligents.
- Accompagner la numérisation de l'économie à travers :
 - ✓ La sensibilisation des entreprises ;
 - ✓ Le conseil ;
 - ✓ L'investissement.
- Accompagner l'émergence de l'entreprise de demain par :
 - ✓ L'adaptation de l'offre des entreprises aux nouveaux modes de consommation ;
 - ✓ La responsabilité sociétale des entreprises ;
 - ✓ Le placement des hommes et des femmes au cœur de l'entreprise.
- Conforter la région comme leader de la nouvelle économie industrielle via :
 - ✓ La prise d'une longueur d'avance sur les technologies clés de l'avenir : robotique, cobotique et fabrication additive ;
 - ✓ L'appui de la dynamique des pôles d'excellence experts dans l'innovation et la R&D autour du « Manufacturing » ;
 - ✓ Le conseil et l'aide aux entreprises pour adapter leurs compétences-métiers ;
 - ✓ La facilitation du financement des investissements nécessaires pour les entreprises ;
 - ✓ L'aide à l'innovation et au développement de solutions innovantes pour le manufacturing.
- Accompagner les filières en mutation : agriculture, tourisme et artisanat :
 - ✓ Le Centre-Val de Loire, une grande région agricole. La priorité est de :
 - Assurer la transition alimentaire en lien avec la transition énergétique ;
 - Promouvoir une agriculture durable ancrée sur le territoire ;
 - Encourager l'innovation, la formation, l'accompagnement au changement ;
 - Soutenir le développement et l'aménagement durable des territoires ruraux.
 - ✓ Le tourisme, force d'attractivité régionale. Le Schéma régional du tourisme et des loisirs s'articule sur :
 - Plus d'attractivité : reconquérir l'international ;
 - Plus d'équilibre : accompagner tous les territoires ;
 - Plus de compétitivité : soutenir les professionnels dans le développement de leurs offres ;
 - Plus de proximité : mieux connecter le Comité régional de tourisme aux acteurs du tourisme.
 - ✓ Remettre au cœur de la politique économique régionale les artisans et commerçants. Les enjeux identifiés sont :
 - Le renouvellement démographique des chefs d'entreprise ;
 - La modernisation et le renforcement de la compétitivité des entreprises artisanales ;
 - L'adaptation des métiers de l'artisanat aux évolutions contextuelles et aux nouveaux modèles économiques ;
 - La prise en compte de la spécificité de la très petite entreprise dans l'accompagnement financier des entreprises ;
 - L'adéquation entre l'offre de formation, l'emploi et les besoins des entreprises.
- Accompagner l'émergence de filières à fort potentiel comme :
 - ✓ Les filières numérique et électronique ;

- ✓ Les industries culturelles et créatives et le design : leviers de l'économie de demain ;
- ✓ Répondre aux évolutions démographiques : l'importance croissante des services à la personne.
- Simplifier l'accès aux financements pour les entreprises. Il s'agit de :
 - ✓ Réviser la palette des outils financiers existants ;
 - ✓ Conforter l'accompagnement à l'entrepreneuriat ;
 - ✓ Une participation plus ciblée de la région aux outils d'ingénierie financière ;
 - ✓ Maximiser l'effet de levier des fonds de garantie et mieux les faire connaître ;
 - ✓ Développer de nouvelles formes de soutien au travers de l'innovation financière ;
 - ✓ Un soutien régional aux projets d'immobilier d'entreprise structurants.
- Favoriser l'innovation dans les entreprises. Il s'agit de :
 - ✓ Diffuser l'innovation : une région fédératrice et facilitatrice ;
 - ✓ Simplifier l'environnement de l'innovation.
- Cibler l'action internationale de la région sur les marchés porteurs :
 - ✓ Informer et sensibiliser les entreprises à l'international ;
 - ✓ Aider les entreprises à la formalisation de leur stratégie à l'international ;
 - ✓ Organiser la prospection et la recherche de partenaires.
- Développer l'attractivité de la région à l'international :
 - ✓ Organiser une prospection ciblée ;
 - ✓ Faciliter l'implantation d'entreprises étrangères ;
 - ✓ Mettre en place une communication offensive et différenciante.
- Adapter l'offre de formation pour répondre aux besoins en compétences des entreprises et préparer l'avenir.
- Investir dans les infrastructures régionales qui feront le développement économique de demain.
- Faire de l'économie résidentielle un levier de développement pour les territoires.

2. Orientations du Schéma régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires de la région Centre-Val de Loire à l'horizon 2030 :

Orientation 1 : Des femmes et des hommes acteurs du changement, des villes et des campagnes en mouvement permanent pour une démocratie renouvelée.

Les objectifs :

- La citoyenneté et l'égalité, priorité à la démocratie permanente en région Centre-Val de Loire ;
- Des territoires en dialogues où villes et campagnes coopèrent ;
- Des réseaux thématiques innovants au service de développement ;
- Une région coopérante avec les régions qui l'entourent.

Orientation 2 : Affirmer l'unité et le rayonnement de la région Centre-Val de Loire par la synergie de tous ses territoires et la qualité de vie qui la caractérise.

Les objectifs :

- Un nouvel urbanisme plus durable pour endiguer la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers ;

- Un habitat toujours plus accessible et à la hauteur des changements sociaux, climatiques et économiques ;
- Des services publics modernisés partout combinés à une offre de mobilités multimodale qui prend appui sur les innovations offertes par le numérique ;
- Des soins plus accessibles pour tous en tout point du territoire régional ;
- L'orientation des jeunes et la formation tout au long de la vie, piliers de l'emploi.

Orientation 3 : Booster la vitalité de l'économie régionale en mettant les atouts de la région au service d'une attractivité renforcée. La région propose notamment d'appuyer le développement des filières de l'économie verte, circulaire, sociale et solidaire, en valorisant les ressources spécifiques des territoires, dans une logique de gestion durable. Elle propose une dynamique de recomposition économique autour de l'innovation et des transitions numériques, écologiques et énergétiques.

Les objectifs :

- Une qualité d'accueil et une attractivité renforcée pour booster le développement économique et touristique ;
- Un patrimoine naturel exceptionnel et une vitalité culturelle et sportive à conforter pour proposer une offre de loisirs toujours plus attractive ;
- Des jeunes épanouis et qui disposent des clés de la réussite pour préparer l'avenir ;
- Une économie à la pointe qui relève les défis climatiques et environnementaux ;
- Des ressources locales valorisées pour mieux développer les territoires ;
- La région Centre-Val de Loire, cœur battant de l'Europe.

Orientation 4 : Intégrer l'urgence climatique et environnementale et atteindre l'excellence éco-responsable.

Les objectifs :

- Une modification en profondeur des modes de production et de consommation d'énergies ;
- L'eau : une richesse de l'humanité à préserver ;
- La région Centre-Val de Loire, première région à biodiversité positive ;
- Des déchets sensiblement diminués et valorisés pour une planète préservée ;
- L'économie circulaire, un gisement de développement économique durable à conforter.

2. La Lombardie : une grande région d'Italie et d'Europe

A l'extrême nord de l'Italie mais au cœur de l'Europe, la Lombardie représente un pont vers la Méditerranée. Avec sa superficie d'environ 24000 kilomètres carrés (densité : 419 h/km²) et près de 10 millions d'habitants en 2011 (16% de la population de l'Italie dont 24% de moins de 25 ans), elle s'affirme comme 3ème région la plus peuplée d'Europe après l'Île-de-France et le land du Bade-Wurtemberg (Allemagne).

La Lombardie, qui a Milan comme capitale, est la 5ème grande région métropolitaine d'Europe en termes de population (4,36 millions d'habitants) et la 4ème en matière d'urbanisation. Milan est d'abord le symbole d'un espace chargé d'histoire. C'est une ville dynamique et compétitive qui draine intensément des flux extraordinaires et fort rétributeurs de tourisme d'affaire et d'accueil de grands événements qui dépassent le cadre régional tout au long de l'année : économie, mode, sports (football, automobile). Cette ville fondée au VIIe et qui renferme de superbes monuments et tableaux de maîtres, s'affiche désormais sur tous les tableaux qui font la notoriété des zones métropolitaines.

Une région à poids économique-stratégique et au rayonnement grandissant

La Lombardie produit 20,6% de la richesse italienne. Les origines de celle-ci dépendent d'abord des services commerciaux et financiers à concurrence de 47,6%, de l'industrie (26,7%), de le BTP (15,3%) et de l'agriculture (10,4%). Le PIB par habitant dépasse de loin la moyenne nationale (près de 30%), voire la moyenne européenne (+37%). Grâce à son cadre géographique stratégique et au dynamisme de son système d'affaires, elle est aussi la première région italienne en matière d'échanges commerciaux (en volume et en valeur) avec les marchés étrangers.

Siège indéboulonnable de la Bourse italienne, la Lombardie demeure l'un des centres financiers européens les plus importants et accueille le plus grand parc des expositions du sud de l'Europe, d'une superficie de plus de 2 millions de mètres carrés. C'est bien la position géographique privilégiée et l'esprit entrepreneurial de sa population qui ont permis à "la regione Lombardia" de se positionner sur la scène nationale et internationale en tant que région dynamique, dotée d'un appareil productif créateur et innovant parmi les régions les plus industrialisées d'Europe.

La notoriété de cette région qui gagne dans le processus en cours de mondialisation est tributaire d'un système économique axé principalement sur les PME, et accessoirement renforcé par la présence de grands groupes industriels. Sur cette base, Lombardia a abordé les défis de la modernisation et constitue l'un des quatre moteurs de l'Europe parmi le club des régions européennes réputées les plus avancées, qui comprend le Bade-Wurtemberg (Allemagne), la région Rhône-Alpes (France) et la Catalogne (Espagne).

L'appareil productif de la Lombardie est constitué de tout un amas d'entreprises dont le nombre dépasse les 800.000 établissements et sociétés, soit 18,6% de l'ensemble des entreprises de l'Italie. Mais il s'agit, faut-il le rappeler, d'entreprises regroupées et travaillant dans le cadre très stimulant de districts industriels, tels qu'ils ont été promu dans la tradition industrielle du nord de l'Italie. En



Lombardie, 16 districts industriels ont été strictement répertoriés au sens d'une forte concentration de petites unités productives PME/ PMI) * couplés à 5 « Meta-districts » (zones de production d'excellence ayant des liens solides avec les domaines de la recherche et de l'innovation).

En Lombardie, les districts industriels ne sont pas spécialisés dans tous les domaines traditionnels « Made in Italy » tels que la mode et le mobilier-décoration, mais embrassent les nouveaux domaines à forte teneur technologique, tels que l'électronique, l'automatisation industrielle et la robotique. Dans ce contexte industriel très dynamique, les entreprises artisanales, fortement modernisées, représentent un tiers du secteur de la production et emploient 17% de la main-d'œuvre lombarde. Elles bénéficient toutes, des effets d'intégration et d'agglomération inhérents au fonctionnement de l'ensemble régional lombard.

En dépit du fait que la **contribution des services à l'économie régionale** représente près de 47.6% (contre 54,3% au niveau national), la part de l'industrie reste déterminante 26.7% (23,5% au niveau national) et celle du secteur agricole non négligeable (10,4%). Le commerce et la finance sont les principaux moteurs de l'activité du secteur tertiaire.

Le tourisme a également un poids significatif, notamment le tourisme d'affaires. Auréolée de son vaste patrimoine naturel (montagnes, lacs, parcs et réserves naturelles), la Lombardie s'enorgueille de son patrimoine culturel de plus de 300 musées, œuvres d'art et monuments dispersés sur tout son territoire. Elle attire plus de 26 millions de touristes et de visiteurs chaque année et dispose d'environ 3000 structures d'hébergement, soit 8,5% de l'ensemble des structures nationales.

L'industrie est dominée par des PME, souvent sous-traitantes de l'industrie allemande, et par la présence de plusieurs grandes entreprises. Elle est florissante dans de nombreux secteurs, en particulier ceux de la mécanique, l'électronique, la métallurgie, le textile, la chimie, la pétrochimie, la pharmacie, l'agroalimentaire, le mobilier et le textile et les chaussures. Milan et sa province concentrent près de 40 % des entreprises industrielles lombardes.

Malgré sa part modeste dans l'économie de la Lombardie, l'agriculture contribue à la valeur ajoutée nationale avec 10,4% et occupe le deuxième rang après la région Emilia Romagna (10,7%). De même, les activités agricoles lombardes représentent une part de 20% au niveau national (Agriculture et industrie agroalimentaire). Tout un processus de mécanisation et de restructuration s'est produit et concentré principalement sur la production de céréales (maïs, soja, froment), légumes, fruits (poires et melons), riz, lait et de vin. La production de fourrage est très développée et utilisée dans le cadre de l'élevage bovin et porcin. Le secteur agricole joue un rôle important dans la région aussi du côté de la protection, la valorisation et l'amélioration du territoire.

Le taux d'emploi de la population en âge de travailler (15-64 ans) est de 66 % contre 57% pour l'Italie. Le taux d'emploi des hommes est de 74% et celui des femmes est de 58%. Près de 18,4% de la population active totale italienne travaille en Lombardie et le taux de chômage en 2016 (population d'âge supérieur ou égal à 23 ans) est de 6,9 % (10,6% en Italie), soit un total de 322 000 chômeurs. Sommes toutes, le secteur le plus attractif en termes d'emploi est celui des services avec une part de 65%. La proportion des travailleurs en activité dans les industries à contenu technologique élevé et moyen est de 9,1% de l'emploi total (3,4% en Ile-de-France) contre 5,9% en Italie. Cette part est de 3,2% dans les services à intensité de connaissance élevée et moyenne contre 2,4% au niveau national.

La région Lombarde est très tournée vers l'international. C'est là un fait d'histoire économique majeur dont l'impact demeure vivace et fait que la Lombardie assure aujourd'hui près du tiers des échanges

de l'Italie. Elle exporte à hauteur de 50% en Europe et la France est le deuxième client de la région (environ 11% du total des exportations), après l'Allemagne (près de 14 %). Elle représente 31% dans les importations de l'Italie et 27,5% dans les exportations.

Pour ce qui est des Investissements directs étrangers, la Lombardie s'avère une destination privilégiée en Italie.⁴ La contribution des IDE à l'emploi (400.000) et au chiffre d'affaires des activités industrielles (46% du total italien) est colossale.

Mais c'est aussi grâce à une intense stratégie de Recherche et développement que la Lombardie fonde son attractivité. Le secteur de R&D est étroitement lié au monde universitaire (13 universités en Lombardie, dont sept à Milan, 5468 institutions scolaires de tous les niveaux et 20 fondations pour la formation technique supérieure) l'un des principaux atouts de la région. Avec l'excellence dans les disciplines médico-scientifiques, la région est l'un des meilleurs centres de recherche internationaux en biomédical et biotechnologie existante, notamment dans le domaine de la génomique et des nanotechnologies. La Lombardie héberge 24% des formations consacrées aux biotechnologies et 25% des parcs scientifiques italiens.

Les grandes orientations stratégiques de développement économique et d'aménagement des territoires

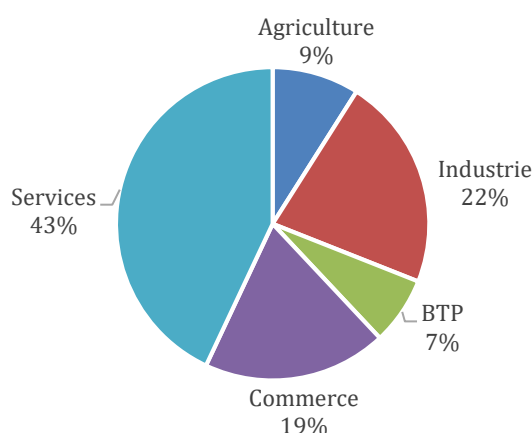
C'est la vision stratégique 2030 qui résume ces orientations. Les choix se sont focalisés entre autres sur :

- Le développement et le renforcement des clusters en Lombardie par l'instauration d'un environnement propice aux affaires ;
- La diffusion d'un nouveau modèle de culture d'entreprise, projetée dans l'avenir et qui prête une grande attention au respect et à la promotion des ressources, en particulier humaines, à la créativité et à l'innovation ;
- Le renforcement des stratégies commerciales à l'international et la réorganisation des initiatives régionales et des fonds dédiés à l'internationalisation ;
- Le développement du capital humain et de la formation professionnelle ;
- La mise en œuvre de la Stratégie d'aménagement des territoires « 2013-2018 » vouée au Développement durable et à la protection des terres et de l'environnement ;
- L'amélioration de la gouvernance territoriale régionale qui doit prendre en compte également les villes métropolitaines, dans le cadre de la consolidation du principe de la subsidiarité avec les autorités locales et en relation étroite avec la planification européenne ;
- Le Développement des infrastructures au service de ces grands corridors avec une liaison de l'ensemble du territoire au réseau d'infrastructures ;
- L'élaboration d'une stratégie de promotion de la « ville intelligente », qui repose également sur les nouveaux outils de programmation communautaire ;
- La sécurité, la prévision et la prévention des risques dans les zones densément peuplées.

⁴ Annual Report - Edizione 2016 "Invest in Lombardy".

3. Espagne : Castille-La Manche

La région contribue de 3,4% au PIB de l'Espagne. Le secteur des services représente 43% du PIB de la région suivi par le secteur industriel qui représente 22%. Le commerce contribue à 19% du PIB, l'agriculture à 9% et la construction à 7% du PIB régional.



Graphique 2 : Répartition du PIB régional par branche d'activité

Source : Site internet de la région : <http://www.castillalamancha.es/>

Une région caractérisée par l'influence du secteur de l'agroalimentaire

Les secteurs stratégiques de la région sont l'agroalimentaire (Première région mondiale avec la plus grande extension consacrée aux vignobles, deuxième région dans la production d'huile d'olive vierge, lait, viande, produits bio...), culture et tourisme, secteur aéronautique (3^{ème} région d'Espagne en chiffre d'affaires dans l'industrie aéronautique), secteurs traditionnels (céramique, bois et meuble, métal-mécanique, manufacture, textiles et chaussures), énergie et renouvelables (photovoltaïque, thermo-solaire, éolien, hydrogène...), logistique et technologies de l'information et de la communication.

Les grandes orientations stratégiques de développement économique et d'aménagement des territoires

Stratégie d'impulsion économique et de compétitivité : Le plan d'action a été programmé sur la période 2015-2020 autour de trois axes stratégiques suivants :

Axe 1 : Promotion économique et commerciale. Le but visé est de promouvoir la consolidation des entreprises existantes et de l'industrie. Cet axe est articulé autour de trois objectifs stratégiques :

- ✓ Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises ;
- ✓ Encourager la création d'un écosystème d'entreprise ;
- ✓ Améliorer la compétitivité des entreprises.

Axe 2 : Connaissance, recherche, développement et innovation. Pour être concurrentielles sur les marchés, les entreprises doivent être orientées vers l'innovation, la productivité, l'utilisation efficace des ressources et proposer des biens et services à forte valeur ajoutée. Cet axe est basé sur la réalisation des objectifs stratégiques suivants :

- ✓ Renforcer les relations entre le secteur universitaire et le secteur privé ;
- ✓ Promouvoir un tissu d'entreprise innovant et compétitif ;
- ✓ Tirer parti de l'économie circulaire pour la diversification économique, la croissance durable et la modification du profil de la consommation d'énergie ;
- ✓ Renforcer la formation et la rétention des talents ;
- ✓ Consolider les institutions de recherche et développement et de la connaissance.

Axe 3 : Infrastructures, transports, eau et télécommunications. Les infrastructures sont configurées comme des éléments déterminants constituant le développement socio-économique des territoires. En ce sens, les actions nécessaires à développer ont été articulées autour de quatre objectifs stratégiques :

- ✓ Amélioration des infrastructures de transport ;
- ✓ Amélioration des infrastructures urbaines et environnementales ;
- ✓ Amélioration des infrastructures de télécommunications et d'énergie ;
- ✓ Promotion de terrains industriels.

Stratégie de développement territoriale et urbain à l'horizon 2033. Elle s'articule autour des axes stratégiques suivants :

- Axes portant sur les unités territoriales. Le modèle territorial de Castille-La Manche se reflète dans la division du territoire en 3 grandes zones, selon les dynamiques territoriales qui s'y développent :
-
- ✓ Zones rurales : Afin d'améliorer leur structure, leur intégration dans la région dans son ensemble, il est nécessaire :
 - D'appuyer le tissu économique pour sa modernisation et sa diversification et de l'orienter vers des activités innovantes liées au milieu rural ;
 - De valoriser les ressources territoriales (naturelles, culturelles et paysagères), dans le but de consolider le potentiel d'attraction touristique et d'investissement dans ces zones ;
 - De promouvoir un plus grand dynamisme économique dans la région en renforçant le secteur agricole et en améliorant la qualité de l'offre touristique ;
 - De soutenir économiquement la diversification et le développement d'un tissu productif et commercial adapté aux caractéristiques du territoire ;
 - D'identifier de nouvelles sources d'emploi dans les zones rurales et soutenir la création d'emplois féminins.
- ✓ Zones semi-rurales : La région propose un ensemble d'actions similaires à celles des zones rurales, qui prendront des intensités différentes en fonction de la dynamique territoriale spécifique de ces zones.

- Soutenir économiquement, orienter et conseiller les entreprises pour leur modernisation et la diversification de leurs activités à travers l'investissement dans la formation ;
 - Garantir des ressources suffisantes pour les secteurs socioculturelles (santé, éducation, culture...) et améliorer les ressources existantes à travers la coordination des efforts des différentes administrations publiques et ce, pour éviter les carences ou les chevauchements, en particulier dans les zones où la population devrait vieillir ;
 - Améliorer l'accessibilité et la connectivité du territoire en terme d'infrastructures de transport et de technologies de l'information et de la communication ;
 - Valoriser les ressources territoriales (naturelles, culturelles et paysagères) dans le but de consolider le potentiel d'attraction touristique et d'investissement dans ces zones ;
 - Soutenir la modernisation, la diversification et l'internationalisation du secteur agroalimentaire (améliorer l'accès au financement, promotion de la gestion de la qualité et de la production, orientation et soutien de la recherche de nouveaux marchés...).
- ✓ Zones urbaines : A partir d'une vision globale des potentialités et des défis de ces zones, le rôle des villes de la région Castille-La Manche est le développement industriel et la consolidation des prestataires de services, chacune dans sa spécialisation.
- Promouvoir l'intégration sociale et professionnelle dans les espaces urbains (garantie de la protection sociale, revitalisation de l'activité économique, promotion de l'emploi, attention portée aux besoins en matière de logement, etc) ;
 - Améliorer les infrastructures routières entre ces villes et le reste de l'Espagne pour renforcer leur intégration économique sur le marché national, d'une part, et avec les municipalités environnantes d'autre part, et ce pour stimuler le développement local de chaque région ;
 - Garantir un accès rapide et pratique aux villes et une planification urbaine de qualité pour renforcer leur rôle de fournisseurs de services privés (commerce, logistique, etc.).
- Axes stratégiques transversaux :
- ✓ Développement d'un territoire compétitif. L'objectif est de promouvoir la création et l'accumulation de la richesse économique de manière équilibrée sur le plan territorial, afin d'améliorer le niveau de compétitivité, d'innovation, d'ouverture, de formation et de cohésion sociale de la région ;
 - ✓ Cohésion sociale et qualité de vie. L'objectif est de développer la capacité de coordination dans la gestion des installations et infrastructures publiques avec les municipalités pour améliorer la qualité de la vie et le niveau de cohésion sociale et d'intégration de la région ;
 - ✓ Valeur, gestion et utilisation durable des ressources environnementales, culturelles et paysagères. L'objectif est de promouvoir la reconnaissance, la préservation active et la gestion économique durable du patrimoine et des valeurs naturelles de la région, afin d'améliorer le niveau culturel et la durabilité environnementale de Castille-La Manche ;
 - ✓ Coordination et coopération dans les actions ayant un impact sur le territoire. L'objectif est de créer un cadre de connaissance, de participation et de débat pour les administrations publiques, les organisations privées et les citoyens sur les actions ayant un impact sur le territoire, pour améliorer le niveau de gouvernance et de participation citoyenne de la région.

Conclusion :

Sur un plan général, et toutes proportions gardées, la contribution des économies des régions objet du benchmarking international présenté ci-dessus, dans le PIB national du pays d'appartenance s'élèvent à 3% pour la région de Centre-Val de Loire, 20,6% pour la région de la Lombardie, 3,4% pour la région de Castille-La Manche et 5,8% pour la région de Béni-Mellal-Khénifra du Maroc. La part plus notable de la Lombardie est due en grande partie à l'importance des services commerciaux et financiers à concurrence de 47,6% suivis de l'industrie à hauteur de 26,7%. La présence de Milan en tant que capitale régionale et le fait que la région lombarde est très tournée vers l'international y jouent un rôle important. Dans les trois régions Centre-Val de Loire, Lombardie et Castille-La Manche, la contribution du secteur industriel dans le PIB national se chiffre respectivement à 17%, 23,5% et 22% contre une contribution insignifiante pour la région de Béni-Mellal-Khénifra.

On relève, sur d'autres plans, que l'économie de chaque région est principalement supportée par des secteurs d'importance dominante. Pour la région Centre-Val de Loire, c'est le secteur de l'agriculture (première région céréalière de France et d'Europe) secondé par le secteur de l'industrie avec un secteur tertiaire marchand nettement moins développé tout en disposant d'un fort potentiel touristique.

Concernant la Lombardie, ce sont les secteurs de services commerciaux et financiers (première région italienne en matière d'échanges commerciaux, en volume et en valeur, avec les marchés étrangers), une industrie dynamique axée sur les PME/PMI, en plus du secteur touristique d'un poids très significatif basé sur les richesses patrimoniales naturelles et Culturelles. Les activités de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire sont aussi importantes dans l'économie lombarde.

Mais il y a lieu de noter que l'attractivité forte de cette région est fondée sur une intense stratégie de Recherche et développement.

Pour ce qui est de la région de Castille-La Manche, l'agroalimentaire représente le secteur le plus stratégique (Première région mondiale avec la plus grande extension consacrée aux vignobles, deuxième région dans la production d'huile d'olive vierge, lait, viande, produits bio...). Il s'y ajoute les secteurs de la culture et du tourisme, de l'aéronautique (3^{ème} région d'Espagne en chiffre d'affaires dans l'industrie aéronautique), l'énergie et l'environnement (photovoltaïque, thermo-solaire, éolien, hydrogène,), la logistique et les technologies de l'information et de la communication. Cela en plus des secteurs traditionnels (artisanat, manufacture, textiles et chaussures).

Dans le cas de la région de Béni-Mellal-Khénifra, son économie est portée d'une manière presque égalitaire par les deux secteurs secondaire et tertiaire dont les parts respectives dans la contribution au PIB régional atteignent presque la même valeur moyenne de 36% entre 2013 et 2015 contre environ 20% pour le secteur primaire. Les parts moyennes au cours de cette période des trois secteurs dans la contribution à la création de la valeur ajoutée nationale sont respectivement de 8,3%, 4,3% et 9,3%.

Structurellement, cette région a une base économique diversifiée. L'agriculture y représente la colonne vertébrale, l'industrie y est encore limitée, mais elle dispose d'importantes réserves minières principalement phosphatées. Comme les trois régions étudiées, la région de Béni-Mellal-Khénifra dispose d'un potentiel touristique à mettre en valeur, en plus de l'artisanat et des activités culturelles et celles de services.

Ainsi, on peut remarquer que les économies régionales sont fondées sur des secteurs stratégiques résultant des potentialités naturelles en présence et des volontés et capacités de les mettre en valeur et d'en générer des ressources nouvelles et complémentaires. Elles sont fondées aussi sur les activités générées par la mise en application des innovations et des créativité dans les domaines de la recherche et développement, les nouvelles technologies, la mondialisation, etc. Un caractère commun se manifeste constamment dans la capitalisation et l'optimisation de la valorisation des activités économiques traditionnelles telles que l'artisanat, le tourisme, le commerce, les services, etc. L'essentiel du cadre économique général de la région de Béni-Mellal-Khénifra se recoupe avec les cadres économiques des trois régions de comparaison et peut être conduit à évoluer vers le meilleur d'entre eux.

Sur le plan des grandes orientations d'actions régionales en vue, à moyen et long terme (horizon 2030 et plus), il y a une tendance commune à consolider et à renforcer les acquis sectoriels avec la ferme volonté d'accompagner davantage les entreprises à se moderniser, à se diversifier et à s'acquérir des capacités compétitives. Cette tendance comporte aussi des axes stratégiques tels que :

- Le développement de l'attractivité des régions à l'international par notamment le renforcement des stratégies commerciales à l'international et la réorganisation des initiatives régionales et des fonds dédiés à l'internationalisation ;
- La promotion de la connaissance, de la recherche-développement et de l'innovation par principalement la consolidation des institutions de recherche et développement et de la connaissance, le développement du capital humain et de la formation professionnelle, la rétention des talents et l'adaptation de l'offre de formation pour répondre aux besoins en compétences des entreprises et préparer l'avenir ;
- Le développement durable et la protection des terres et de l'environnement et notamment la préservation active et la gestion économique durable du patrimoine et des valeurs naturelles de la région ;
- L'amélioration de la gouvernance territoriale régionale tout en assurant un mouvement permanent pour une démocratie renouvelée et tout en en créant et en maintenant un cadre de participation et de débat pour les administrations publiques, les organisations privées et les citoyens sur les actions ayant un impact sur le territoire régional.

Le contexte territorial économique et social de la région de Béni-Mellal-Khénifra et les perspectives souhaitables de son développement durable et équilibré, peuvent intégrer au niveau de son SRAT l'essentiel de ses orientations stratégiques dont la qualité d'adaptation et d'application conduirait à des résultats régionaux bénéfiques d'impacts nationaux positifs. Ce SRAT, qui compte définir des actions stratégiques par unités territoriales appelées espaces projets, peut s'inspirer du cas de la région de Castille-La Manche dont les axes stratégiques sont définis par unités territoriales (Zones rurales, Zones semi-rurales et Zones urbaines), et notamment en ce qui concerne les zones rurales et les zones semi-rurales. Pour celles-ci des axes stratégiques sont de grandes utilités en particulier la nécessité de :

- Valoriser les ressources territoriales (naturelles, culturelles et paysagères), dans le but de consolider le potentiel d'attraction touristique et d'investissement dans les zones rurales ;
- Identifier de nouvelles sources d'emploi dans les zones rurales et soutenir la création d'emplois pour les jeunes et en faveur des femmes ;
- Garantir des ressources, financières et humaines, suffisantes pour les secteurs socioculturelles

(gestion territoriale, santé, éducation, culture...) et améliorer les ressources existantes à travers la coordination des efforts des différentes administrations publiques et ce, pour éviter les carences ou les chevauchements, en particulier dans les zones où les déficits à combler sont énormes et les défis d'avenir sont très importants ;

- Améliorer l'accessibilité et la connectivité du territoire en terme d'infrastructures de transport et de technologies de l'information et de la communication ;
- Veiller à la durabilité de la cohésion sociale et de la qualité de vie en développant la capacité de coordination dans la gestion des équipements et infrastructures publiques avec toutes les collectivités territoriales devant concourir toutes pour améliorer la qualité de la vie et le niveau de cohésion sociale et d'intégration de la région.

L'approfondissement de l'étude des différents éléments ainsi mis en relief en vue d'une intégration adaptée dans les perspectives d'évolutions économiques, sociales, culturelles et spatiales de la région de Béni-Mellal-Khénifra, comportera certainement l'analyse des tendances d'évolution telles qu'elles ont été observées dans le passé ajustées suivant les données résultant de l'analyse prospective du devenir régional compte tenu des choix et orientations stratégiques adoptés.



Photo 4 : Province d'Azilal : des atouts indéniables à mettre en valeur

Chapitre 4

Analyse prospective : tendances futures à redresser

La fixation, dans le cadre du SRAT, d'objectifs à long terme, soit au terme d'une période de 25ans, ne peut être que le résultat d'une analyse prospective de différentes variables démographiques et socioéconomiques déterminantes dans la trajectoire d'évolution future de la région de Béni-Mellal-Khénifra.

C'est ainsi que sont établies les projections démographiques régionales à l'horizon 2044 par province, milieu de résidence, groupe d'âge, etc. De telles données, croisées à différents horizons avec d'autres paramètres socioéconomiques permettent d'appréhender prospectivement les phénomènes d'urbanisation, de migration, de poids de couches de population à effets sensibles (jeunes, femmes, personnes âgées, etc.), de pauvreté et de vulnérabilité, etc. Il en résulte des estimations de besoins en habitat, en équipements éducatifs et de formation, en équipements sanitaires, etc.

Sur le plan économique, l'analyse prospective est conduite en vue de mesurer l'ampleur des efforts et des réformes à mettre en œuvre pour réaliser les objectifs économiques notamment en termes de PIB, production, valeur ajoutée et emploi par secteur d'activité, taux d'activité et de chômage, etc. A cela s'ajoute l'évaluation des situations et des tendances d'évolution en matière de ressources en eau et en énergie, d'infrastructures de routes et de transport, et d'assainissements liquide et solide.

L'analyse prospective porte aussi sur l'appréhension des situations présentes et futures des aspects qualitatifs relatifs à la dynamique des changements subis ou devant être subis par la région en termes de problématiques, d'enjeux et de défis. L'ensemble de ces questions est objet d'analyse dans la présente section comme cela se présente ci-dessous.

Perspectives démographiques : forte décélération

Projections démographiques

Les travaux d'aménagement du territoire nécessitent la connaissance au préalable du futur de la dynamique démographique à travers la réalisation d'analyses prospectives mettant en exergue les tendances de la population au cours des 25 années à venir. Ces analyses prospectives sont faites sur la base des projections de la population. Dans ce cadre, on présente ci-après les projections de la population de la région de Béni Mellal Khénifra et de ses composantes territoriales sur la période couverte par le SRAT, c'est-à-dire jusqu'à l'horizon 2044. Elles concerneront donc le court, moyen et long terme.

Les hypothèses de travail ayant servi à l'élaboration de ces projections sont les suivantes :

- L'année de base des projections est celle du Recensement général de la Population et de l'Habitat de 2014 ;
- Prise en compte des projections réalisées pour la période (2014 – 2050) par le HCP en mai 2017 (Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques) et utilisation de la même méthode

et le même logiciel utilisé par les services compétents du Haut Commissariat au Plan;

- Pour les projections au niveau des provinces et par âge et sexe, et en raison de l'absence de données concernant trois composantes essentielles en l'occurrence la natalité, la mortalité et son profil selon le genre et l'âge ainsi que la migration, nous avons opté pour la méthode des taux d'accroissement des effectifs des provinces qui sont réajustés selon un calage par rapport aux projections effectuées niveau national par le HCP pour assurer leur compatibilité et leur cohérence. Une fois les effectifs totaux pour la région et des provinces déterminés, ils sont répartis par sexe et âge en tenant compte des structures observées lors du RGPH 2014.
- Les taux d'accroissement utilisés pour effectuer les projections sont ceux observés durant la période intercensitaire 2004 et 2014 selon l'âge et le sexe.

Projections des effectifs globaux des populations de la région et de ses composantes provinciales

Selon, les résultats des projections démographiques obtenues, la région de Béni Mellal Khénifra dont la population s'élevait au milieu de l'année 2014 à 2.516.455 personnes compterait 2.837.910 habitants à l'horizon 2044 ; soit 6,65% de la population totale du Royaume puisque celle-ci est évaluée par le HCP à 42 661 091 (Cf. PROJECTIONS DE LA POPULATION ET DES MENAGES 2014-2050, Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (CERED), Mai 2017).

En termes de rythme de croissance démographique, la région connaîtrait un taux d'accroissement annuel moyen au cours de la période 2014-2044 de l'ordre de 0,4%.

Selon ces projections, les provinces les plus peuplées en 2014 le seraient également en 2044 avec un léger changement dans le classement puisque c'est la province de Béni Mellal qui prendra la tête (avec un effectif de 677.784 personnes en 2044 contre 549 446 en 2014) au détriment de la province d'Azilal qui passera en seconde position (avec une population estimée à 631 606 personnes en 2044 contre 553 005 en 2014). Le reste des provinces conserverait le même classement en 2044 par rapport à 2014.

Tableau 3 : Projections de la population de la région de Béni Mellal Khénifra et de ses provinces pour la période 2014 à 2044

Année	Azilal	Béni Mellal	Fquih Ben Salah	Khénifra	Khouribga	Région bmk
2004	504 501	488 525	457 493	359 933	499 144	2 309 596
2014	553 005	549 446	501 916	370 837	541 251	2 516 455
2019	573 581	577 351	520 810	373 709	558 310	2 603 761
2020	577 602	582 908	524 505	374 162	561 606	2 620 783
2025	596 081	609 385	541 513	375 114	576 394	2 698 487
2030	611 368	633 100	555 633	373 714	587 932	2 761 747
2035	622 379	652 799	565 878	369 507	595 238	2 805 801
2040	629 257	668 461	572 371	362 813	598 513	2 831 415
2044	631 606	677 784	574 701	355 710	598 109	2 837 910

Source : Haut-Commissariat au Plan ; calculs des consultants du BET SUD et ANZAR.

Evolution des poids démographiques des provinces

Les projections démographiques par province montrent que le poids démographique de la province de Béni Mellal classée au premier rang concernant les effectifs de population connaîtra une augmentation de deux points en passant de 21,8% en 2014 à 23,9% en 2044. En revanche le poids de la province de Khénifra diminuera d'un point et demi en passant de 14,7% à 12,5% durant la même période compte tenu de l'impact de la migration vers l'extérieur de cette province et particulièrement

ce qui revient à l'exode rurale. De même le poids démographique de la province de Khouribga connaîtra une petite régression estimée à 0,4%. Pour les deux autres provinces, les poids démographiques s'amélioreront légèrement. Ces améliorations seraient de 0,3% pour la province d'Azilal et de 0,4% pour la province de Fquih ben Salah.

Tableau 4 : Projections de la population de la région et de ses provinces

Province	Effectif de la population			Poids dans la région			TAAM en %
	2014	2024	2044	2014	2024	2044	
Azilal	553 005	592 616	631 606	22,0%	22,1%	22,3%	0,4
Béni Mellal	549 446	604 280	677 784	21,8%	22,5%	23,9%	0,7
Fquih Ben Salah	501 916	538 319	574 701	19,9%	20,1%	20,3%	0,5
Khénifra	370 837	375 103	355 710	14,7%	14,0%	12,5%	-0,1
Khouribga	541 251	573 673	598 109	21,5%	21,4%	21,1%	0,3
Région bmk	2 516 455	2 683 991	2 837 910	100%	100%	100%	0,4

Source : Haut Commissariat au Plan ; calculs des consultants du BET SUD et ANZAR.

Projections selon les milieux de résidence

Si la population urbaine de la région continuait à croître durant la période couverte par les projections, en revanche celle du milieu rural connaîtrait une régression durant la même période. Ainsi, la population urbaine passera de 1 234 808 habitants en 2014 à 1 625 222 habitants en 2044 soit un taux d'accroissement annuel moyen de 0,92%. Celle du milieu rural diminuera de 1 281 647 personnes en 2014 à 1 212 688 personnes en 2044 ; soit un taux d'accroissement annuel moyen négatif de -0,18%. La méthodologie suivie pour la projection des populations urbaine et rurales est la même que celle présentée plus haut.

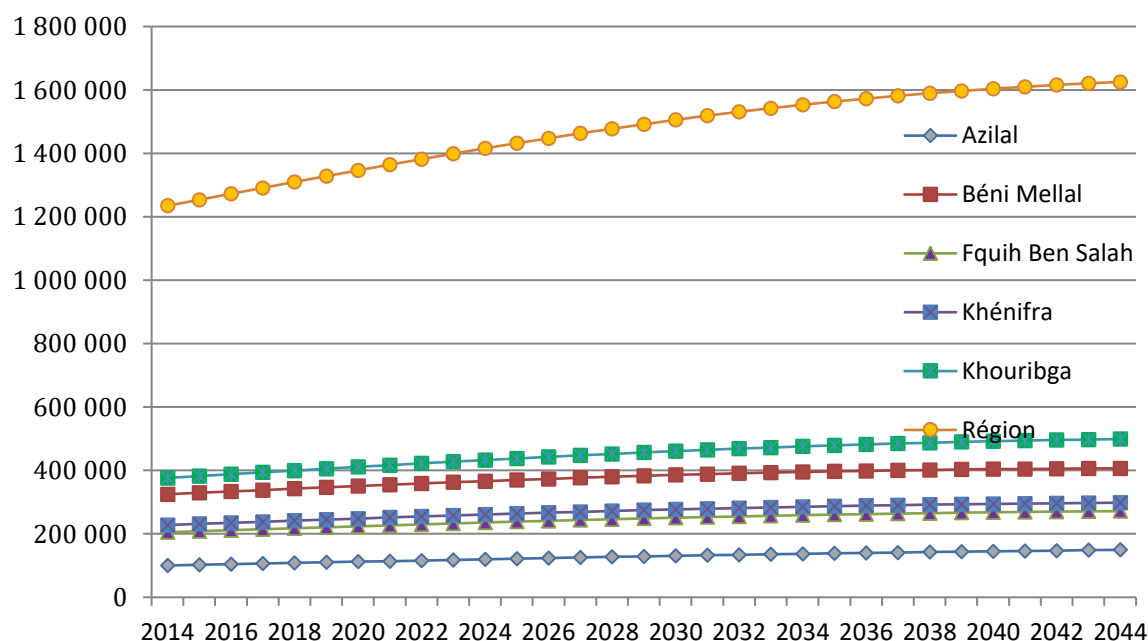
Tableau 5 : Projections de la population selon les provinces et le milieu de résidence

Province	Effectif de la population urbaine			TAAM en %	Effectif de la population rurale			TAAM en %
	2014	2024	2044		2014	2024	2044	
Azilal	100 293	119 904	149 519	1,34	452 712	472 712	482 087	0,21
Béni Mellal	325 065	366 470	406 441	0,75	224 381	237 810	271 343	0,64
Fquih BS	205 059	235 677	271 735	0,94	296 857	302 642	302 966	0,07
Khénifra	227 847	260 821	298 322	0,90	142 990	114 282	57 388	-3,00
Khouribga	376 544	432 834	499 205	0,94	164 707	140 839	98 904	-1,69
Total région	1 234 808	1 415 706	1 625 222	0,92	1 281 647	1 268 285	1 212 688	-0,18

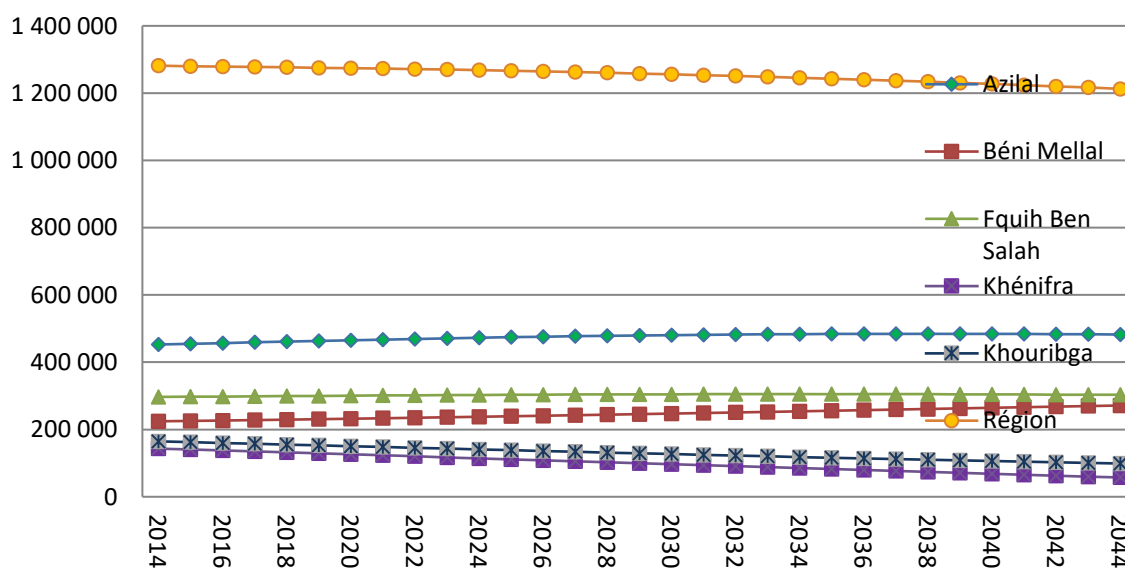
Source : Haut Commissariat au Plan ; calculs des consultants du BET SUD et ANZAR.

Les évolutions des populations provinciales selon les milieux de résidence dégagent un certain nombre d'observations :

- Les populations urbaines et rurales des provinces d'Azilal, Béni Mellal et Fquih Ben Salah continueraient à augmenter mais à des rythmes modestes ;
- Les populations urbaines des provinces de Khouribga et Khénifra connaîtront des augmentations importantes. Par contre, leurs populations rurales régresseraient sensiblement.



Graph 3 : Projections de la population urbaine selon les provinces de la région



Graph 4 : Projections de la population rurale selon les provinces de la région

Evolution de l'urbanisation

Le taux d'urbanisation de la région restera relativement modéré puisqu'il passera de 49,1% en 2014 à 57,3%. Néanmoins, analysé par province ce taux montre que le processus d'urbanisation affecte d'une manière inégale les provinces de la région. Ainsi, les provinces qui ont atteint des niveaux d'urbanisation relativement élevés en 2014 enregistreraient des taux d'urbanisation élevés en 2044. C'est le cas en particulier des provinces de Khénifra et Khouribga. Les provinces d'Azilal et de Fquih Ben Salah dont les populations sont majoritairement rurales en 2014 conserveraient ce caractère à l'horizon des projections. Quant à la province de Béni Mellal, elle maintiendra quasiment le même taux d'urbanisation entre 2014 et 2044.

Tableau 6 : Evolution du taux d'urbanisation par province de 2014 à 2044

Province	Taux d'urbanisation		
	2014	2024	2044
Azilal	18,1%	20,2%	23,7%
Béni Mellal	59,2%	60,6%	60,0%
Fquih Ben Salah	40,9%	43,8%	47,3%
Khénifra	61,4%	69,5%	83,9%
Khouribga	69,6%	75,4%	83,5%
Total de la région	49,1%	52,7%	57,3%

Source : Haut Commissariat au Plan ; calculs des consultants du BET SUD et ANZAR.

Projections de la population selon la structure par âge et sexe

Les projections de la population de la région selon le sexe montrent que l'effectif des femmes restera supérieur à celui des hommes. Les proportions des hommes et des femmes qui étaient respectivement de 49,2% et 50,8% en 2014 seraient en 2044 de 48,2% et 51,8%.

La proportion des jeunes âgés de moins de 15 ans qui était de près de 30,4% en 2014, baisserait progressivement pour s'établir à 25,3% en 2024 et à seulement 16,1% en 2044, soit une chute de presque 14 points en l'espace de 30 ans.

En revanche les personnes âgées de 60 ans et plus verraient leur poids multiplié presque par trois puisque leur taux passerait de 10% à 29,1% durant la même période.

Quant à la population potentiellement active, elle connaîtra une baisse de 6 points en passant de 60,7% en 2014 à 54,8% en 2044.

Tableau 7 : Evolution en % de la structure de la population par grands groupes d'âge entre 2014 et 2044

Groupes d'âge	2014	2024	2044
0-14 ans	29,2%	25,3%	16,1%
15-59 ans	60,7%	60,1%	54,8%
60 ans et plus	10%	14,1%	29,1%

Source : Haut Commissariat au Plan ; calculs des consultants du BET SUD et ANZAR.

Afin qu'il n'y ait pas de contradiction entre les chiffres, la démarche suivie pour projeter la population selon l'âge et le sexe est la même que celle suivie par la Direction régionale du HCP.

Tableau 8 : Evolution de la structure de la population par sexe et âge de 2014 à 2044

Age	Effectif de population 2014			Effectif de population en 2024			Effectif de population en 2044		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	137 857	130 184	268 041	109 554	103 807	213 361	68 135	64 775	132 910
5-9	117 930	113 153	231 083	107 880	103 208	211 088	77 782	74 159	151 941
10-14	121 130	115 285	236 415	129 998	123 653	253 651	87 766	83 825	171 591
15-19	116 830	115 036	231 866	115 000	110 009	225 009	110 082	101 274	211 356
20-24	108 515	113 261	221 776	105 711	103 730	209 441	83 847	77 799	161 646
25-29	92 738	100 143	192 881	92 331	94 838	187 169	80 860	73 761	154 621
30-34	86 598	96 806	183 404	91 337	98 877	190 214	76 863	77 704	154 567
35-39	80 726	92 375	173 101	87 872	98 248	186 120	88 444	93 636	182 080
40-44	73 012	82 455	155 467	82 844	92 854	175 698	82 358	90 363	172 721
45-49	61 221	69 318	130 539	74 677	83 817	158 494	87 572	95 134	182 706
50-54	64 772	70 012	134 784	73 071	78 914	151 985	78 440	84 568	163 008
55-59	53 951	50 325	104 276	63 486	65 581	129 067	81 918	91 162	173 080
60-64	44 735	43 251	87 986	62 020	64 831	126 851	70 995	83 079	154 074
65-69	24 040	24 567	48 607	45 617	44 975	90 592	103 659	115 730	219 389
70-74	21 955	24 846	46 801	36 215	37 827	74 042	70 299	65 181	135 480
75-79	32 835	36 591	69 426	41 693	59 514	101 207	119 694	197 051	316 745
Total	1 238 845	1 277 608	2 516 453	1 319 308	1 364 683	2 683 991	1 368 713	1 469 197	2 837 910

Source : Haut Commissariat au Plan ; calculs des consultants du BET SUD et ANZAR.

Evolution prévisible entre 2014 et 2044 de la sous population des jeunes âgés de 15 à 25 ans

Tableau 9 : Effectif de la population des jeunes de 15 à 25 ans de la région de Béni Mellal Khénifra

Groupe d'âge	Effectif en 2014	Effectif en 2024	Effectif en 2044
15 – 19 ans	231866	225009	211356
20 – 24 ans	221776	209441	161646
Total	453642	434450	373002
% du total de la région	18,0%	16,2%	13,1%

Tableau 10 : Effectif de la population des jeunes de 15 à 25 ans de la province de Béni Mellal

Groupe d'âge	Effectif en 2014	Effectif en 2024	Effectif en 2044
15 – 19 ans	49 666	49056	48332
20 – 24 ans	49 347	45688	37027
Total	99 021	94745	85368
% du total de la province	18,0%	15,7%	12,6%

Tableau 11 : Effectif de la population des jeunes de 15 à 25 ans de la province d'Azilal

Groupe d'âge	Effectif en 2014	Effectif en 2024	Effectif en 2044
15 – 19 ans	54103	54407	48768
20 – 24 ans	48950	49356	36317
Total	103041	103760	84962
% du total de la province	18,6%	17,5%	13,5%

Tableau 12 : Effectif de la population des jeunes de 15 à 25 ans de la province de Fquih Ben Salah

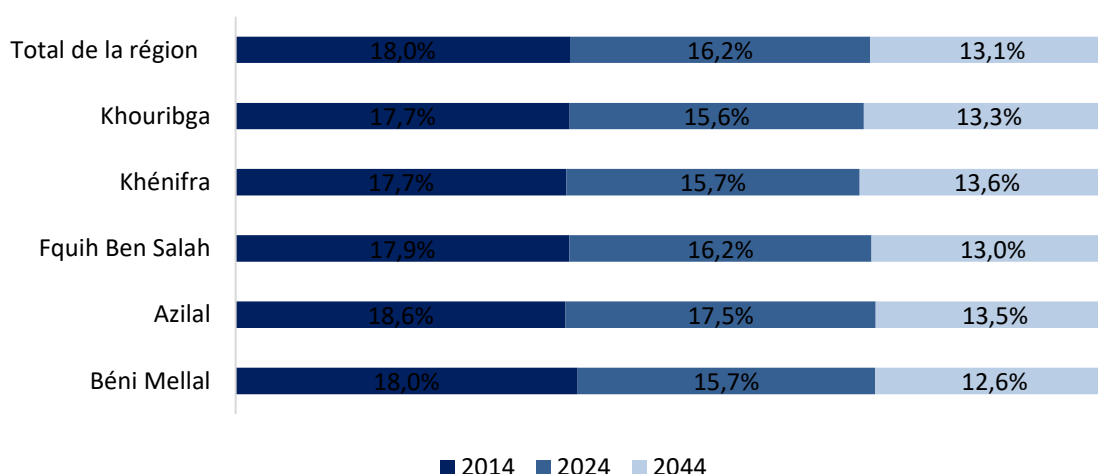
Groupe d'âge	Effectif en 2014	Effectif en 2024	Effectif en 2044
15 – 19 ans	45861	45073	42088
20 – 24 ans	44093	42300	32640
Total	89955	87374	74784
% du total de la province	17,9%	16,2%	13,0%

Tableau 13 : Effectif de la population des jeunes de 15 à 25 ans de la province de Khénifra

Groupe d'âge	Effectif en 2014	Effectif en 2024	Effectif en 2044
15 – 19 ans	33090	30071	27194
20 – 24 ans	32539	28836	21168
Total	65632	58909	48408
% du total de la province	17,7%	15,7%	13,6%

Tableau 14 : Effectif de la population des jeunes de 15 à 25 ans de la province de Khouribga

Groupe d'âge	Effectif en 2014	Effectif en 2024	Effectif en 2044
15 – 19 ans	49146	46402	44975
20 – 24 ans	46848	43261	34494
Total	95994	89663	79481
% du total de la province	17,7%	15,6%	13,3%



Graph 5 : Evolution prévisible de la catégorie des jeunes âgés entre 15 et 25 ans entre 2014 et 2044

Estimation du solde migratoire négatif de la région de Beni Mellal Khénifra

La région de Béni Mellal Khénifra est parmi les régions du Maroc où le taux annuel d'évolution de la population enregistré durant la période intercensitaire 2004 – 2014 est faible 0,89% contre 1,25% observé au niveau national. Elle arrive en seconde position après la région de Guelmim Oued Noun (0,61%). Ce modeste taux d'accroissement s'explique par l'intensité des flux migratoires orientés vers l'extérieur de la région, en direction notamment des régions de Casablanca- Settat, Rabat-Salé-Kénitra et Marrakech-Safi en plus de l'étranger.

Par ailleurs, en l'absence de données précises concernant la migration et notamment celles issues du dernier recensement général de la population et de l'habitat 2014 et de données récentes se rapportant aux régions nouvellement créées, on a tenté d'estimer l'ampleur des flux migratoires en s'appuyant sur les résultats des opérations effectuées par le Haut-Commissariat au Plan avant 2014 et les études réalisées par certains experts du domaine, sachant que l'évolution des phénomènes démographiques évoluent lentement en dehors de situations ou d'événements conjoncturels majeurs (les catastrophes naturelles, les sécheresses, etc.). Les données statistiques disponibles à propos des migrations au Maroc reviennent à l'Enquête Nationale Démographique à trois passages répétés, réalisée en 2009 / 2010 et au RGPH de 2004, qui ont porté sur les anciennes régions du Royaume.

Il est à rappeler que la région de Béni Mellal Khénifra a hérité du territoire de l'ex. Région de Tadla Azilal dans sa totalité mis en symbiose avec la province de Khouribga et l'Ex. Cercle de Khénifra qui relevait de la province du même nom dont l'autre partie est revenue à la province de Midelt.

Ces trois composantes de la région du SRAT sont des espaces à soldes migratoires négatifs qu'on peut qualifier grosso modo de répulsifs mais englobent des territoires assez dynamiques, qui ont attiré également de grands effectifs de migrants. C'est en particulier le cas de la ville de Béni Mellal en tant que chef-lieu de la région avec sa périphérie immédiate, la ville de Khouribga, F. B. Salah, etc. La même évolution a caractérisé les autres agglomérations de Khouribga, Fkih Ben Salah et autres sous l'effet de la pression démographique et surtout l'exode rural.

Sur la base des chiffres officiels et des études disponibles, il est démontré que le solde migratoire de la région est négatif, en plus du fait que les données du diagnostic territorial aient montré que le taux d'accroissement démographique de la région est assez faible et qu'il est même négatif pour certaines de ses composantes territoriales ; ainsi il faudrait bien noter que des parties du territoire de la région connaissent une croissance démographique assez forte bien que d'autres se vident de leur population de manière continue et risquent de présenter des densités à l'image des territoires pré sahariens.

En effet, au niveau des migrations interrégionales, l'exercice effectué pour la période 2009/2010 (cf. carte ci-après tirée du Rapport sur les Dynamiques et Disparités Territoriales diffusé par la DAT en 2017) par l'équipe des experts du Rapport sur les Dynamiques et Disparités Territoriale fait apparaître les principales ex. régions déficitaires qui représentent un peu plus du tiers des sorties estimées au niveau national : Marrakech Tensift El Haouz, Doukala-Abda, Tadla Azilal et Taza Al Hoceima Taounate et les principales régions bénéficiaires qui représentent 36% des entrées recensées au niveau national : Le Grand Casablanca (15%), Le Souss Massa (12,5%) et Rabat Salé. On se situe dans une fourchette qui va d'un solde net négatif de 24 000 personnes pour la région Marrakech Tensift El Haouz à un solde net positif de 24 000 personnes pour la région du Grand Casablanca.

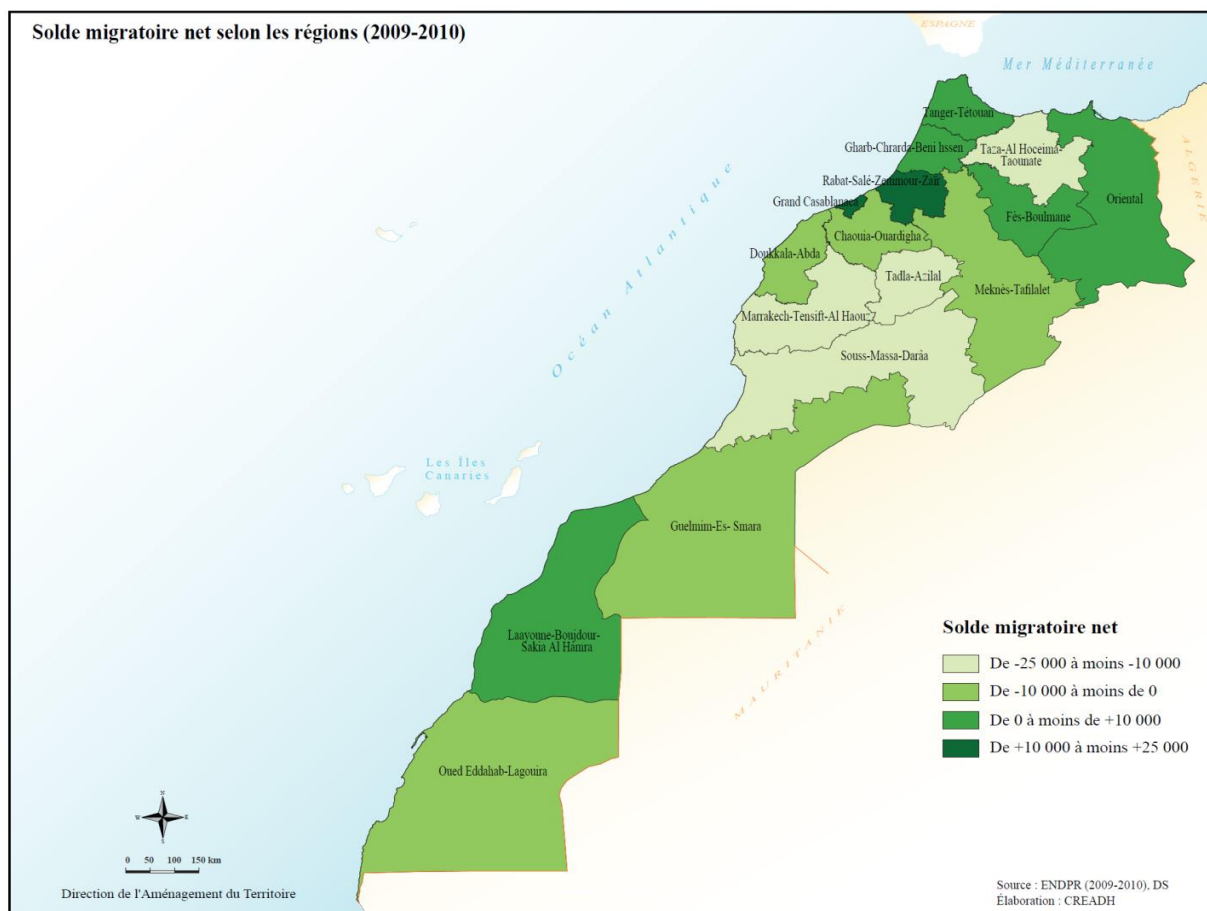
Selon l'enquête nationale démographique de 2009/2010 le solde migratoire négatif de l'ex. Région de Tadla Azilal, en tant que principale composante territoriale de la région de Béni Mellal Khénifra, est de - 10 000 personnes par an après avoir été de -11 000 individus entre 1999 et 2004 (Cf. Abdelilah Zerrou : les nouveaux résultats du RGPH 2004, Direction de la Statistique, 26 mars 2007).

Concernant la Province de Khouribga, également en tant que composante territoriale de la région de Béni Mellal Khénifra, un travail fait en 2009 par L'Ingénieur / Docteur Zoheir Lahrizi de la Direction du HCP à Settât à propos des flux migratoires de l'Ex. Région Chaouia Ouardigha sur la base des données du RGPH de 2004, donne un solde migratoire annuel négatif de - 11377 individus au niveau de la seule province de Khouribga. En effet, sur la période de 5 ans, déterminée à travers la date repère de

référence, le recensement montre que la province de Khouribga est un véritable espace de mouvements migratoires qui a connu en 5 ans en entrée 66 111 individus et en sortie 123 000 personnes ; c'est-à-dire un flux négatif de moins 56 889 personnes. On constate que seule la province de Khouribga présente un solde migratoire négatif d'une ampleur plus importante que celui de toute l'Ex. Région de Tadla Azilal.

Concernant la troisième composante territoriale de la région de Beni Mellal Khénifra, on n'a pas trouvé d'indication chiffrée sur les flux migratoires concernant la Province actuelle de Khénifra en tant que partie de l'ex. Province de Khénifra qui relevait de Meknès Tafilalet. Cependant, le faible taux d'accroissement annuel moyen de 0,36% enregistré au niveau de cet espace entre 2004 et 2014 indique que cette composante de la région fait l'objet de flux migratoires assez importants en défaveur de ladite province.

Les composantes de la croissance démographique autres que la migration que sont la natalité et la mortalité se situent à des niveaux très proches dans les provinces de montagne de Khénifra et d'Azilal, il semble que les différences entre les taux d'accroissement moyens enregistrés entre 2004 et 2014 à l'échelle de ces deux provinces et par rapport au taux annuel moyen enregistré à l'échelle du Maroc (1,25%) montrent, d'une part, que ces espaces montagneux connaissent un rythme d'accroissement bien loin de celui du niveau national et que la province de Khénifra fait l'objet de courants migratoires plus intenses que la province d'Azilal.



Carte 10 : Solde migratoire net selon les régions (2009-2010)

Face au manque d'information à propos des flux migratoires de la nouvelle province de Khénifra et du fait que cette province connaît des flux migratoires plus intenses que ceux qui concernent l'Ex. Région de Tadla Azilal, on peut dire que Khénifra connaît au moins un solde négatif d'intensité comparable à ce qui se passe à Tadla Azilal et qu'on peut estimer ce solde proportionnellement à la taille démographique de cette province par rapport à celle de Tadla Azilal en 2004 comme suit :

$$X = (-10000 \times 359933) / 1450519 = -2482 \text{ individus}$$

Ainsi au total, la nouvelle région de Béni Mellal Khénifra aurait un solde migratoire négatif de :

$$-10\,000 - 11377 - 2482 = -23859 \text{ personnes.}$$

Tableau 15 : Récapitulation des estimations des soldes migratoires des composantes territoriales de Beni Mellal Khénifra

Composante territoriale de Beni Mellal Khénifra	Solde (Entrées – Sorties)	Source
Ex. région de Tadla Azilal	-10 000 personnes	Mghari Mohamed : Quelques résultats de l'ENDPR 2009/2010 relatifs à la migration, Direction de la Statistique, 17 juin 2011.
Province de Khouribga	- 11377	Zoheir Lahrizi de la Direction du HCP Zoheir Lahrizi : Flux migratoires de la région Chaouia Ouardigha sur la base des données du RGPH de 2004, Settlat, 2009.
Province de Khénifra	Solde supérieur négatif au moins de -2482	Estimation BET SUD
région Béni Mellal Khénifra	- 23859 personnes	-

Ceci dit, une partie des migrants qui avaient quitté la Province de Khouribga de 2004 ou le cercle de Khénifra de la même année avait choisi Béni Mellal ou Azilal pour destination. On propose de revoir ce dernier solde négatif légèrement à la baisse pour le situer à près de - 22 000 départs nets.

L'ampleur de ces flux va continuer selon presque le même rythme jusqu'à l'horizon 2030 à part si l'on arrive à développer de l'emploi décent dans les territoires de la région.

A partir de 2030, nous pensons que la situation se stabiliserait au fur et à mesure dans les différentes catégories de communes territoriales où la densité connaîtra des seuils assez bas au-delà desquels les habitants qui resteront sur place pourraient bénéficier d'un certain équilibre entre leur effectif démographique et les ressources et les opportunités économiques qui seraient préservées.

A partir de 2030 ou un peu avant, les flux migratoires pourraient changer de sens car tôt ou tard, l'investissement va s'orienter vers les territoires actuellement répulsifs, surtout si leur environnement était sauvegardé, etc.

Les politiques publiques pourraient infléchir cette évolution avant 2030 en parvenant à réduire l'intensité des départs. On verra des propositions dans ce sens dans les phases suivantes du SRAT. Mais il faudrait signaler que la mise en place des équipements publics seuls sans la création d'emploi rémunéré ne serait pas suffisante pour maintenir les habitants au sein de leurs cadres de vie d'origine.

Évolution tendancielle du développement humain dans la région de Béni Mellal Khénifra

Les tendances lourdes en matière de développement humain dépendent de l'ampleur des efforts qui vont être consentis au niveau des différents territoires de la région de Béni Mellal Khénifra au cours des vingt-cinq années à venir à l'échelle des différents secteurs économiques et sociaux et de l'effet des structures démographiques attendues pour l'horizon 2044.

Nous proposons de réaliser notre prospective des tendances lourdes concernant le développement humain à l'horizon 2044 selon les deux hypothèses suivantes :

H1 : Les modalités d'évolution à la baisse de la pauvreté monétaire constatée entre 2001 et 2014 vont être maintenues entre 2020 et 2044, avec toutefois une prise en compte des constats concernant la réticence de ce fléau en milieu rural et le ralentissement du taux de baisse de la pauvreté relevé au sein de ce milieu au cours des dix dernières années. Cette hypothèse prend également en compte la répartition de la population par âge, attendue pour 2044 selon les projections démographiques, qui aura inéluctablement comme effets des contraintes mais également des atouts de développement humain. Autrement dit, l'hypothèse H1 suppose qu'on va poursuivre au cours de la période 2020 – 2044 le même schéma d'évolution et des efforts avec des résultats semblables à ceux obtenus au niveau de l'ensemble des secteurs de la région entre 2001 et 2014 ; ce qui se traduirait presque par la même tendance d'évolution en termes de développement humain.

H2 : Les modalités d'évolution à la baisse de la pauvreté monétaire constatée entre 2001 et 2014 vont être réalisées à un rythme plus accéléré entre 2020 et 2044 suite à la mise en œuvre :

- D'un nouveau modèle de développement au Maroc et dans ses régions ;
- De la troisième phase de l'INDH et des phases à venir ;
- Du SRAT et son plan d'action intégré ;
- Des différentes stratégies de développement sectoriel actuelles et à venir,
- Des PDR, des PDP, des PAC, de la période 2020 – 2044, etc.

L'hypothèse H2 prend également en compte les structures démographiques attendues pour 2044. Cette deuxième hypothèse est certainement la plus probable.

L'hypothèse H1 où l'évolution du développement humain à venir va continuer selon la tendance observée entre 2001 et 2014

La figure ci-après montre que le taux de pauvreté monétaire de la région de Béni Mellal Khénifra a baissé de près de 35% en passant de 14,4% à 9,3% entre 2001 et 2014. Cet indicateur a connu une croissance négative de 3,3% qu'on peut estimer comme suit :

$$9,3\% = 14,4\% (1 + t)^{13}, \text{ c'est-à-dire que } (1 + t)^{13} = 9,3\% / 14,4\% = 9,3/14,4$$

$$\text{Ce qui donne } t = \text{Racine 13ième } (9,3/14,4) - 1 = -0,033072568$$

$$= - 3,3\%$$

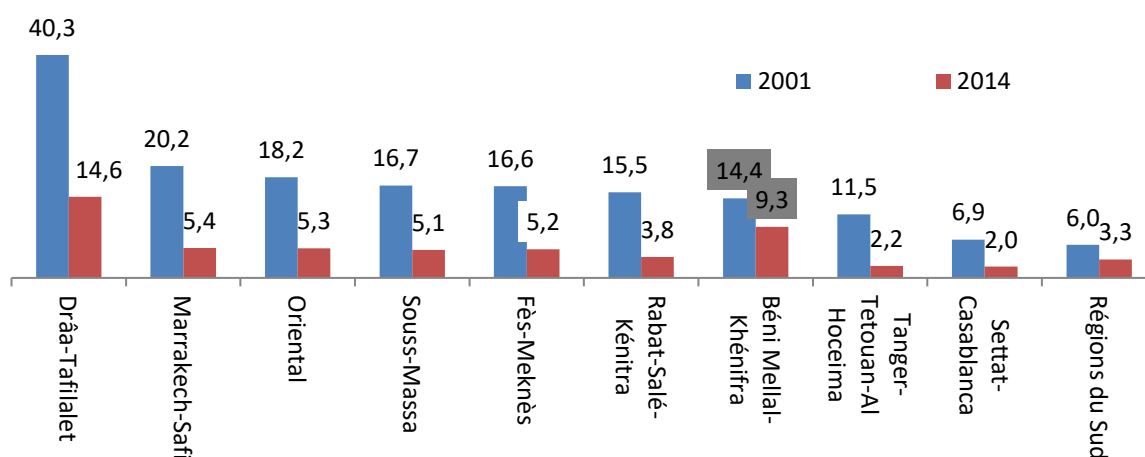
A ce rythme, 13 ans après 2014 : c'est-à-dire en 2027 le taux de pauvreté monétaire de la région de Béni Mellal Khénifra sera de près de 6%.

Selon l'hypothèse H1, en 2044 le taux de pauvreté monétaire de la population de la région de Béni Mellal Khénifra sera aux alentours de : 0,03286273 ; soit près de 3,3%.

Autrement dit, dans les conditions d'évolution du développement humain dans la Région de Béni Mellal Khénifra entre 2001 et 2014, il faudrait 31 ans pour que la région atteigne le niveau de développement humain relevé dans la Région de Rabat Salé Kénitra à la date de réalisation du dernier recensement du Royaume (septembre 2014).

Cette hypothèse est à écarter, la Région de Béni Mellal peut beaucoup mieux faire au cours de la période 2020 – 2044.

La structure démographique à cet horizon, le niveau des ressources, les divers chantiers et projets structurants pouvant bénéficier aux territoires de la région constituent les véritables garants de la promotion du développement humain dans la région.



Graph 6 : Evolution du taux de pauvreté entre 2001 et 2014 dans les 12 régions du Maroc

Source : ENCDM, HCP

H2 : L'hypothèse plausible : la baisse de la pauvreté monétaire constatée entre 2001 et 2014 va continuer entre 2020 et 2044 mais selon un rythme plus accéléré

En passant de 14,4% à 9,3% entre 2001 et 2014, le taux de pauvreté monétaire de la région de Béni Mellal Khénifra a baissé de près de 35% au moment où la baisse des taux de pauvreté dans les autres régions a été beaucoup plus importante : à titre d'exemple voir respectivement 63,7% et 68,7% dans les régions voisines de Draa Tafilalet et de Fès Meknès. Ce décalage par rapport aux autres régions découle essentiellement du niveau d'enclavement des territoires montagneux de la région, qui sont pratiquement en arrêt d'activité productive de ses habitants pendant une bonne partie du temps de chaque année à cause des conditions climatiques. Ces derniers territoires sont également presque en dehors des courants d'échange économique à cause de l'insuffisance des voies d'accès et de communication entre la montagne et ses espaces limitrophes relevant de la région et des régions voisines. Le manque d'opportunité d'emploi rémunéré et décent aggravé par ce contexte d'arrêt d'activité pousse les habitants à emprunter la voie de la migration pour la recherche de travail et de conditions de vie meilleures.

Ainsi, Il est certain que la situation des territoires qui a prévalu au cours des deux premières décennies du siècle en cours est en train d'être améliorée et connaîtra une mise à niveau au moins partielle d'ici 2044 suite à la mise en œuvre :

- D'un nouveau modèle de développement au Maroc et dans ses régions ;
- De la troisième phase de l'INDH et de ses phases à venir ;
- Du SRAT, son plan d'action intégré, ses mesures d'accompagnement et éventuellement ses actions de redynamisation ;
- Des différentes stratégies de développement sectoriel actuelles et à venir,
- Des PDR, des PDP, des PAC, de la période 2020 – 2044, etc.

Cette deuxième hypothèse est certainement la plus probable.

Cet arsenal d'action permettra de vaincre les fléaux de la pauvreté et de la précarité. Néanmoins, il faudrait noter que les actions menées par les pouvoirs publics en termes d'amélioration des infrastructures de base et de création d'un cadre propice pour l'investissement ne seraient pas suffisantes à elles seules si elles ne s'accompagnent pas par une création d'emplois rémunérés en mesure d'assurer un minimum de revenus monétaires au niveau local. Autrement dit, même si un ménage réside dans un cadre doté en équipements de base (l'école, l'hôpital, la route, etc.), si le chef de foyer n'a pas un minimum de moyens financiers lui permettant de faire face aux besoins quotidiens de son ménage, il finira par quitter son cadre de vie d'origine et aller chercher du travail.

Cela dit, et sans être trop optimiste, on considère que la région de Béni Mellal Khénifra est largement en mesure de connaître au cours des 25 années à venir une évolution à la baisse de la pauvreté monétaire au moins à un rythme proche de celui enregistré à l'échelle de la région voisine Draa Tafilalet au cours de la période écoulée 2001 – 2014, où la pauvreté monétaire a baissé de près de 63% pratiquement en 13 ans. On peut considérer que la pauvreté monétaire dans la région peut connaître facilement une baisse de 50% au cours de chacune des périodes de 13 ans allant de 2014 à 2044 au lieu des 35% enregistrés au cours de la période 2001 – 2014.

Ainsi, de 2014 à 2027 le taux de pauvreté monétaire de la région Béni Mellal Khénifra serait aux alentours de $(9,3\%)/2 = 4,65\%$. Treize années autres après, c'est-à-dire en 2040 il sera de l'ordre de 2,3% décrivant un niveau de pauvreté monétaire proche de celui relevé pour la région de Tanger Tétouan Al Hoceima en 2014. Cet indicateur serait en 2044 au niveau du taux enregistré pour la région de Casablanca Settat en 2014.

9. 3. La baisse de la pauvreté multidimensionnelle suite à l'amélioration continue de ses indicateurs

En complément avec l'approche monétaire, les services compétents du HCP ont adopté à partir de 2008 l'approche multidimensionnelle d'analyse des phénomènes de la pauvreté, de la vulnérabilité et des inégalités sociales ; et ce pour mieux identifier les facteurs qui sont à l'origine de ces fléaux et de leur reproduction sociale. Cette orientation a été confortée par les travaux d'OPHI5, qui ont eu le grand mérite d'avoir élargi l'usage de cette approche à l'échelle mondiale.

Le tableau ci-après présente les dimensions et les composantes qui interviennent dans l'estimation de l'indice de pauvreté Multidimensionnelles (IPM).

5OPHI: Oxford Poverty and Human Development Initiative, University d'Oxford

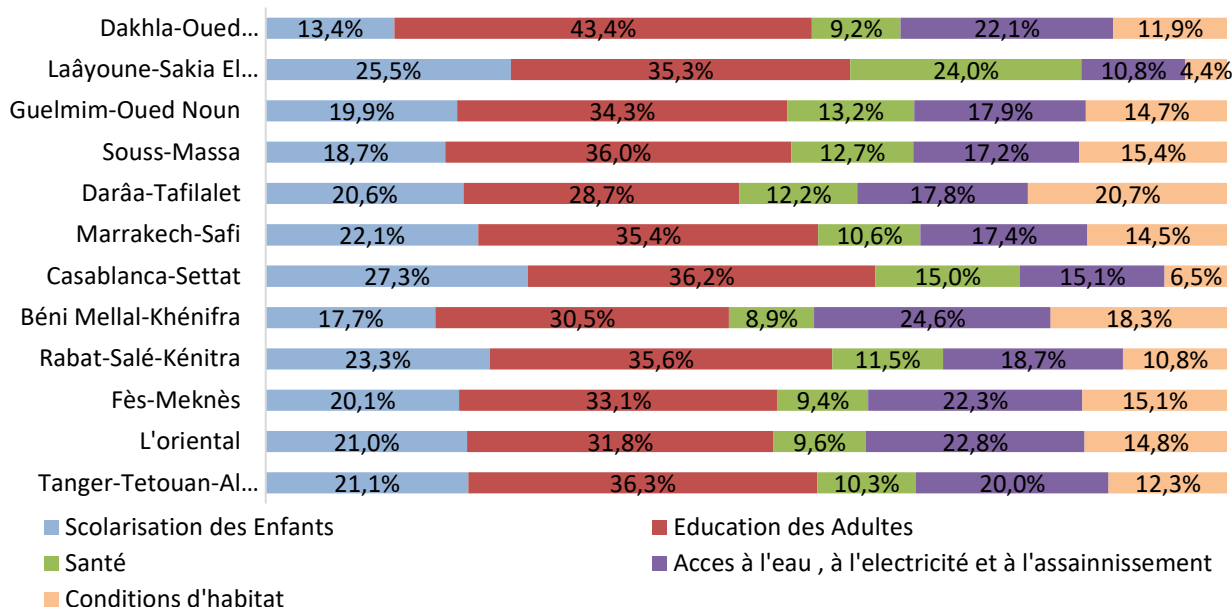
Tableau 16 : Dimensions, composantes, indicateurs, seuils et pondérations de l'indice de pauvreté Multidimensionnelles (IPM)

Dimension	Composante	Indicateur : définition de la privation	Pondération	
Education	Scolarisation des enfants	Si un des enfants en âge de scolarisation 6-14 ans ne fréquente pas l'école	1/6	1/3
	Scolarisation des adultes	Si aucun membre du ménage âgé de 15 ans et plus n'a complété cinq années de scolarisation	1/6	
Santé	Handicap	Si un membre du ménage est dans l'incapacité de réaliser l'une des fonctions organiques suivantes : vision, audition, marche, capacité cognitive (se souvenir ou se concentrer), soins corporels et communication	1/6	1/3
	Mortalité infantile	Si un enfant de moins de 12 mois est décédé dans le ménage	1/6	
Conditions de vie	Eau potable	Si le ménage n'a pas accès à l'eau propre à moins de 30 minutes de marche de chez lui	1/18	1/3
	Electricité	Si le ménage n'a pas d'électricité	1/18	
	Assainissement	Si le ménage ne dispose pas de toilettes privées ou d'un système d'assainissement sain	1/18	
	Revêtement du sol	Si le plancher du logement est sale, en sable ou en terre battue	1/18	
	Mode de cuisson	Si le ménage cuisine avec du bois, charbon ou fumier	1/18	
	Détention d'actifs	Si le ménage ne possède ni voiture ou ni tracteur/camion et ne possède pas au moins deux des biens suivants : téléphone, télévision, radio, moto, bicyclette et réfrigérateur	1/18	

Source : HCP, octobre 2017.

L'ensemble des composantes en question concernant la région de Béni Mellal Khénifra ont connu une baisse importante au cours des vingt dernières années et connaîtront une baisse continue au cours des années qui viennent et se traduiront par une baisse très importante de l'incidence de la pauvreté.

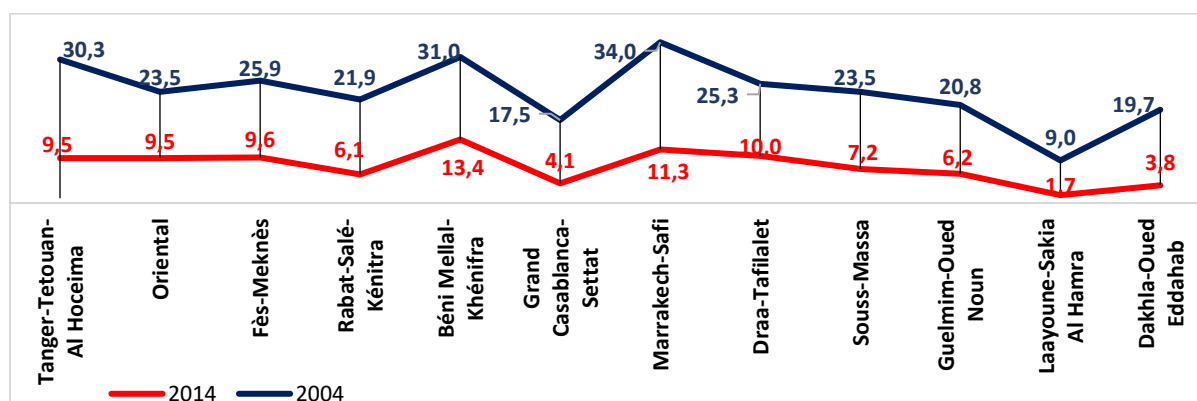
En effet, à l'horizon 2044, la scolarisation des enfants sera généralisée. Déjà en 2014 le taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans au niveau de la RBK est de 94,2 %. La population des adultes en 2014, c'est-à-dire les personnes âgées de 15 ans et plus intervient à plus de 30% au niveau du taux de pauvreté multidimensionnelle.



Graphique 7 : Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle par région et par source de privation

Source : RGPHs 2004 et 2014.

En 1944, cette catégorie qui correspond à la sous-population des personnes nées entre 1970 et 2030 qui ont survécu à cet horizon. Une bonne partie de ces adultes aura bien passé plus de cinq années de scolarisation et contribuera ainsi à une amélioration importante du score qui revient à cette composante. Tous les indicateurs du tableau connaîtront une amélioration qui milite en faveur de la baisse de la pauvreté multidimensionnelle. La scolarisation des enfants qui a intervenu dans la pauvreté multidimensionnelle avec une incidence négative de près de 17% en 2014 aura un poids presque nul en 2044. Il en est de même de l'accès à l'eau, qui avait un impact négatif de 25% en 2014. C'est certain, la pauvreté multidimensionnelle va connaître une grande réduction ; d'ailleurs celle-ci a déjà baissé de 57% entre 2004 et 2014 (Cf. Figure 6, ci-après).



Graphique 8 : Évolution de l'incidence de la pauvreté entre 2004 et 2014

Source : HCP, RGPH 2004 & 2014

Si le taux de pauvreté classe la région Béni Mellal-Khénifra comme la plus pauvre, c'est la région Marrakech-Safi qui abrite le plus grand nombre des pauvres au Maroc. Sa contribution relative à la pauvreté multidimensionnelle à l'échelle nationale atteint 18,5% en 2014, suivie par les régions Fès-Meknès (14,7%), Béni Mellal-Khénifra (12,3%) et Tanger-Tétouan-Al Hoceima (12,3%). Ces quatre régions regroupent 57,8% de la population multidimensionnellement pauvre.



Photo 5 : L'artisanat joue un rôle important dans l'économie de la région BMK

Conclusion : Les principales tendances de la démographie et du développement de Beni Mellal Khénifra

Des informations présentées ci-dessous, on peut dégager les faits suivants :

- Avec une population de 2.520.776 personnes en 2014, la région est démographiquement de taille moyenne en comparaison avec les autres régions du Royaume ;
- Une répartition globalement équilibrée de la population de la région entre ses composantes provinciales. Chacune des provinces abrite environ un cinquième de la population à l'exception de la province de Khénifra dont la population ne représente que 15% de la population totale de la région ;
- Un taux d'urbanisation de 49,1% observé au niveau de la région sensiblement inférieur à celui enregistré au niveau national (60,4%) ;
- Les trois quarts de la population urbaine sont concentrés dans les provinces de Béni Mellal, Khénifra et Khouribga ;
- Sur les cinq provinces de la région, deux ont conservé leur caractère rural et leurs populations rurales ont évolué positivement. Il s'agit des provinces de Fquih Ben Salah et d'Azilal. En revanche, deux autres provinces ont vu leur population rurale décroître à savoir Khénifra et Khouribga ;
- La région a une densité de 89,7Hab/Km² qui est supérieure à celle observée au niveau national. Mais il y a des disparités provinciales importantes liées à la nature du terrain et à la topographie des espaces qui constituent les provinces.

Parmi les faits importants qu'il faut souligner, l'importance des flux migratoires qui ont affecté négativement plusieurs espaces ruraux. C'est l'explication plausible au dépeuplement qu'a connu ces dernières années cinquante communes sur les 119 communes rurales ; soit une proportion de 42%.

Le solde migratoire net négatif de la région montre que Béni Mellal Khénifra cède annuellement près de 22 000 personnes de ses ressources humaines à son environnement externe bien que certains territoires de la région aient connu une croissance démographique accélérée depuis une quarantaine d'années suite à la croissance démographique naturelle et aux flux migratoires qui y atterrissent.

La structure de la population par âge est caractérisée par une forte proportion de personnes potentiellement actives âgées de 15 à 59ans ; soit 60,8% de la population totale.

Si la population rurale est plus importante que la population urbaine, la proportion des ménages urbains (55,2%) est supérieure à celle des ménages résidant en milieu rural. Ceci serait expliqué par la fréquence des ménages individuels et de petites tailles en milieu urbain et par les tailles plus grandes des ménages ruraux.

Si l'effectif des ménages a connu une augmentation de 20% entre 2004 et 2014, la taille des ménages va connaître en revanche, une réduction d'une personne puisqu' elle est passée de 5,6 à 4,6 personnes. La taille moyenne du ménage vivant en milieu rural (5,5 personnes) est supérieure à celle du ménage résidant en milieu urbain (4,3 personnes)

Par ailleurs, Les projections démographiques ont mis en exergue les constats suivants : 57,3% de la population de la région résiderait en 2044 dans des localités urbaines de la région.

La structure de la population se caractériserait par une intensification du vieillissement de la population de la région. En effet, le poids de la catégorie de population âgée de 60 ans et plus serait le triple de celui observé en 2014 et s'établirait à 29,1%.

La confirmation des tendances actuelles en matière de répartition spatiale de la population avec une accentuation d'urbanisation pour les provinces à forte composante urbaine actuellement.

Les tendances lourdes qui se dégagent des projections démographiques établies par les cabinets en charge du SRAT, révèlent les tendances démographiques les plus prévisibles et les implications socioéconomiques des principaux changements probables à l'horizon de ces projections démographiques c'est –à dire d'ici 25 ans :

- ***Un accroissement démographique relativement modeste***

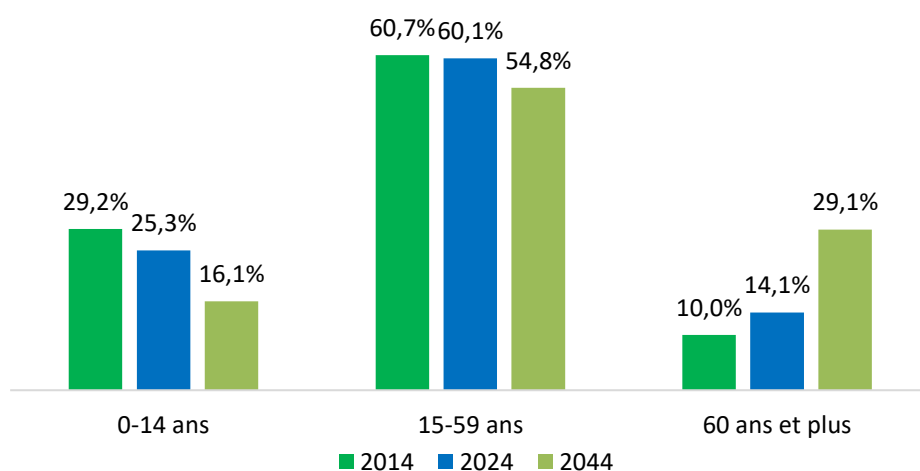
L'aire géographique couverte par le SRAT est caractérisée selon les perspectives démographiques par un accroissement faible de la population, ce qui est le résultat d'une diminution de la fécondité et surtout de mouvements migratoires (migration interne et internationale) qui ont sensiblement grevé la croissance naturelle. Le taux de croissance démographique annuel serait durant la période 2014 – 2044 de 0,4% alors qu'il était durant la période intercensitaire 2004 –2014 de 0,9%.

- ***Ampleur de plus en plus importante du vieillissement de la population***

De même, la structure par âge de la population connaîtra des changements importants marqués par un vieillissement de la population et une réduction des proportions de jeunes de moins de 15ans. Ainsi, la part de la population de troisième âge (personnes ayant 60 ans et plus) va quasiment tripler entre 2014 et 2044 en passant de 10% à 29% alors que le pourcentage des jeunes ayant moins de 15 ans passera durant la même période de 29,2% à 16,1%.

Par ailleurs l'âge moyen de la population passera de 30,1 ans en 2014 à 33,6 ans en 2024 pour atteindre 42,7 ans en 2044.

Il faut noter que le vieillissement de population prévisible entraînera des modifications importantes dans les compositions des ménages et nécessitera des infrastructures particulières (établissements d'accueil des personnes âgées, formations sanitaires et adaptation du système de soins et de prise en charge des personnes âgées).



Graph 9 : Evolution des grands groupes d'âge durant la période 2014 - 2044

- ***Le poids de la population potentiellement active restera important***

S'agissant de la population potentiellement active, sa part sera relativement importante et passera de 60,7% en 2014 à 55% en 2044. Ce constat est favorable à l'économie régionale et constitue à la fois une opportunité et un défi. En effet, il s'agit d'une opportunité dans la mesure où il s'agit d'un capital humain utile pour la croissance économique et le développement des secteurs de l'activité économique. En revanche, il constitue un défi dans la mesure où des efforts conséquents doivent être consentis afin d'assurer les formations adéquates aux personnes qui vont accéder au marché de l'emploi, à l'encouragement de l'investissement et à la création des opportunités d'emplois.

- ***Un déficit migratoire qui doit être résorbé***

Au cours du diagnostic, il a été relevé un phénomène démographique de dépeuplement d'une bonne partie des communes notamment rurales (32 communes sur les 119 communes de la région ; soit 28%). Ce phénomène persistera dans les années à venir si toutefois, des mesures ciblées ne sont pas engagées pour réguler et atténuer l'intensité de ces flux migratoires et créer les conditions favorables au maintien des populations dans leurs communes d'origine. Des efforts doivent être consentis par les pouvoirs publics tout particulièrement dans les domaines des infrastructures et des équipements socioéconomiques et culturels.

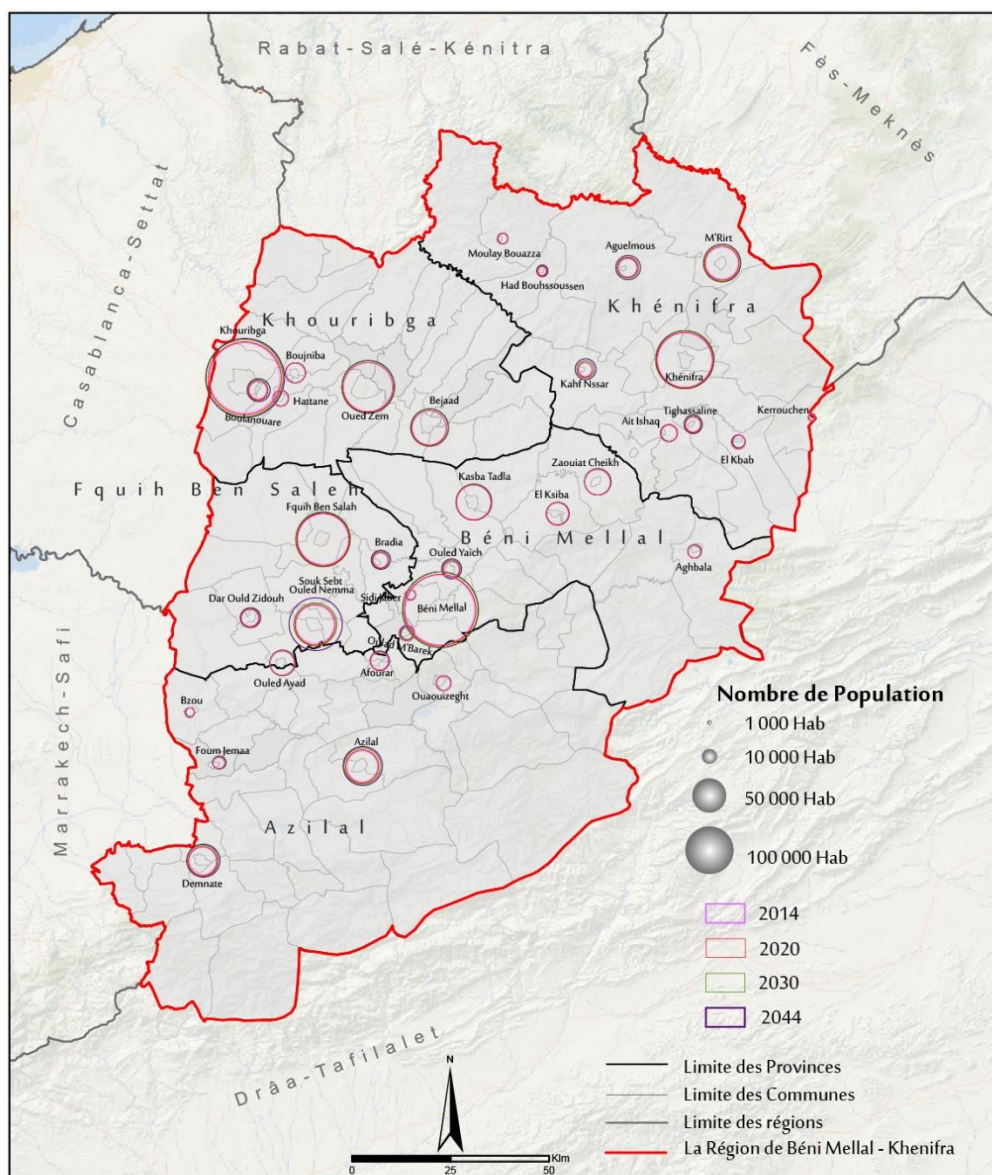
Par ailleurs, tous les indicateurs de la pauvreté connaissent une baisse encourageante bien que dans le milieu rural la réticence de la pauvreté et de la précarité présente plus de résistance.

En définitive, la région connaîtra une évolution satisfaisante en matière de développement humain. Il suffit de mettre en œuvre les actions en vue, particulièrement ce qui va être arrêté dans le cadre du SRAT et agir selon les priorités des territoires de la région.

Tendances lourdes des caractéristiques de l'armature urbaine de la région

Selon les prévisions démographiques, les agglomérations urbaines abriteront à l'horizon 2044 : plus d'un million six cent mille habitants, soit près de 57% de la population totale de la région. L'essentiel des agglomérations urbaines sera cantonné dans un triangle délimité par les trois grandes métropoles régionales : Beni-Mellal-Khouribga-Khénifra.

Cet espace fortement urbanisé, 20 parmi les 35 villes et centres urbains que compte la région, occupe la partie centrale du territoire de la région et à cheval sur trois espaces projet : Le Dir, La plaine du Tadla et les hauts plateaux des phosphates.



Source : HCP : RGPH2014 - Calcul et Elaboration : Groupement SUD – Anzar

Carte 11 : Evolution de l'armature urbaine de la région BMK, 2014-2044

A l'horizon 2044 le réseau urbain sera structuré et dynamisé par le tripôle Beni-Mellal, Khouribga et Khénifra et accessoirement le pôle de la ville d'Azilal. Les trois agglomérations sont appelées à développer des fonctions urbaines supérieures en termes d'équipements structurants, de services et de zones d'activités. La ville de Khouribga serait la première agglomération de la région avec près de 268.978 habitants, suivie de près par la capitale régionale Ben-Mellal 244.126 habitants et la ville de Khénifra avec plus de 148.125 habitants.

Cette armature urbaine reste toutefois, relativement bien articulée aux grandes métropoles nationales (Fès, Meknès, Rabat, Casablanca, et Marrakech) et leurs interfaces maritimes et aériennes. Elle est structurée autour d'un axe central reliant le Dir de Khénifra à celui de Beni-Mellal empruntant la voie historique « trik soltan » reliant Fès à Marrakech, et trois autres axes en épis assurant la liaison avec la façade atlantique :

-L'axe : Khénifra, Aguelmous, Moulay Bouazza vers Rommani-Rabat ;

-L'axe Beni-Mella, KasbaTadla, Oued Zem, Khouribga vers Casablanca ;

-L'axe Beni-Mellal-Fkih Ben Salah, Khouribga vers casablanca-Settat.

Le réseau urbain de la région sera hiérarchisé selon les fonctions et les relations interurbaines et trois groupes de villes s'y distinguent :

- 1) Le groupe qui développe des fonctions urbaines supérieures à travers des équipements d'infrastructure, des services : administration, professions libérales, commerce, enseignement supérieur, recherche, santé, sport, culture, il est composé de :
 - **Beni-Mellal** capitale régionale et métropole d'appui aux grandes métropoles nationales (Rabat, Casablanca, Fes et Marrakech).
 - **Khouribga** capitale des phosphates sur l'axe stratégique Beni-Mellal-Casablanca
 - **Khénifra** capitale du Moyen Atlas central.

Ce groupe est appelé à assurer la fonction de polarisation de l'ensemble de l'armature urbaine de la région.

- 2) Le groupe qui développe des fonctions urbaines satisfaisantes en constante amélioration. Les agglomérations qui composent ce groupe sont appelées à développer plus leurs fonctions administratives d'encadrement territorial, mais également leurs fonctions de services et d'activités de plus en plus diversifiées et adaptées aux besoins de la population en constante croissance. Les villes représentées par ce groupe sont : **Oued Zem, Bejaad, Fkih Ben Salah, Souk sebt Ouled Nemma, Kasba Tadla, Mrirt, Azilal et Damnate.**
- 3) Le groupe composé par des centres émergents promus en agglomérations urbaines en 2044. Ce sont de véritables mais fortement ancrées dans leur milieu rural et agricole, développant des fonctions de services orientées essentiellement vers les besoins de la population rurale. Ces villes restent à cet horizon, peu attractives pour développer de véritables fonctions urbaines à cause des déficits encore persistants en équipements d'infrastructure et de mise à niveau urbaine. Les agglomérations qui composent ce groupe sont : **El Ksiba, Zaouia Cheikh, El Kbab, Moulay Bouazza, Bzou, Ouled M'barek, Aguelmous.**
Parmi ce groupe, certains centres vont connaître des évolutions démographiques négatives tels que : **Bzou, Tighza, Moulay Bouazza, El Kbab et Sidi Jaber.**

- 4) Enfin le quatrième groupe est composé des gros douars qui sont appelés à se transformer en

centres péri-urbains, attirant la population rurale des montagnes et des zones de transhumance des hauts plateaux. Ces futurs centres péri-urbains participent fortement à la sédentarisation de la population nomade des hauts plateaux, et renforcent l'armature urbaine et rurale de la région.

Il y a lieu d'anticiper cette transformation de l'espace régional (rural et urbain) qui sera marqué par une urbanisation de plus en plus forte du territoire, ce qui induit des besoins en infrastructure, en habitat et en services de plus en plus importants.

Tableau 17 : Evolution de la population urbaine des villes et centres de la région. Source : Prévisions du HCP et calculs du BET

Villes et centres urbains	Evolution de population urbaine					
	2014	2020	2025	2029	2030	2044
KHOURIBGA	195478	216828	233812	246306	249213	268978
BENI MELLAL	192056	209563	222625	231523	233473	244126
KHENIFRA	117152	127047	134270	139069	140100	148125
FQUIH BEN SALAH	101694	110907	117927	122848	123953	123449
OUED ZEM	94980	102947	108894	112959	113853	120735
SOUK SEBT OULAD NEMMA	59858	66331	71474	75253	76132	120735
BEJAAD	46736	51268	54776	57277	57846	62019
M'RIRT	42554	47926	52271	55520	56285	61105
AZILAL	38320	44841	50469	54957	56060	65716
KASBA TADLA	47220	50398	52562	53863	54117	55890
DEMNATE	29366	33750	37421	40263	40948	47984
ZAQUIAT CHEIKH	25319	27134	28395	29177	29335	30376
OULAD AYAD	23755	25411	26587	27342	27499	29082
EL KSIBA	19958	20986	21616	21932	21981	22464
AGUELMOUS	14113	16134	17817	19114	19426	25861
BOUJNIBA	15999	16702	17123	17323	17352	17823
BOULANOURE	12702	14370	15752	16813	17068	22234
AFOURAR	13151	14010	14581	14914	14977	16896
DAR OULD ZIDOUH	11450	12645	13586	14271	14429	17769
OULAD YAICH	9625	11074	12295	13245	13475	18208
AIT ISHAQ	12163	12423	12489	12429	12397	12688
KAHF NSOUR	7116	8757	10284	11589	11924	18855
BRADIA	8275	9585	10716	11621	11844	16304
TIGHASSALINE	8775	9819	10651	11264	11407	14445
HATTANE	10603	10860	10959	10947	10931	11019
OUAOUZAGHT	9433	9767	9927	9963	9958	10512
OULAD M'BAREK	10851	10288	9721	9205	9068	7801
EL KBAB	8341	8247	8069	7857	7794	7394
AGHBALA	6732	7033	7205	7279	7287	7862
FOUM JEMAA	5811	6118	6305	6398	6413	7862
MOULAY BOUAZZA	5264	5294	5254	5175	5149	5084
SIDI JABER	4667	4667	4611	4524	4496	4380
HAD BOUHSSOUSSEN	3035	3494	3881	4183	4256	5759
BZOU	4201	4136	4032	3913	3879	3642
KERROUCHEN	2050	2108	2132	2132	2129	2215
TOTAL	1218803	1332868	1420489	1482448	1496454	1616638

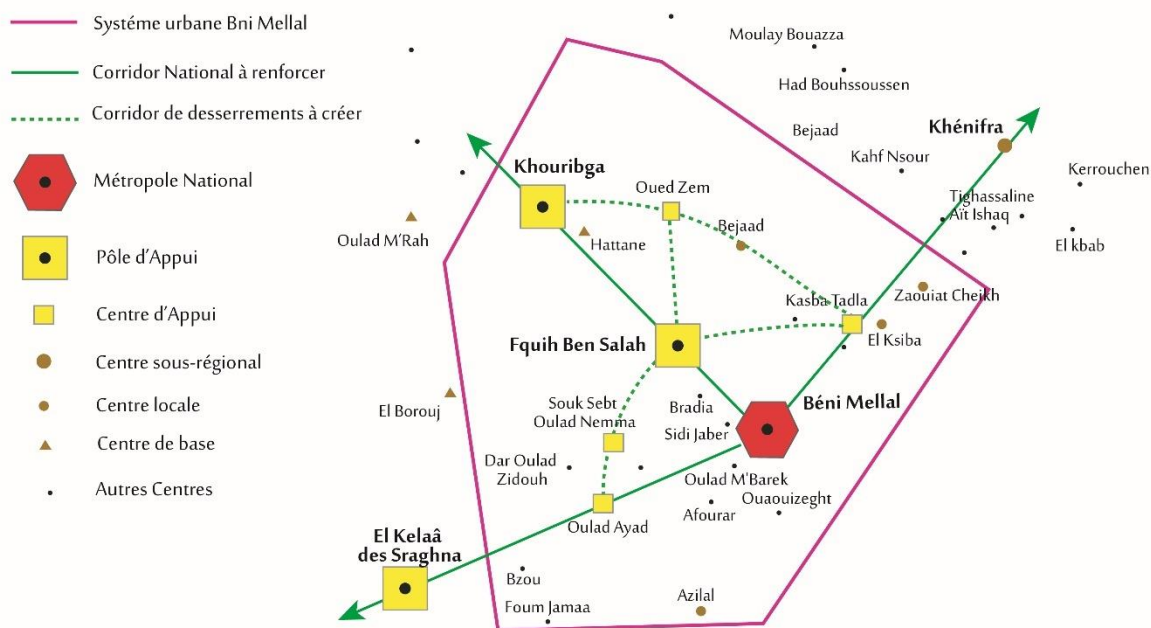
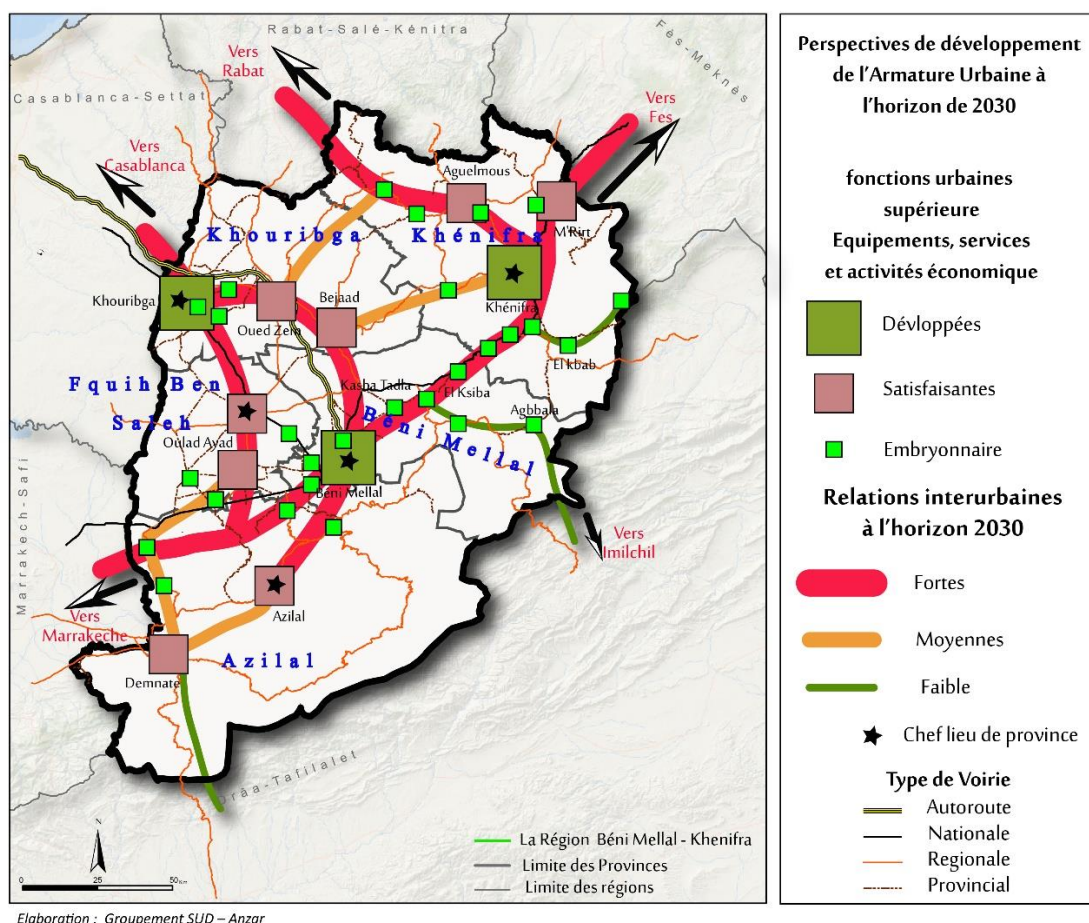


Figure 2 : Schéma de structure du système urbain de la région de Beni-Mellal- Khénifra proposé par le Schéma National de l'Armature Urbaine (SNAU)

Source : Etude du SNAU – Maroc – Rapport de Mission 2 - Vision prospective et orientations stratégiques 2017



Carte 12 : Perspective de développement de l'armature urbaine de la région BMK, à l'horizon 2030

Perspectives des besoins en habitat et en foncier

En termes de perspectives, le volet Habitat et foncier s'inscrit dans le cadre des tendances de l'évolution de l'armature urbaine régionale. Celles-ci présentent une structuration spatiale articulée autour de trois grandes métropoles en devenir à l'horizon 2044, à savoir Khouribga, Khénifra et Béni Mellal. Ce tripôle se positionne au centre du territoire régional et concentre l'essentiel des villes de la région, à l'exception de la ville d'Azilal qui constitue un petit pôle relativement excentré vers le sud.

La politique de la ville doit inscrire ses programmes en fonction des besoins futurs et en adéquation avec les espaces projets identifiés dans le cadre du SRAT en cours.

Les besoins futurs en habitat

En partant des résultats du diagnostic stratégique territorial, le volume total des besoins en logement est estimé à 262 689 unités de logement à prévoir à l'échelle la région pour la période 2015-2044. Ce volume comprend la résorption du déficit enregistré en 2014 et la réponse en logement pour les nouveaux ménages additionnels à l'horizon du SRAT en cours et présente comme suit :

- Le déficit en 2014 concerne les ménages abrités dans l'habitat sommaire et les ménage en cohabitation dans un même logement ;
- Ce déficit a été évalué à 26 716 unités de logement dont 17 950 (67%) en milieu urbain et 8 766 (33%) en milieu rural ;
- A l'horizon 2044, la région de Béni Mellal-Khouribga accueillera près de 235 973 nouveaux ménages pour l'ensemble de la période 2015-2044.

Tableau 18 : Total des besoins en logements par province et par milieu de résidence

Provinces	Région Beni Mellal Khénifra			
	Nvx ménages 2014-2044	Déficit 2014	Total besoins 2014-2044	Proportion des besoins par province
Azilal	28 229	3 164	31 393	12%
Béni Mellal	71 884	6 349	78 233	30%
Fquih Ben Salah	42 415	4 505	46 920	18%
Khénifra	33 443	4 820	38 263	15%
Khouribga	60 002	8 020	68 022	26%
Total	235 973	26 716	262 689	100%

Source : RGPH 2014- Haut-Commissariat au Plan ; calculs des consultants du SUD-BET

Selon les projections démographiques effectuées à cet effet, le total des nouveaux ménages en 2044 se répartit en 204 877 ménages en milieu urbain (86,8%) et 31 096 en milieu rural (13,2%) et se présente comme suit ;

Tableau 19 : Répartition des besoins en logements par province et par milieu de résidence

Province	Urbain			Rural		
	Nvx ménages 2014-2044	Déficit 2014	Total Besoins 2014-2044	Nvx ménages 2014-2044	Déficit 2014	Total Besoins 2014-2044
Azilal	18 565	1 361	19 926	9 664	1 803	11 467
Béni Mellal	52 882	4 069	56 951	19 002	2 280	21 282
Fquih Ben Salah	30 557	2 539	33 096	11 858	1 966	13 824
Khénifra	39 916	3 257	43 173	-6 473	1 563	-4 910
Khouribga	62 957	6 724	69 681	-2 955	1 296	-1 659
Total	204 877	17 950	222 827	31 096	8 766	39 862

Source : RGPH 2014- Haut-Commissariat au Plan ; calculs du BET SUD

La répartition par province de ces besoins en termes de logements se présente comme suit :

- La province de Béni Mellal présente 30% du total des besoins en logement régionaux, dont 73% en milieu urbain. Une estimation de 78 233 unités de logement à prévoir à l'horizon du SRAT
- La province de Khouribga : 26% du total des besoins, totalement en milieu urbain. Une estimation de 68 022 unités de logement à prévoir à l'horizon du SRAT. Le milieu rural constatera plutôt une régression en termes de taux d'accroissement des ménages, en raison de la forte émigration.
- La province de Fquih Ben Saleh : 18% du total des besoins en logement, dont 71% en milieu urbain. Soit, 46 920 unités de logement à prévoir à l'horizon du SRAT
- La province de Khénifra : 14% du total des besoins en logement, totalement en milieu urbain évalué à 38 263 unités logement à prévoir à l'horizon du SRAT. Le milieu rural constatera plutôt une régression en termes de taux d'accroissement des ménages, en raison de la forte émigration.
- La province d'Azilal : 12% du total des besoins en logement, dont 63% en milieu urbain. Soit une estimation de 31 393 unités de logement à prévoir à l'horizon du SRAT.

Comment répondre à ces besoins ? Quels sont les défis qui se posent ?

Il y a lieu de signaler que le volume des besoins en logement estimé à 262 689 s'étend sur la période de 2014 à 2044. Cette période inclut l'existant entre 2014 et 2019, qui comprend des programmes publics et privés déjà réalisés et les constructions informelles qui constatent une dynamique continue, notamment dans les centres émergents et les quartiers non réglementaires dans les villes de la région. Les acteurs locaux du secteur estiment qu'au moins 70 000 logements sont déjà réalisés ou en cours ces dernières années ; ce qui n'est pas loin de la réalité si on fait des estimations approximatives et des recoupements des données issues des rapports d'activités des promoteurs immobiliers actifs dans la région ou encore les données sur l'autoconstruction, ainsi que les données récentes de MHPV qui retracent l'ensemble des projets mis en chantiers ou achevés dans la région annuellement.

L'analyse des constructions réalisées jusqu'à présent permet de constater qu'elles ont été réalisées dans le cadre schémas locaux et dans un contexte qui répondent à des considérations d'urgence ou d'opportunités et/ou contraintes foncière, financière ou encore de spéculation. La vision du SRAT de la région s'inscrit d'abord dans une échelle territoriale régionale et dans une perspective de

développement durable inclusif et intégré. Dans cette perspective, il y a lieu de tenir compte des espaces projets proposés pour contenir la transformation des centres émergents à urbaniser et l'étalement urbain qui empiètent sur les terres agricoles, et de revoir les documents d'urbanisme et les programmes futurs à la lumière de cette nouvelle organisation du territoire régional pour créer des milieux de vie dans des bassins d'activités équipés et connectés.

La réponse au reste des besoins en logement à l'échelle de la région de BMK à l'horizon 2044 nécessite donc une action volontariste des acteurs locaux, autour d'une vision stratégique du développement global de la région dans le cadre du plan d'action du SRAT en cours. L'élaboration du SRAT en cours est l'occasion idoine pour établir des partenariats divers avec l'ensemble des acteurs et intervenants concernés : public, privé et/ou société civile et ONG nationales et internationales pour mobiliser les moyens humain, technique, financier et foncier pour créer des milieux de vie inclusifs et durables avec un dimensionnement approprié.

Les besoins en foncier

En s'appuyant sur les normes urbanistiques qui estiment la densité moyenne d'un lotissement mixte et incluant les équipements de proximité nécessaires à 50 logements par hectare, avec un ménage d'environ 5 personnes par logement, le foncier à mobiliser pour résorber la totalité des besoins en logement tous azimuts depuis 2015 à l'horizon du SRTAT, se présente comme suit :

Tableau 20 : Estimation du foncier à mobiliser

Province	NB de logement à prévoir entre 2015 et 2044	Foncier en ha
Azilal	31 393	600
Béni Mellal	78 233	1500
Fquih Ben Salah	46 920	900
Khénifra	38 263	700
Khouribga	68 022	1300
Total	262 689	5000

Source : Calculs des consultants du SUD-BET

En tenant compte des logements achevés depuis 2015 à 2020 que ce soit public ou privés, les prévisions des logements à construire dans la région peuvent être revue à la baisse, mais de manière peu significative, car ces dernières années la dynamique économique en général et celle de la construction en particulier était relativement faible.

Cependant, en tenant compte des espaces à compacter et la densification des quartiers existants, la mobilisation du foncier peut être optimisée de manière significative, car la région constate un étalement urbain qui est désordonné et qui consomme beaucoup d'espace. Ceci nécessiterait, à notre sens, la révision des règlements des plans d'aménagement à l'échelle des villes en optant pour des surélévations de l'existant et/ou par l'activation de la politique de mise à niveau pour répondre aux nouveaux besoins que nécessiteraient les dérogations urbanistiques qui s'imposeront à ce propos.

Les décideurs locaux disposent d'une grande marge de manœuvre à propos de la stratégie foncière à adopter. Ainsi, l'estimation théorique de 5000 ha à mobiliser peut-être revue à la baisse dans le cadre

d'une vision concertée sur la question de l'habitat en lien avec les projets structurants à l'échelle de la région.

Perspectives économiques : régression alarmante

L'analyse de prospective économique de la région de Béni Mellal Khénifra, ici entreprise synthétiquement, présente les constats et tendances des principales grandeurs relatives à la performance économique régionale et formule des propositions d'orientations stratégiques pour un développement plus accéléré, global et durable de cette région.

Au cours des dernières années, la région de Béni Mellal Khénifra n'a pas réussi à accélérer son rythme de croissance économique. En effet, l'analyse de l'évolution récente des principales grandeurs de l'économie de cette région fait ressortir des constats alarmants.

Le Produit Intérieur Brut (PIB) régional global a enregistré une progression de 4.48% entre 2013-2017 contre 18.42% comme moyenne nationale. Le secteur primaire a régressé de 6.72% contre une progression de 9.31% au niveau national. Le secteur secondaire a régressé de 5.18% contre une progression de 18.35% au niveau national. Le secteur tertiaire a progressé de 11.53% contre une progression de 14.7% au niveau national. Ces chiffres montrent que la région a progressé plus dans le tertiaire qui devient le secteur dominant de l'économie avec une part de 35%. La contribution des principaux secteurs économiques dans l'économie nationale a enregistré des baisses de 14.7%, 19.9 et 2.8% respectivement pour le primaire, secondaire et tertiaire. Il s'agit d'une situation très difficile pour une région qui dispose de ressources importantes dans plusieurs domaines notamment les mines dont les retombées sur l'économie de la région restent invisibles.

Tableau 21 : Evolution récente du PIB de la région Beni Mellal Khénifra

Intitulé	2013	2017	Variation %
Région BMK			
PIB régional	59101	61750	4,48%
Primaire	12370	11539	-6,72%
Secondaire	22758	21580	-5,18%
Tertiaire	19920	22217	11,53%
Part %	6,6%	5,8%	-11,77%
PIB/tête BMK	23277	24070	3,41%
National			
PIB	897923	1063351	18,42%
Primaire	120228	131419	9,31%
Secondaire	234973	278087	18,35%
Tertiaire	463212	531325	14,70%
PIB/tête	26901	30510	13,42%
Part %			
Primaire	10%	9%	-14,66%
Secondaire	10%	8%	-19,88%
Tertiaire	4%	4%	-2,77%
PIB/tête	87%	79%	-8,83%

L'analyse prospective, basée sur une évolution tendancielle des agrégats économiques de cette région révèle que la part de la région dans le PIB national, après avoir passé de 6.6% à 5.6% passera à seulement 2% en 2044, soit un PIB de la région de 60.5 MMDH. Au niveau national, le PIB passera de 1 108.4 MMDH en 2018 à 3073,0 MMDH en 2044.

Tableau : Perspective d'évolution du PIB de la région BMK, 2025-2044

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2025	2030	2040	2044
PIB BMK	63,4	59,6	54,1	57,8	56,9	61,8	61,6				
Part %	7,5	6,6	5,8	5,9	5,6	5,8	5,5				
Part moyenne % par période	6,6						5,6	4,2	3,5	2,3	2,0

Graphique : Evolution du PIB de la région BMK, 2012-2018, HCP

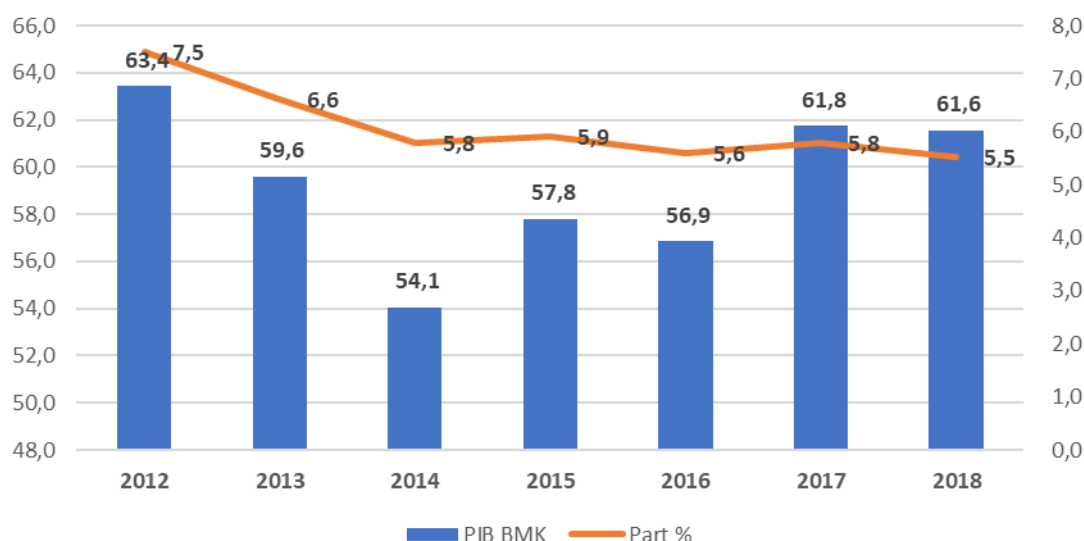


Tableau : Perspective d'évolution du PIB du Maroc 2025-2044

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2025	2030	2040	2044
PIB	847,9	901,4	925,4	988,0	1 013,6	1 059,9	1 108,4	1458,6	1774,6	2626,8	3073,0
TxC		6,3%	2,7%	6,8%	2,6%	4,6%	4,6%				
TxCP		5,2%			3,9%						

TxC : taux de croissance, TxCP : taux de croissance de la période

Sur le plan de la création d'entreprises, il apparaît que la région de Béni Mellal Khénifra évolue en retrait des efforts consentis au niveau national en matière de promotion de création de petites et moyennes entreprises. Bien que les créations d'entreprises progressent à un taux annuel moyen de 3,5% et que la part des entreprises en activité au sein de la région par rapport au nombre total

d'entreprises enregistré au niveau national est de 3,6% en moyenne, cette part connaît une régression annuelle moyenne d'environ 4,6%. La continuité d'une telle tendance ferait de cette région un territoire sous doté d'entreprises diversificatrices d'activités et de services comparativement à d'autres régions du Maroc.

Tableau 22 : Evolution des créations d'entreprises dans la région Beni Mellal Khénifra

Intitulé	2014	2018	
Créations d'entreprises	2551	2894	3,5%
Part % national	3,8%	3,1%	-18,1%

Dans le domaine de l'agriculture, principale activité de vocation de la région, on note au cours des cinq dernières années une augmentation importante de la production céréalière au taux annuel moyen de près de 32%. Le poids de cette production au niveau national est de 13%. Le maintien, à moyen et long terme, de ce rythme de production serait un acquis à préserver. En ce qui concerne l'activité d'élevage, les résultats enregistrés au cours de cette période ne sont pas négligeables. Les ovins, dépassant les 3 millions de têtes, progressent à un taux annuel moyen de 5,4% contre 3,5% pour les caprins et -0,5% pour les bovins. Leurs poids respectifs au niveau national sont d'environ 15,15%, 14,5% et 10,5%. La tendance d'évolution de ces grandeurs serait à maintenir et à renforcer dans l'avenir avec l'implantation de filières de valorisation des produits agricoles et d'élevage dont notamment l'agro-alimentaire, la production de lait, de viandes rouges et de produits dérivés, etc.

Pour ce qui est du secteur de l'industrie, l'évolution de certaines de ses principales grandeurs au cours des cinq dernières années n'exprime pas une situation de dynamique prometteuse. Le nombre d'établissements industriels dont le poids au niveau national avoisine 4%, régresse à un taux annuel moyen de près de 0,7%. Cependant, on note un accroissement au taux annuel moyen de l'ordre de 2,7% pour l'emploi permanent et 6,5% pour la production, laquelle occupe un poids de juste 1% au niveau national. Ainsi, on peut conclure que le tissu industriel de la région de Béni Mellal Khénifra reste limité et ne connaît pas de progression conséquente des stratégies et plans adoptés au niveau national en matière de développement et d'accélération du secteur de l'industrie.

A son tour, le secteur du tourisme reste marqué par une évolution modeste qui se manifeste par une augmentation du nombre de lits des établissements touristiques classés au taux annuel moyen de 2% et du nombre de nuitées touristiques réalisées dans ces établissements au taux annuel moyen de 4,2%. Ces deux grandeurs ont des poids respectifs de 2% et de 0,8% au niveau national. En somme, cette situation montre que l'activité touristique régionale ne paraît pas s'inscrire suffisamment dans les visions stratégiques de développement du tourisme adoptées par les pouvoirs publics sur le plan national.

Tableau 23 : Evolution des principaux agrégats économiques de la région Beni Mellal Khénifra

	2012	2015	Variation (%)
Production céréalière (Mqtx)	6,50	14,0	43%
Têtes de bovins	351 755	399 525	4,53
Têtes de caprins	1 027 615	1 090 643	2,0
Têtes d'ovins	2 772 561	2 771 535	-0.01
Nombre de lits des établissements touristiques	5017	5324	1,5%
Evolution des nuitées touristiques	161774	177764	3,3%
Nombre des établissements industriels	345	313	-3,1%
Evolution de l'emploi industriel	4441	4637	1,5%
Evolution de la production industrielle	3,21	4,9	17,5%
	2014	2018	
Chômage	15,6%	5,9%	-20,7%
Population active occupée	661 200	597 518	-3,2%
Taux d'activité	43,7	44,50%	0,6%
Créations d'emplois 2018	4500	-8000	-93%
	2015	2018	
Consommation du ciment	875 749	690 802	-7%
National	14 251 482	13 791 222	-1,1%
Part %	6,1%	5,0%	-6,0%
Consommation du ciment par tête	348	267	-7,7%
		2015	
Dépôts bancaires		2,6%	Dans le national
Crédits bancaires		0,6%	Dans le national
Dépôts bancaires MRE		6,4%	Dans le national

En plus des constats économiques ci-dessus décrits, le domaine de la construction se caractérise, au niveau de la région de Béni Mellal Khénifra, par une régression inquiétante. En effet, saisie à travers les indicateurs de consommation globale et par tête de ciment, on constate au cours de la période récente des cinq dernières années que la consommation globale régionale du ciment a régressé au taux annuel moyen de 7,0% contre une diminution de 1,1% en moyenne par an au niveau national. La part de cette consommation régionale dans la consommation nationale du ciment, en variant entre 6,1% et 5%, a reculé de 6,0% en moyenne par an. Rapportée à la population, la consommation régionale du ciment par tête a diminué de 3,2% en moyenne par an. Cette régression de la construction régionale, qui constitue la production d'une composante de la richesse de la région de Béni Mellal Khénifra, est un phénomène fort inquiétant dans la mesure où elle signifie un recul dans le processus d'accumulation, par la construction en tant que capital produit, de la richesse régionale. Cette tendance ne pourrait perdurer et devrait être redressée en déclenchant une dynamique soutenue du secteur de la construction conduisant à produire, au niveau de cette région et selon une progression positive, cette partie de la richesse.



Infrastructures et transport

Du fait de son étendue, la région Béni Mellal est tributaire de la qualité de ses infrastructures de transport et des axes de communication vers les centres urbains régionaux et nationaux pour renforcer son développement.

Constats et tendances

Les conditions géomorphologiques et climatiques de la région Béni Mellal-Khénifra (zones de montagne, enneigement, fortes précipitations, etc.) rendent difficiles les communications inter et extra région. Aussi, avec un réseau ferré confiné à une liaison traversante sans maillage, un aéroport encore en développement, l'absence de façade maritime, la route reste le support favori, voire ultime pour les échanges de la région.

La région bénéficie d'un réseau routier d'intérêt national et international qui la maille avec des intensités variables selon les zones (autoroute, réseau national structurant, des voies express). Mais dans l'ensemble, la région souffre de l'état des routes et notamment celles qui irriguent les zones de montagne dans les provinces d'Azilal et Khénifra.

Concernant le trafic routier, on relève une forte croissance des flux internes à la région sur les RN8 et RN11 ainsi que sur les routes desservant les grands centres dans la province de Fquih Ben Saleh (Souk Sebt, oulad Ayad...) et ceux de la province de Khouribga (Bejaad, Oued Zem, ...).

De vigoureuses interventions sont menées pour articuler la région aux régions voisines et assurer de meilleures relations avec le reste du Pays. Parmi celles en cours, on peut citer la construction de l'autoroute Casablanca– Béni Mellal, l'aménagement de la RN8 entre Khénifra et El Kelaa des Sraghna. A côté de ces importants projets, les autres liaisons qui irriguent la région sont appelées à se renforcer

pour améliorer l'intégration régionale et pour rendre opérationnelle une rapide connexion à l'autoroute actuelle et aux régions voisines de Marrakech-Safi et Fès-Meknès.

Par ailleurs, l'accessibilité régionale reste inférieure à ce qu'on observe au niveau national. Néanmoins, les interventions menées par le Programme National des Routes Rurales vont dans le sens de l'améliorer par des opérations de construction et d'aménagement du réseau routier capillaire. Le raffermissement de l'état du réseau routier en général et du réseau de routes rurales dans certaines zones éloignées ou situées en montagne, est primordial pour améliorer les conditions de vie des populations des communes excentrées en leur assurant un meilleur accès aux services et équipements de base (administrations territoriales, souks, écoles, centres de santé, ...).

Ainsi, en termes d'aménagement du territoire, il y a lieu de considérer les impératifs de développement des zones à relief difficile ou à faible densité, en lien avec le coût des infrastructures qui l'irriguent. Il convient donc de supposer que les efforts à consentir en matière de développement, renforcement ou même maintien des infrastructures doivent être proportionnés à l'importance économique et sociale des zones que l'on considère et des visées de développement qu'on leur accorde.

Situation du réseau routier dans la région

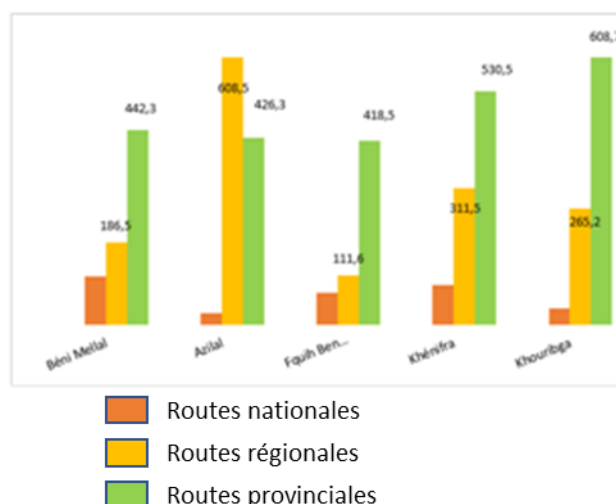
Le diagnostic territorial a permis de mettre en valeur les principales problématiques de la région de Béni Mellal – Khénifra, notamment :

- Un déséquilibre entre les différents espaces de la région en matière d'infrastructures routières ;
- Le maillage routier régional s'organise en fonction du relief et reste tributaire des difficultés de sa topographie. Dans la plaine de Tadla qui se prête à des communications aisées, le maillage du réseau routier est serré et le réseau routier y est dense ;
- Dans les zones de montagne de la région Beni Mellal Khénifra, le réseau routier répond essentiellement à un besoin de désenclavement et de desserte des équipements de base. Il est ainsi à maille large et peut parfois se resserrer dans des zones rurales au relief moins marqué, mais il ne devient vraiment dense qu'aux abords des principaux noyaux urbains et quand le relief le permet. Cette disparité se retrouve au niveau de la consistance du réseau routier par province.

Tableau 24 : densité du réseau routier par province

	Long réseau rev	Disponibilité Kmr/10 ³ hbts	Densité spatiale kmr/10 ² km ²
Béni Mellal	642,2	1,17	14,2
Azilal	891,7	1,61	8,9
Fquih Ben Saleh	547,4	1,09	21,5
Khénifra	830,6	2,24	12,4
Khouribga	734,3	1,35	17,3
Région Beni Mellal Khénifra	3 646,2	1,45	13,0
National	42 158	1,25	5,9

Kmr : nombre de km revêtus



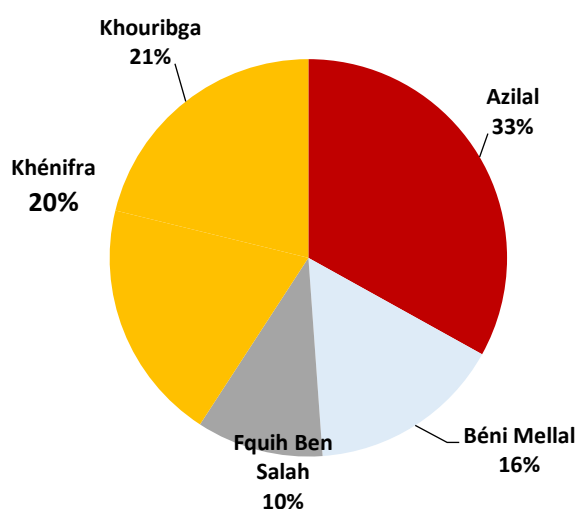
Graph 10 : répartition du réseau routier par catégorie et par province

On relève ainsi que les provinces d’Azilal et Khénifra sont les moins dotées en infrastructures routières.

Un déséquilibre dans la région en matière de niveau d’aménagement et d’état du réseau routier :

Plus de 57,6% de routes revêtues de la région ont une largeur de chaussée inférieure à 6m contre 50% au niveau national. La répartition de ces routes étroites par province montre que la province d’Azilal contient le plus de routes étroites (33% des routes étroites de la région) suivie des provinces de Khouribga 21%) et Khénifra (20%).

En matière d’état du réseau, 57,6% du réseau routier revêtu de la région est globalement dans un état acceptable (indice A+B) en 2018, contre 60,5% au niveau national. Par ailleurs, la répartition de cet état de la chaussée par province montre que les provinces de Khénifra et Khouribga disposent du réseau le plus dégradé de la région, avec un état acceptable le plus bas (50,4% à l’état A+B) dans la province de Khénifra et le taux le plus élevé de réseau à l’état mauvais se trouve dans la province de Khouribga (36,1% à l’état D).



Graph 11 : Répartition des routes étroites par province

Tableau 25 : état général des routes classées par province

Préfecture/provinces	Etat %				
	A	B	A+B	C	D
Azilal	36,6	24,2	60,8	16,4	22,8
Béni Mellal	51,3	15,3	66,6	13,2	20,2
Fquih Ben Saleh	33,2	23,7	56,9	15,1	28,0
Khénifra	33,9	16,5	50,4	28,1	21,5
Khouribga	33,4	19,1	52,5	11,4	36,1
région Beni Mellal Khénifra	37,5	20,1	57,6	14,9	27,5
Maroc	44,5	16,0	60,5	15,8	23,7

Source : Direction des Routes/relevé visuel de juin 2018

Le niveau de dégradation diffère également selon la catégorie de routes :

- Pour les routes nationales : 58% des deux routes nationales se trouve dans un "état acceptable" (A+B) et 21,2% est en mauvais état, contre respectivement 71,8% et 12,8% au niveau national. Toutes les provinces ont un taux de routes nationales à l'état acceptable inférieur à cette moyenne. On note notamment que le réseau de la province de Khénifra a le taux le plus élevé de routes nationales en mauvais état (39,5% à l'état D) suivi par celui de la province Khouribga (32,1%) ;
- Pour les routes régionales : 22,7% des routes régionales sont en mauvais état, taux supérieur de près de 2 points du niveau national (20,4%) et 62,7% des routes régionales sont en bon état, soit un niveau inférieur au niveau national qui est de 65%. Le réseau régional est plus dégradé dans les provinces de Khouribga et Azilal ;
- Le réseau de routes provinciales est de loin le plus dense, représentant plus de 57% du linéaire global de routes de la région. Ce réseau joue un rôle déterminant dans le désenclavement des populations rurales et l'amélioration de l'accès aux services de base. L'état de ces routes provinciales dans la région révèle un niveau de dégradation supérieur à la moyenne nationale, avec 31,7% en mauvais état dans la région contre 29,5% au niveau national pour cette catégorie de réseau. Le réseau des provinces de Khénifra et Khouribga est le plus dégradé de la région avec respectivement 45,1% 34,7% à l'état mauvais.

De nombreux espaces sont encore difficiles d'accès et connaissent des situations d'enclavement saisonnier notamment dans les zones de montagne.

En effet, la distance moyenne d'accès à la route goudronnée la plus proche au niveau de la région est de 3,4 Km contre 3 Km au niveau national. Cette distance moyenne est de 5,7 Km au niveau de la province d'Azilal et se situe au-delà de 10 Km voire parfois 20 Km pour certaines communes rurales dans la région. De plus, la neige rend les conditions de circulation difficiles en hiver et mettent à mal une proportion importante des infrastructures de la région (plus de 970 km sont susceptibles d'être enneigés dans la région sur un total de 5000 km au niveau national).

Sur l'ensemble du réseau routier au niveau national, la circulation a été évaluée en 2016 à 99,35 millions de véhicules*km/j contre 93,70 millions de véh*km/j en 2015. La part de cette circulation dans la région de Béni Mellal-Khénifra est de 5 millions de véh*km/j soit 5% de la circulation au niveau du pays. La grande part de la circulation concerne le réseau national (38,7%) suivi du réseau régional qui supporte 34,9% puis le réseau provincial faiblement circulé qui ne supporte que 18,4%.

L'analyse des volumes de trafic routier montre un fort degré de concentration de la circulation sur quelques grands axes au niveau régional dont notamment :

- La pénétrante de l'autoroute A4 à Khouribga ;
- La RN8 dont la section entre RN11 et Béni Mellal qui a enregistré un trafic qui a dépassé 15000 veh/jour ;
- La RN11 sur plusieurs sections. Cette route supporte également un fort trafic de poids lourds ;
- La RR312 entre Oued Zem et Bejaad et entre Khouribga et Oued Zem ;
- La RR309 entre Fquih Ben Saleh et Oulad Nemma ;
- La RP3222 entre Béni Mellal et la RN11.

Evaluation des tendances en matière d'infrastructures routières

Pour l'évaluation des tendances en matière des infrastructures routières, l'on se limite à 3 indicateurs pour essayer d'approcher les besoins futurs :

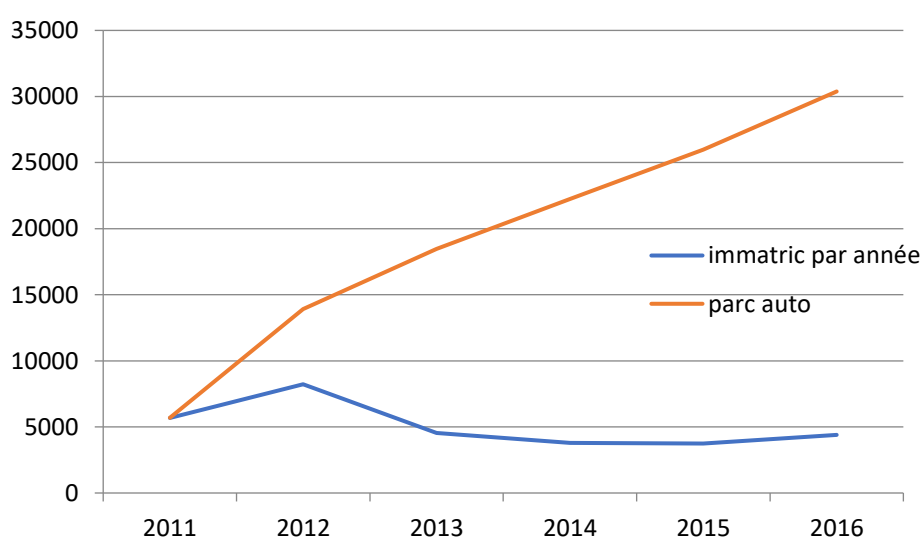
- Le parc automobile,
- Le volume de la circulation routière,
- La densité routière théorique (nombre de km pour 1000 habitants).

Evolution du parc automobile de la région :

Le tableau ci-après résume l'évolution du nombre d'immatriculations de véhicules dans la région telle qu'il ressort des données statistiques de chaque centre d'immatriculation provincial :

Tableau 26 : nouvelles immatriculations de véhicule par an et par centre

Province/année	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Azilal	327	537	276	321	286	454
Béni Mellal	1511	2907	1770	1341	1365	1604
Fquih Ben Salah	1654	1444	962	694	792	795
Khénifra	484	739	492	504	423	590
Khouribga	1714	2600	1041	921	875	957
Total région	5690	8227	4541	3781	3741	4400



Graphe 12 : évolution du parc auto de la région Beni Mellal Khénifra

Évolution du trafic routier :

Le réseau routier bidirectionnel à une seule chaussée ne paraît pas complètement saturé par les niveaux de trafics constatés. Des congestions peuvent toutefois être constatées lors des traversées de certaines localités ou en ville en heure de pointe. Globalement, l'évolution du trafic routier montre une forte progression des flux sur les axes transversaux, d'un côté, et une certaine stabilité sur les axes principaux, de l'autre.

Sur les routes nationales qui traversent la région, les évolutions du trafic entre 2015 et 2016 ne sont pas suffisamment marquées pour conclure à une tendance affirmée. Dans l'ensemble, ces évolutions sur la plupart des axes ne dépassent pas la moyenne nationale de 0,92% d'augmentation du trafic. On enregistre toutefois une augmentation du trafic de 22% sur la RN8 entre Afourar et Béni Mellal. Par contre, on note une diminution du trafic de 11% sur la RN11 entre Ben Ahmed et Khouribga.

L'analyse de l'évolution du trafic des routes régionales entre 2015 et 2016 fait apparaître une diminution du trafic de 2,6% entre Khouribga et Oued Zem.

Par ailleurs, le volume du trafic sur le réseau provincial reste relativement faible, d'une part, à cause de la relative faiblesse des échanges entre le milieu rural et certains centres urbains et, d'autre part, en raison du très faible taux de motorisation dans les zones rurales. Au niveau de la région de Béni Mellal-Khénifra, le réseau provincial véhicule, faut-il le rappeler, assure 18,4 % de la circulation sur le réseau routier.

Les données de trafic routier dans la région ne permettent pas ainsi de justifier un taux d'évolution stable, on prend l'hypothèse du taux d'évolution du trafic routier au niveau national avec une moyenne par catégorie de réseau résultant des évolutions constatées entre 2009 et 2016 :

Tableau 27 : taux d'évolution du trafic routier de 2009 à 2016

	2010/2009	2011/2010	2012/2011	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2016/2015	Moyenne
RN	9,70%	3,60%	8,70%	1,60%	-2,98%	-3,70%	3,50%	2,92%
RR	3,65%	7,70%	-0,30%	6,20%	1,33%	2,70%	7,40%	4,10%
RP	8,60%	10,90%	2,25%	5%	14,22%	3,80%	3,60%	6,91%

En conservant la même répartition de la circulation de 2016 par catégorie de route, le volume de la circulation routière prévisionnelle à l'horizon 2044 serait de 16,58 millions de véh*km, soit 3 fois le volume enregistré en 2016. La répartition de ce volume par catégorie de route est donnée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 28 : volume de la circulation routière à l'horizon 2044

	Circulation en 2016 (en 10 ³ veh*km/j)	Taux de croissance	Circulation estimée en 2044 (en 10 ³ veh*km/j)
RN+autor (46,7%)	2335	2,92%	5230
RR (34,9%)	1745	4,10%	5380
RP (18,4%)	920	6,91%	5970
Total	5000		16580

Linéaire prévisionnel du réseau routier revêtu en 2044 selon les projections démographiques :

Avec l'hypothèse d'atteindre un désenclavement total au niveau de la région et en tenant compte des besoins en route pour dynamiser l'activité économique et les besoins en transport routier notamment celui de marchandise, le linéaire prévisionnel du réseau routier revêtu en 2044 est estimé à 5 4076 km réparti par province comme suit :

Tableau 29 : besoins en routes à l'horizon 2044

Préfectures/Province	Long réseau revêtu en 2016 (en km)	Taux d'enclavement 2014	Projection du Linéaire du réseau revêtu en 2044 (en km)	Taux d'enclavement 2044
Béni Mellal	891,7	1,7	1078,7	0 km
Azilal	642,2	5,7	1269,2	
Fquih Ben Saleh	547,4	1	657,4	
Khénifra	830,6	4,9	1369,6	
Khouribga	734,3	2,8	1042,3	
Région Beni Mellal Khénifra	3 646,20	3,4	5417,2	

Kmr : nombre de km revêtus

Les trois résultats prospectifs se rapportent à des facteurs qui impactent directement les infrastructures routières et montrent tous la nécessité d'engager des programmes de mise à niveau du réseau routier pour l'adapter aux besoins d'un trafic qui va tripler à l'horizon 2044 et d'un parc automobile en constante croissance. L'évolution démographique laisse sous-entendre également un besoin d'extension du réseau routier et de maintenance du réseau existant pour répondre aux besoins d'amélioration des conditions de vie des populations de la région par une meilleure desserte des équipements de base et un support convenable pour les échanges entre les différents espaces de la région.



Photo 6 : L'école un levier de développement social dans le rural et l'urbain de la région BMK

Infrastructures de base

Infrastructures scolaires

L'infrastructure scolaire de la région de Béni Mellal-Khénifra est composée d'un réseau de 828 établissements publics composés de 593 établissements pour le primaire, 143 pour le secondaire collégial et 92 pour le secondaire qualifiant.

Il offre également un total de 16422 classes réparties en 66% pour le primaire, 20% pour le secondaire collégial et 14% pour le secondaire qualifiant.

L'évolution du taux de scolarisation par niveau et par province est résumée dans le tableau suivant

Tableau 30 : Évolution du taux de scolarisation par niveau et par province

Province	Primaire			Secondaire collégial			Secondaire qualifiant		
	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Azilal	91%	92%	94%	78%	81%	83%	51%	52%	52%
Béni Mellal	97%	99%	99%	87%	91%	94%	70%	70%	69%
Fquih Ben Saleh	99%	99%	100%	82%	86%	90%	58%	59%	55%
Khénifra	94%	94%	96%	84%	88%	90%	70%	73%	72%
Khouribga	97%	98%	99%	88%	91%	93%	74%	73%	71%
Région Beni Mellal Khénifra	96%	98%	98%	83%	87%	90%	64%	64%	68%

Pour déterminer la situation prévisionnelle des infrastructures scolaires en 2044, on prend les hypothèses suivantes :

- Taux de scolarisation en 2044 : primaire : 100% ; secondaire collégial : 95% ; qualifiant : 80%
- Nombre d'élèves par classe : 24 pour le primaire et 25 pour le niveau secondaire
- Nombre de classes par établissement : 15 pour le niveau primaire ; 20 pour le collège et lycée
- Répartition de la population par tranche d'âge : 6-11 ans : 10% ; 12-14 ans : 8% ; 15-17ans : 5%

Tableau 31 : La situation prévisionnelle par niveau pour 2044 est donnée ainsi dans les tableaux ci-après

Enseignement primaire public										
Province	Situation actuelle				Situation prévisionnelle en 2044					
	établt s	Classes	Élèves	Élèves/ classe	Taux de scolarisation	Population	Enfants scolarisés	Élèves/ classe	Nombre de classes	Nombre d'établts
Azilal	159	3383	83008	25	100%	631606	91406	24	4087	201
Béni Mellal	104	2122	60624	29	100%	677784	71170	24	2763	170
Fquih ben Saleh	87	2036	62467	31	100%	574701	68791	24	2866	134
Khénifra	123	1699	42585	26	100%	355710	40534	24	1689	146
Khouribga	124	1896	52599	28	100%	598109	62802	24	2348	144
Région	597	11136	301283	28	100%	2837910	334703	24	13753	795

Enseignement secondaire collégial											
	Situation actuelle					Situation prévisionnelle 2044					
Province	Établts	Classes	Élèves	Élèves / classe	Taux de scolarisation	Populat	Taux de scolarisation	Effectifs scolarisés	Élève/ classe	Nombre de classes	Nbre établts
Azilal	41	702	25081	36	75%	631606	95%	51511	25	2060	103
Béni Mellal	26	760	26874	35	83%	677784	95%	48002	25	1920	96
Fquih Ben Saleh	21	623	21204	34	77%	574701	95%	43677	25	1747	87
Khénifra	20	533	18986	36	80%	355710	95%	27033	25	1081	54
Khouribga	35	741	25440	34	75%	598109	95%	45456	25	1818	91
Région	143	3359	117585	35	78%	2837910	95%	215679	25	8627	431

Enseignement secondaire qualifiant											
	Situation actuelle					Situation prévisionnelle 2044					
Province	Établts	Classes	Élèves	Élèves / classe	Taux de scolarisation	Populati	Taux de scolarisation	Effectifs scolarisés	Élève/ classe	Nombre de classes	Nbre établts
Azilal	18	386	12310	32	52%	631606	80%	27111	25	1084	54
Béni Mellal	22	525	17179	33	69%	677784	80%	25264	25	1011	51
Fquih Ben Saleh	16	382	12448	33	55%	574701	80%	22988	25	920	46
Khénifra	16	376	11570	31	72%	355710	80%	14228	25	569	28
Khouribga	20	568	18534	33	71%	598109	80%	23924	25	957	48
Région	92	2237	72041	32	68%	2837910	80%	113515	25	4541	227

Les simulations présentées ci-avant donnent donc pour l'horizon 2044 un effectif de 1453 établissements répartis en 795 établissements pour le primaire, 431 pour le secondaire collégial et 227 pour le secondaire qualifiant, soit 33% de plus d'établissements du primaire et de 2,5 à 3 fois plus d'établissements pour le secondaire. L'écart entre les niveaux primaire et secondaire est dû principalement à la volonté de réduire l'encombrement des classes.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, l'évolution de l'effectif des admis à l'examen du baccalauréat semble faible dans la région : 16193 en 2015, 14122 en 2016 et 15380 en 2017. Pour cela, on propose de renforcer l'université de la région par la création d'antennes de l'université My Slimane dans chaque province et de développer des disciplines de formation adaptées aux besoins spécifiques de l'emploi dans la région.

Pour l'enseignement supérieur la situation des infrastructures se présente comme suit :

Tableau 137 : effectif des inscrits dans l'enseignement supérieur dans la région

Faculté/ Ecole	Nombre d'Etudiants	Pourcentage
Faculté des Lettres et Sciences Humaines	13400	37 %
Faculté des Sciences et Techniques	3840	10,6 %
Faculté Polydisciplinaire – Béni Mellal	11850	32,75 %

Faculté Polydisciplinaire – Khouribga	5300	14,64 %
Ecole Supérieure de Technologie – Béni Mellal	461	1,16 %
Ecole Supérieure de Technologie – Khénifra	340	1,16 %
Ecole Nationale des Sciences Appliquées- Khouribga	1028	2,84 %
Total	36219	

Source : Université du Sultan Moulay Slimane

Le nombre de bacheliers dans la région varie de 15000 à 16 000 admis d'une année à l'autre. Ainsi la capacité d'accueil universitaire actuelle dépasse largement les besoins de la région BMK. Toutefois il y a trois éléments à prendre en considération dans la planification sur le long terme de l'offre en formation supérieure :

- Faut-il choisir entre améliorer la qualité de l'offre existante en formation supérieure indépendamment de la couverture de l'ensemble du territoire de la région. Cela implique de garder l'existant et l'améliorer. Contre l'option de développer des offres universitaires dans l'ensemble des agglomérations de la région. Cette option risque d'être coûteuse économiquement et peut même impacter la qualité de l'offre en formation supérieure. En dehors de Beni Mellal, les autres agglomérations ne disposent pas de la taille critique démographique justifiant le développement des noyaux universitaires
- Diversifier les offres en formations dans le cadre des infrastructures existantes.
- Orienter cette offre vers les besoins de développement régional et national

Les infrastructures sanitaires

La région Béni Mellal Khénifra dispose en 2016 de 304 établissements de santé répartis en 10 hôpitaux et 294 ESSP rappelés dans le tableau ci-après qui en donne la répartition par province.

Tableau 32 : infrastructures sanitaires par province en 2016

Province	Infrastructure publique				Secteur privé						
	Hôpitaux		ESSP		Cliniques	Cabinet médical		Cab RX	Lab	Pharm	Cab dent
	Nbre	Lits	Urbain	Rural	Nbre	Général	Spécialisé				
Azilal	1	130	5	76	0	21	0	0	0	46	3
Béni Mellal	2	645	13	33	13	60	74	4	11	169	60
Fquih Ben Saleh	2	90	5	41	2	45	17	0	4	117	24
Khénifra	2	214	10	32	3	36	5	0	3	77	14
Khouribga	3	386	14	35	5	138	42	1	5	189	70
Région Beni Mellal Khénifra	10	1465	77	217	23	300	138	5	23	598	171
Maroc			779	2012							

Source : Direction régionale de la Santé de Beni Mellal Khénifra /SROS

Sur la base de ces effectifs, on déduit la valeur de l'indicateur « nombre d'habitants par ESSP ». Pour estimer les besoins à l'horizon 2044 en établissements de santé, l'on détermine le ratio habitants/ESSP en 2017. Vu la faible variation ou variation défavorable entre les 2 années, on prend pour 2044 le minimum des 3 valeurs (provinciale, régionale ou nationale) et on détermine le nombre d'ESSP à prévoir en 2044 à partir de cette valeur optimale.

Tableau 33 : Nombre prévisionnel d'ESSP pour 2044

Province	Ratio habitants/ESSP		Situation 2044		
	2016	2017	Ratio hts/ESSP	Population	ESSP
Azilal	6942	7067	6942	677784	98
Béni Mellal	12234	14153	9708	631606	65
Fkih Ben Saleh	11111	11936	9708	574701	59
Khénifra	8953	8872	8953	355710	42
Khouribga	11242	11490	9708	598109	62
Région Beni Mellal Khénifra	9708	9967			326
National	12279	12238			

Pour l'encadrement en professionnels de santé, on adopte la même démarche en évaluant les ratios habitants/médecin et habitants/infirmier. Cette évaluation montre qu'il n'y a pas une variation homogène entre les deux années. Aussi, comme adopté pour l'estimation des besoins en établissements de santé pour l'horizon 2044, on opte pour le même principe, mais en supposant que malgré la faible évolution de l'indicateur on atteindrait en 2044 au moins la valeur nationale actuelle de cet indicateur. Les résultats de cette simulation sont donnés dans le tableau ci-après :

Tableau 34 : personnel de santé public par province en 2016.

	PERSONNEL MEDICAL				PERSONNEL PARAMEDICAL		
	MG	MS	CD	PH	IP	SF	AUTRES SPECIALITES
DRS	-	1	-	1	7	4	4
Azilal	61	35	2	1	262	74	63
Béni Mellal	50	72	6	3	295	48	111
Fquih Ben Saleh	28	18	3	1	142	34	32
Khénifra	44	43	3	3	213	52	71
Khouribga	82	53	5	4	282	56	105
région Beni Mellal Khénifra	265	222	19	13	1201	268	386

Tableau 35 : Estimation des besoins en professionnel de santé pour 2044

Province	Ratio hts/med			Ratio hts/infirmier			Prévisions pour 2044		
	2016	2017	2044	2016	2017	2044	Population	Médecins	Infirmiers
Azilal	5082	5769	3114	2008	1745	1179	677784	218	575
Béni Mellal	4138	4355	3114	1379	1313	1179	631606	203	536
Fkih Ben Saleh	10874	10265	3114	2061	2789	1179	574701	185	487
Khénifra	4530	4234	3114	1357	1246	1179	355710	114	302
Khouribga	3747	3752	3114	1446	1467	1179	598109	192	507
Région Beni Mellal Khénifra	5055	5007	3114	1694	1592	1179	2837910	911	2407
National	4040	3114		1339	1179				

Ainsi, pour l'horizon 2044, il prévu d'avoir 326 établissements de soins de santé primaire et un encadrement comprenant 911 médecins et 2407 infirmiers publics ; soit 11 fois plus d'établissements de santé et presque le double du personnel professionnel de santé.



Photo 7 : Une région riche en ressources forestières

Perspectives environnementales et des ressources

La région de Béni Mellal – Khénifra est dotée de richesses naturelles considérables qui la pourvoient d'un potentiel prometteur de développement et de croissance.

En effet, la région constitue :

- Le premier périmètre irrigué du Maroc en étendue (le Tadla) ;
- Un corridor historique où s'insère la route reliant Fès à Marrakech qui met en contact des milieux naturels parmi les plus contrastés à l'échelle du pays ;
- Une source minière par excellence : production de phosphate ;
- Une réserve importante en termes de ressources en eau ;
- Une richesse géologique et biologique : massifs montagneux du Haut Atlas oriental et du Moyen Atlas central ;
- Etc.

La région se caractérise également par :

- Un taux d'urbanisation de 49,14% : taux inférieur au taux national (60,36%) ;
- Une densité de 88,8 habitants par km² : très élevée par rapport à la moyenne nationale (47,6 hab/km²), occupant ainsi la 6^{ème} position en termes de densité à l'échelle nationale ;
- Un nombre élevé de **communes rurales de petites tailles** : 135 communes dont 16 Municipalités et 119 Communes Rurales (ce qui nécessite une organisation particulière notamment en termes de services relatifs à l'accès à l'eau, à l'assainissement et à la gestion des déchets) ;
- Une répartition équilibrée sur le plan démographique entre les provinces : 15% de la population à Khénifra, 20 % à FKih Ben Salah, 21% à Khouribga et 22% à Azilal **et Beni Mellal**.

Le diagnostic a bien montré que la région Béni Mellal Khénifra est d'une très grande richesse écologique et paysagère attachée à des espaces naturels et/ou agricoles diversifiés et spécifiques à la région. L'objectif de développement équilibré du territoire se heurterait à l'intensité des pressions croissantes sur les paysages et la biodiversité, et plus généralement sur les ressources naturelles.

Sur la base de ce diagnostic stratégique territorial, nous présentons ci-dessous les orientations stratégiques susceptibles de valoriser le capital naturel et faire face à toute forme de pollution ou dégradation de l'environnement local pour un développement harmonieux et durable de la région.

Ces orientations ont été classées par secteur ou domaine.

Ressources en eau

La région Béni Mellal-Khénifra se distingue par ses ressources hydriques superficielles et souterraines. Elle est traversée par le 2^{ème} plus long fleuve du royaume « Oued Oum Rbia » : 555 km. La nature Karstique de son substratum favorise la formation de nappes phréatiques de grandes étendues qui constituent 21.9% des volumes mobilisables du Maroc.

Les ressources en eau dans la région se répartissent comme suit :

- Eaux souterraines : 600 Mm³/an. Elles correspondent à 60% de la nappe profonde de Tadla et la totalité des nappes de Béni Moussa, Béni Amir et Dir et des nappes de montagnes ;
- Eaux de surface : 3 147 Mm³/an. Elles comprennent les bassins dominés par les barrages : Ahmed El Hansali, Bin El Ouidane, Hassan I^{er} et barrage Moulay Youssef.

La région compte des dizaines de barrages, parmi les plus grands à l'échelle nationale en termes de capacité de la retenue et de hauteur, et sept systèmes de transfert.

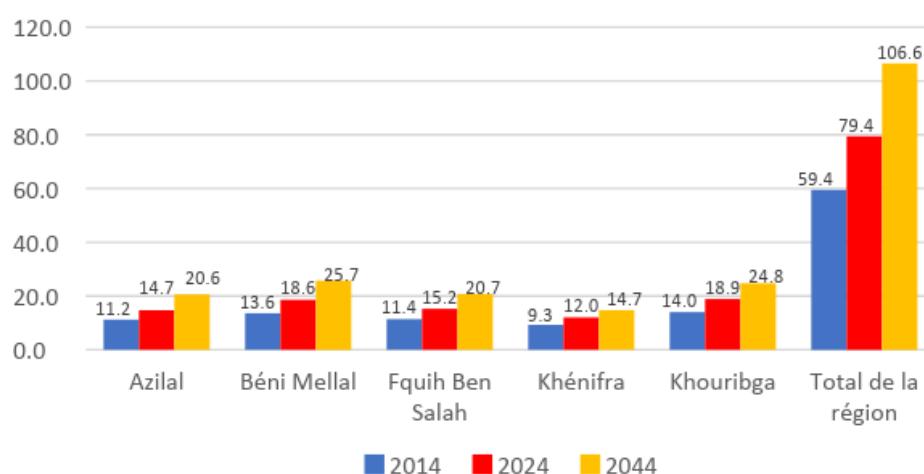
Ces ouvrages permettent de garantir, tant pour le bassin de l'Oum Er-Rbia que pour les bassins limitrophes, la satisfaction des besoins en eau potable, industrielle et agricole, ainsi que le soutien des débits nécessaires à la salubrité des cours d'eau. Ces infrastructures hydrauliques permettent de mobiliser, en moyenne, près de 3 550 millions de m³.

Ces ressources sont exploitées pour l'approvisionnement en eau potable, l'irrigation et d'autres activités industrielles, minières....

Alimentation en eau potable

L'approvisionnement en eau potable de la ville de Béni Mellal est assuré par la RADEET. L'ONEE assure l'approvisionnement du reste du territoire régional (Khouribga, Khénifra et Azilal). Pour les espaces non encore desservis, l'alimentation se fait par l'exploitation directe des ressources (sources et puits), dont la masse d'eau consommée par les populations sans traitement et qui ne peut pas être sans risques sanitaires.

Dans le monde rural, la couverture en eau potable demeure limitée et elle est inférieure à la moyenne nationale notamment dans les provinces de Khénifra et de Khouribga.



Graphe 13 : Evolution des besoins en eau dans la région BK en m³

En 2044, la région aurait besoin de près de 107 millions de m³ en pour la consommation domestique (sans compter celle de l'industrie). La consommation en eau en milieu urbain serait de 79,5 millions m³ (volume estimé sur la base de l'évolution de la population et de la dotation journalière par habitant).

Pour rappel, la demande actuelle pour l'agriculture et l'industrie se présente comme suit :

- Agriculture (périmètres de la GH) : principalement des périmètres de Béni Moussa et Béni Amir avec une demande globale de 895 Mm³ ;
- Industrie : la consommation actuelle est d'environ 35 Mm³ (28 Mm³ pour l'OCP à partir d'Ahmed Al Hansali).



Assainissement liquide et épuration des eaux usées

Le volume des eaux usées urbaines générées dans la région a été estimé dans le cadre de cette étude en 2014⁶ à 40 millions de m³ dont 72 % en milieu urbain.

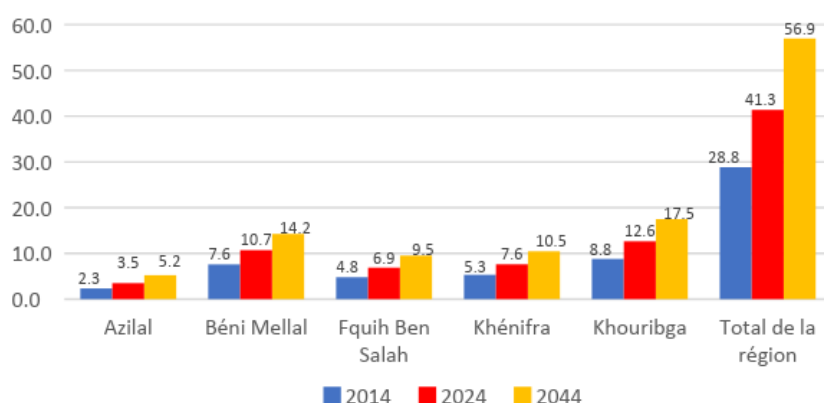
Le taux de collecte des eaux usées en milieu urbain varie de 85 à 90 %. La région de Béni Mellal-Khénifra comporte de 13 STEP réparties sur l'ensemble des provinces. Ces stations ont une capacité globale de traitement de 57 558 m³/j d'eaux usées, soit près de 21 millions de m³ par an. Elles traitent près de 72 % du volume des rejets urbains et 52% seulement du total généré dans la région.

La majorité des eaux traitées est rejetée dans le milieu naturel. Des initiatives de valorisation des eaux usées traitées sont en cours de développement dans la région. C'est le cas de la STEP de Khouribga, d'Oued Zem et celles projetées des villes de Kasbat Tadla et Fkih Ben Salah : les eaux usées traitées seront utilisées pour le lavage des phosphates

La quasi-totalité des STEP est confrontée au problème de gestion des boues produites. Ces boues peuvent être valorisées en cimenterie (usine de Cimat à Beni Mellal) après traitement (séchage). Des investissements sont à réaliser pour faire face au traitement des eaux usées qui seront produites dans la région. En effet, le volume des eaux usées produit en milieu urbain passera de 28,8 millions de m³ actuellement à 56,9 millions en 2044.

L'évolution de la production des eaux usées en milieu urbain est présentée dans le graphe ci-dessous.

⁶ Estimation sur la base des données sur la population urbaine (HCP : 2014) et de la dotation journalière par habitant



Graphe 14 : Evolution des volumes des eaux usées en milieu urbain dans la région

Source : Estimation Expert

Gestion des déchets ménagers et industriels

1. Déchets ménagers

La population de la région Béni Mellal Khénifra produit environ 0,5 million de tonnes de déchets annuellement (73% en milieu urbain et 28% en milieu rural) soit près de 7 % de la quantité produite au niveau national.

La collecte des déchets ménagers et assimilés en milieu urbain par le secteur privé est assurée par 4 délégataires dans les villes de Khouribga, Fquih Ben Saleh, Khénifra et Béni Mellal.

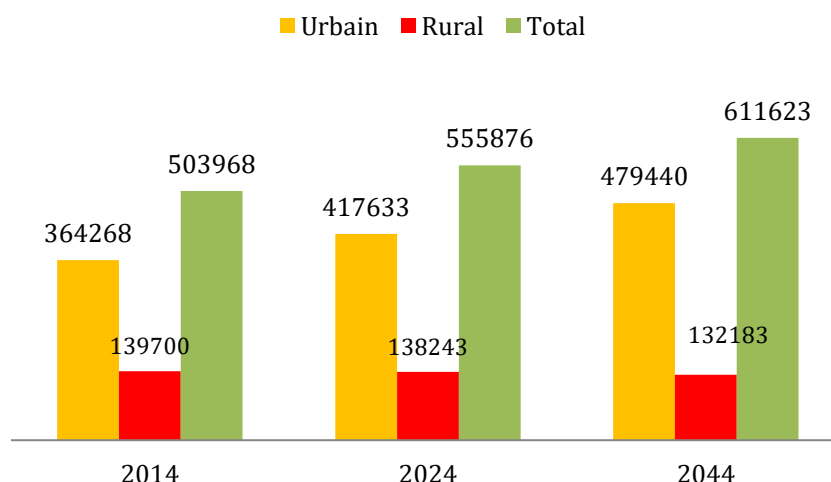
La collecte par ces délégataires couvre 66% des déchets urbains de la région et 48 % du volume total. Avec l'appui du PNDM, les villes de Béni Mellal, de Khénifra et de Khouribga ont été dotées de 3 centres d'enfouissement et de valorisation (CEV) pour l'élimination et la valorisation de leurs déchets ménagers et assimilés.

Les CEV de ces villes reçoivent près de 300 371 tonnes de déchets annuellement soit près de 83% des déchets urbains produits dans la région (et 60 % de la quantité globale : urbaine et rurale). D'autres centres sont également programmés (2018 – 2020).

La valorisation des déchets demeure limitée puisque la seule plateforme de prétraitement des déchets prévue à Beni Mellal n'est pas encore opérationnelle.

Le recyclage des déchets est pratiqué, à l'instar des autres villes du Royaume, par l'informelle et peu de données sont disponibles sur cette activité.

En 2044, la quantité des déchets produite dans la région serait de 611 KT soit une évolution de 21%. Cette augmentation nécessitera la mise en place des installations performantes de traitement de ces déchets au niveau de la région. **L'estimation de l'évolution des déchets a pris en compte le taux d'urbanisation et l'amélioration des conditions de vie de la population (ratio de production e milieu urbain et rural).**

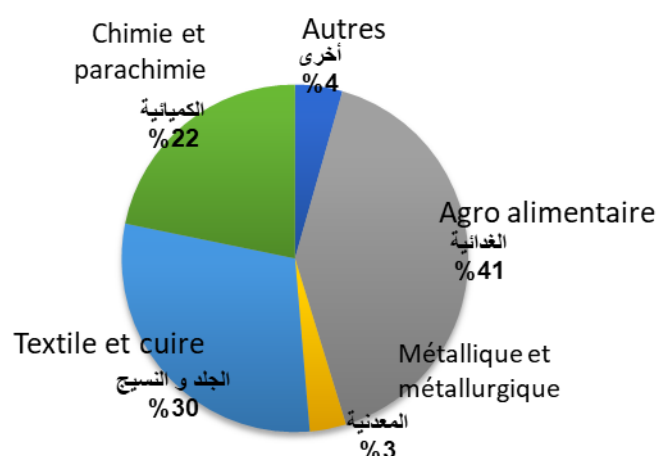


Graph 15 : Evolution de la quantité des déchets ménagers en T

2. Déchets industriels dangereux -DID

La quantité des déchets non dangereux est difficile à estimer fautes de données spécifiques dans la région sur cette catégorie des déchets. Le plan régional des déchets non dangereux (industriels agricoles et inertes) est à élaborer dans les meilleurs délais pour disposer de données fiables à travers des enquêtes auprès des producteurs de ces déchets.

La quantité des DID dans la région est estimée à 7350 tonnes en 2010⁷ : soit près de 2,8 % du gisement généré au niveau national. Avec un taux d'évolution de 3%, la quantité des DID dans la région serait de **9300** tonnes en 2018. La répartition de ces déchets par secteur et par mode de traitement est présentée dans les graphiques ci-dessous.



Graph 16 : Répartition des DID par secteurs d'activités

Source : Rapport CNEDS, MdE, 2010 (actualisation expert – 2018)

Ces déchets impactent négativement l'environnement faute d'installations de traitement dédiés et autorisées pour ces types de déchets.

⁷ Cf. MDE, données sur les DID produites au niveau national, CNEDS, 2010.

La seule installation dans la région est l'usine de Cimat qui peut éliminer et valoriser une partie de ces déchets. La plateforme de traitement de ce type de déchets la plus proche est celle située à El Gara (Ecoval).

Ressources forestières

La région recèle un potentiel forestier qui contribue au développement socio- économique des populations locales, que ce soit par les différents usages du bois comme matière première et des bois comme espaces de parcours pour l'élevage. Il y va donc d'un véritable gisement d'emplois et de revenus pour les individus et leurs communautés.

Les ressources forestières de la région sont caractérisées par une richesse en termes d'étendue et d'espèces. En effet, les surfaces forestières de la région sont estimées à **830 000 ha**, réparties sur l'ensemble des provinces soit un taux de boisement d'environ **30 %**. La province d'Azilal dispose de la superficie forestière la plus importante qui s'étend sur 364 541 ha. La forêt de la province de Khénifra occupe 232 406 ha, celle de Khouribga est de 80 246 ha et celle à l'intérieur des provinces de Béni Mellal et Fquih Ben Salah s'étend sur une superficie de 152 807 ha.

Les forêts de plaine, du plateau du Dir et quelques massifs des forêts d'Ait Hmama et d'Ait Abdi sont considérées comme des forêts de protection, les forêts du moyen Atlas sont vouées à la production du bois de feu de chêne vert.

La production du bois dans la région se présente comme suit :

- Bois de feu : 200 000 st/an,
- Bois industriel : 1100 m³/an,
- Bois d'œuvre : 73 180 m³.

Les espèces constituant ces étendues sont aussi bien des feuillues (chêne vert, chêne liège et chêne zen) que des résineuses (cèdre, genévrier, pins et thuya). L'occupation forestière des sols est beaucoup plus marquée en montagne aussi bien par des essences forestières arborées et arbustives que d'importantes potentialités en plantes aromatiques et médicinales (Laurier sauce, Thym, Lavande, ...).

De grands efforts sont déployés par le HCEFLCD pour la conservation du couvert forestier dans la région. Entre 2010 et 2018, les mesures de conservation concernent près de 400 000 ha. La superficie plantée est pour la même période de l'ordre de 43 800 (soit près de 11,2 millions d'arbres).

La valorisation des produits forestiers dans la région concerne à la fois les forêts domaniales et les bois particuliers, d'une part et les produits forestiers ligneux et non ligneux, d'autre part. Le mode de cession par adjudication publique est le plus répandu.

Les exploitations régulières proviennent exclusivement des plans d'aménagement et de gestion fixant comme principaux objectifs la conservation, la valorisation et la reconstitution des écosystèmes. Les recettes annuelles s'établissent en moyennes à environ 30 millions Dhs.



Photo 8 : Lac Tiguelmamine - Khénifra

En plus de ces formes de cessions, une grande importance est donnée aux partenariats avec les usagers des espaces forestiers grevés de droits d'usage visant essentiellement l'implication des populations riveraines dans la conservation des ressources forestières et le développement durable.

Actuellement, près de **22 contrats** de partenariat ont été conclus avec les usagers ayants droit, dont 7 coopératives de charbonniers, et **10 coopératives** pour la valorisation des produits de caroubes.

Au niveau de la région, la superficie des zones humides est de 745 ha. La région dispose également de 18 sites d'Intérêt Biologique et Ecologique (SIBE) couvrant une superficie totale d'environ 90 500 ha⁸ dont le parc national de Khénifra.

Mines et carrières

La région dispose d'un patrimoine minier de près de 570 mines dont 70 en exploitation et 6 gérées par des concessions. Les principaux complexes miniers de la région sont : les mines de Phosphates du Centre minier de l'OCP à Khouribga, les mines de Plomb et Zinc de Tighza, les gisements de Plomb et Zinc de Tadaghast, les mines de plomb et zinc d'Aguerd N'tazoult, les chantiers de Barytine de Tamjout-Srou, les chantiers de Barytine Bouazzel, les chantiers de Barytine d'Azegza et les mines de cuivre de Tansreft.

Les ressources minières de la région sont diversifiées. Les principaux minerais que recèle la région sont le phosphate, le plomb, le zinc, le cuivre, le manganèse et la barytine.

La production minière totale de la région est évaluée à 19 millions de tonnes. La province de Khouribga détient la première place à l'échelle nationale en termes de production de phosphates.

La région offre également des opportunités importantes en termes d'exploitation des carrières. Elle dispose de 221 carrières⁹, réparties sur l'ensemble de ses provinces, ce qui représente 11,7% de l'exploitation des carrières à l'échelle nationale. Ces carrières offrent divers types de matériaux :

⁸ Source : HCEFLCD

⁹ METLE : liste des carrières au Maroc,

gravette, sable de concassage, sable fluvial, marbre, argile et d'autres matériaux. Elles sont exploitées d'une manière provisoire ou permanente par des personnes physiques ou morales. La nature juridique du foncier est également un critère distinctif entre ces carrières.

Les carrières en activité dans la région sont au nombre de 157 (72%), contre 56 carrières abandonnées (25%) et 45 en arrêt provisoire (20%) :

- La province de Béni Mellal compte 25 carrières en activité (40%), 37 en arrêt provisoire (59%) et une abandonnée ;
- La province d'Azilal compte 8 carrières en activité (42%), 3 en arrêt provisoire et 8 carrières abandonnées (42%) ;
- La province de Fquih ben Salah compte 5 carrières en activité et 2 carrières en arrêt provisoire ;
- La province de Khouribga compte 26 carrières en activité (76%), 3 en arrêt provisoire et 5 carrières abandonnées (15%) ;
- Enfin, La province Khénifra compte 93 carrières en activité (94%) et 5 carrières abandonnées (6%).

Secteur de l'énergie

La production de l'énergie dans la région est principalement hydraulique. La région ne produit pas d'autres formes d'énergie notamment le solaire, l'éolien et la thermique.

La production régionale représente près de 4,5% de celle nationale avec une dominance de l'énergie hydraulique (la région produit près de 51 % de l'énergie hydraulique au niveau national). En effet, la plupart des centrales marocaines font partie de l'aménagement du fleuve Oum Errabiâ et de ses affluents.

La consommation énergétique de la région représente près de 6% de l'ensemble national. Ce qui place la région au 8^{ème} rang en la matière.

Concernant les combustibles solides (Charbon), la Consommation de la région s'avère minime, voire insignifiante à près de 0,1 % de la consommation nationale. C'est un indice révélateur du caractère non industriel de cette région.

Le bilan énergétique régional s'avère positif au regard de la production réalisée dans la région.

L'absence d'industries forte consommatrices d'électricité explique la part quasi-constante de la région. La même remarque vaut pour la consommation des produits pétroliers dans la région. Les données collectées et analysées se rapportant à ce secteur, révèlent une certaine constance dans la part de la région dans la consommation des produits pétroles liquides. Ce qui reflète la nature du tissu économique et social régional et le rythme de son évolution.

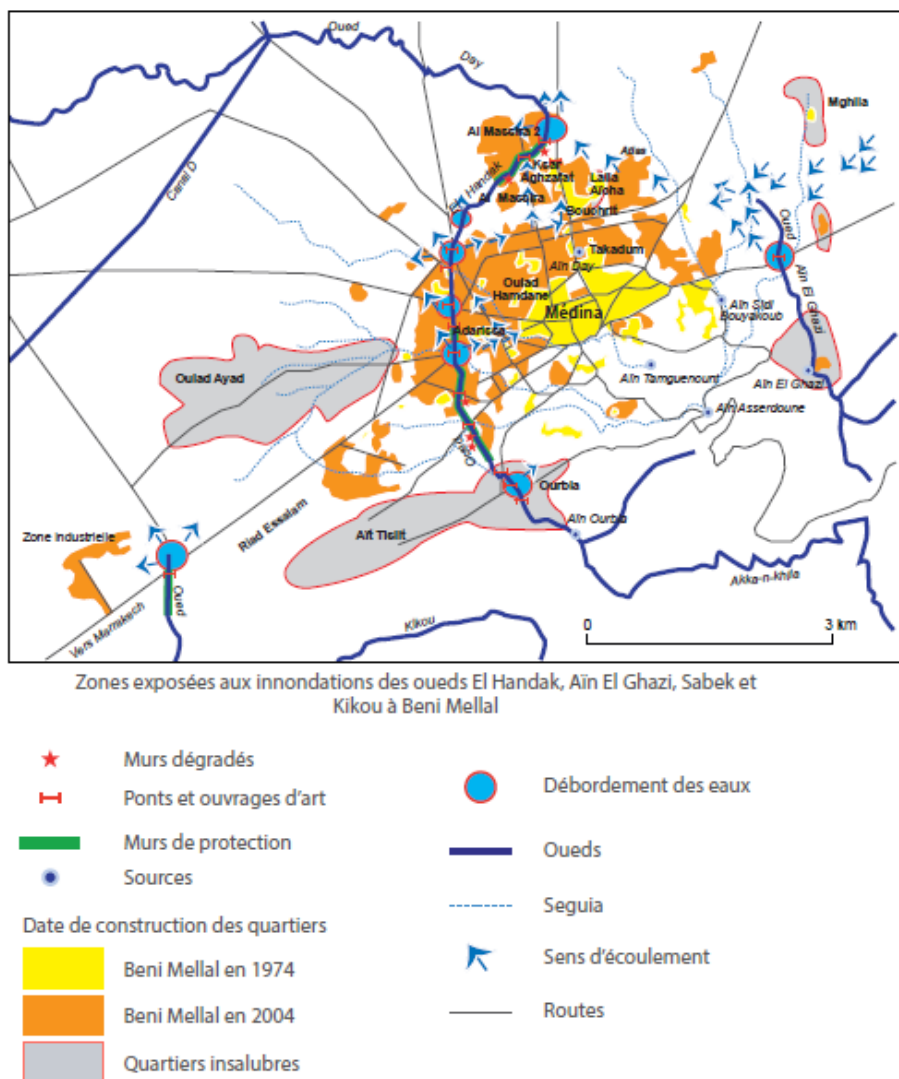
La politique énergétique de la région de Béni Mellal Khénifra ne doit pas viser « l'autonomie régionale » et n'en a pas les moyens, mais plutôt la promotion de la capacité régionale à diversifier les sources locales de production d'énergie grâce aux énergies renouvelables, alliée à une meilleure maîtrise des consommations.

Enjeux des risques naturels

En matière de risques naturels, la région, de par sa situation géographique, sa morphologie ainsi que sa géologie, est exposée à différents phénomènes naturels pouvant causer des dégâts tels que les inondations et les conséquences dues aux changements climatiques.

Les prélèvements excessifs de bois, le surpâturage et les défrichements des forêts, des parcours et zones humides effectués au profit de l'agriculture ou d'autres usages, contribuent à l'accentuation de l'érosion hydrique et éolienne, surtout sur des terrains qui sont déjà en état critique.

Le phénomène est, en outre, accentué par de mauvaises pratiques culturales et les effets du changement climatique qui se manifestent par des crues brutales et inondations des oueds qui traversent les villes de piémont comme Beni Mellal (traversée par les oueds Sabek, Aïn El Ghazi, El Handak et Kikou : Cf. carte ci-dessous).



Source : Atlas régional de Tadla – Azilal, 2015

Les villes et provinces connaissent également des formes de dégradation des ressources naturelles (surpâturage, défrichement, érosion hydrique, perte de biodiversité), entraînant ainsi une exposition rapide aux risques naturels (érosion, inondations...).

Ces risques sont aggravés notamment par :

- L'urbanisation non contrôlée en zones inondables,
- Le manque d'entretien des cours d'eau traversant les centres urbains de la région

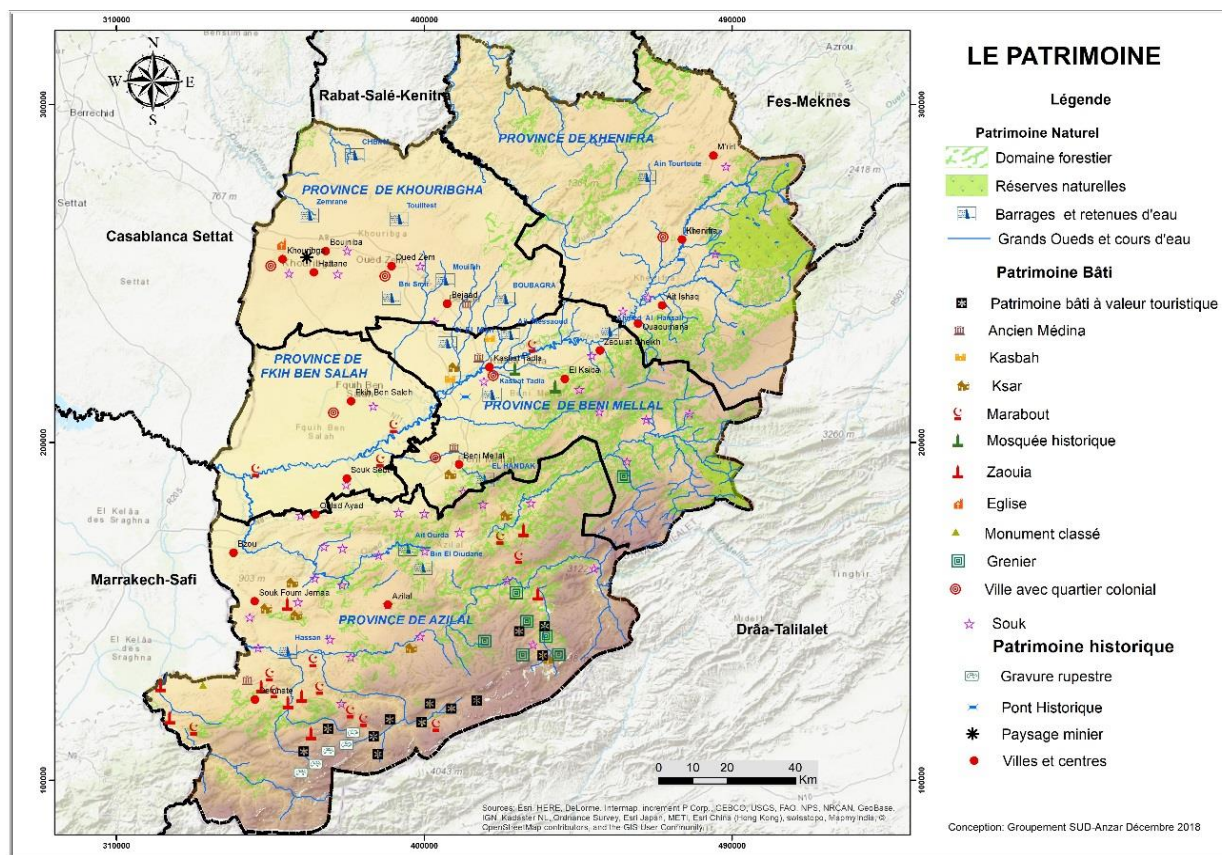
- L'empiètement sur le domaine public hydraulique ;
- Le défrichement à l'amont des bassins versants amplifiant ainsi l'érosion et la torrencialité des écoulements ;
- La faiblesse des mécanismes d'alerte précoce.

Potentialités et perspectives de développement du patrimoine dans la région de Béni Mellal Khénifra

Le diagnostic territorial afférent aux potentialités culturelles et patrimoniales dans la région, a permis de mettre en relief la richesse dont dispose la région dans ce domaine. La répartition territoriale desdites ressources montre leur présence dans tous les territoires, avec des différences selon les grands espaces projets. A cet égard et compte tenu de sa spécificité, le territoire relevant de la province d'Azilal peut être considéré comme un pôle majeur d'économie de patrimoine au niveau de la région. Tirant les conclusions de la phase de diagnostic, il est permis de formuler une vision prospective à moyen terme relative au patrimoine dans la région, après un bref rappel des principales ressources dont dispose la région.

Des potentialités patrimoniales importantes et variées :

- **L'héritage géologique** dote la région d'un patrimoine qui remonte à des millions d'années (traces de pas des dinosaures à Iroutane près de Demnate et dans les Ait Bou Guemmaz, en plus de la découverte d'un squelette presque complet d'un sauropode).
- **L'héritage archéologique** : le territoire de la province d'Azilal est également un grand gisement de gravures rupestres, qui remontent au néolithique et l'antiquité (périodes correspondant aux invasions phéniciennes, romaines et vandales), notamment dans le site de Tizi-n Tighryst des Ait Bou Oulli.
- Le **patrimoine naturel** (sites et paysages) est également d'une diversité et richesse impressionnantes : oueds et vallées verdoyantes, lacs naturels, et lacs de barrages, sources et cascades de renommée internationale, belles forêts (chênes verts, thuya, pins, cèdre ...), et paysages de rêve, notamment en montagne et le plateau d' « AZAGHAR ».
- En matière de **patrimoine bâti**, et malgré l'absence de grandes médinas, le potentiel de la région est d'une richesse remarquable : trois petites médinas, des Kasbah, Ksour et villages véritables chefs d'œuvres d'architecture de montagne, vestiges isolés....
- Les **savoirs faire ancestraux, traditions et arts populaires** présentent une diversité et une richesse qui concerne l'ensemble des territoires de la région.



Carte 13 : Carte de synthèse des éléments de patrimoine dans la RBK

Diversité, richesse, dynamisme et grande capacité d'adaptation, certes mais les ressources patrimoniales de la région sont soumises à diverses contraintes.

De nombreuses contraintes à surmonter :

- **Contraintes de patrimonisation**, car toute ressource territoriale n'est pas forcément patrimoine. Tout patrimoine n'est pas d'office un "bien" valorisable.
A titre d'exemple l'héritage géologique n'était pas conçu comme patrimoine avant la création du géo parc.
- **Contrainte d'adhésion** des acteurs et populations concernées aux programmes et actions de protection et valorisation du patrimoine.
- **Contraintes institutionnelles** liées aux problèmes d'organisation, de gouvernance et de coordination des actions ;
- **Contraintes liées à la fragilité des objets et ressources** patrimoniales (détérioration du bâti, risques de sécheresse, pollution, surexploitation...) ;
- **Contraintes d'absence ou faiblesse d'équipement** des sites de patrimoine : difficulté d'accès, manque de structures d'accueil et de services ;
- **Contraintes liées à la faiblesse de formation des acteurs** locaux (ONG), en matière de montage et de gestion de projets dans le cadre partenarial,
- **Contraintes liées à la limite des moyens financiers** nécessaires et aux difficultés de monter des partenariats appropriés ;
- **Difficulté de gestion** des contradictions et conflits entre divers usagers (protection, valorisation,

usage individuel, usage collectif) ;

- **Étroitesse du marché** d'écoulement des produits patrimoniaux (produits de l'artisanat et produits du terroir) ;
- **Contraintes de la concurrence internationale** et la pression de la mondialisation etc...

Autant de contraintes et tant d'autres qui montrent la difficulté de monter des projets basés sur le patrimoine, de les exécuter et de les pérenniser, ainsi que la nature des enjeux à surmonter.

Des enjeux à relever à court et moyen termes :

La valorisation du patrimoine en tant que levier de développement territorial durable doit faire face à de nombreux enjeux dont :

- Cataloguer et répertorier les patrimoines pour la mise en place de bases de données précises, accessibles et mises à jour d'une manière régulière ; (SIG, observatoire...) ;
- Formuler des projets intégrés autour du patrimoine, dans le cadre de partenariat devant associer divers acteurs institutionnels et associatifs ;
- Redonner à l'ancrage identitaire des territoires une importance accrue, face à la mondialisation ;
- Assurer une formation de base et une formation continue, appropriées aux acteurs associatifs locaux ;
- Assurer les équipements de base aux territoires à faibles activités et ressources, dont le patrimoine peut constituer une ressource salubre (notamment le domaine de montagnes) ;
- Sortir le patrimoine culturel de la situation de « folklorisation », tout en évitant d'en dénaturer les fondements originels ;
- Mettre en place des structures appropriées pour la promotion des produits patrimoniaux (musées, foires, festivals ...).

1. Tendances, actions et initiatives :

• Tendances d'évolution :

Les constats effectués au cours de la phase diagnostique permettent de relever certaines tendances positives dont :

- Le regain d'intérêt des éléments de patrimoine au niveau de la recherche scientifique et universitaire (création d'un centre dédié à l'histoire, patrimoine et culture à l'université Moulay Slimane à Béni Mellal) ;
- La maturité de quatre principaux festivals à Fkih ben salah, Khouribga, Khénifra et Bejaad) ;
- Développement de troupes d'Ahidous et Abidat ERMA, avec une tendance qualitative et en genre (troupes féminines et de jeunes) ;
- Développement et multiplication des troupes de Fantasia, avec une recherche d'évolution qualitative (accessoires d'artisanat d'art, chevaux, relouage vestimentaire des cavaliers ...).

Ce sport signe de virilité, jadis exclusivement masculin, voit de plus en plus la formation de troupes de jeunes, et surtout totalement féminines.

Autant de mutations positives et bien d'autres, qui augurent d'une évolution positive qu'il importe de capitaliser pour produire des effets stimulants à des activités et ressources patrimoniales.

- **De nombreuses actions**, ont été entreprises par les pouvoirs publics dans le cadre de visions stratégiques qui concernent le patrimoine et la culture, ou qui l'intègrent dans les projets sectoriels qu'elles initient.

Elles ont été suffisamment présentées dans le rapport diagnostic.

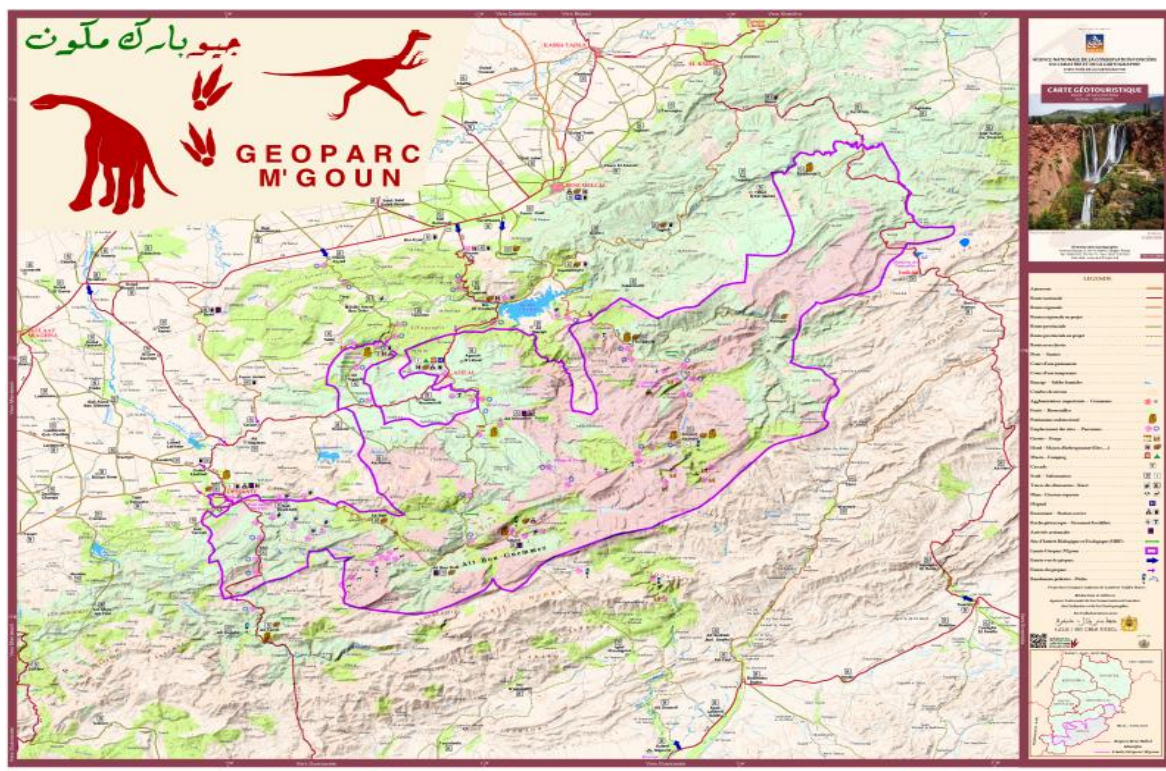
Il s'agit notamment, en rappel de la stratégie nationale d'intervention dans les tissus anciens et historiques, la vision 2020 du tourisme, la vision 2020 du développement rural et le plan « Maroc vert », la vision 2020 de l'économie sociale et solidaire (ESS). Les services du Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et la lutte contre la désertification mènent également des actions multiples pour la protection et la valorisation de la flore et la faune dans les territoires de la région.

Plus récemment le programme national d'identification de sites et monuments historiques, lancé par le Ministère de la culture, est initié pour combler un besoin urgent et fondamental, pour la valorisation des potentialités historiques et culturelles locales, régionales et nationales. Autant de visions, stratégies et bien d'autres programmes susceptibles de contribuer au développement du patrimoine, soit dans le cadre d'actions spécifiques ou de projets intégrés dans le cadre de conventions de partenariats.

- **Des initiatives d'envergure**, qui ouvrent des perspectives prometteuses de développement des ressources de patrimoine et culture.

Nombreuses initiatives ont été menées dans la région soit par les organismes publics, ou par des associations en partenariat avec les pouvoirs publics.

Il importe de citer dans ce cadre celle qui est la plus importante par son impact positif sur l'attractivité territoriale et le rayonnement international de la région, il s'agit en l'occurrence **du Géo Parc Mondial UNESCO M'Goun**, dont quelques éléments sont sommairement présentés ci-après :



Carte 14 Zone du Geoparc UNESCO M'Goun

Couvrant une superficie estimée à 12.791 km², dont 5700km² labélisée « Unesco Global Geopark » par l'UNESCO en septembre 2014 et englobant 15 communes (Azilal, Demnate, Tilouguite, Zaouit Ahensal, Tabant, Ait M'Hamed, Ait Taguella, Agoudi N'Lkheir, Ait Abbas, Ait Boulli, Ait Blal, Sidi Boulkhef, Tifni, Anergui Boutferda.) ([Http://www.geoparc-mgoun.ma/musee-geoparc-mgoun](http://www.geoparc-mgoun.ma/musee-geoparc-mgoun)), le Géo parc ambitionne de devenir un facteur important pour le développement socioéconomique dans la région et un cadre des initiatives de développement durable. Le Géoparc est un acteur important pour le développement socio-économique de la région. Il vise à stimuler le développement du tourisme, en particulier le géotourisme, ce qui générera la création d'entreprises locales, produisant ainsi de nouvelles sources de revenus pour la population. Le Géoparc UNESCO du M'Goun a également une vocation éducative. Il entend proposer un programme pédagogique scientifique et environnemental.



La bonne gouvernance de ce méga projet spécifique a abouti à sa consécration internationale puisqu'il a été récemment relabellisé Géo Parc mondial comme en témoigne l'attestation ci-joint :

A la lumière des éléments récapitulés dans cette analyse prospective, il apparaît que si le patrimoine n'est pas actuellement suffisamment valorisé, l'évolution future ouvre des perspectives de développement territorial, dont le patrimoine et la culture peuvent être soit un secteur d'appoint, ou un levier principal dans des actions et programmes de développement de la région, selon les spécificités des territoires et espaces projets. A titre d'exemple le massif du Haut Atlas Central et son « DIR » (D'Afourer à Demnat), constituent incontestablement un pôle d'économie de patrimoine.

Conclusion :

Au titre des projections démographiques, l'analyse prospective montre que la population régionale s'accroîtrait au taux annuel moyen de l'ordre de 0,4% au cours de la période 2014-2044. A l'horizon 2044, cette population serait d'environ 2.837.910 habitants contre 2.516.455 personnes en 2014. Selon cette évolution, la population totale de la région de Béni Mellal Khénifra représenterait 6,65% de la population totale du Maroc.

La structure de répartition de la population par province observée en 2014 se maintiendrait en 2044 au prix d'un léger changement en faveur de la province de Béni Mellal qui occuperait la première position à la place de la province d'Azilal. Comme le montrent les résultats de projections ci-après, la population de Khénifra connaîtrait une diminution de 4,1% entre 2014 et 2044 contre des augmentations aux taux de 23,4% pour Béni Mellal, 14,5% pour Fquih Ben Salah, 14,2% pour Azilal, 10,5% pour Khouribga et 12,8% pour l'ensemble de la région.

Tableau 36 : projections de la population de la région par province et préfecture

Année	Azilal	Béni Mellal	Fquih Ben Salah	Khénifra	Khouribga	Total de la région
Habitants en 2014	553 005	549 446	501 916	370 837	541 251	2 516 455
Habitants en 2044	631 606	677 784	574 701	355 710	598 109	2 837 910
Taux de croissance en %	14,2	23,4	14,5	- 4,1	10,5	12,8
	98 601	128 338	72 785	-15 127	56 858	321 455

En valeurs absolues, à l'horizon 2044, la région de Béni Mellal Khénifra verrait sa population totale augmenter de 321455 habitants répartis en 128338 habitants pour la province de Béni Mellal, 98601 habitants pour Azilal, 72785 habitants pour Fquih Ben Salah et 56 858 habitants pour Khouribga, mais avec une diminution de 15127 habitants pour la province de Khénifra. Ces tendances d'augmentation de populations provinciales, comme de régression, doivent être anticipées en matières de mise en place d'équipements socioéconomiques dans le cadre des programmes découlant du SRAT régional.

Pour ce qui est de la population rurale régionale, elle connaîtrait entre 2014 et 2044, une diminution globale de 68959 habitants (-5,4%). La régression la plus importante est enregistrée au niveau de la province de Khénifra et se chiffre à 85602 habitants (-59,8%) suivie de la province de Khouribga avec une baisse de 65803 habitants (- 39,9%). Les populations rurales des autres provinces connaîtraient des augmentations de 46962 habitants (20,9%) pour Béni Mellal, 29375 habitants (6,5 %) pour Azilal et 6109 habitants (2,0 %) pour Fquih Ben Salah.

Tableau 37 : Evolution de la population rurale

Province	Azilal	Béni Mellal	Fquih Ben Salah	Khénifra	Khouribga	Total de la région
2014	452 712	224 381	296 857	142 990	164 707	1 281 647
2044	482 087	271 343	302 966	57 388	98 904	1 212 688
TAAM en %	0,21	0,64	0,07	-3	-1,69	-0,18
	29 375	46 962	6 109	-85 602	- 65 803	- 68 959

Ces changements de populations rurales par province, voire par commune, doivent faire l'objet de suivi régulier en vue d'évaluer à leurs mesures l'ampleur des programmes d'équipements socioéconomiques destinés au milieu rural régional.

Sur le plan de l'urbanisation, le taux d'urbanisation passerait au niveau de la région de 49,1% observé en 2014 à 57,3% en 2044. Ce taux resterait modeste pour la province d'Azilal puisqu'il est évalué respectivement pour ces dates à 18,1% et 23,7% contre 40,9% et 47,3% pour la province de Fquih Ben Salah, autrement dit, ces deux provinces seraient à majorité rurale en 2044.

L'analyse rétrospective de l'évolution des phénomènes de pauvreté et de vulnérabilité au sein de la région de Béni Mellal Khénifra et comparativement aux autres régions a conduit à privilégier le scénario le plus volontariste de baisse de la pauvreté monétaire régionale à un taux de 2%, taux enregistré au niveau de Casablanca Settat en 2014. Prospectivement et compte tenu de l'évolution encourageante subie par la pauvreté multidimensionnelle, il est attendu qu'elle serait d'un poids presque nul en 2044.

Sur le plan de l'armature urbaine régionale, les tendances lourdes d'évolution future montrent **une** urbanisation de plus en plus forte du territoire à l'horizon 2044. Cette évolution nécessitera un accompagnement anticipatif en termes d'infrastructures et d'équipements adaptés aux contextes et conditions d'activité et de vie en milieu urbain.

Compte tenu des évolutions estimées sur le plan des structures en matière démographique et au niveau de l'armature urbaine, l'analyse prospective parvient à estimer :

- Les besoins en logements à l'horizon 204 à 262689 unités de logements dont 84,8% en milieu urbain et 15,2% en milieu rural ;
- La répartition provinciale de ces besoins à raison de 30% pour Béni Mellal, 26% pour Khouribga, 18% pour Fquih Ben Salah, 14% pour Khénifra et 12% pour Azilal ;
- Le besoin en foncier requis pour répondre aux besoins de logements à 5000 ha répartis par province selon les mêmes proportions de besoins de logements mentionnées ci-dessus.

Il est à signaler qu'il est fortement recommandé d'optimiser l'utilisation du foncier en luttant contre le désordre de l'étalement urbain au sein de la région, de réviser les règlements des plans d'aménagement à l'échelle des villes en privilégiant la surélévation et de rationaliser les projets rentrant dans le cadre de la politique et des programmes de mise à niveau spatiale.

L'analyse rétrospective de l'économie de la région de Béni Mellal Khénifra, fait ressortir une évolution tendancielle marquée par la baisse des principales grandeurs relatives à la performance économique de cette région dont principalement la baisse du Produit Intérieur Brut (PIB) régional global à raison de 1,1% en moyenne par an contre une régression au taux annuel moyen de 2,5% pour le secteur primaire et 6,6% pour le secteur secondaire, mais une augmentation annuelle au taux moyen de 2,6% pour le secteur tertiaire.

En ce qui concerne le secteur de l'agriculture, les différentes filières marquent une évolution non négligeable principalement la production céréalière conférant à la région un poids de 13% au niveau national contre 15,15% pour les ovins, 14,5% pour les caprins et 10,5% les bovins. Prospectivement, il serait souhaitable d'encourager et d'accompagner la création de filières de valorisation des produits agricoles et d'élevage dont notamment l'agro-alimentaire, la production de lait, de viandes rouges et de produits dérivés, etc.

Le tissu industriel dont l'évolution récente est marquée par une régression du poids au niveau national du nombre d'établissements industriels (4%) au taux annuel moyen de près de 0,7%, ne se développe pas en conformité avec les objectifs assignés aux stratégies industrielles nationales. Au cours des prochaines années, ce secteur doit être replacé dans une véritable dynamique de développement conférant à la région une vocation industrielle basée sur ses potentialités et atouts propres et sur spécialisation en des filières industrielles tournées vers l'international et satisfaisant le marché intérieur.

Par ailleurs, le secteur du tourisme ne connaît qu'une évolution modeste manifestée par le poids du nombre de lits des établissements touristiques classés qui n'est que de 2% et de celui du nombre de nuitées touristiques réalisées dans ces établissements qui est encore plus faible, soit 0,8%. Comme le secteur industriel, ce secteur doit être redéfini sur le plan de dynamique de développement en concomitance avec un processus intégré de développement de l'artisanat et de valorisation du patrimoine naturel et culturel. Le secteur de la construction est à son tour dans une situation

inquiétante dans la mesure où l'évolution récente qu'il a connue se traduit par une baisse de la consommation régionale du ciment par tête d'habitant au taux de 3,2% en moyenne par an. A moyen et long terme, une nouvelle dynamique de redressement et de relance forte des activités de construction à travers le territoire régional pour rattraper la perte d'accumulation de la richesse représentée par le capital physique résultant de la construction et renforcer une telle accumulation.

Au niveau des infrastructures de transport et de communication, la région se trouve dans le besoin de remédier aux mauvais états des routes et notamment celles qui conduisent aux zones de montagne dans les provinces d'Azilal et Khénifra, et de corriger le déséquilibre entre les différents espaces de la région en matière d'infrastructures routières. Les autres liaisons routières dont elle dispose méritent d'être renforcées pour améliorer l'intégration régionale et pour rendre opérationnelle une rapide connexion à l'autoroute actuelle et aux régions voisines de Marrakech-Safi et Fès-Meknès.

Concernant les infrastructures de bases relatives à l'éducation et la santé, l'analyse prospective montre que l'atteinte d'objectifs de généralisation de la scolarisation et la satisfaction optimale de l'accès des populations à la santé à l'horizon 2044 impliqueront la nécessité de déployer de grands efforts dans ces deux domaines. Pour l'éducation ces efforts doivent permettre sur le plan physique de disposer de 1453 établissements répartis en 795 établissements pour le primaire, 431 pour le secondaire collégial et 227 pour le secondaire qualifiant, soit 33% de plus d'établissements du primaire et de 2,5 à 3 fois plus d'établissements pour le secondaire. En matière de santé, ces efforts doivent conduire à avoir à l'horizon 2044 un nombre de 326 établissements de soins de santé primaire et un encadrement comprenant 911 médecins et 2407 infirmiers publics ; soit 11 fois plus d'établissements de santé et presque le double du personnel professionnel de santé !

L'analyse rétrospective et prospective des composantes environnementales et des richesses détenues par la région de Béni Mellal – Khénifra démontrent que celle-ci est considérablement dotée d'atouts et d'opportunités dans ces domaines pour s'en servir comme base et comme stimulant de son développement intégré, global et durable. Il s'agit d'une région qui s'identifie, dans ses traits principaux, à une réserve importante en termes de ressources en eau, à une source minière par excellence en matière de production de phosphate, à un pôle de grandes richesses naturelles, géologiques, biologiques et patrimoniales, etc. Son développement d'avenir réside dans la préservation de ces richesses, dans leur valorisation et dans la meilleure maîtrise de leur exploitation pour la satisfaction des besoins humains et des besoins de développement économique. Une telle approche est d'autant nécessaire que les besoins en question vont en croissance importante dans l'avenir.

A titre d'exemple, dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable, et à l'horizon 2044, la région aurait besoin de près de 107 millions de m³ d'eau potable pour la consommation domestique (sans compter celle de l'industrie) contre 59,4 millions de m³ en 2014. La consommation en eau en milieu urbain serait de 79,5 millions m³ (volume estimé sur la base de l'évolution de la population et de la dotation journalière par habitant).

Le volume des eaux usées produit en milieu urbain passera de 28,8 millions de m³ estimé en 2014 à 56,9 millions en 2044, soit une augmentation globale de 97,5%.

La satisfaction de l'ampleur ces besoins exige l'accomplissement, d'ici 20044, de plus d'efforts que ceux déployés au cours du temps passé. Ce qui est un grand défi régional et national.

Par ailleurs, il est estimé que la quantité de déchets produits dans la région serait en 2044 de 611623 tonnes contre 503968 tonnes en 2014, soit une évolution de 21%. Une telle augmentation nécessitera la mise en place d'installations suffisantes et performantes de traitement de ces déchets au niveau de la région.

Enfin, on ne peut omettre des perspectives régionales d'avenir l'intérêt tout particulier à accorder aux deux volets de l'énergie et du patrimoine naturel et culturel. La région étant un pôle de production de l'énergie hydraulique est appelée à promouvoir sa capacité énergétique régionale et à diversifier les sources locales de production d'énergie grâce aux énergies renouvelables, et ce en s'inscrivant dans le cadre d'une meilleure maîtrise des consommations. Le patrimoine naturel et culturel étant tellement diversifié et riche qu'il n'est pas encore suffisamment valorisé, et pourrait faire l'objet de stratégies de valorisation appropriées et de programmes d'actions intégrés pour en faire un secteur d'appoint et un levier de développement durable à travers l'ensemble du territoire régional.



Photo 9 : Sports aériens à Beni Mellal

Chapitre 5

Orientations stratégiques du SRAT

Le SRAT, élaboré sur la base d'analyses rétrospectives, de situations et prospectives représente un cadre de présentations, à moyen et long terme, de propositions de réponses aux questions posées et des solutions aux problématiques rencontrées compte tenu des potentialités régionales de développement exploitables. Il correspond à un plan stratégique qui définit la trajectoire d'un processus de développement général, intégré et durable couvrant tous les espaces projets territoriaux où seront réalisés les objectifs socioéconomiques stratégiques fixés. Ces objectifs s'articulent principalement sur :

- Le projet souhaitable de la région partagé par les populations bénéficiaires et les différents acteurs économiques, sociaux, culturels et politiques, lesquels se mobilisent pour s'y déployer énergiquement et réunir l'ensemble des ressources humaines et naturelles en vue de la réalisation de ce projet ;
- La mise en place d'un cadre approprié offrant les conditions et les moyens de promotion de l'attractivité du territoire régional ;
- La formulation et la satisfaction de toutes les exigences pour que le processus du développement régional lancé soit réalisé en assurant meilleur bien-être social à l'ensemble des citoyens dans le cadre d'un partage équitable des richesses créées.

Ainsi, tout en fixant les orientations essentielles du développement et de l'aménagement de la région de Béni Mellal Khénifra, le SRAT éclaire l'évolution souhaitée de la région et de ses espaces projets, comme il renseigne sur les rôles spécifiques de ces espaces et sur leurs interrelations par rapport aux territoires voisins, dans le cadre plus large des choix nationaux et l'évolution du contexte international.

Il permet d'assurer l'intégration territoriales des projets et actions répondant aux aspirations de la population locale à un développement harmonieux issu ou en harmonie avec les déclinaisons régionales des politiques et stratégies sectorielles du pays visant ces finalités. Il permet aussi les démarches appropriées pour la mise en œuvre d'interventions spécifiques, interdépendantes et complémentaires devant répondre à des besoins urgents ou à surmonter des contraintes majeures.

Le SRAT définit les réponses à apporter aux défis et besoins relatifs aux modes et conditions de vie des populations, et aux attentes des acteurs économiques et sociaux devant être impliqués dans la mise en œuvre de programmes contribuant concrétiser l'avenir du territoire et à assurer son développement durable. A cet effet, le SRAT :

- Définit des choix et formule des orientations stratégiques qui soient les bases de mise en œuvre d'un développement favorable aux différentes composantes de la région ;
- Finalise et fixe les objectifs précis que la région doit atteindre à l'horizon 2044 dans un cadre volontaire, participatif et mobilisateur ;
- Identifie et propose les réformes et les mesures opérationnelles, à mettre en œuvre pour l'encadrement des programmes de réalisation des orientations et objectifs stratégiques ciblés ;
- Elabore et propose la promulgation, par les voies appropriées, les constituants d'un cadre juridique qui définit, précise et arrête le partage des responsabilités et des engagements et les suites qui en résultent ;
- Evalue, précise et propose les structures et les conditions de gouvernance au niveau territorial régional et de valorisation de ses atouts et ressources matérielles et immatérielles.

Suite aux évolutions subies par le processus de décentralisation, de déconcentration et de régionalisation, la région se trouve élue pour mettre en œuvre les instruments de promotion et de développement au service d'objectifs ciblés et territorialement circonscrits. Dès lors elle dispose de compétences d'ordre plurisectoriel qui l'habilitent à traiter les spécificités territoriales selon une conception et des modalités nouvelles, et à superviser directement des questions relevant de plusieurs domaines d'action publique et nécessitant l'intervention conjointe de plusieurs niveaux d'action.

En se référant aux dispositions de la loi 111-14, on relève que **la stratégie de développement du territoire régional** est encadrée par le **Schéma Régional d'Aménagement du Territoire** qui exprime les options d'aménagement et de développement durable pour l'ensemble du territoire de la région, qu'elle est traduite en **Programme d'Action Régional Intégré (PARI)**. La même loi précise que celui-ci est enrichi, précisé et mis en œuvre par le **Programme de Développement Régional (PDR)** (voir articles 5, 82-83, 88-90, ...). Les dispositions de la loi 111-14, tracent les principes et les directions d'entente entre l'Etat et la région sur les mesures d'aménagement de l'espace et de sa mise à niveau. Selon les termes de cette loi, cela se réalise suivant une vision prospective et stratégique, traduite en orientations et choix de développement régional définis. L'article 89 de loi organique sur les régions assigne au SRAT trois principales fonctions :

- Mettre en place "un cadre général du développement régional durable et cohérent dans les espaces urbains et ruraux" ;
- Fixer "les choix relatifs aux équipements et aux grands services publics structurants de la région" ;
- Définir "les domaines des projets régionaux et la programmation des mesures de leur valorisation ainsi que leurs projets structurants".

Ainsi, le SRAT représente une base référentielle pour le long terme, et une source d'inspiration et d'élaboration de différents programmes dont notamment les permis ou autres révisions de plans de zone ou secteur à l'intérieur de la région. De ce fait, il est aussi un instrument de redéploiement économique et de nivellement social.



Figure 3 : Schéma qui résume les vocations économiques futures de la région Béni Mellal Khénifra

Vocation économique de la région

La région BMK a besoin de disposer d'une vocation économique qui la rend visible par rapport aux autres régions du Maroc. La vocation est une question stratégique. Elle joue un rôle important dans l'amélioration de l'attractivité territoriale et dans l'orientation des flux d'investissements. Cette vocation doit être fondée sur les avantages comparatifs de cette région qui se dégagent évidemment du diagnostic stratégique effectué au niveau de la phase 2 de cette étude. D'après les résultats de cette phase : la région BMK **Beni Mellal Khénifra dispose des avantages comparatifs par rapport aux autres régions du Maroc dans quatre secteurs stratégiques : l'agriculture, l'industrie agro-business, le tourisme écologique, les mines et la culture.**

Sur la base de ces éléments, la région peut avoir comme vocation principale l'Agriculture, l'industrie alimentaire et métallurgique. Alors de la vocation secondaire peut se construire autour des Services, industries numérique et culturelle.

a/La vocation principale est justifiée par le fait que :

- La région possède une base agricole et minière importante
- Contrôler la chaîne de valorisation des produits agricoles dans la région
- Contrôler la chaîne de valorisation et de transformation des métaux dans la région
- Cibler le marché national et international
- Augmenter les flux de capitaux nationaux et internationaux

b/ La vocation secondaire est justifiée par le fait que :

- La région a une base économique importante à développer
- Une variété d'offres touristiques ciblant le marché national et international
- Un capital humain pour le développement de l'économie de la connaissance et des industries numériques et culturelles à forte valeur ajoutée considérées comme le principal levier de développement
- Un facteur essentiel pour augmenter l'attractivité sectorielle à tous les niveaux
- Meilleur investissement du capital immatériel de la région.

Positionnement stratégique de la région à l'horizon 2044 :

Avec l'élaboration et l'adoption du SRAT, la région de Béni Mellal Khénifra est portée sur un plan qui fait rupture avec un contexte de gestion à effets de développement réduits et de court terme, et qui se projette à long terme en vision, stratégie et objectifs précis de développement. Les objectifs définis sont fixés et devant être atteints à des horizons allant jusqu'à l'année 2044. Evalués et déterminés sur la base des atouts et du potentiel de développement existant de la région, ces objectifs sont les grands paramètres de direction et d'orientation des initiatives et actions de développement que pourraient entreprendre les différents acteurs à moyen et longs termes. Ils servent aussi à mesurer et à chiffrer les moyens et les ressources dont doit disposer la région pour arriver à occuper la position économique et sociale qu'elle mérite sur le plan national. Compte tenu de toutes ces considérations, la région de Béni Mellal Khénifra pourrait atteindre un **positionnement stratégique** à l'horizon 2044 définis par les performances essentielles suivantes :

- **Le 1^{er} pôle de tourisme de santé, écologique et sport ;**
- **Le 1^{er} pôle de l'économie de la forêt ;**
- **Le 2^{ème} pôle agricole**
- **Le 3^{ème} pôle en agro business ;**
- **Le 3^{ème} pôle en industrie numérique et les services délocalisés ;**
- **Le 3^{ème} pôle en industrie chimique.**

Il est à préciser que ces positionnements stratégiques sont les résultats d'un processus de développement que doit connaître la région à l'horizon 2044 et qui suppose la valorisation optimale des atouts et du potentiel de développement que recèlent les différents espaces projets régionaux. Il suppose aussi une gouvernance participative efficace qui assure la mobilisation totale des acteurs et une utilisation optimale des ressources existantes et particulièrement le capital humain, l'intégration de la femme dans le marché du travail, la préparation de l'environnement propice pour la relance de développement dans le cadre d'une rupture avec les pratiques anciennes ayant conduit à la situation actuelle caractérisée de grands déséquilibres et déficits économiques, sociaux et territoriaux.

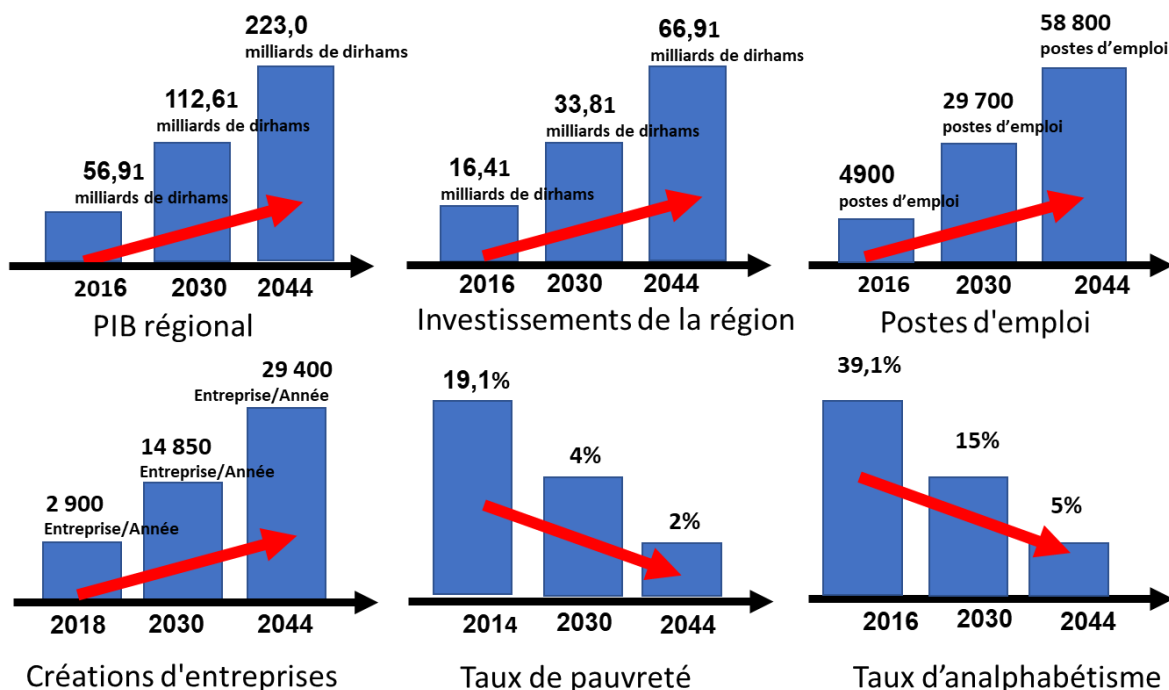


Objectifs stratégiques quantifiés pour le long terme

Dans le cadre du processus de développement régional mentionné ci-dessus, conforme à la vision fixée par le SRAT de la région de Béni Mellal Khénifra et aux objectifs stratégiques qui y sont définis, l'acheminement vers le positionnement stratégique fixé ci-dessus se concrétisera par la réalisation de ces objectifs quantifiés comme suit :

- Se positionner au 7^e rang en termes de créations de la richesse (PIB), en réalisant un PIB de 112.61 milliards de DH/an à l'horizon de 2030 et de 223 milliards de DH/an à l'horizon de 2044 ;
- Drainer des investissements à hauteur de 33.8 milliards de DH comme moyenne annuelle pour la période 2018-2030 et 33.9 milliards de DH/an comme moyenne pour la période 2030-2044 ;
- Créer au moins 29 700 emplois / an comme moyenne pour la période 2018-2030 et 58 800 emplois comme moyenne pour la période 2030-2044 ;
- Encourager la création des entreprises : une moyenne de 14 850 entreprises/an comme moyenne pour la période 2018- 2030 et 29 400 entreprises/an comme moyenne pour la période 2030-2044 ;
- Faire baisser le taux de pauvreté à 4% pour l'ensemble de la région et 5% pour le milieu rural, à l'horizon de 2030 et 2% pour la période 2030-2044 ;
- Faire passer le taux de chômage à moins de 6% à l'horizon de 2030 ;
- Faire passer le taux d'analphabétisme à moins de 15% à l'horizon de 2030 et moins de 5% à l'horizon de 2044.

Objectifs stratégiques quantitatifs du SRAT à l'horizon 2044 :



Graphes 17 : objectifs stratégiques quantitatifs du SRAT à l'horizon 2044

Il est certain que la réalisation de l'ensemble de ces objectifs quantitativement exprimés est de nature à permettre l'amélioration du PIB par tête des habitants de la région Béni Mellal Khénifra de 3,4 fois. Le PIB par tête passerait d'une moyenne de 22 365 DH/an actuellement à 41 000 DH/an en 2030 et 78 500 DH/an en 2044, ce qui va placer la région au 5 rang par rapport à cet indicateur synthétique.

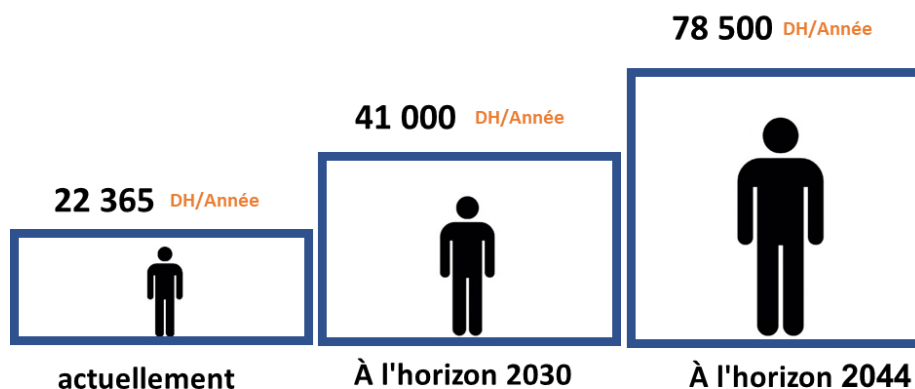


Figure 4 : Evolution du PIB par tête dans la région Béni Mellal Khénifra à l'horizon 2044

Tels qu'ils sont quantifiés, ces objectifs stratégiques ont été fixés sur la base des résultats du diagnostic territorial stratégique. Il s'agit particulièrement des éléments suivants :

- Les tendances lourdes antérieures des indicateurs stratégiques concernés (PIB, investissements, emploi, exportation, PIB/tête, ...) ;
- Les capacités de production déjà installées ;
- Le potentiel dormant en termes des ressources naturelles disponibles (terres agricoles, eaux, forêts, mines, ...) et du capital humain ;
- Le niveau de développement des autres régions avancées ;
- Le fait que la part de la région dans le total de chaque agrégat macroéconomique ne doit pas être inférieure à 8.3% come minimum qui représente la moyenne régionale.

Concernant la méthode de calcul des objectifs stratégiques quantifiés, elle se présente comme suit :

- Concernant le calcul du PIB, un taux de croissance de 4.1 % a été retenu comme objectif à atteindre pour les 25 prochaines années. Ce taux de croissance est faisable à la lumière des résultats du diagnostic territorial stratégique et de la performance réalisée au niveau d'autres régions ;
- Le nombre d'emplois à créer dépend en général des investissements qui seront réalisés durant cette période. Il existe une forte corrélation entre les flux des investissements et les emplois créés par l'économie. Sur la base de cette relation que le nombre d'emplois à créer a été estimé en tenant compte du montant des investissements qui seront réalisés ou drainés au courant de cette période ;
- L'investissement a été fixé sur la base de l'objectif du PIB fixé au niveau du premier point. Au Maroc, le Ratio investissement /PIB est d'une moyenne de 30% sur le long terme. Sur la base de cette relation l'investissement global a été fixé ;
- Le montant des exportations a été fixé sur la base de la capacité d'exploration existante (industrie, produits agricoles, produits d'artisanat, ...) et sur la base de la part que mérite la région dans l'ensemble des exportations du pays au cours des 25 prochaines années ;
- Les créations des entreprises sont calculées sur la base de la tendance observée au niveau de la région, les performances des autres régions et la part minimale de la région à atteindre dans les créations d'entreprises ;
- Le taux de pauvreté est calculé sur la base de la tendance antérieure observée au niveau de la région, les programmes en cours au niveau national qui visent à lutter contre la pauvreté et la vulnérabilité d'une manière générale, la performance des autres régions et l'hypothèse d'amélioration des revenus par tête de 3.4 fois ;
- Le taux de chômage est calculé sur la base de la tendance antérieure observée au niveau de la région, la performance des autres régions, les emplois à créer dans les prochaines années et les investissements à réaliser au cours des prochaines années ;
- Le taux d'analphabétisme est calculé sur la base de la tendance antérieure observée au niveau de la région, les programmes en cours au niveau national qui visent à lutter contre l'analphabétisme, l'amélioration des conditions de vie et des revenus des personnes prévues dans les 25 prochaines années.

Orientations stratégiques pour un développement plus accéléré et inclusif

La mise en place des nouvelles bases de développement durable et inclusif de la région BMK doit tenir compte des dix grandes problématiques identifiées dans le cadre du diagnostic stratégique territorial, qui se résument comme suit :

Les principales problématiques centrales de la région BMK

1. Absence d'un modèle de développement intégré capable d'assurer une croissance élevée des créations de richesses qui soit inclusive et durable au profit des citoyens, là où se trouvent dans tout le territoire de la région ;
2. Insuffisance du tissu entrepreneurial dans la région en termes de nombre et de créations pour assurer plus d'emplois et d'investissements pour la région ;
3. Faible attractivité qui affecte négativement les flux des investissements vers la région ;
4. Une part importante de la valeur ajoutée produite par l'économie de la région ne profite pas à la population de cette même région ;
5. La forte dépendance de la région à l'égard de l'investissement public et des transferts de solidarité ;
6. La région ne dispose pas encore de grandes infrastructures pouvant exercer une influence nationale et capable de créer une dynamique économique et sociale ascendante ;
7. Le réseau urbain de la région est de taille moyenne ayant une faible influence sur le réseau urbain national et n'arrive pas encore à structurer la région. Cette dernière, connaît une forte dispersion démographique, ce qui engendre pour les acteurs des coûts économiques lourds pour aux différents besoins des populations là où se trouvent en équipements et en services de base ;
8. Faible niveau de développement humain avec une forte disparité entre les territoires de la région et la présence de zones isolées qui ne bénéficient pas des services publics et des équipements de base ;
9. Fort exode des jeunes et de la main-d'œuvre vers le reste des régions et vers l'international à la recherche d'un cadre de vie meilleur et des opportunités d'emploi ;
10. Le rural pèse encore sur le niveau de développement global de la région ;
11. Dégradation de l'environnement
12. Impacts du Changement climatique
13. Dégradation des sols (érosion éolienne, érosion hydrique,...)

Face à ces problématiques de développement de la région de Béni Mellal- Khénifra et compte tenu de la vocation du SRAT consistant à fixer les orientations et les choix stratégiques pour les 25 prochaines années, il est proposé, ci-après, des orientations stratégiques couvrant les domaines clés d'un développement intégré, global et durable de cette région.

Ces orientations stratégiques se présentent comme suit :

Cinq orientations stratégiques pour la conception régionale de la préparation des sols

1. Faire de la région l'échelle adéquate du choix et de la convergence des politiques publiques plus adéquates aux besoins des territoires de la région et son développement global. Des politiques qui contribuent à réduire les inégalités dans les domaines de la pauvreté, la vulnérabilité et les infrastructures et les services publics et particulièrement en zones rurales ;
2. Développer l'attractivité de la région en exploitant les opportunités potentielles et les diverses ressources disponibles dans les différents territoires de la région afin de créer plus de valeur ajoutée, de valoriser mieux les ressources matérielles et immatérielles de la région et d'en faire un levier de rayonnement et le développement de ses fonctions économiques et sociales ;
3. Reconstruire la base économique de la région sur la base d'une nouvelle vocation et de nouvelles priorités afin de mieux valoriser les différentes ressources de la région ;
4. Développer les points forts de la région et remédier aux contraintes que connaît la région aux différents plans ;
5. S'inscrire dans le chantier des transformations écologiques et énergétiques qui s'opèrent au plan national et international et faire usage rationnel des ressources naturelles, et donner une importance particulière à la gestion des réserves d'eau de la région.

Ces principales orientations stratégiques peuvent être explicitées par domaine et secteur d'intervention et d'action comme suit :

A- Assoir un cadre de convergences et de développement humain durable :

Sur le plan stratégique, la région de Béni Mellal Khénifra doit se structurer en un cadre se prêtant aisément à la convergence de politiques publiques et d'initiatives de différents acteurs et opérateurs impliqués dans le processus de mise en œuvre des choix, orientations et objectifs stratégiques du SRAT et notamment en ce qui concerne l'amélioration soutenue des indicateurs de développement humain et de réduction des disparités spatiales et sociales. Sur ce plan les orientations stratégiques fixées pour le SRAT se présentent comme suit :

- Atténuation des disparités territoriales dans les domaines de l'accès aux services de base en couverture médicale et en éducation ;
- Intensification des programmes d'éradication de la pauvreté et de la vulnérabilité et en particulier dans les localités rurales et les zones de montagne ;
- Renforcement des systèmes de protection sociale au profit des habitants démunis et les personnes aux besoins spécifiques ;

- Implication forte de la région dans la stratégie nationale de formation professionnelle pour améliorer les compétences professionnelles et permettre une meilleure insertion des jeunes dans la vie active et l'orientation de l'enseignement supérieur vers les spécialités adaptées aux besoins du marché du travail, local, national et international, et en particulier l'informatique et la technologie ;
- Promotion des programmes de développement local intégré particulièrement dans les zones de montagne au moyen de systèmes d'appui financier dont notamment les dons d'organismes internationaux ;
- Appui aux programmes de promotion des activités et des petites entreprises personnelles et la promotion des réseaux de micro-crédits au sein de la région pour soutenir le financement des petits investissements ;
- Valorisation des produits locaux à travers les coopératives ;
- Intensification des programmes d'éradication de l'analphabétisme et particulièrement parmi les jeunes en âge d'activité et parmi les femmes ;
- Modernisation des établissements de santé et d'éducation en villes et en milieu rural ;
- La prise en compte des questions de la jeunesse à travers la promotion des différents espaces culturels et sportifs et l'amélioration de la situation de la femme en milieu rural.

B- Modernisation et promotion de l'attractivité de la région

L'entreprise réussie du processus de rattrapage économique et de relance d'une croissance économique régionale exige la mise en œuvre des principales propositions d'orientations suivantes :

- Amélioration du climat des affaires et simplification des procédures administratives plus transparentes et la généralisation des services publics numériques ;
- Octroi d'avantages encourageants pour attirer des investissements nationaux et étrangers et pour créer des entreprises ;
- Mobilisation du foncier public pour attirer davantage d'investissements vers la région et accorder des facilités à travers des prix préférentiels en faveur des investisseurs ;
- Promotion du partenariat entre le secteur public et le secteur privé autour de grands projets structurants ;
- Octroi d'un plus grand intérêt aux investisseurs aux marocains résidents à l'étranger ;
- Création d'un cadre institutionnel régional de marketing externe pour la région en vue d'attirer des investissements nationaux et étrangers (lobby des parlementaires de la région, anciennes personnalités de la région, personnalités importantes de diaspora marocaine à l'étranger, ...) ;
- Développement du transport et des zones logistiques pour réduire les coûts de production.

C- Reconstruction des bases économiques régionales et rénovation des modes de gouvernance

La réalisation des objectifs stratégiques économiques régionaux retenus par le SRAT à l'horizon 2044 nécessite, comme il sortait du diagnostic stratégique territorial, une reconstruction des bases économiques de la région de Béni Mellal Khénifra aux plans agricole, industriel, touristique, artisanal, infrastructurel, etc. et une rénovation et modernisation de la gouvernance à l'échelle de la région.

Dans le domaine économique agricole, on doit s'orienter dans les directions de conférer à l'agriculture régionale un rôle de leadership notamment par :

- Une implication plus forte dans la stratégie du Maroc Vert;
- Promotion des partenariats avec le secteur privé étranger pour promouvoir les grandes fermes agricoles ;
- Valorisation et modernisation des zones irriguées et encouragement des pâturages et des récoltes d'engraissage ;
- Intensification des productions végétales et animales au sein de la région par la généralisation de l'irrigation moderne, la rationalisation de l'utilisation des engrais et une meilleure utilisation de la mécanisation agricole et de la numérisation ;
- Diversification des produits agricoles et promotion des produits de haute valeur ajoutée demandés par les marchés internationaux ;
- Modernisation des chaînes de production agricole particulièrement au niveau de la commercialisation, du stockage et du transport ;
- Promotion de la formation dans le domaine agricole et dans la gestion des fermes agricoles,
- Mise en place d'une structure permanente qui accompagne les agriculteurs à la recherche de marchés potentiels au niveau national et international et les aider à accomplir les formalités d'export.

Dans le domaine économique industriel, la dynamique économique régionale doit s'activer sur les bases des principales orientations suivantes :

- Implication effective de la région dans la stratégie nationale de décollage industriel ;
- Renforcement de la position de la région en tant que pôle émergent des industries agroalimentaires ;
- Promotion des industries minières en vue de mieux valoriser et intégrer les richesses minières dans le développement économique régional ;
- Promotion des zones industrielles sur l'axe de la route express Casablanca-Béni Mellal avec des prix très encourageants ;
- Création au sein de la région d'une zone industrielle franche pour attirer les investissements étrangers directs ;
- Promotion des services de logistiques et des services de transferts ;
- Accélération de la création des zones de logistiques régionales programmées et en particulier le port sec ;
- Promotion des partenariats industriels directs avec des pays comme l'Italie et la Chine.

S'agissant du domaine d'infrastructures, quatre (4) orientations stratégiques pour le développement des infrastructures routières sont nécessaires pour répondre aux besoins de développement de la région Béni Mellal-Khénifra :

- L'ouverture de la région sur l'environnement national et international et sa liaison avec les autres pôles de développement économiques du pays ;
- Le renforcement de la cohésion, de l'équité et la complémentarité territoriale régionale en assurant une meilleure connexion intra région et une bonne répartition des équipements et infrastructures de base ;
- Le désenclavement des zones rurales et de montagne ;
- L'amélioration des systèmes de transport existants dont le réseau des routes et voies ferrées et le transport aérien.

Au niveau du tourisme, le développement régional durable de ce secteur compatible avec les potentialités et les atouts de la région de Béni Mellal Khénifra devrait être fondé principalement sur :

- La promotion de contrats-programmes dans le cadre du partenariat public/privé/région et aussi le développement de partenariat avec de véritables opérateurs professionnels ;
- La mobilisation d'investissements, d'augmentation et de diversification de l'offre touristique et le développement du tourisme rural et de montagne ;
- L'amélioration du rapport qualité/prix pour la destination de la région et l'encouragement du tourisme interne ;
- L'organisation du secteur de transport touristique, la mise à niveau et la qualification des ressources humaines impliquées dans la gestion et l'encadrement des activités touristiques.

De manière complémentaire et intégrée avec le secteur du tourisme, l'artisanat et le patrimoine doivent évoluer dans un cadre manageriel convergeant vers des finalités communes.

A cet effet, le secteur de l'artisanat doit connaître une promotion et une modernisation fondées principalement sur :

- La promotion et la valorisation de l'artisanat régional ;
- L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie intégrée de marketing pour la promotion des métiers régionaux et leur renforcement ;
- L'appui des initiatives de petits et moyens projets dans le domaine de l'artisanat ;
- La promotion des zones de métiers de l'artisanat et d'expositions permanentes dans les différentes villes de la région ;
- Le renforcement de la formation professionnelle relative aux métiers de l'artisanat ;
- Promotion et encouragement des coopératives exerçant dans le domaine de l'artisanat.

Concernant le domaine du patrimoine, Le diagnostic territorial élaboré dans le cadre du nouveau SRAT a permis de relever la grande diversité et richesse des ressources patrimoniales de la région. L'analyse prospective a montré que ces ressources offrent des perspectives prometteuses dans la contribution au développement économique et social de la région. De telles perspectives se confirmeront par l'adoption et la mise en œuvre des principaux axes et orientations stratégiques suivants :

- La confirmation de la région en tant que pôle patrimonial majeur ayant à caractère national, situé entre deux principaux pôles, Fès Meknès (au nord) et Marrakech au (sud) dans le but de renforcer « le chemin patrimonial » entre les capitales historiques ;
- La valorisation du patrimoine dans le cadre d'un programme régional intégré entre différents secteurs touristique, environnemental, culturel, d'économie sociale et solidaire, de développement humain durable, de développement rural, etc. ;
- L'élaboration d'un programme régional de promotion et d'équipement des sites patrimoniaux ;
- L'élaboration d'un programme de réhabilitation et de protection du patrimoine monumental au sein de la région ;
- L'élaboration d'un programme régional intégré de marketing du patrimoine de la région (exposition régionale, expositions provinciales, musées, festivals / moussems ...) ;
- La préparation d'un programme régional intégré de formation et de promotion de l'information et de la connaissance du patrimoine (instituts de la musique des arts populaires, des métiers...) ;
- L'élaboration d'une stratégie de soutien des acteurs dans le domaine du patrimoine (les

associations, les coopératives, ...) ;

- La préparation d'un plan régional des circuits patrimoniaux dans le cadre d'un programme intégré.

La conduite du processus de développement à long terme de la région de Béni Mellal Khénifra conformément aux choix, orientations et objectifs stratégiques du SRAT requiert la rénovation et la modernisation des modes de gouvernance à l'échelle de la région selon les principaux axes stratégiques suivants :

- Dotation de la région de cadres supérieurs spécialisés et qualifiés et généralisation de sa représentativité au niveau des provinces ;
- Diversification et promotion de la coopération nationale et internationale pour le transfert des expériences réussies et l'intensification des partenariats pertinents sur les plans national et international ;
- Mise en place d'instances de coordination entre les différentes administrations et la région pour le suivi des divers programmes et projets ;
- Promotion d'un système statistique régional et d'un observatoire de suivi des phénomènes socioéconomiques dans la région ;
- La mise en place et l'adoption d'un cadre de communication/décision/ action fondé infailliblement sur la gouvernance de qualité, la connaissance éclairée et la confiance partagée ;
- La finalisation d'une banque de projets multisectoriels attractifs, jugés susceptibles une véritable dynamique de développement régional et qui soient accompagnés de mesures d'encouragements clairement définis et minutieusement mises en application ;
- Renforcement de la communication entre les différents acteurs et en particulier à travers un site internet spécial à la région.

D- Réhabilitation et modernisation de l'armature urbaine

Sur la base des constats du diagnostic territorial stratégique et des tendances décelées dans l'évolution de l'armature urbaine de la région, le SRAT propose des orientations stratégiques pour les principales agglomérations de la région afin de constituer un réseau urbain locomotif du développement et du rééquilibrage du territoire régional. Ces orientations sont les suivantes :

- L'adoption d'une meilleure planification des grandes et moyennes villes et son intégration dans l'armature urbaine nationale ;
- Le renforcement des fonctions sociales et économiques des grandes et moyennes villes au sein de la région pour les rendre plus attractives, notamment celles du trinôme Beni-Mellal, Khouribga, Khénifra, véritables pôles de développement régional. Ce trinôme doit être secondé par un deuxième réseau de pôles d'appui, tels que Fkih Ben Salah, Azilal, Damanate, Bejaad, Oued Zem, Souk sebt ouled Nemma ;
- L'amélioration de la consistance et de la qualité des services et des infrastructures internes des villes de la région pour qu'elles soient aux niveaux des grandes villes nationales (zones d'activités ; complexes résidentiels, complexes administratifs, complexes de commerce et de services) ;
- La réalisation de grands équipements afin d'améliorer l'attractivité des villes : Rocades urbaines, Grands parcs et mobilier urbains, Zones de loisirs et de détente, Grandes écoles (ingénierie, commerce, tourisme, mangement), grandes infrastructures de santé (Hôpitaux et cliniques spécialisées) ;

- L'amélioration du maillage de voies rapides et de désenclavement, afin d'assurer un meilleur encrage de l'armature urbaine de la région avec le réseau urbain national ;
- La généralisation et l'amélioration de la qualité des documents de planification urbaine : Schéma Directeur d'urbanisme, Schéma directeur de la circulation, Plan d'aménagement, plan de redressement et d'intégration des quartiers marginalisés.).

E- Le suivi des changements écologiques et énergétiques

Le présent SRAT de la région de Béni Mellal Khénifra a mis l'accent sur des orientations stratégiques de nature à contribuer à la mise en valeur du patrimoine environnemental et des ressources naturelles de la région, et à la préservation et la valorisation des atouts paysagers régionaux. Ces orientations peuvent être synthétisées comme suit :

- L'amélioration des réseaux de distribution de l'eau potable ;
- La généralisation des stations de traitement des déchets solides et des eaux usées ;
- La promotion du traitement tertiaire des eaux usées pour les réutiliser ;
- La mise en place de projets de valorisation des boues des STEP ;
- La généralisation de la construction des centres de valorisation et d'enfouissement des déchets ménagers ;
- L'adoption et la planification de la mise en œuvre des plans directeurs provinciaux des déchets ménagers ;
- La réhabilitation et la fermeture des anciennes décharges non contrôlées notamment celles de Beni mellal, Aghbala, Khénifra, Azilal et Beni Ayat, Khouribga, Oued Zem et Boujaad ;
- L'élaboration du Plan régional de gestion des déchets industriels, agricoles non dangereux et inertes ;
- La promotion de l'élimination et la valorisation des déchets dangereux à l'échelle de la région ;
- L'encouragement et l'appui à l'utilisation des énergies renouvelables (solaires et éoliennes) et les initiatives d'utilisation de combustibles alternatifs (ciment, OCP) de substitution (au lieu du charbon et de coke de pétrole, ...) ;
- La préservation et la valorisation de la ressource forestière et des produits forestiers.

Conclusion :

Les développements ci-dessus ont permis de focaliser l'attention sur les objectifs et les orientations stratégiques du SRAT de la région de Béni Mellal Khénifra perçus à l'horizon 2044. L'élément central de la démarche d'analyse est le développement durable de la région vu sous un modèle qui soit conforme aux vocations de la région, qui soit efficace et qui offre à la région des positionnements économiques sectoriels notables à l'horizon fixé.

La trajectoire du processus de développement futur, tel que préconisé par le SRAT, comporte la confrontation des problématiques de développement rencontrées, le dépassement des obstacles vécus et le rattrapage accéléré des déficits sociaux accumulés, tout en mettant en œuvre les programmes régionaux successifs d'édification du développement régional intégré, global et durable, et de l'image future souhaitée de la région de Béni Mellal Khénifra.

Les directions d'actions s'inscrivent dans le cadre de cinq grandes orientations stratégiques : La région en tant que cadre de convergences et de développement humain durable, la modernisation et promotion de l'attractivité de la région, la reconstruction des bases économiques régionales et la

rénovation des modes de gouvernance, la réhabilitation et la modernisation de l'armature urbaine et le suivi des changements écologiques et énergétiques.

La concrétisation de la consistance et des portées de ces orientations stratégiques sera effectuée par chacun des espaces projets, véritables terrains de développement régional d'avenir, telle que présentée dans le chapitre suivant.



Photo 10 : Les métiers d'artisanat jouent un rôle important dans le développement de la région BMK

Chapitre 6

Espaces projets : les entités de développement d'avenir

La conduite du développement territorial intégré et durable ne peut donner de pleins résultats que si elle associe d'une manière cohérente, complémentaire et synchronisée des choix de projets et des lieux adaptés de leurs implantations. Régionalement, ces lieux d'implantation se localisent dans des sous-territoires de la région définis dans le sens de la cohérence de leur constitution géographique, de la complémentarité des leurs vocations, potentialités et atouts propres ou appartenant à leurs environnements immédiats. Ainsi précisés, ces sous-territoires sont appelés espaces projets, lesquels sont déterminés selon des critères objectifs pour que les programmes, les projets et les actions qui viendraient s'y réaliser contribuent à la concrétisation de l'équité territoriale et de l'efficacité économique.

A ces fins sont développés ci-après, pour des buts de continuité et de complémentarité, les espaces projets qui ont été identifiés dans le cadre des anciens SRAT des régions de Meknès-Tafilalet, de Chaouia-Ouardigha et de Tadla-Azilal. Ceux-ci sont examinés des points de vue des critères de leur définition, de leur délimitation, des orientations de leur développement et des types d'actions qui pourraient y être réalisées.

Ensuite, compte tenu des résultats de ces développements et de ceux ayant découlé du diagnostic stratégique de la région de Béni Mellal Khénifra, sont présentés les espaces projets suivants les principaux critères de délimitation et le découpage proposé.

En application de l'article 3 du Cahier des prescriptions spéciales de la présente étude, il sera proposé, ci-après, une adaptation au nouveau découpage régional, les sorties des SRAT existants concernant les anciennes régions de Tadla-Azilal, Chaouia-Ouardigha et Meknès-Tafilalet, comme il sera procédé à une évaluation et un réajustement des grandes orientations de ces schémas à la lumière du nouveau découpage régional.

Les espaces projets présentés par les 3 anciens SRAT

Le SRAT de Meknès-Tafilalet :

Définitions des espaces projets : Ils correspondaient aux différents espaces homogènes de la région Meknès Tafilalet, tout en ayant des dimensions suffisantes pour être crédibles comme espaces porteurs de développement, capables de mettre en œuvre des stratégies territoriales. Dans une large mesure, ils correspondaient avec les découpages administratifs des provinces.

Critères retenus :

La géographie physique : Les bassins versants et les lignes de crête sont des éléments déterminants pour la définition des milieux de vie. La carte des bassins versants est claire et permet d'identifier les espaces homogènes.

Les espaces des tribus : Bien que leurs rôles tendent actuellement à s'atténuer, les tribus ont joué un grand rôle dans la mise en place du peuplement et la mise en valeur de la région Meknès-Tafilalt. La carte des tribus du Maroc, surimposée sur le découpage administratif actuel, permet de délimiter les étendues gérées et contrôlées par les différents groupes ethniques.

Les zones d'influences des villes : Le découpage selon l'accessibilité aux villes (et donc aux services) montre donc de grandes disparités et conduit à un découpage du territoire figuré sur la carte des influences urbaines.

Les espaces projets proposés par le SRAT de Meknes-Tafilalet et qui relèvent de l'actuelle région de Beni-Mellal-Khénifra :

Le territoire de la province de Khénifra, il associe trois espaces complémentaires :

- Les bassins de l'Oum Er-Rbia et de son affluent l'Oued Srou ;
- La zone Mrirt-Khénifra-Ouaoumana, solidarisée par la RN°8 ;
- La partie Sud du Plateau central.

Cet espace de projet est homogène sur le plan physique (bassin versant de l'Oum Er Rbiaa). Il est délimité par des crêtes bien individualisées (plateau de Ment au Nord, Addarouch à l'Est, Causses au Sud Est et crêtes du Moyen et Haut Atlas. Sa zone centrale comprend toutes les communes entre Agelmous, Khénifra, Ouaoumana, El Kbab et Mrirt. Ses communes périphériques plus éloignées et enclavées sont celles de Moulay Bouazza et Sebt Aït Rahou, et les confins montagneux du bassin de l'Oued Srou (Kerrouchen, Sidi Yahia ou Saad) qui sont éloignés mais font partie de la même unité physique et de la même province.

Cet espace est historiquement le territoire des Zayan, qui y trouvaient les pâturages et forêts de l'Atlas et des hauteurs du Plateau Central, (parcours d'été), d'une part, et un riche azarghar (cultures et pâturage d'hiver) autour des localités de Khénifra et El Hammam (Mrirt s'est développé plus tard avec l'exploitation des mines de Jebel Aouam). Ce territoire traditionnel coïncide depuis le dernier découpage avec la nouvelle Province de Khénifra.

LE SRAT de chaouia-ouardigha :

Définitions de l'espace projet : Le découpage du territoire en espaces projets se heurte à une difficulté de non coïncidence entre les données statistiques, économiques et fonctionnelles. Les propositions de développement en espaces différenciés porteront d'une part sur les espaces homogènes : bassins versants, plaines, montagnes..., et d'autre part, sur les communes ou cercles.

Critères retenus : Les espaces projets sont identifiés sur la base d'une analyse multicritère, qui prend en compte les éléments socio-ethniques, historiques, sociologiques, économiques, physiques, agro-pédologiques, édaphiques, hydro-géologiques, climatiques, ... La carte des tribus, ainsi que celle des zones agricoles homogènes du Plan Maroc Vert ont été utilisées. Tous ces éléments sont corrélés avec

les limites administratives (communes) pour assurer la mise en œuvre des actions de développement et pour identifier les collectivités territoriales qui prendront en charge les projets par la suite.

Les espaces projets proposés par le SRAT de Chaouia-ouardigha et qui relèvent de l'actuel région de Beni-Mellal-Khénifra :

-Espace de projet : Plateau Ouardigha : c'est le plateau phosphatier où la problématique de reconversion de l'activité économique se pose avec acuité. Il s'agit de diversifier la base économique de cet espace en encourageant les activités agricoles et de services.

-Espace de projet : Couloir de Khouribga : C'est un espace où la question de la mise à niveau des villes se pose avec acuité particulièrement pour la ville de Khouribga, afin de lui permettre de jouer le rôle de ville d'appui pour Settat. Les villes de cet espace sont appelées à accueillir davantage de populations venant des campagnes avoisinantes et devraient par conséquent procéder à la mise à jour des documents de planification urbaine pour répondre aux besoins de la population additionnelle. Les activités devront être davantage diversifiées avec la programmation de zones d'activités à haute valeur technologique.

-Espace de projet : Bejaad : c'est un espace dominé par les activités agricoles (agriculture céréalière et élevage). Ils'agit d'une zone dont la crise se reflète à travers le déclin démographique de la commune de Tachraft (-6%) et qui cumule les handicaps sociaux, avec des taux élevés pour l'analphabétisme et la pauvreté.

-Espace de projet : BeniKhirane-Oulad Aissa-Beni Zemmour : c'est l'espace qui cumule le plus de handicaps au niveau régional. Il se caractérise par une déperdition de la population rurale, de forts taux d'analphabétisme et de pauvreté et par de gros besoins de rattrapage en matière d'équipements et d'infrastructures. C'est un espace en crise qu'il faut traiter avec précautions.

Ces quatre espaces projets correspondent au territoire de l'actuelle province de Khouribga.

Le SRAT de Tadla-Azilal :

Définitions de l'espace projet : Le découpage du territoire en espaces projets se heurte à une difficulté de non coïncidence entre les données statistiques, économiques et fonctionnelles. Les propositions de développement en espaces différenciés porteront d'une part sur les espaces homogènes : bassins versants, plaines, montagnes..., et d'autre part, sur les communes ou cercles.

Critères retenus : Les espaces projets sont ainsi définis sur la base d'une évaluation multicritère, prenant en compte les aspects physiques, agro-pédologiques, édaphiques, hydro- géologiques, climatiques..., mais aussi humains, sociologiques et économiques.

Deux critères objectifs sont retenus :

- 1) **La structure administrative :** le découpage doit nécessairement respecter les limites des communes, mais aussi celles des cercles : un espace de projets est obligatoirement un cercle ou une fraction d'un cercle ceci pour des raisons évidentes : l'administration assume, on le sait, un rôle clé, et il faut éviter de compliquer les problèmes en introduisant des chevauchements entre les structures administratives ;
- 2) **Les bassins versants :** l'organisation de la vie dans la montagne est très fortement structurée par les vallées : l'espace est scindé en bassins hydrographiques.

Un troisième critère appréciatif entre en ligne de compte :

- 3) **Les potentiels et vocations** des différents espaces montagnards, c'est-à-dire le capital naturel, économique, humain (niveau de formation, diversification, dynamisme sociétal), mobilisable pour servir de substrat à la formulation et à l'engagement de projets de développement. On a cherché à construire autant que faire se peut des espaces les plus homogènes possibles vis-à-vis de cette perspective.

Les espaces projets proposés par le SRAT de TadmaltAzilal et qui relèvent de l'actuel région de Beni-Mellal-Khénifra :

Le concepteur du SRAT de Tadmalt-Azilal propose les espaces projet suivants :

Pour la plaine : cinq espaces projets sont identifiés et composés des communes suivantes :

- 1) El Ksiba, Zaouiat Cheikh, Fom ElAnceur, Taghzirt, Tanougha, Dir El Ksiba, AitOumElBekht) ;
- 2) KasbaTadla (KasbaTadla, Semget, Guettaya, OuladSaidl'Oulad, OuladYoussef) ;
- 3) FqihBenSalah (Fqih Ben Salah, Bradia, AlKhalfia, HelMerbaa, Krifate, BniOukil, BniChegdale) ;
- 4) SoukSebt (Souk Sebt, OuladAyad, SidiHammadi, SidiHaissa Ben Ali, Oulad Zmam, Oulad Bourahmoune, Oulad Nacer, Dar Ould Zidouh, Had Boumoussa) ;
- 5) BeniMellal (Beni Mellal, Fom Oudi, OuladM'Barek, OuladGnaou, SidiJaber, Ould Yaïch ; Fom el Anceur et Taghzirt).

Pour la montagne : Neuf espaces projets sont identifiés dans la montagne. Ces espaces sont susceptibles d'accueillir des programmes homogènes, cohérents et « enchaînés »

- 1) AssifOuimrine (communes de Aghbala, Boutferda, Naour, Tizi N'Isly) ;
- 2) Ouaouizaght Lac (Bin el Ouidane, Ouaouizaght, Ait Mazigh, Isseksi, Timoullit, Ait Ouarda et Afourar) ;
- 3) Bzou (Bzou, FomJemaa, Tanant, Ait Taguella, Tabia, Bni Hassane, Rfala, Tisqi, Moulay Aissa ben Driss, BniAyat, Taounza) ;
- 4) Azilal (Azilal, Agoudi N'Lkhair, Ait Mhammed, Ait Abbas, TamdaNoumercide) ;
- 5) M'goun (Ait Bououlli, Tabant, Zaouiat Ahansal) ;
- 6) Demnate Oued Lakhdar (Demnate, Imlil, Ait Majden, Ouaoula, Sidi Boulkhalif, AitBlal, Tifni, Sidi Yacoub, TidiliFetouaka, Anzou) ;
- 7) Demnate Tassawt (Ait Tamlil et Ait Oumdis) ;
- 8) Ouaouizaght-forêt (Tagleft, Tabaroucht, Tilougguite, Ait Ouqabli, Tiffert N'AitHamza) ;
- 9) Anergui (Anergui).

Les orientations des anciens SRAT pour le territoire de l'actuelle région : Béni-Mellal-Khénifra

Le SRAT de Meknès-Tafilalet :

- L'espace projet haut bassin de l'Oum Er Rbiaa, c'est le territoire assez sensible aux effets de l'érosion, il dispose cependant de ressources importantes sur le plan agricole mais souffre de l'éloignement des centres urbains et de l'enclavement, c'est une zone de dépeuplement. Le SRAT de 2010 propose pour cet espace projet les actions suivantes :

- 1) Reprise et intensification de la lutte contre l'érosion ;
- 2) Réaliser le programme de désenclavement routier PNRR ;
- 3) Activer les programmes PAGER et PERG pour toutes les communes et douars dans un délai maximum de 5 ans ;
- 4) Améliorer la route Khénifra Midelt, par El Kbab et Benkhilil (R 503 et P 3214) ;
- 5) Améliorer la liaison secondaire El Kbab-Kerrouchen-Boumia (P 7308) et la route P 7306 Khénifra- Zaïda ;
- 6) Réaliser un programme de mise à niveau des infrastructures urbaines d'El Kbab ;
- 7) Renforcer et moderniser les services de base (éducation, santé, administration publique) dans les villages centres (Kerrouchen, Boumzil) ;
- 8) Promouvoir les projets INDG dans toutes les communes de ce sous espace.

- La zone Mrirt-Khénifra-Ouaoumana, solidarisée par la RN 8 : Elle comprend les communes du Dir et la vallée, ce sont des territoires à grand potentiel agricole avec d'importantes ressources hydrauliques, la zone la plus riche de la province. Elle dispose également d'importants atouts touristiques, de découverte et de randonnée.

Les auteurs du SRAT de 2010, proposent pour cet espace projet, des actions concentrées principalement sur la ville de Khénifra et qui sont principalement :

- 1) La mise à niveau puis le développement des infrastructures et notamment l'embellissement du centre-ville, de la zone commerciale et de la zone hôtelière ;
- 2) L'élaboration d'un programme ambitieux d'équipements publics dépassant la dotation normale d'un chef-lieu de Province et se situant à un niveau intermédiaire entre le niveau provincial et celui de chef-lieu de Région (comme le préconisait en 2003 déjà, le SNAT, qui n'a pas été suivi d'effets ni même de discussions entre le niveau territorial et l'Etat) ;
- 3) La mise en valeur des rares « niches » où la ville pourrait avoir un avantage comparatif (commercialisation de la viande rouge, cuir, bois) ;
- 4) L'anticipation sur l'ouverture de la future voie expresse par la réservation de terrains pour des équipements économiques (centres commerciaux, zones d'activités) ;
- 5) La définition d'une stratégie de développement touristique réaliste faisant de cette ville une plaque tournante du tourisme écologique entre les domaines de la Région de Tadla Azilal (Bin el Ouidane, cascades d'Ouzoud, Aït Bougmès), le Moyen Atlas (sources de l'Oum Er Rbiaa, AguelmaneAzigza, et le Haut Atlas Oriental (Imilchil,) ;
- 6) L'organisation d'événements et la promotion de l'image d'une ville rénovée dans un environnement naturel attractif, prisé par le tourisme intérieur et international.

- La partie Sud du Plateau central. Cette zone clairement individualisée par son relief et sa couverture forestière comprend 5 communes (Aguelmous, Sidi Hcine, Had Bouhssoussen, Moulay Bouazza et Sebt Aït Rahou) dont la caractéristique générale est l'enclavement.

A part Aguelmous, qui s'impose comme la localité la plus importante, au bord de la vallée de l'Oued Grou, elles ne sont accessibles que par des routes médiocres, sinueuses et conduisant à des centres de faible importance (EzZiligha, Oued Zem), eux-mêmes en situation très marginale par rapport aux pôles de développement.

La stratégie d'aménagement proposée par le SRAT de Meknes-Tafilalet est basée sur trois objectifs :

- 1) Mettre fin à l'isolement en améliorant les routes vers Casablanca et Rabat (notamment en assurant une liaison directe de Sebt Rahou vers l'autoroute Berrechid-Beni Mellal et la R401 Rabat Oued Zem). Bien que situées en partie hors de limites de la Région, ces axes sont nécessaires au Plateau central.
- 2) Mettre fin à la surexploitation et restaurer un couvert forestier sain, en accompagnant les mesures restrictives en matière d'élevage par des compensations financières permettant aux usagers de réorienter leurs exploitations vers la durabilité. Les exemples d'exploitations suivant les préconisations de l'ANOC dans la zone montrent bien que cette reconversion est possible.
- 3) Une fois les deux premiers objectifs atteints, développer les activités de loisirs et de détente, la chasse, les résidences secondaires en fonction des possibilités ouvertes par le désenclavement et la restauration du milieu naturel. L'immense réservoir de clientèle des villes littorales, à 150 -200 kilomètres, laisse entrevoir un potentiel important dans ces domaines.

Le SRAT de Chaouia-Ouadigha :

Les orientations proposées en 2013 par les concepteurs du SRAT de Chaouia-Ouadigha sont formulées autour de trois axes :

- Des options territoriales ;
- Des facteurs d'appui ;
- Des projets structurants.

Les options territoriales et les facteurs d'appui sont des recommandations d'ordre général, elles concernent l'ensemble du territoire de la région. Par contre les projets structurants sont présentés par espace projet.

Les principales propositions relatives aux quatre espaces projet qui concernent le territoire de la province de Khouribga se présentent comme suit :

✓ **Espace de projet : plateau Ouadigha :**

- Programme de reconversion : encouragement des projets agricoles intégrés : PMH, élevage, produits des terroirs ;
- Renforcement des équipements et des infrastructures ;
- Création de zones d'activités pour les petits métiers ;
- Programme de désenclavement de la ville de Hattane ;
- Création d'une zone touristique ;
- Construction de pistes ;
- Création de projets agricoles (élevage, arbres fruitiers.) ;
- Création d'une réserve pour l'élevage des gazelles dans le domaine forestier dans la zone d'El Khataouet Lagnadiz ;
- Construction de barrages collinaires.

✓ **Espace de projet : Couloir Khouribga :**

- Zones d'activités à haute valeur technologique ;
- Mise à jour des documents de planification urbaine ;
- Renforcement de l'infrastructure de base ;
- Encouragement du tourisme rural dans les espaces forestiers de la province ;
- Restructuration des quartiers précaires de la ville khouribga.

✓ **Espace projet Bejaad :**

- Programme de développement agricole axé sur les vallées ;
- Développement de la filière lait dans les périmètres de PMH ;
- Création de coopératives pour les artisans traditionnels, des villages pilotes ainsi qu'une foire régionale des produits de l'artisanat traditionnel ;
- Développement des produits de terroirs ;
- Création d'un site touristique à la source d'Aïn Kaicher et des esplanades le long de la RR 309 ;
- Création d'unités industrielles spécialisées dans les produits laitiers ;
- Création de centres de formation agricole ;
- Mise en place d'un programme pour le développement des plantes médicinales à BniYakhlef ;
- Réhabilitation des coopératives agricoles.

✓ **Espace projet Khirane-Oulad Aissa-Beni Zemmour :**

- Développement de l'irrigation, construction de lacs collinaires, promotion du maraîchage ;
- Aménagement d'un parc touristique à Bou Ghardane ;
- Programme de désenclavement :
 - Aménagement des pistes ;
 - Renforcement des équipements et de l'infrastructure de base (routes, pistes rurales, eau potable et électricité) ;
- Construction d'écoles ;
- Création d'un parc touristique dans la forêt de Lakhriba ;
- Création d'un parc touristique à proximité du barrage de Chbika ;
- Création, réhabilitation et réparation des barrages collinaires ;
- Renforcement des équipements ;
- Création d'un parc touristique : animation, restauration, camping ;
- Programme de reboisement des forêts ;
- Développement et consolidation de l'arboriculture ;
- Etude de faisabilité de la réouverture de la mine de Ait Ammar ;

- Création d'un complexe touristique à proximité de Sid Sebit ;
- Création d'une réserve faunistique.

Le SRAT de Tadla-Azilal :

Les auteurs du SRAT de Tadla-Azilal ont adopté en 2007, une démarche presque analogue à celle qu'ils ont suivie en 2013 pour le SRAT de Chaoui-Ouardigha. Le BET propose pour la région trois orientations fondamentales :

- 1) **Résoudre la crise du Tadla à travers, une nouvelle gestion de l'eau, la mutation des cultures, un remembrement des structures agraires ;**
- 2) **Protéger la montagne de la dégradation par la protection du milieu naturel, le développement agricole, le développement du tourisme de montagne et le désenclavement des territoires ;**
- 3) **Renforcer l'intégration régionale à travers un nouveau réseau routier et le développement d'un système urbain fort.**

Le découpage de la région de Tadla-Azilal en 14 espaces projets : (5 espaces projets dans la plaine et 9 espaces projets dans la montagne) a permis aux auteurs de l'étude de présenter des actions structurantes détaillées autour de cinq options de développement :

- Les tourisms de montagne (nationale et internationale) ;
- Le désenclavement de la montagne et les relations trans-atlasiques ;
- Une politique forestière réaliste ;
- Des infrastructures majeures pour la capitale Béni-Mellal ;
- Les équipements de proximité et leur fonctionnement.

On constate après cette brève analyse des anciens SRAT couvrant le territoire de l'actuelle région Béni-Mellal-Khénifra, que les démarches adoptées dans la délimitation des espaces projets et la définition des orientations stratégiques diffèrent d'une région à une autre. Cette différenciation d'approche s'explique par la différenciation des territoires et des problématiques posées. Un constat commun est présent toutefois dans les trois anciens SRAT, la nécessité d'ancrer le développement des territoires à un pôle urbain fort et dynamique :

- **Khénifra pour les territoires nord** de la région, qui doit recevoir des programmes ambitieux d'équipements publics dépassant la dotation normale d'un chef-lieu de Province et se situant à un niveau intermédiaire entre le niveau provincial et celui de chef-lieu de Région (comme le préconisait en 2003 déjà, le SNAT.) ;
- **Le pôle Khouribga à vocation minière et industrielle**, qui est un pôle stratégique, appuyé par des centres secondaires tels qu'Oued Zem et Bejaad ;
- **Le pôle de Béni-Mellal** à vocation agro-industrielle avec son point d'appui Fkih Ben Salah.

Ce système de pôles qui faisant parties de trois régions distinctes est maintenant regroupé dans une seule et même région, la région de Béni-Mellal-Khénifra. On peut le qualifier de système urbain de Béni-Mellal. Il est situé au cœur du Maroc de l'intérieur et bien articulé au système urbain à équidistance des grandes métropoles nationales : Rabat-Casablanca, Fès et Marrakech.

C'est un système encore embryonnaire mais qui tend à s'affirmer grâce à ses potentialités agricoles minières, touristiques et patrimoniales.

Le Schéma National de l'armature Urbaine (SNAU 2017), définit le système urbain de Béni-Mellal comme suit « C'est un petit système par la taille, il abrite 1 739 316 habitants soit 7.4 % de la population totale des systèmes urbains avec 973 923 citoyens (taux d'urbanisation de 55.99 %) répartis entre 13 villes, 11 centres et 63 communes rurales sur 10 570 km² ».

En termes de hiérarchie fonctionnelle, le système de Béni Mellal est composé de :

- 1 centre régional: Béni Mellal;
- 3 relais territoriaux : Khouribga, Fkih BenSalah et Khénifra ;
- 2 centres locaux : Oued Zem et Souk Sebt OuledNemma ;
- 19 relais locaux.

Avec un taux de croissance de 0.98 % par an entre 2004 et 2014 (contre 1.55 % entre 1994 et 2004), le système est globalement répulsif. Territorialement, le centre du système a enclenché une dynamique de croissance ces dernières années avec un taux, certes faible, mais qui est passé de 0,98% à 1.64 % (+52 646 habitants cette dernière décennie) alors que la périphérie a fortement ralenti sa croissance passant de 1.55 % à 0.89 % (+ 131 568 habitants). Par ailleurs, la faible croissance enregistrée par la périphérie fait des villes périphériques (+ 111 319 habitants), notamment les villes de Fkih ben Salah (2.2 %) et Azilal (3.3 %) qui enregistrent les plus forts taux. Les villes du couloir minier Khouribga, Hattane, Boujniba, Oued Zem et Bejaad ont des taux très faibles qui ne dépassent pas 1.7 % par an.

En ce qui concerne les relations intérieures, deux axes structurent le système urbain de Béni Mellal :

- L'axe Ouled Ayad – Béni Mellal – Kasbat Tadla - Zaouyet Cheikh avec la N8 qui longe les contreforts de l'Atlas ;
- L'axe Béni Mellal – Fkih Ben Salah- Khouribga avec la N11.

Un troisième axe qui, malgré ses caractéristiques, reste marginal relie Khouribga à Kasba Tadla via Boujniba – Oued Zem et Bejaad et il est formé de la R312, l'A8 et la ligne de chemin de fer qui ne concerne que l'axe minier. Cette dernière étant presque exclusivement destinée au transport du minerai n'a qu'un très faible impact sur le schéma des échanges.

En ce qui concerne les relations nationales, le système de Béni Mellal est connecté essentiellement aux systèmes atlantiques via l'A8, la N11 et la ligne de chemin de fer. Les liaisons au nord avec le système de Fès - Meknès – Taza et sud au système de Marrakech ne sont assurées que par la N8 qui serpente le long des contreforts du Haut Atlas et traverse le Moyen Atlas au niveau d'Ifrane. »

Enfin, en ce qui concerne les relations internationales, le système de Béni Mellal dépend des connexions extra-système fournies essentiellement par les systèmes Atlantiques, l'aéroport de Béni Mellal n'ayant qu'un trafic annuel marginal de 23 628 passagers.

La démarche pour la délimitation de nouveaux espaces projet dans la région Béni-Mellal-Khénifra

La définition des espaces projets fait partie des fondements de la démarche territoriale, dans la mesure où l'objet ultime de l'aménagement du territoire est le développement territorial durable par le biais de l'équité territoriale et l'efficacité économique.

Aussi, et conformément au CPS, des territoires (espaces) de projets sont identifiés afin d'aider à la territorialisation des actions qui seront proposées dans le PARI.

Cette question sera abordée selon quatre niveaux à savoir : l'impact de la mise en place de la nouvelle région sur la recomposition des territoires, la présentation des principaux critères de définition des espaces projets (ou espaces homogènes), la présentation et définition des grands espaces projets issus de la phase diagnostique, et la décomposition des "espaces homogènes" en sous-espaces projets.

Les principaux critères de délimitation des espaces homogènes

L'élaboration d'un SRAT et sa formulation sous forme d'actions et de projets de territoire, mettent en évidence la nécessité d'optimiser l'action des divers acteurs sur un espace déterminé, dont le développement dépend de la combinaison la plus adéquate possible des actions sectorielles, à engager sur un espace spécifique.

Ce territoire, dont l'échelle varie, dépend de plusieurs critères ou facteurs liés à sa situation, son milieu, ses ressources, mais également à son type d'organisation sociale, ses relations et ses acteurs économiques et sociaux (internes et externes) etc. En somme, tout ce qui est susceptible de révéler, développer et conforter sa vocation.

C'est dans ce sens que la définition d'un espace, ou territoire de projet ne peut s'appuyer sur un seul facteur ou critère, mais bien sur une combinaison de critères qui permettent de déterminer ce "territoire", compris avant tout, comme une entité ou "unité socio-territoriale" (U.S.T).

A l'appui de ces considérants, six groupes de critères ont été retenus pour définir les espaces et territoires de projets, énumérés ci-après, sans toutefois tendre à l'exhaustivité.

Critères physiques du milieu

Bien qu'en apparence, ils peuvent paraître les plus importants, ils sont loin d'être les plus déterminants.

Toutefois selon les milieux, ces critères peuvent constituer soit un atout majeur, soit un grand handicap. C'est le cas du relief (plaines, collines, montagnes), le climat qui joue un rôle important dans la vie économique et sociale des territoires, par la biodiversité qui en découle (forêts, couvert végétal naturel, pâturages, sols.), ainsi que les ressources hydrauliques (précipitations, cours d'eau, nappes phréatiques...).

Critères humains

Les critères humains sont également un facteur déterminant dans l'approche des territoires à travers les facteurs démographiques (dynamique et rythme d'accroissement.), densités générales, répartitions, localisation, types d'agglomération, historique du peuplement des principaux groupes ethniques, organisation sociale etc.

Les facteurs historiques peuvent éclairer les processus de mise en valeur et d'occupation du territoire (conjointures, ruptures, mutations, faire savoirs.).

Critères liés aux spécificités et ressources territoriales :

Cette question est essentielle dans la définition des territoires homogènes. La similitude des potentialités (abondance, rareté, diversité...) et du degré de valorisation permet de concevoir des projets intégrés sur des espaces complémentaires.

L'approche territoriale préconise la prise en compte de l'ensemble des ressources (naturelles, patrimoines et savoirs faire, culturelles, et coutumes... Celles qui sont déjà mises en exploitation et ressources latentes ou mobilisables etc...

Critères liés aux principales vocations :

S'appuyant sur les ressources et les caractéristiques territoriales, l'approche territoriale vise en évidence les vocations, ou la vocation des espaces projets, afin d'initier des programmes appropriés et adopter les mesures adaptées au milieu et aux acteurs locaux.

Critères liés aux activités économiques :

Il s'agit d'identifier et de mettre en relief les activités principales exercées dans un territoire donné : élevage, cultures, exploitation de la forêt, artisanat, commerces, services, tourisme, etc.

Le degré de développement de ces activités est appréhendé en fonction des équipements, d'infrastructures existantes, de l'organisation, de la nature et importance de l'urbanisation.

Critères liés aux relations, connectivité et l'apport des acteurs externes au territoire :

Un "territoire" quelle que soit son échelle ou sa taille est d'abord déterminé par les relations qu'entretiennent les groupes humains qui l'occupent et l'exploitent. Mais il est autant plus important d'analyser les rapports dudit territoire avec les espaces environnants et même les plus lointains. Cette dimension peut s'apprécier par le degré d'attractivité et d'intervention d'acteurs externes au territoire (investisseurs de la région, d'autres régions du territoire national, de l'étranger ...).

En résumé, la délimitation des espaces de projet (quelle que soit la taille et l'échelle), s'établit sur la base de plusieurs critères liés à la continuité des milieux physiques (unités agro-écologique), à une vocation dominante au niveau des ressources du territoire, aux systèmes et modes de production, aux problématiques communes et traditions de relations, de dialogues et collaborations établies entre les groupes d'appartenance et ancrage dans le territoire.

Plusieurs de ces critères ne sont pas mesurables par des taux ou ratios, mais appréciés qualitativement, et de manière intégrée, ils permettent de déterminer et délimiter des territoires "homogènes" susceptibles d'être le support adéquat de projets de territoires dans une vision intégrée, contractuelle, partenariale et concertée.

C'est sur la base de cette approche "systémique" que nous proposons à l'appréciation des acteurs du territoire après modifications suite aux travaux des ateliers tenus au cours du mois de Juillet, un découpage territorial de la région en "espaces homogènes" et sous-espaces projets.

Pour les besoins pratiques d'identification et localisation des actions de développement et d'aménagement du territoire, les espaces délimités respectent les limites des communes. C'est ainsi lorsqu'une commune comprend plusieurs territoires distincts, elle est rattachée à l'espace dominant.

Cette situation concerne plus particulièrement les communes à cheval, sur la montagne, le Dir et la plaine, ou celles qui sont à cheval sur des parties du plateau et des plaines.

Par ailleurs la dénomination géographique des espaces projet, ne signifie pas qu'il s'agit d'un découpage basé sur des critères géographiques. Il s'agit plutôt d'une proposition de découpage en zones d'aménagement et de développement aptes à recevoir des programmes et des actions d'interventions en cohérence avec leurs vocations, potentialités et problématiques particulières.

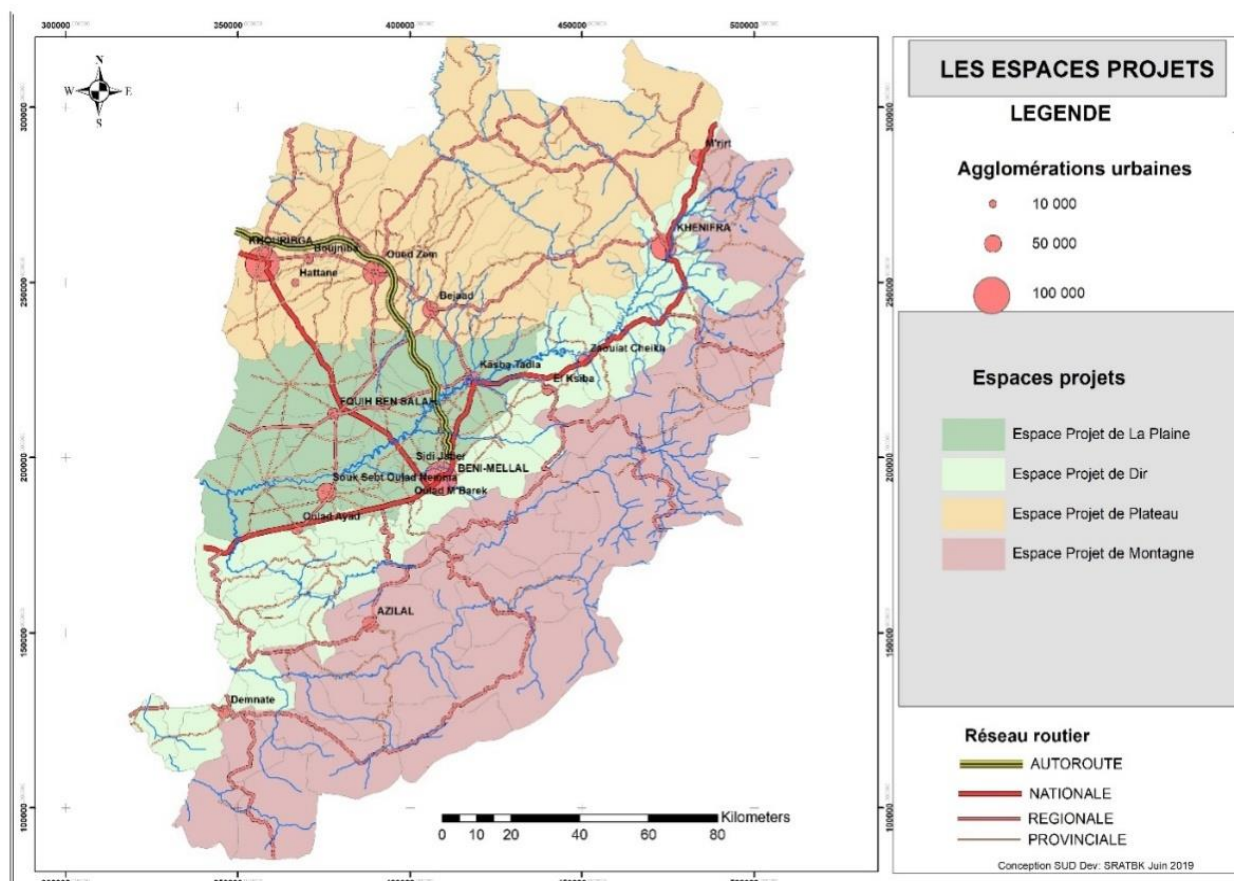
Ces espaces peuvent prendre une autre appellation que celles géographiques. On propose ainsi et suite aux travaux des ateliers une double appellation, celle relative à l'espace géographique concerné et celle qui désigne soit la vocation soit la particularité de l'espace concerné.

La méthode de définition des espaces projets dans la présente étude, est une synthèse des approches adoptées par les trois anciens SRAT établis selon l'ancien découpage régional.

Le découpage de la région en espaces projets

L'espace projet plateaux, ou espace du domaine minier et agropastoral

Cet espace s'étend sur une superficie de l'ordre de 8643 km² et englobe 43 communes dont 5 centres, il occupe toute la partie des hauts plateaux appartenant à la région de Béni-Mellal-Khénifra, et présente deux sous-espaces distincts qui sont :



Carte 15 : Les espaces projets proposés pour le SRAT BMK

➤ **Le plateau des phosphates :**

Il est dominé par les activités minières dont l'impact est national, c'est un territoire où l'urbanisation et le fait urbain sont fortement liés à l'exploitation des phosphates. Il subsiste toutefois sur ce territoire des activités pastorales d'appoint.

➤ **Le plateau de l'azaghar.**

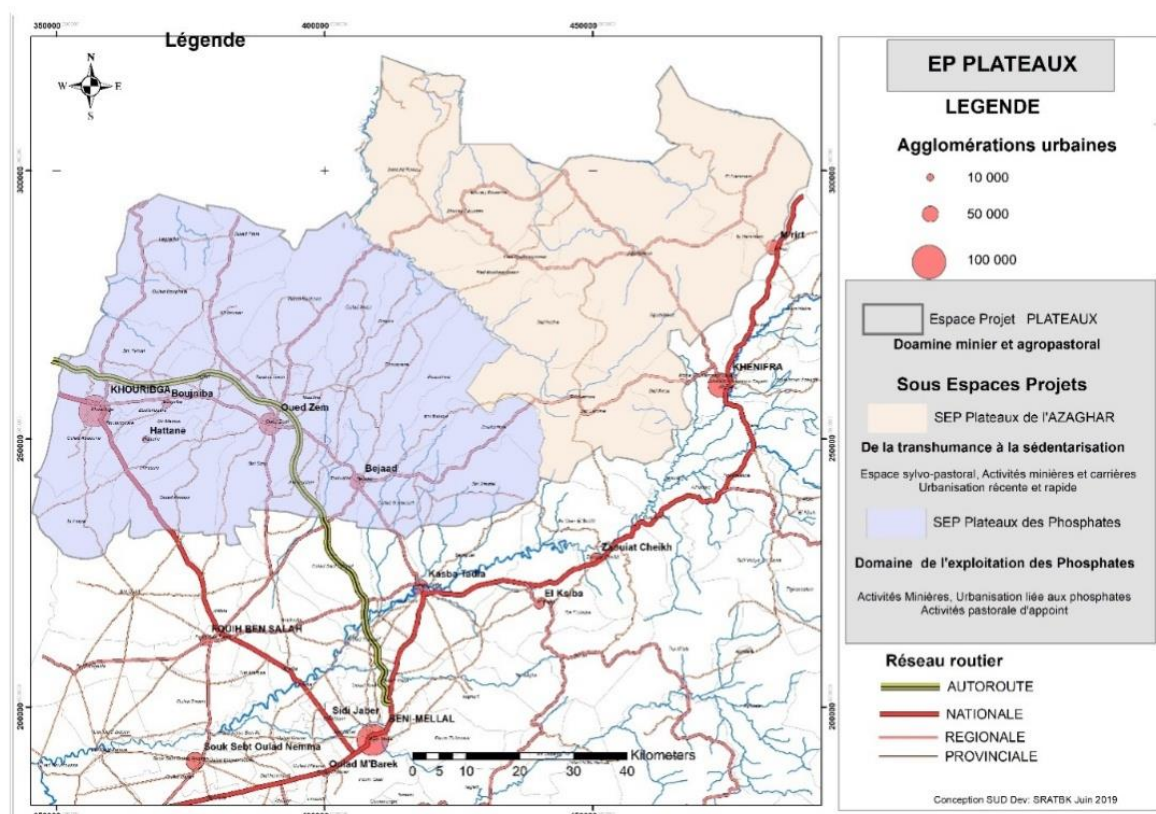
C'est l'espace qui a connu une profonde transformation, passant de la transhumance à la sédentarisation. Actuellement le plateau de l'azaghar est un espace sylvopastoral où le fait urbain se développe rapidement. Parallèlement se développent sur ce territoire, des activités minières et d'exploitation des carrières.

La population de l'EP du plateau est de 677587 habitants selon le RGPH de 2014. En 2004 la population de cet espace était 642895 habitants. La densité moyenne de l'espace projet est de 0,85 habitants à l'hectare (85 habitants au km²)

Sur le plan naturel cet espace projet se distingue du reste de la région par sa configuration topographique relativement plane, vallonnée par des cours d'eau intermittents. L'altitude moyenne varie de 600 à 800 mètres.

Une grande métropole structure la partie dite plateau des phosphates, la ville de Khouribga et ses centres satellites : Béjaad, Oued Zem, Boujniba et hattane. La partie Nord relative au plateau central est occupée par des centres émergents dynamiques tels que Moulay Bouazza, Aguelmouss, Kahf-Nsour.

Sur le plan social, occupation du territoire et mode de faire valoir, les deux sous-espaces du plateau constituent des territoires distincts, mais présentent des caractéristiques communes sur le plan infrastructure, déficit en équipements d'infrastructure et sociaux, taux moyen de pauvreté et dynamique d'urbanisation. On trouve cependant de différences notoires d'une commune à une autre mais toute cette zone a été délimitée comme un seul « espace projet » pour identifier, définir et proposer des actions de développement, d'aménagement et d'équipement pour toute la zone des hauts plateaux.



Carte 16 : L'espace projet Plateaux proposé pour le SRAT BMK

Tableau 38 : le plateau ou domaine minier et agropastoral

Province	Communes centres et villes	Superficie des communes, centres et villes en Ha	Population 2004	Densité 2004	Population 2014	Densité en 2014
Beni Mellal	BNI OUKIL	48511	14960	0,31	15260,00	0,31
Khenifra	AGUELMOUS rural	102951	24459	0,24	35626,00	0,35
Khenifra	Centre AGUELMOUS	148	11390	76,96	14177,00	95,79
Khenifra	Centre HAD BOUHSSOUSSEN	108	2421	22,42	3049,00	28,23
Khenifra	Centre KEHF NSOUR	155	5089	32,83	7163,00	46,21
Khenifra	Centre MOULAY BOUAZZA	163	5241	32,15	5269,00	32,33
Khenifra	Centre TIGHZA	170	2217	13,04	1786,00	10,51
Khenifra	EL HAMMAM rural	69477	13221	0,19	12830,00	0,18
Khenifra	HAD BOUHSSOUSSEN rural	21712	4860	0,22	7368,00	0,34
Khenifra	MOULAY BOUAZZA rural	31153	4087	0,13	8490	0,27
Khenifra	SEBT AIT RAHOU	60735	10209	0,17	9245	0,15
Khenifra	SIDI AMAR	11237	2762	0,25	2175	0,19
Khenifra	SIDI HCINE	22230	3614	0,16	2986	0,13
Khenifra	SIDI LAMINE rural	46774	11251	0,24	16808	0,36
Khouribga	AIN KAICHER	9857	5008	0,51	4609,00	0,47
Khouribga	AIT AMMAR	10004	4594	0,46	4260	0,43
Khouribga	BEJAAD (M)	600	40513	67,52	46893	78,16
Khouribga	BIR MEZOU	11521	6604	0,57	6131	0,53
Khouribga	BNI BATAOU	14812	5660	0,38	5113	0,35

Khouribga	BNI SMIR	25657	7766	0,30	6241	0,24
Khouribga	BNI YKHLEF	16111	9553	0,59	9992	0,62
Khouribga	BNI ZRANTEL	23536	7084	0,30	6597	0,28
Khouribga	BOUJNIBA (M)	423	15041	35,56	16030	37,90
Khouribga	BOUKHRISSE	19172	5694	0,30	5204	0,27
Khouribga	BOULANOURE rural	4313	3267	0,76	16041	3,72
Khouribga	BRAKSA	13975	7334	0,52	7435	0,53
Khouribga	Centre BOULANOURE	172	10469	60,87	12756	74,16
Khouribga	CHOUGRANE	22771	8113	0,36	6864	0,30
Khouribga	EL FOQRA	17576	4211	0,24	3154	0,18
Khouribga	HATTANE (M)	309	10284	33,28	10618	34,36
Khouribga	KASBAT TROCH	7323	8699	1,19	9194	1,26
Khouribga	KHOURIBGA (M)	2523	166397	65,95	196196	77,76
Khouribga	LAGFAF	10542	8250	0,78	8510	0,81
Khouribga	LAGNADIZ	22834	7338	0,32	7227	0,32
Khouribga	MAADNA	11484	6283	0,55	6227	0,54
Khouribga	M'FASSIS	12294	5619	0,46	5411	0,44
Khouribga	OUED ZEM (M)	1333	83970	62,99	95267	71,47
Khouribga	OULAD ABDOUNE	27164	14690	0,54	13574	0,50
Khouribga	OULAD AISSA	16599	6148	0,37	5845	0,35
Khouribga	OULAD AZZOUZ	23324	9434	0,40	9815	0,42
Khouribga	OULAD BOUGHADI	30545	8661	0,28	8648	0,28
Khouribga	OULAD FENNANE	35087	8465	0,24	7575	0,22
Khouribga	OULAD FTATA	8064	2764	0,34	2625	0,33
Khouribga	OULAD GOUAOUCH	13463	3094	0,23	2709	0,20
Khouribga	ROUACHED	19395	4720	0,24	4484	0,23
Khouribga	TACHRAFAT	11436	3417	0,30	3636	0,32
Total		741010	642895	0,74	677587	0,85

L'espace projet de la montagne : Espace sylvopastoral et éco-tourisme

Cet espace s'étend sur une superficie de l'ordre de 10025 km² et englobe 34 communes dont 4 centres, il s'étend sur toute la zone montagneuse du Haut Atlas Central et le Moyen Atlas Méridional. La population de l'EP de la montagne est de 403420 habitants selon le RGPH de 2014 ; en 2004 la population de cet ensemble était de 367419 habitants. La densité moyenne d'occupation du territoire est de 0,40 habitants à l'hectare, soit près de 40 habitants au km².

La particularité de l'EP de la montagne est qu'il est constitué morphologiquement de deux sous-espaces :

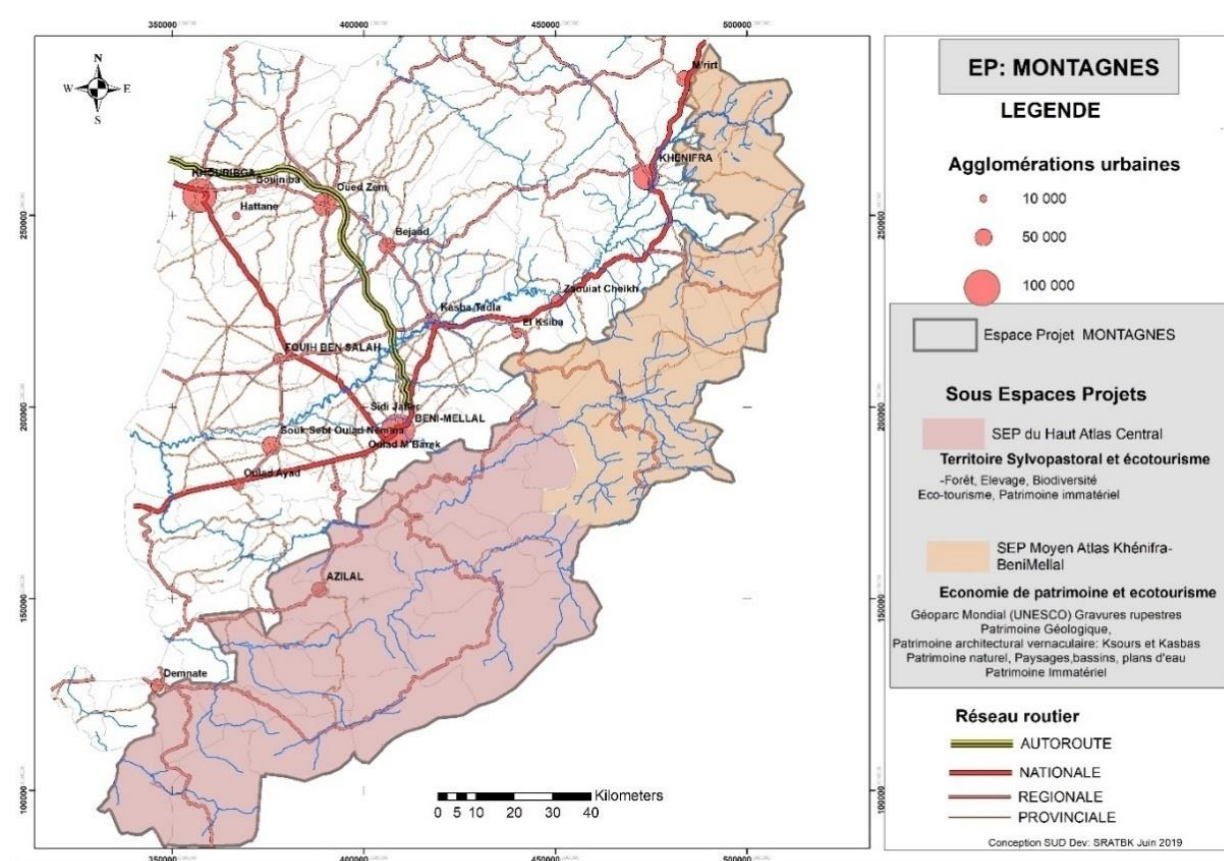
➤ Le Moyen Atlas de Khénifra -Béni-Mellal

Ce sous- espace est un **domaine à vocation sylvopastorale et éco-tourisme**, où prédominent les forêts, l'élevage, la biodiversité et le patrimoine immatériel, le développement de l'écotourisme y est très favorable.

➤ Le Haut Atlas Central

Il couvre la totalité de la province d'Azilal et présente la vocation **d'un pôle d'économie de patrimoine et éco-tourisme** : patrimoine architectural vernaculaire (Ksours et Kasbas) patrimoine naturel (paysage de bassin, vallées et plans d'eau) patrimoine immatériel, patrimoine géologique (Géoparc, gravures rupestres).

Les éléments communs entre les deux sous espaces sont : le contexte naturel (zone de montagne), le faible niveau d'urbanisation, l'enclavement des communes, le déficit élevé en infrastructure routière et de communication, les potentialités naturelles (sources, cascades, cours d'eau, forêt) potentialités éco-touristiques (tourisme de découverte, archéologie). Une seule agglomération structure l'EP de la montagne : la ville d'Azilal située dans la partie sud du Haut Atlas Central. C'est l'EP le moins urbanisé de la région. Il s'y prête en tant qu'espace homogène de montagne pour accueillir des actions de désenclavement et d'aménagement du territoire et de renforcement des équipements en infrastructures de base et sociale.



Carte 17 : L'espace projet Montagnes proposé pour le SRAT BMK

Tableau 39 : la montagne ou l'espace sylvopastoral et éco-tourisme

Province	Communes centres et villes	SupMapHa	PopTotal2004	Densite204	Population 2014	Densité 2014
Azilal	AGOUDI N'LKHAIR	29009	11745	0,40	11752	0,41
Azilal	AIT ABBAS	23507	10391	0,44	12633	0,54
Azilal	AIT BLAL	8116	6740	0,83	7770	0,96
Azilal	AIT BOU OULLI	40555	9493	0,23	11095	0,27
Azilal	AIT MAZIGH	18256	3185	0,17	3330	0,18
Azilal	AIT M'HAMED	56740	21742	0,38	23696	0,42
Azilal	AIT OUMDIS	36408	15377	0,42	15408	0,42
Azilal	AIT OUQABLI	10356	3221	0,31	3298	0,32
Azilal	AIT TAMLIL	57923	18720	0,32	19930	0,34
Azilal	ANERGUI	23234	3362	0,14	3570	0,15
Azilal	AZILAL (M)	950	27719	29,18	38520	40,55
Azilal	BIN EL OUIDANE	13061	5721	0,44	5421	0,42
Azilal	Centre OUAOUIZEGHT	676	8940	13,22	9449	13,98
Azilal	ISSEKSI	6236	2000	0,32	1674	0,27
Azilal	OUAOUIZEGHT rural	11332	5000	0,44	14570	1,29
Azilal	OUAOULA	24082	22022	0,91	24790	1,03
Azilal	SIDI BOULKHALF	14353	13149	0,92	15625	1,09
Azilal	TABANT	48822	13012	0,27	14963	0,31
Azilal	TABAROUCHT	13415	3620	0,27	3830	0,29
Azilal	TAGLEFT	38573	12184	0,32	14423	0,37
Azilal	TAMDA NOUMERCID	18769	11115	0,59	11922	0,64
Azilal	TIFFERT N'AIT HAMZA	20690	3023	0,15	3499	0,17
Azilal	TIFNI	25632	11411	0,45	11760	0,46
Azilal	TILOUGGUITE	46615	9610	0,21	10544	0,23
Azilal	ZAQUIAT AHANSAL	99767	10435	0,10	10657	0,11
Beni Mellal	AGHBALA rural	53229	6100	0,11	12781	0,24
Beni Mellal	Centre AGBALA	529	6300	11,91	6745	12,75
Beni Mellal	NAOUR	23768	6433	0,27	5999	0,25
Beni Mellal	TIZI N'ISLY	38191	10060	0,26	11918	0,31
Khenifra	AGUELMAM AZEGZA	45181	8817	0,20	7684	0,17
Khenifra	AIT SAADELLI	7876	2621	0,33	2540	0,32
Khenifra	Centre EL KBAB	188	8541	45,43	8345	44,39
Khenifra	Centre KERROUCHEN	41	1967	47,98	2053	50,07
Khenifra	EL HAMMAM rural	69477	13221	0,19	12830	0,18
Khenifra	EL KBAB rural	27674	8178	0,30	16157	0,58
Khenifra	KERROUCHEN rural	16728	5631	0,34	7021	0,42
Khenifra	OUM RABIA	36197	11314	0,31	9555	0,26
Khenifra	SIDI YAHYA OU SAAD	18274	8559	0,47	7051	0,39
Khenifra	TIGHASSALINE rural	31957	6740	0,21	15204	0,48
Total		1002587	367419	0,35	403420	0,40

L'espace projet plaines du tadla : Les espaces de l'agriculture irriguée

Il s'étend sur une superficie de l'ordre de 5820 km² et englobe 25 communes dont 5 centres, il s'étend sur toute les plaines du Tadla. Il comprend la totalité du territoire de la province de Fkih Ben salah et une partie da la province de Beni-Mellal. La population de l'EP de la plaine est de 682934 habitants selon le RGPH de 2014. En 2004 ce territoire englobait une population de l'ordre de 391958 habitants, soit une augmentation de l'ordre de 43% en l'espace d'une décennie. C'est l'espace qui présente la densité d'occupation humaine la plus élevée de la région ; soit 1.17 habitants à l'hectare (117 habitants au km²)

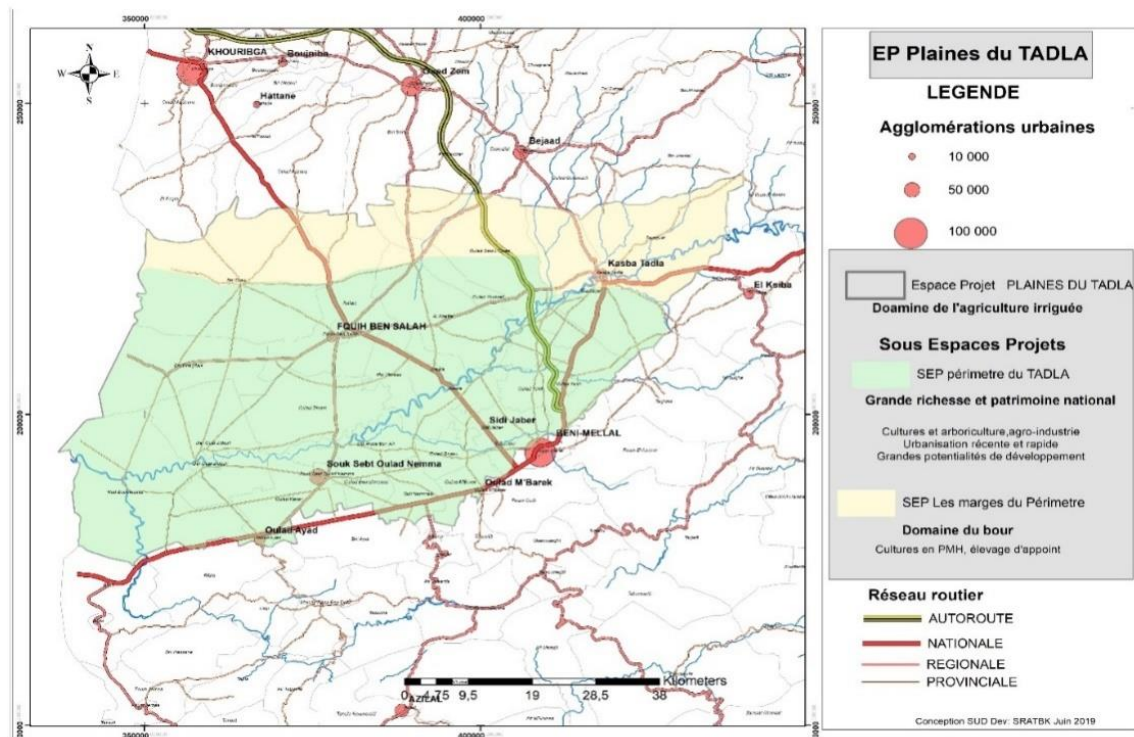
Deux sous-espaces composent ce territoire :

- **Le périmètre du Tadla** : qui est une richesse et un patrimoine national, il se distingue par **une agriculture intensive** (culture et arboriculture), l'agro-industrie, une urbanisation récente et rapide avec cependant d'importantes potentialités de développement économique.
- **Les marges du périmètre irrigué** : où prédomine **les cultures en bour, les cultures en PMH avec l'élevage comme activité d'appoint.**

Sur le plan physique, l'EP des plaines du Tadla, est le territoire le plus homogène de la région, il correspond entièrement au territoire du Tadla qui comprend le plus grand périmètre irrigué du Royaume. C'est un territoire à vocation agricole par excellence grâce au potentiel hydrologique qui le traverse, Oued Oum Errabia et ses affluents.

Trois principales agglomérations à fort taux de croissance structurent l'EP : Kasbat Tadla, Fkih Ben Salah et Souk Sebt Ouled Nemma. Le taux moyen de pauvreté par commune y est le plus faible, le niveau d'équipement en infrastructure est relativement satisfaisant. Cependant malgré les potentialités de cet espace, le niveau de développement humain reste faible.

La délimitation de cet espace correspond réellement à un espace homogène qui présente de fortes potentialités et opportunités de développement territorial.



Carte 18 : L'espace projet Plaines du Tadla proposé pour le SRAT BMK

Tableau 40 : la plaine ou les espaces de l'agriculture irriguée

Province	Communes centres et villes	SupMapHa	PopTotal2004	Densite204	Population 2014	Densité en 2014
Beni Mellal	Centre OULAD M BAREK	11906	453,00	0,04	10843	0,91
Beni Mellal	Centre OULAD YAICH	7692	568,00	0,07	9671	1,26
Beni Mellal	Centre SIDI JABER	4693	51,00	0,01	4671	1,00
Beni Mellal	GUETTAYA	14621	23707,00	1,62	14425	0,99
Beni Mellal	KASBA TADLA (M)	40898	956,00	0,02	47343	1,16
Beni Mellal	OULAD GNAOU	11256	4429,00	0,39	12720	1,13
Beni Mellal	OULAD M'BAREK rural	5672	6113,00	1,08	19774	3,49
Beni Mellal	OULAD SAID L'OUED	13618	31556,00	2,32	14351	1,05
Beni Mellal	OULAD YAICH rural	20081	14013,00	0,70	27476	1,37
Beni Mellal	OULAD YOUSSEF	12804	13640,00	1,07	14596	1,14
Beni Mellal	SEMGUET	11122	27483,00	2,47	8990	0,81
Beni Mellal	SIDI JABER rural	13985	8969,00	0,64	20432	1,46
Fkhih ben Salah	AL KHALFIA	14341	20783,00	1,45	15451	1,08
Fkhih ben Salah	BNI CHEGDALE	11582	23063,00	1,99	11444	0,99
Fkhih ben Salah	BNI OUKIL	14960	48511,00	3,24	15260	1,02
Fkhih ben Salah	BRADIA rural	29743	13524,00	0,45	40685	1,37
Fkhih ben Salah	Centre BRADIA	6564	255,00	0,04	8316	1,27
Fkhih ben Salah	Centre DAR OULAD ZIDOUH	9821	1176,00	0,12	11491	1,17
Fkhih ben Salah	DAR OULD ZIDOUH rural	17794	22210,00	1,25	31170	1,75
Fkhih ben Salah	FQUIH BEN SALAH (M)	82446	1156,00	0,01	102019	1,24
Fkhih ben Salah	HAD BOUMOUSSA	41731	40009,00	0,96	44672	1,07
Fkhih ben Salah	HEL MERBAA	12614	8138,00	0,65	12025	0,95
Fkhih ben Salah	KRIFATE	34103	26292,00	0,77	29214	0,86
Fkhih ben Salah	OULAD AYAD (M)	21466	556,00	0,03	23818	1,11
Fkhih ben Salah	OULAD BOURAHMOUNE	13635	6764,00	0,50	15113	1,11
Fkhih ben Salah	OULAD NACER	26527	12338,00	0,47	28438	1,07
Fkhih ben Salah	OULAD ZMAM	31905	19587,00	0,61	33652	1,05
Fkhih ben Salah	SIDI AISSA BEN ALI	22697	7842,00	0,35	25563	1,13
Fkhih ben Salah	SIDI HAMMADI	14535	6603,00	0,45	14227	0,98
Fkhih ben Salah	SOUK SEBT OULAD NEMMA (M)	51049	1213,00	0,02	60076	1,18
TOTAL		582061	391958,00	0,63	682934	1,17

L'espace projet du dir (piedmonts) : Les territoires de sédentarisation et d'urbanisation ancienne a forte symbolique historique :

C'est un espace qui s'étend sur une superficie de l'ordre de 4933 km² et englobe 38 communes dont 6 centres, il s'étend sur tous les piémonts des deux massifs montagneux. La population de l'EP du DIR est de 803410 habitants selon le RGPH de 2014. En 2004 l'EP du dir englobait 729837 habitants, soit une augmentation de l'ordre de 10% en l'espace d'une décennie. Le densité moyenne d'occupation du territoire est de 2 habitants à l'hectare (200 habitants au km²).

Le territoire englobe un chapelet de villes et centres urbains (villes et anciennes Kasbas), plusieurs sites historiques. Il est traversé par la route « soltaniennne » axe d'équilibre de l'intérieur : Fes-Meknes-Marrakech.

L'EP de DIR est composé de deux ensembles assez distincts :

➤ Le pseudo-Dir de Khénifra

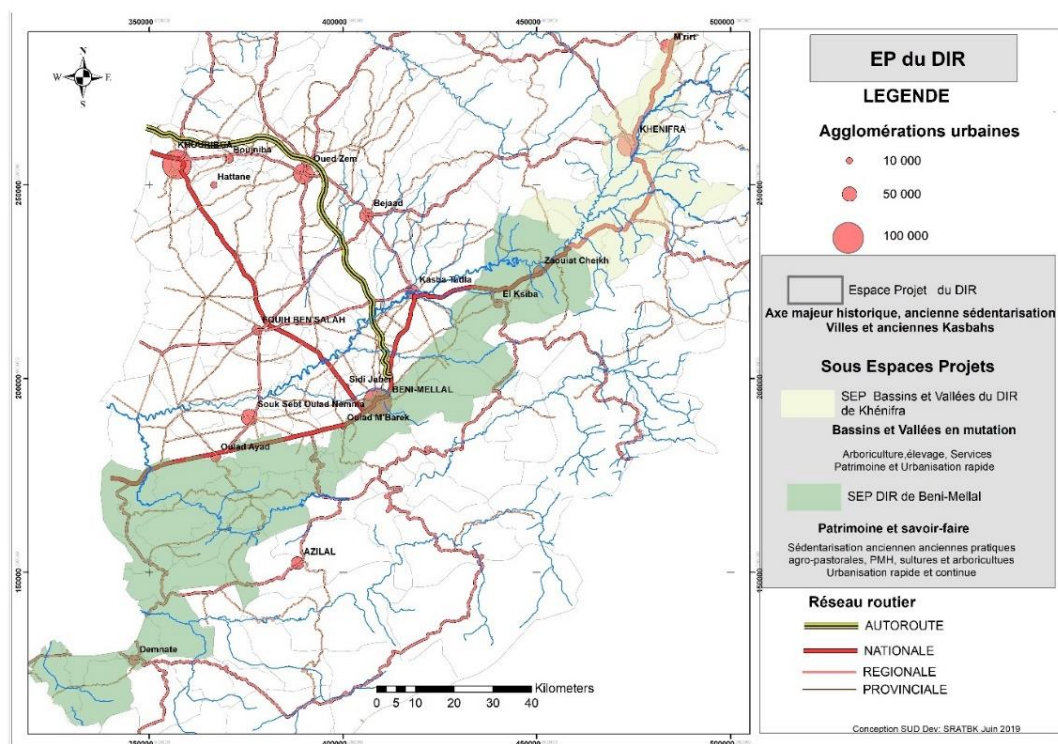
Il est composé d'une série de bassins et vallées en mutations profondes à travers une urbanisation rapide, mais où subsiste les activités agricoles à travers l'agriculture et l'élevage. Ce sous ensemble du Dir est caractérisé par la présence d'un patrimoine riche et varié.

➤ Le Dir de Béni-Mellal

Il s'étend de Zaouiat-echikh à Demnate, c'est le domaine des sources d'eau, où la sédentarisation humaine est ancienne, avec des savoir-faire et patrimoine variés. Les activités agro-pastorales sont anciennes et adaptées au territoire. L'urbanisation est importante dans cette zone.

Ce sont donc des territoires très individualisés sur le plan peuplement et occupation du sol mais présentent des similitudes qui peuvent les regrouper en un seul espace projet. C'est un espace fortement urbanisé (Khénifra, Béni-Mellal, Bzou, Zaouiat Cheikh, Ait Ishaq, Ououmana, Dir El Ksiba, Souk FomJemaa, Damnate), il englobe les communes où la moyenne du taux de pauvreté global est la plus faible, les indices du développement humain sont relativement satisfaisants et enfin le niveau d'équipement en infrastructure de base et social est le moins déficitaire de la région.

Le Dir dans son ensemble correspond à un espace dynamique sur le plan économique, social, urbanistique et infrastructurel ; il peut constituer un véritable couloir de développement pour toute la région et assurer l'intégration des territoires de la montagne (territoires pauvres et sous-équipés) avec la plaine et les hauts plateaux (territoires à forts potentiel de développement).

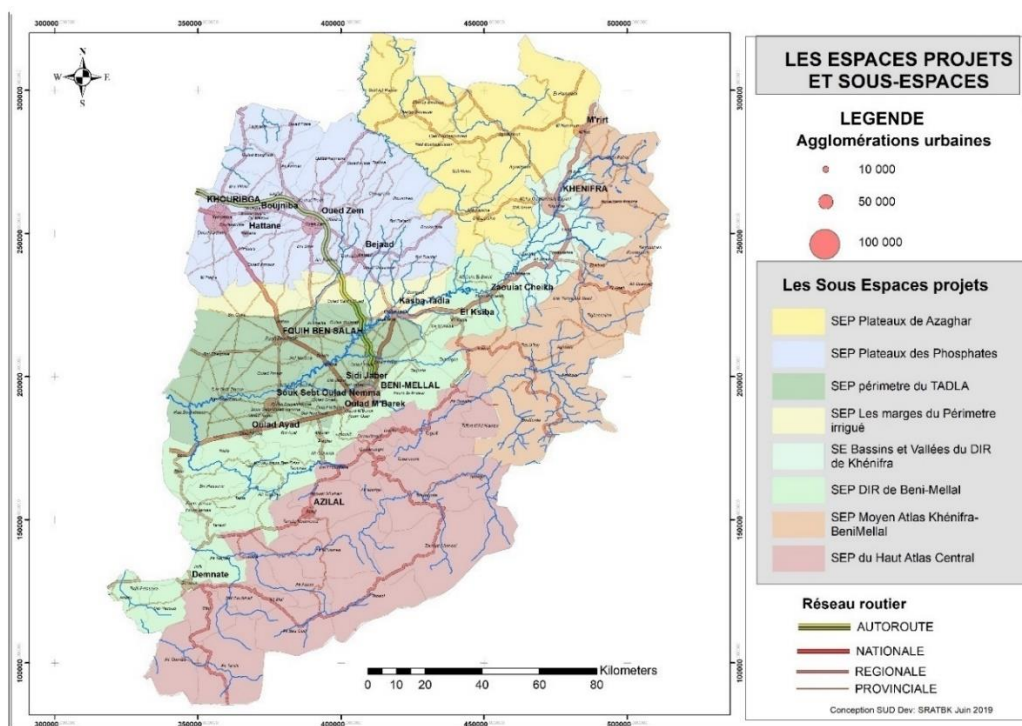


Carte 19 : L'espace projet DIR proposé pour le SRAT BMK

Tableau 41 : le dir ou les territoires de sédentarisation et d'urbanisation

Province	Communes centres et villes	PopTotal 2004	SupMap Ha	Densite 204	Population 2014	Densité 2014
Azilal	AFOURAR rural	8184	4209	1,94	21382	5,1
Azilal	AIT MAJDEN	15831	20316	0,78	17572	0,9
Azilal	AIT OUAARDA	1786	6266	0,29	1644	0,3
Azilal	AIT TAGUELLA	7340	12902	0,57	8268	0,6
Azilal	ANZOU	13784	12948	1,06	15429	1,2
Azilal	BNI AYAT	20905	14794	1,41	22900	1,5
Azilal	BNI HASSANE	11579	13501	0,86	12077	0,9
Azilal	BZOU rural	10184	22170	0,46	14072	0,6
Azilal	Centre AFOURAR	11898	318	37,42	13185	41,5
Azilal	Centre BZOU	4323	684	6,32	4202	6,1
Azilal	Centre FOUM JAMAA	5360	384	13,96	5824	15,2
Azilal	DEMNAË (M)	23459	948	24,75	29504	31,1
Azilal	FOUM JEMAA rural	4298	8987	0,48	9873	1,1
Azilal	IMLIL	9796	9143	1,07	10435	1,1
Azilal	MOULAY AISSA BEN DRISS	12621	12831	0,98	13797	1,1
Azilal	RFALA	9730	19798	0,49	9749	0,5
Azilal	SIDI YACCOUB	16637	19716	0,84	17054	0,9
Azilal	TABIA	7935	10400	0,76	7849	0,8
Azilal	TANANT	10007	17201	0,58	10706	0,6
Azilal	TAOUNZA	11610	14643	0,79	11488	0,8
Azilal	TIDILI FETOUBAKA	11883	8872	1,34	12759	1,4
Azilal	TIMOULILT	6110	5439	1,12	6616	1,2
Azilal	TISQI	6304	8389	0,75	6147	0,7
Beni Mellal	AIT OUM EL BEKHT	9893	40697	0,24	8198	0,2
Beni Mellal	BENI MELLAL (M)	163286	3914	41,72	192676	49,2
Beni Mellal	Centre OULAD M BAREK	11906	453	26,28	10843	23,9
Beni Mellal	DIR EL KSIBA	19130	30129	0,63	22855	0,8
Beni Mellal	FOUM EL ANCEUR	13795	18450	0,75	18412	1,0
Beni Mellal	FOUM OUDI	7802	13234	0,59	12233	0,9
Beni Mellal	NAOUR	6433	23768	0,27	5999	0,3
Beni Mellal	TAGHZIRT	18942	18261	1,04	19936	1,1
Beni Mellal	TANOUGHA	10874	12538	0,87	12783	1,0
Beni Mellal	ZAOUÏAT CHEIKH (M)	22728	510	44,56	25388	49,8
Khenifra	AIT ISHAQ rural	7818	28275	0,28	19133	0,7
Khenifra	Centre Ait ISHAQ	11806	144	81,99	12179	84,6
Khenifra	Centre AMALOU IGHRIBEN*	28933	205	141,14	0,00	0,0
Khenifra	EL BORJ	4985	14195	0,35	3812	0,3
Khenifra	KHENIFRA (M)	72672	966	75,23	117510	121,6
Khenifra	LEHRI	9424	30313	0,31	9085	0,3
Khenifra	MOHA OU HAMMOU ZAYANI rural	10728	19970	0,54	9286	0,5
Khenifra	M'RIRT (M)	35196	660	53,33	42730	64,7
Khenifra	OUAOUMANA	7846	13496	0,58	8849	0,7
TOTAL		729837	493374	1,33	803410	2

* Intégrée dans la ville de Khénifra dans le recensement de 2014



Carte 20 : Les espaces projets et sous espaces projets proposés pour le SRAT BMK

Superficie par espace projet :

Espaces Projets	Superficie en Km ²
Espace Projet du Plateau	7410
Espace Projet de la Montagne	10025
Espace Projet du Dir	4933
Espace Projet de la Plaine	5820
Total région	28188

Population par espace Projet (en 2014) :

Espaces Projets	Population en 2004	Population en 2014
Espace Projet de Plateau	794826	677587
Espace Projet de Montagne	367419	403420
Espace Projet de Dir	729837	803410
Espace Projet de la Plaine	391958	682934
Total	2284041	2567351

Nombre de communes par espace Projet :

Espaces Projets	Nombre de communes et centres
Espace Projet du Plateau	43 et 5 centres
Espace Projet de Montagne	34 et 4 centres
Espace Projet de Dir	38 et 7 centres
Espace Projet de la Plaine	25 et 5 centres

Réseau Routière par espace Projet (Km) :

Espaces Projets	Autoroute	Nationale	Régionale	Provinciale
Espace Projet de Plateau	68,53	53,78	476,01	805,59
Espace Projet de Montagne	-	45,88	582,53	540,33
Espace Projet de Dir	-	109,68	84,78	297,37
Espace Projet de la Plaine	39,94	126,94	171,86	656,02

Villes par Espace Projet :

Espaces Projets	Villes et Centres	Population
Espace Projet de Plateau	Khouribga	196196
	Oued Zem	95267
	Bejaâd	46893
	Boujniba	16030
	HATTANE	10618
Espace Projet de Montagne	Azilal	38520
Espace Projet de Dir	Béni Mellal	192676
	Khénifra	117510
	M'RIRT	42730
	Bzou	4202
	Zaouiat cheikh	25388
	Ait Ishaq	12179
	Ouaoumana	8849
	El Ksiba	20001
	Souk FoumJemaa	5824
	Demnate	29504
Espace Projet de la Plaine	Kasbat Tadla	47343
	Fkih ben Saleh	102019
	Souk Sebt	60076

Densité et Périmètre urbanisé (km2) dans les Villes et centres par Espace Projet :

Espaces Projets	Villes et Centres	Population	Périmètre de la commune (Km²)	Périmètre urbanisé (km²)	Densité (hab. /km²)
Espace Projet de Plateau	Khouribga	196196	25,23	23,62	7776
	Oued Zem	95267	13,33	10,05	7147
	Bejaâd	46893	6,00	5,85	7816
	Boujniba	16030	4,23	1,8	3790
	HATTANE	10618	3,09	1,12	3436
Espace Projet de Montagne	Azilal	38520	9,50	6,17	4055
Espace Projet de Dir	Béni Mellal	192676	39,14	25,35	4920
	Bzou	4202	6,84	0,92	6100
	Zaouiat cheikh	25388	5,10	2,75	4980
	Ait Ishaq	12179	1,44	0,86	8460
	Ouaoumana	5496	134,96	0,93	700
	El Ksiba	20001	5,88	2,74	7299
	Souk FoumJemaa	5824	3,84	0,57	1520

	Demnate	29504	9,48	3,47	3110
	Khénifra	117510	9,66	12,16	1216
	M'RIRT	42730	6,60	3,44	6470
Espace Projet de la Plaine	Kasbat Tadla	47343	9,56	8,05	1160
	Fkih ben Saleh	102019	11,56	9,94	1240
	Souk Sebt	60076	12,13	9,89	1180

Quelques indicateurs par espaces projets

Espaces projets	Taux d'urbanisation moyen	Taux de pauvreté moyen	Taux de d'activité moyen	Taux de chômage moyen	Taux d'analphabétisme moyen	Distance moyenne a la route goudronnée/Km
EP plaines du Tadla	40%	11 à 18%	42%	5%	35 à 39%	0,5 à 2 km
EP des montagnes	20%	25 à 39%	43%	4%	43 à 47%	2 à 20 km
EP des Plateaux	62%	25 à 32%	46%	9%	31 à 43%	4 à 7 km
EP du Dir	70%	18 à 25%	40%	8%	35 à 40%	1 à 4 km

Espace de projet	Surface	Population	Taux de croissance démographique moyen : 2004-2014	Spécificités géographique/physiques	Principales villes	Points forts	Points faibles	Vocations économiques	Tx de pauvreté multidimensionnelle
L' ESPACE PROJET PLATEAUX	7410 km2	677587hab	0,31-0,83%	Le plateau des phosphates : dominé par les activités minières dont l'impact est national, c'est un territoire où l'urbanisation et le fait urbain sont fortement liés à l'exploitation des phosphates. Il subsiste toutefois sur ce territoire des activités pastorale d'appoint. Le plateau de l'azaghar est un espace sylvopastoral où le fait urbain se développe rapidement. Parallèlement se développe sur ce territoire, des activités minières et d'exploitation des carrières.	la ville de Khouribga et ses centres satellites : Béjaad, Oued Zem, Boujniba et hattane. La partie Nord relative au plateau central est occupée par des centres émergents dynamiques tels que Mrirt, Moulay Bouazza, Aguelmouss, Kahf-Nsour.	Ressources minières, pastoralisme	Enclavement, déficits en équipements	Domaine Minier et sylvopastoral.	10-30%
L' ESPACE PROJET DE LA MONTAGNE	10025 km2	403420 hab	0,95-1,21%	Le Moyen Atlas de Khénifra -Beni-Mellal : domaine à vocation sylvopastorale et éco-tourisme, où prédominent les forêts, l'élevage, la biodiversité et le patrimoine immatériel, le développement de l'écotourisme y est très favorable. Le Haut Atlas Central :	La ville d'Azilal	Patrimoine matériel et immatériel, écotourisme	Faible urbanisation, enclavement, sous-équipement	Sylvopastoral et écotourisme	30-70%

				domaine à vocation d'économie de patrimoine et éco-tourisme : patrimoine architectural vernaculaire (Ksours et Kasbas) patrimoine naturel (paysage de bassin, vallées et plans d'eau) patrimoine immatériel, patrimoine géologique (Géoparc, gravures rupestres).					
L' ESPACE PROJET PLAINES DU TADLA	5820 km2	682934 hab	0,84-0,94%	Le périmètre du Tadla : il se distingue par une agriculture intensive (culture et arboriculture), l'agro-industrie, une urbanisation récente et rapide avec cependant d'importantes potentialités de développement économique. Les marges du périmètre irrigué : où prédomine les cultures en bour, les cultures en PMH avec l'élevage comme activité d'appoint. C'est un territoire à vocation agricole par excellence grâce au potentiel hydrologique qui le traverse, Oued Oum Errabia et ses affluents.	Kasbat Tadla, Fkih Ben Salah et Souk Sebt.	Le plus grand périmètre irrigué du Royaume, agriculture intensive	Pression d'urbanisation sur les terres agricoles. Villes sans véritables vocations urbaines	Domaine de l'agriculture irriguée	5-15%
L' ESPACE PROJET DU DIR	4933 km2	803410 hab	0,94-0,95%	Le pseudo-Dir de Khénifra : composé d'une série de bassins et vallées en mutations profondes à travers une urbanisation rapide, mais où subsiste les activités agricoles à travers l'agriculture et l'élevage. Ce sous ensemble du Dir est caractérisé par la présence d'un patrimoine riche et varié. Le Dir de Beni-Mellal: domaine des sources d'eau, où la sédentarisation humaine est ancienne, avec des savoir-faire et patrimoine variés. Les activités agro-pastorales sont anciennes et adaptées au territoire. L'urbanisation est importante dans cette zone.	Khénifra, Beni-Mellal, Bzou, Zaouiat Cheikh, Ait Ishaq, Ououmana, El Ksiba, Souk Foum Jemaa, Damnate	Dynamisme économique, infrastructure développée.	Pression d'urbanisation sur les terres agricoles. Erosion des terres agricoles	Couloir de développement de la région	4-10%

Conclusion :

La démarche de délimitation des espaces projets couvrant d'une manière complémentaire le territoire de la région de Béni Mellal Khénifra a abouti à la définition de quatre espaces projets qui sont :

- L'Espace Projet du Plateau ou espace du domaine minier et agropastoral, s'étend sur une superficie d'environ 7410 km² et englobe 43 communes, et comprend la partie des hauts plateaux de la région en se présentant sous deux sous-espaces distincts : le plateau des phosphates et le haut plateau d'Azaghar. Sa population s'élève à 677587 habitants selon le RGPH de 2014.
- L'Espace Projet de Montagne ou l'espace sylvopastoral et éco-tourisme est d'une superficie avoisinant les 10052 km² correspondant à toute la zone montagneuse du Haut Atlas Central et le Moyen Atlas Meridional. Il se compose de 34 communes dont la population totale atteint 403420 habitants selon le RGPH de 2014.
- L'Espace Projet de Dir ou les territoires de sédentarisation et d'urbanisation, il a une superficie de près de 4933 km² couvrant tous les piedmonts des deux massifs montagneux et 38 communes avec une population totale de 803410 habitants selon le RGPH de 2014,
- L'Espace Projet de la Plaine ou les espaces de l'agriculture irriguée ; il s'identifie à toute les plaines de Tadla et les marges, il s'étend sur une superficie d'environ 5820 km² avec 25 communes dont la population totale atteint 682934 habitants en 2014.

Ces espaces définis sur la base d'une batterie de critères appropriés au contexte des spécificités multiples du territoire régional constituent des sous-territoires dynamiques et cohérents sur le plan du développement économique, social, urbanistique et infrastructurel de l'espace considéré et par complémentarité de l'ensemble du territoire régional. Ils tiennent compte des résultats des travaux des ateliers de partage et de concertation qui ont permis de mettre en exergue les spécificités des différents territoires de la région. Chaque espace ainsi défini sera le champ d'implantation de projets conformes aux orientations et objectifs stratégiques de son développement et à celui de la région dans son ensemble à moyen et long terme.



Photo 11 : Forteresse nommée Kasbah Ras el-Ain, dans Asserdoun, province de Beni Mellal

SRAT BMK

Conclusion générale

Les travaux d'investigations réalisées dans le cadre des différentes phases de la présente étude relative à l'élaboration du Schéma régional d'Aménagement du Territoire de la région de Béni Mellal – Khénifra (Marché n° : 19/RBK/2017) ont permis d'établir ce rapport final. Celui-ci présente une plate-forme d'appui des programmes et projets pouvant représenter la concrétisation des options, des orientations, des stratégies et des objectifs à long terme (2019-2044) du Schéma régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) de la région de Béni Mellal Khénifra. L'ensemble de ces finalités étant formulé comme conséquences des résultats découlant du diagnostic territorial stratégique et comme conséquences aussi des analyses prospectives ayant couvert les différents aspects socioéconomiques, culturels et environnementaux relatifs au cadre de développement de la région perçu comme un cadre de développement global, intégré, cohérent et durable. Ce cadre, traduit en Programme d'Actions régional Intégré (PARI de long terme, comporte de grands projets structurants couplés de programmes de mises à niveau économiques, sociales et infrastructurelles selon les différents espaces projets identifiés, définis et retenus dans le cadre de la présente étude.

Un positionnement en deçà des potentialités intrinsèques, la région de Béni Mellal Khénifra doit s'édifier en tant grand espace économique d'avenir

Sur le plan démographique, la région de Béni Mellal Khénifra comptait selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014 près de 2,5 millions d'habitants. Elle représente près de 7,5% de l'effectif global de la population marocaine sur 4% de la superficie totale du pays, soit une densité de 88,9 habitants au Km². Son poids démographique lui confère un classement au 6ème rang au niveau national. Le peuplement de la région se concentre sur une portion modeste de son territoire dont 65% de zones montagneuses.

Sur la base d'un taux d'accroissement démographique annuel moyen au cours de la période 2014-2044 de l'ordre de 0,4%, la population totale de la région atteindrait 2.837.910 habitants à l'horizon 2044, soit 6,65% de la population nationale totale.

La structure démographique provinciale à l'horizon 2044 montre que les provinces les plus peuplées en 2044 sont celles qui l'étaient en 2014 avec un léger changement du fait que la province de Béni Mellal se trouve en tête (avec un effectif de 677.784 personnes en 2044 contre 549 446 en 2014) au détriment de la province d'Azilal qui occupe la seconde position (avec une population estimée à 631 606 personnes en 2044 contre 553 005 en 2014). Les autres provinces gardent le même classement en 2044 par rapport à 2014.

Selon le milieu de résidence, la population urbaine passera de 1 234 808 habitants en 2014 à 1 625 222 habitants en 2044 soit un taux d'accroissement annuel moyen de 0,92%. Celle du milieu rural diminuera de 1 281 647 personnes en 2014 à 1 212 688 personnes en 2044 ; soit un taux d'accroissement annuel moyen négatif de -0,18%.

En 2044, on observera un taux d'urbanisation de la région de 57,3% contre 49,1% en 2014. Par rapport aux provinces constituant la région, elles sont touchées inégalement par le phénomène d'urbanisation. Les provinces, telles Khénifra et Khouribga, qui avaient des niveaux d'urbanisation relativement élevés en 2014 garderaient une telle situation en 2044, alors que la province de Béni Mellal maintiendra le même taux d'urbanisation de 2014. Quant aux provinces d'Azilal et de Fquih Ben Salah dont le caractère rural est prépondérant conserveraient ce caractère à l'horizon 2044.

Dans le domaine économique, la région de Béni Mellal Khénifra occupe la septième position en ce qui concerne la part moyenne dans le PIB national et la huitième position concernant le ratio PIB/ tête et le ratio dépenses de consommation finale des ménages (DCFM) par région. C'est donc une région dont le poids économique est en dessous du rang moyen par rapport au niveau national et comparativement aux autres régions du Maroc.

Les études ayant porté, dans le cadre du diagnostic territorial stratégique, sur les principaux secteurs économiques, sociaux et culturels ont mis en évidence les problématiques confrontées dans le processus de développement de la région de Béni Mellal Khénifra face aux contraintes qui la caractérisent et aux potentialités qu'elle possède. D'une région possédant la première richesse phosphatière du Maroc et le premier territoire agricole irrigué du Tadla au niveau national, à une région où la tendance de croissance économique est vers la stagnation, voire une régression inquiétante. Les éléments mis en relief par les analyses de diagnostic et relatifs à ces enjeux doivent être au centre de la démarche de formulation des choix, stratégies, orientations et objectifs de développement à moyen et long terme de la région de Béni Mellal Khénifra, et de mise en œuvre, d'une manière cohérente et complémentaire, au sein d'espaces régionaux appropriés de projets. La clé d'entrée décisive serait de tirer régionalement grand profit des richesses exploitées et exploitables, de lever tous les obstacles s'opposant à la mise en valeur des richesses régionales sous-exploitées ou inexploitées et de rattraper les retards cumulés de développement humain durable et de lutte contre les disparités spatiales, économiques et sociales.

Des défis majeurs à surmonter

Il ressort de la situation régionale diagnostiquée que les indicateurs économiques atteignent des niveaux, si faibles et parfois en régression, exprimant la nécessité de redresser la tendance économique régionale observée et de déclencher une dynamique de croissance économique fortement soutenue. Dans ce cadre, la région de Béni Mellal Khénifra doit œuvrer pour :

- Construire un cadre régional attractif pour la création de petites et moyennes entreprises industrielles et d'activités génératrices d'emplois et de revenus ;
- Mobiliser tous les moyens nécessaires et tous les acteurs impliqués pour réussir la réduction des inégalités sociales et territoriales ;
- Maîtriser la rationalisation de la mobilisation et de l'utilisation du foncier tout en luttant contre l'expansion urbaine anarchique ;
- Allouer une part des recettes phosphatières au profit de la mise à niveau spatiale, économique et sociale de la région de Béni Mellal Khénifra et l'implantation de grands projets structurants et développeurs ;
- Préserver et renforcer les tendances d'évolution de la production céréalière et de l'activité d'élevage tout en favorisant l'implantation de filières de valorisation des produits agricoles et

d'élevage dont notamment l'agro-alimentaire, la production de lait, de viandes rouges et de produits dérivés, etc. ;

- Bâtir une stratégie audacieuse et adaptée de développement du tourisme prenant toutes les formes supportées par ses atouts naturels et ses richesses culturelles ;
- Engager, selon des ordres de priorités définis, des programmes de construction et d'aménagement de routes répondant aux besoins d'échanges et du trafic et désenclavant les localités rurales et de montagne ;
- Amener les secteurs de l'éducation et de la santé à assurer dans des conditions d'égalité et de qualité la scolarisation à tous niveaux éducatifs des différentes couches de la population régionale et de couverture médicale sans contraintes matérielles ou administratives ;
- Valoriser le capital naturel et faire face à toute forme de pollution ou dégradation de l'environnement local pour un développement harmonieux et durable de la région ;
- Mettre en place tous les moyens adaptés et les mesures requises pour maîtriser la collecte et le traitement des déchets solides et liquides à travers l'ensemble du territoire régional ;
- Réduire les taux de chômage, de pauvreté et de vulnérabilité ;
- Préserver, développer et valoriser le potentiel forestier régional ainsi que le potentiel hydraulique ;
- Lever toutes les contraintes et solutionner tous les enjeux qui s'opposent à une intégration solide des richesses patrimoniales et culturelles en tant que véritable levier de développement global et durable à la fois à l'échelle régionale que nationale.

Somme toute, la finalité ultime est de parvenir à replacer la région de Béni Mellal Khénifra dans une position qui soit en relation de cohérence avec ses atouts et ses potentialités, qui soit véritablement compétitive avec les autres régions marocaines comparables et qui soit parmi les régions d'avant-garde vis-à-vis de l'ouverture à l'international.

Un Benchmarking d'appoint fort pour la trajectoire de développement futur de la région

Le benchmarking international effectué a mis en comparaison les régions de Centre-Val de Loire en France, Lombardie grande région d'Italie et d'Europe et Castille-La Manche en Espagne face à la région de Béni Mellal-Khénifra. Il a permis, tout d'abord, de mettre en évidence les positionnements des différentes régions dans leurs processus de développement compte tenu de leurs contextes spécifiques et des orientations et objectifs de développement qu'elles s'assignent. A cet effet, il a conduit à relever les principaux secteurs de bases de développement dans chaque cas et les ressemblances existantes dans les itinéraires poursuivis. Des expériences de chacune des régions étudiées et des comparaisons des opportunités mises en œuvre ou potentielles sont tirées des leçons et des orientations utiles pour la région de Béni Mellal-Khénifra. De tels enseignements peuvent être rapportés essentiellement aux aspects concernant :

- Les tendances communes à consolider et à renforcer les acquis sectoriels cumulés et à accompagner fortement les entreprises à se moderniser, à se diversifier et à s'acquérir des capacités compétitives ;
- Le grand intérêt accordé à l'intégration de la connaissance, de la recherche-développement et de l'innovation, des institutions d'enseignement et de formation et des compétences et qualifications dans toutes les étapes de préparation et de mise en œuvre du développement régional d'avenir ;

- La volonté ferme de donner une importance capitale au développement durable par la préservation et la protection des ressources naturelles, patrimoniales et culturelles ;
- L'orientation persistante d'amélioration de la gouvernance régionale et l'appropriation des valeurs de citoyenneté, de solidarité, de démocratie et de cohésion sociale ;
- L'anticipation des risques d'inégalités spatiales et sociales et des facteurs de compétitivité internationale.

L'acheminement décisif pour un positionnement appréciable en 2044

L'adoption et la mise en valeur des orientations et des objectifs stratégiques proposés dans le cadre du SRAT conduiront certainement à un positionnement relativement fort et appréciable de la région de Béni Mellal Khénifra à l'horizon 2044. Ce positionnement sera défini par les paramètres suivants :

- Le 2^{ème} pôle agricole
- Le 3^{ème} pôle en agro business ;
- Le 3^{ème} pôle en industrie numérique et les services délocalisés ;
- Le 3^{ème} pôle en industrie chimique ;
- Le 1^{er} pôle de tourisme de santé, écologique et sport ;
- Le 1^{er} pôle de l'économie de la forêt.

Un tel positionnement résultera de la réalisation des objectifs quantifiés et spécifiés à long terme qui permettront de :

- Se positionner au 7^e rang en termes de créations de la richesse (PIB), en réalisant un PIB de 112.61 milliards de DH/an à l'horizon de 2030 et de 223 milliards de DH/an à l'horizon de 2044 ;
- Attirer des investissements à hauteur de 33.8 milliards de DH comme moyenne annuelle pour la période 2018-2030 et 33.9 milliards de DH/an comme moyenne pour la période 2030-2044 ;
- Créer au moins 29 700 emplois / an comme moyenne pour la période 2018-2030 et 58 800 emplois comme moyenne pour la période 2030-2044 ;
- Encourager la création des entreprises : une moyenne de 14 850 entreprises/an comme moyenne pour la période 2018- 2030 et 29 400 entreprises/an comme moyenne pour la période 2030-2044 ;
- Réduire le taux de pauvreté à 4% pour l'ensemble de la région et 5% pour le milieu rural, à l'horizon de 2030 et 2% pour la période 2030-2044 ;
- Réduire le taux de chômage à moins de 6% à l'horizon de 2030 ;
- Réduire le taux d'analphabétisme à moins de 15% à l'horizon de 2030 et moins de 5% à l'horizon de 2044.

Une mobilisation et une gouvernance à la hauteur des objectifs régionaux stratégiques escomptés

L'œuvre de réussite des objectifs de développement régional global et durable tels qu'ils sont fixés par l'actuel SRAT, exige, comme il a été montré, une mobilisation forte et continue de tous les acteurs impliqués à tous niveaux de décision et d'action conduisant à accomplir cette œuvre, acteurs publics et privés ainsi que représentants des populations et des associations de la société civile. Une telle mobilisation doit faciliter la disponibilité de ressources de financement et de réserves foncières pour l'implantation des projets prévus par espaces projets, la solidarité entre territoires et populations et la volonté d'œuvrer ensemble pour édifier, solidifier et moderniser les bases économiques de la région de Béni Mellal Khénifra. Cette volonté doit veiller constamment à l'accumulation d'actifs matériels et immatériels créés nouvellement et à la diversification des sources de création de richesses et leur durabilité. Elle doit porter aussi, et d'une manière collective et solidaire, sur la protection des ressources naturelles existantes, la rationalisation et l'optimisation de l'utilisation des ressources hydrauliques, forestières, énergétiques et autres (minières, etc.), sur le recyclage, l'entretien et la réduction des émissions et des déchets au moyen d'une implication saine, importante et certaine dans les changements climatiques.

Dans le cadre du présent SRAT, l'accent est mis fortement sur la nécessité de rénovation et de modernisation de la gouvernance en tant levier principal du processus de développement global et durable de la région de Béni Mellal Khénifra. Cette rénovation et modernisation concernent les modes de réflexion, de conception, de consultation, de décision, d'action, de suivi et d'évaluation de toutes les actions physiques, institutionnelles et qualitatives entreprises pour des fins de mise en valeur et de réussite de ce processus. Le Programme d'Action régional Intégré (PARI) étant le cadre où doit s'exercer une telle gouvernance en mettant en exécution les orientations et les objectifs stratégiques définis dans le SRAT et les projets et les actions de développement composant ce PARI. Il est entendu comme acquis qu'il ne doit pas y avoir de limites à la dotation de la région en compétences humaines spécialisées et qualifiées, à la coopération et la coordination à tous les niveaux, nationaux, régionaux, provinciaux et locaux. Il est entendu aussi que tous les comportements et les actes paralysant les missions régionales de développement sociétal notamment en ce qui concerne les questions de planification urbaine, de développement rural, de protection de l'environnement et de lutte contre la pollution, de transition écologique et énergétique, de prise en charge des complexités sociales de la vie, doivent être fortement bannis.

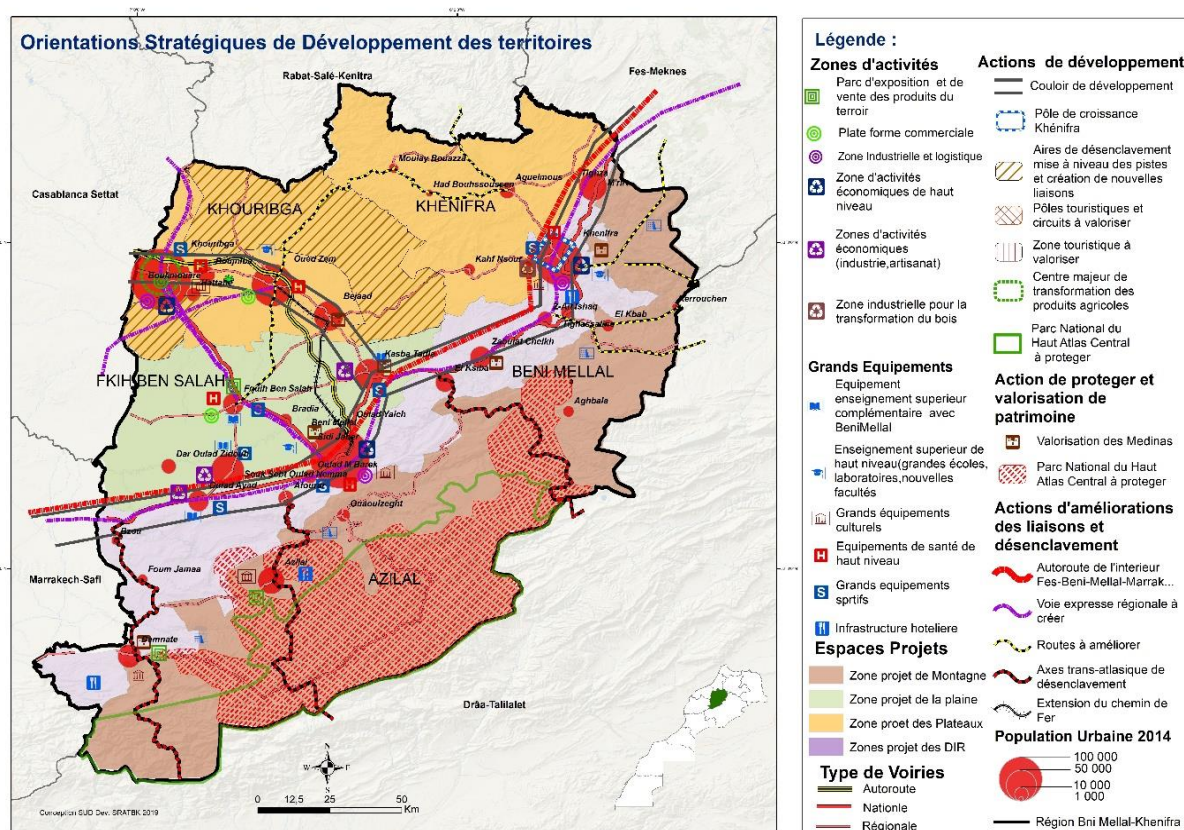
Des espaces projets en tant que terrains vocationnels de développement d'avenir

Sur la base de plusieurs critères variés et multidimensionnels, et compte tenu des résultats du diagnostic territorial stratégique, il a été procédé au découpage de la région de Béni Mellal Khénifra en quatre espaces projets. Ces espaces projets sont :

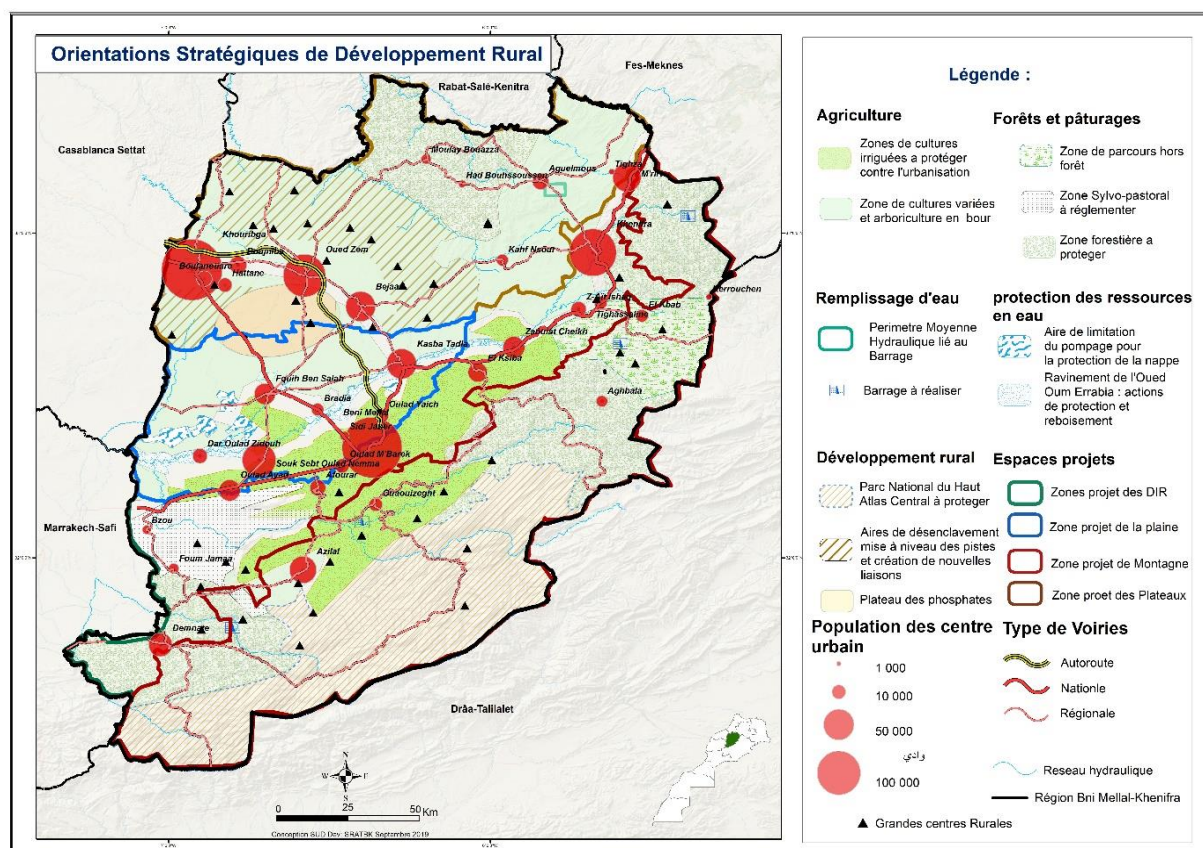
- L'espace projet plateaux : domaine minier et agropastoral qui se compose des communes de Moulay Bouazza, Sidi Amar, Sidi Hcine, Aguelmous, Had Bouhssoussen, Sebt Ait Rahou, el Hammam (en partie) et de Sidi Lamine relevant de la province de Khénifra. Il s'y ajoute les communes qui appartiennent à la province de Khouribga et qui sont : Bejaad (m), Boujniba (m), Hattane (m), Khouribga (m), Oued Zem (m), Ain Kaicher, Bni Zrantel, El Foqra, Bni Ykhlef, Ait Ammar, Braksa, Oulad Ftata, Oulad Gouaouch, Bir Mezoui, Maadna, Rouached, Lagnadiz, Tachrafat, Boulanouare, Kasbat Troch, Boukhrisse, Oulad Aissa, Lagfaf, M'fassis, Bni Bataou, Oulad Abdoune, Bni Smir, Chougrane, Oulad Azouz, Oulad Boughadi et Oulad Fennane ;

- L'espace projet de la montagne : domaine sylvopastoral et éco-tourisme qui comprend les communes comprises dans le territoire de la province d'Azilal, à savoir : Ait Abbas, Ait Tamlil, Azilal (m), Ait Mazigh, Ait Ouqabli, Anergui, Isseksi, Ait Blal, Tifni, Agoudi n'lkhair, Ouaouizeght, Tiffert n'ait hamza, Ait Bou Oulli, Ait m'hamed, Tabaroucht, Tabant, Ait Oumdis, Sidi Boulkhalif, Tamda Noumercid, Bin el Ouidane, Tagleft, Zaouiat Ahansal, Ouaoula et Tilougguite. Il comprend aussi les communes qui font partie des provinces de Béni Mellal (Aghbala, Boutferda, Naour, Tizi N'Isly) et de Khénifra (Ait Saadelli, Aguelmam Azegza, El Kbab, Kerrouchen, Sidi Yahya ou Saad, Tighassaline « en partie », Oum Rabia, Aguelmanazegza ;
- L'espace projet plaines du Tadla : domaine de l'agriculture irriguée, lequel se compose des communes de la province de Fkih Ben Salah (Fkih Ben Salah (m), Oulad Ayad (m), souk Sebt Oulad Nemma (m), Dar Oulad Zidouh, Al Khalfia, Oulad Bourahmoune, Hel Merbaa, Had Boumoussa, Sidi Aissa Ben Ali, Bni Oukil, Oulad Nacer, Sidi Hammadi, Bni Chegda, Oulad Zmam, Bradia et Krifate) et de la province de Béni Mellal (Kasba Tadla (m), Oulad Gnaou, Oulad Yaich, Oulad M'barek, Guettaya, Sidi Jaber, Oulad Youssef, Oulad Said l'oued et Semguet) ;
- L'espace projet du Dir (piedmonts) : territoire de sédentarisation ancienne a forte symbolique historique qui est à cheval sur les trois provinces d'Azilal, Béni Mellal et Khénifra. Les communes qui le composent et qui font partir de la province d'Azilal sont : Bni Aya, Bni Hassane, Timoulilt, Rfala, Afourar, Foug Jemaa, Moulay Aissa Ben Driss, Ait Ouarda, Tisqi, Taounza, Demnate, Ait Taguella, Tabia, Ait Majden, Tidi Fetouaka, Tanant, Imlil, Sidi Yacoub et Anzou. Celles qui appartiennent à la province de Béni Mellal sont Béni Mellal (m), El Ksiba (m), Zaouiat cheikh (m), Foug el Anceur, Ait Oum el Bekht, Tanougha, Foug oudi, Dir el Ksiba et Taghzirte, et à la province de Khénifra sont Ait Ishaq, Ouaoumana, M'rirt, El Borj, Khénifra, Moha ou Hammou Zayani, Lehri, Tighassaline (en partie) et El hammam (en partie).

Chacun des quatre espaces projets ainsi délimités a fait l'objet de l'identification et de la définition des vocations économiques et des potentialités de développement qui le caractérisent. Il est le terrain d'application des objectifs et des orientations stratégiques, des programmes et projets leur correspondant, en vue d'atteindre les buts escomptés à l'horizon 20044. Ces buts sont l'expression confirmée d'un développement plus accéléré rattrapant les déficits sociaux cumulés et replaçant la région dans les positions économiques et sociales souhaitées ; et dans un processus dynamique couvrant tous les champs de compétences et principalement le renforcement de la base économique régionale, la mise en œuvre de grands chantiers d'infrastructures publics, l'affirmation d'une armature urbaine signe de maturité de planification spatiale et de progrès sociétaux, l'organisation rationnelle du déplacement et du transport, la promotion soutenue de la recherche et de l'innovation, l'implication dans la transition énergétique, l'amélioration générale de la santé et de la protection civile et sociale...



Carte 21 : Orientations stratégiques de développement des territoires



Carte 22 : Orientations stratégiques de développement rural

Annexes

Acronymes

ABREVIATION	CORRESPONDANCE
ADA	Agence pour le développement agricole
ADS	Agence de développement social
AEP	Alimentation en Eau Potable
AGR	Activité génératrice de revenus
ANOC	Association nationale ovine et caprine
AUEA	Association d'usagers d'eau d'irrigation
BMK	Beni Mellal Khénifra
C. P. R.	Contrat programme régional (conventions du tourisme)
CAP. AD	Capacité additionnelle
CES	Conservation des eaux et des sols
CNHP	Centre National d'Hydrobiologie et de Pisciculture
CR	Commune rurale
CRDA	Centre régional de développement agricole
CRI	Centre régional d'investissement
DAS	Division de l'action sociale
DCFM	Dépenses de consommation finale des ménages
DCL	Division des collectivités locales
DH	Dirham
DHS	Programme Mondial sur la Démographie et la Santé
DMN	Direction de la Météorologie Nationale
DPA	Direction provinciale de l'agriculture
DRA	Direction régionale de l'agriculture
DRA	Direction Régionale d'Agriculture
DREF	Direction Régionale des Eaux et Forêts
DRI	Développement rural intégré
ENCDM	Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages
ENNVM	Enquête Nationale des Niveaux de Vie des Ménages
ENPS	Enquêtes Nationales sur la Population et la Santé
EPPS	Enquête Panel sur la Population et la Santé
FAO	United Nations Food and Alimentation Organisation : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FDA	Fonds de développement agricole
FIDA	Fonds international de développement agricole
GIEC	Groupeement Intergouvernemental des Experts sur le Climat
HA	Hectare
HAB/KM ²	Nombre d'Habitants par Kilomètre carré
HCEFLCD	Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification
HCP	Haut-Commissariat au Plan
IDH	Indice de développement humain
INDH	Initiative Nationale de Développement Humain
ISF	Indice Synthétique de Fécondité
LFVI	Logement à Faible Valeur Immobilière Totale
LS	Logement social
MANU	Mise à Niveau Urbaine
MAPM	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime

MATUHPV	Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville
MCA	Millenium Challenge Account
ODECO	Office de développement de la coopération
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
P. N. U. D.	Programme des nations unies pour le développement
P2I	Plateforme industrielle intégrée
PAGER	Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau potable Rurale
PAR	Plan agricole régional
PARI	Plan d'actions régional intégré
PDAIRE	Plans Directeurs d'Aménagement Intégré des Ressources en Eau
PDFAZMT	Projet de développement de filières agricoles dans les zones montagneuses de Taza
PDI	Projets de développement intégré
PDR	Plan de développement régional
PDRMO	Projet de développement rural du Moyen Atlas
PDRZMS	PDRZMS : Projet de Développement Rural des Zones Montagneuses de Sefrou
PIB	Produit intérieur brut
PIB	Produit intérieur brut
PM	Pauvreté Multidimensionnelle
PME	Petite et moyenne entreprise
PMH	Petite et moyenne hydraulique
PMV	Plan Maroc Vert
PNRR	Programme National des Routes Rurales
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPA	Parité Pouvoir d'Achat
REG/NAT	Régional / National
RGA	Recensement Général de l'Agriculture
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
S. D. A. U.	Schéma directeur d'aménagement urbain
S. N. A. T.	Schéma national d'aménagement du territoire
S. R. A. T.	Schéma régional d'aménagement du territoire
SAU	Superficie agricole utile
SIBE	Site d'Intérêt Biologique et Écologique
SNDR	Stratégie nationale de développement rural
SRAT	Schéma Régional d'Aménagement Territorial
SUP	Superficie
TAA	Taux d'accroissement annuel
TAAM	Taux d'Accroissement Annuel Moyen
TAAM	Taux d'accroissement annuel moyen
TF	Titre foncier
TAG	Taux d'accroissement global
UNESCO	Organisation des nations unies pour les sciences et la culture
VA	Valeur ajoutée
VSb	Villes Sans Bidonvilles

Concepts clés

CONCEPT	DEFINITION
BIODIVERSITE	Formes de vie sur Terre, les relations qui existent entre elles et avec leurs milieux depuis l'origine commune de la vie.
ENVIRONNEMENT	Milieu qui conditionne le mode de vie de la société et qui englobe les valeurs naturelles, sociales et culturelles qui existent dans un lieu et à un moment donné.
DEVELOPPEMENT DURABLE	Notion qui définit le besoin de transition et de changement dont a besoin notre planète et ses habitants pour vivre dans un monde plus équitable, en bonne santé et en respectant l'environnement.
ÉNERGIES RENOUVELABLES	Sont une source d'énergie qui se constitue ou se reconstitue plus rapidement qu'elle n'est utilisée.
CHANGEMENT CLIMATIQUE	Variation de l'état du climat que l'on peut déceler par les modifications de la moyenne et/ou les variations de ses propriétés et qui persiste pendant de longues périodes
BIODIVERSITE.	Formes de vie sur Terre, les relations qui existent entre elles et avec leurs milieux depuis l'origine commune de la vie.
AIRE PROTEGEE	Aire protégée : tout espace naturel identifié, circonscrit et géré comme tel, dans le respect d'une certaine diversité biologique
SITE D'INTERET BIOLOGIQUE ET ÉCOLOGIQUE (SIBE)	Espace rassemblant des populations d'espèces et des biotopes rares ou menacés ou se caractérisent par une grande diversité biologique ou un excellent état de conservation
NAPPE SOUTERRAINE	Une masse d'eau contenue dans les interstices ou fissures du sous-sol.

Références bibliographiques

NATURE DU DOCUMENT	TITRE, AUTEUR, DATE
RAPPORTS, ETUDES ET DOCUMENTS OFFICIELS	- Agence urbaine de Beni Mellal « Fechtala : lieu et mémoire » (inédit) 2000
	- Agence urbaine de Beni Mellal « Medina de Beni Mellal : réalités et perspectives » Rapport préliminaire (inédit) 2001
	- Annuaire Statistique de la région de Béni Mellal Khénifra. Direction Régionale du HCP à Béni Mellal.).
	- Cartes géologiques de : Rabat 1/500.000, Azilal 1/100.00, 1985 ; Beni Mellal 1/100.000, 1985; Demnate 1/100.00, 1985 ; Afourer 1/100.00, 1977 ; Zawayat Ahncal , 1/100.00, 1990.
	- Centre régional d'investissement Béni Mellal- Khénifra (CRIBK), 2008. Secteurs d'activité energie et mine. 36p.
	- Centre Régional d'Investissement de Béni Mellal- Khénifra, l'Artisanat.
	- Centre Régional d'Investissement de Béni Mellal- Khénifra, l'Industrie.
	- Centre Régional d'Investissement de Béni Mellal- Khénifra, Monographie, Région de Béni Mellal- Khénifra, octobre 2015.
	- Direction de l'aménagement du territoire (DAT) : Etude sur les pôles d'économie du patrimoine ; diagnostic strategiques des ressources patrimoniales de la region de tadla azilal, Rapport provisoire, 2007
	- Enquêtes Nationales sur la Consommation et les Dépenses des Ménages de 2001 et 2014.
	- Enquêtes Nationales sur la Population et la Santé de 1987, 1992, 1995et 2010-2011.
	- Enquêtes Nationales sur les niveaux de vie de 1998-1999 et de 2007.
	- État des ressources en eau dans le bassin de l'Oum Er Rbia : Agence du Bassin Hydraulique de l'Oum Er Rbia 2008.
	- Étude relative à l'enquête nationale sur la demande en habitat : MHPV 2016
	- Etude sur le désenclavement de la province de Beni-Mellal, rapport provisoire, Ministère de l'intérieur 2012
	- Haut-Commissariat au Plan : Annuaire statistiques du Maroc 2000-2016.
	- Haut-Commissariat au Plan, Enquête Nationale sur le Secteur Informel 2007, Principaux résultats
	- Haut-Commissariat au Plan, Enquête Nationale sur le Secteur Informel 2006 – 2007, Rapport de Synthèse.
	- Haut-Commissariat au Plan, Enquête Nationale sur le Secteur Informel 2013-2014, Principaux résultats, 12 octobre 2016
	- Haut-Commissariat au Plan, Enquête Nationale sur le Secteur Informel non Agricole
	- Haut-Commissariat au Plan, Note d'information relative aux comptes régionaux de l'année 2015.
	- Haut-Commissariat au Plan, Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014 : Indicateurs communaux.
	- Le Plan d'Aménagement de la ville de Beni Mellal : Agence Urbaine de Beni-Mellal 2016
	- Le plan de développement économique et social 2000-2004
	- Le plan vert Tadla Azilal : Ministère de l'agriculture, document non daté.
	- Le plateau Central Occidental G. BEAUDET

	- Le Schéma Directeur d'Aménagement urbain du Gand Beni-Mellal : Agence Urbaine de Beni-Mellal 2016 - Le Schéma National d'Aménagement du territoire : MATUH : 2002,2003 - Le Schéma Régional d'aménagement du territoire de la région de CHAOUIA OUARDIGHA : MHUAT Région Chaouia Ouardigha 2010 - Le Schéma Régional d'aménagement du territoire de la région de Meknes-Tafilalt : MATEE- 2010 Région Meknes-Tafilalt : 2007 - Le Schéma Régional d'Aménagement du territoire de la région Tadla-Azilal : MATEER Région Tadla Azilal : 2007 - Le Schéma stratégique de développement territorial intégré de la province de Khénifra : version provisoire 2017 - L'Enquête Mondiale sur la Fécondité de 1980. - L'Enquête Nationale Démographique à Passages Répétés 2009-2010. - L'Enquête PAPCHILD 2003-2004. - Les estimations réalisées par l'UNICEF publiées en septembre 2012. - Les SRAT des Ex. Régions en relation avec le territoire de la nouvelle région de Béni Mellal Kénifra. - Ministère de l'Artisanat « principaux programmes et activités du secteur de l'économie solidaire 2013-2016 - Ministère de l'Artisanat « principaux programmes et activités du secteur de l'économie solidaire 2013-2016 - Ministère de l'Economie et des Finances, le secteur de l'offshoring au Maroc : les opportunités à saisir dans le marché de l'externalisation des services financiers, janvier 2001. - Ministère de l'Equipement, du Transport et de la Logistique : La Stratégie Logistique au Maroc Bilan et Perspectives de Développement, Juin 2016. - Ministère de l'Equipement, du Transport et de la Logistique : stratégie nationale de développement de la compétitivité logistique 2010-2015. - Ministère de l'Intérieur, Direction Générale des Collectivités locales, la Monographie générale de la Région de Béni Mellal-Khénifra, 2015. - Ministère de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire : Rapport annuel 2013, Artisanat du Maroc, l'Art et la Matière. - Ministère de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire, Observatoire National de l'Artisanat, panorama de l'artisanat. - Ministère Délégué auprès du Chef du Gouvernement Chargé des Affaires Economiques et Générales : Stratégie Nationale de l'économie Sociale et Solidaire 2010-2020, Novembre 2011. - Monographie de la région de Beni Mellal Khénifra : Ministère de l'intérieur : 2015 - ODCO : Coopératives par région au Maroc en 2015 - Rapports justificatifs des Plans d'aménagement de : El Ksiba, Fquih Ben Salah, Souk sebt, Bradia, Zaouit Cheikh, Aguelmous, Ait Ishaq, Assoul, Elborj, El Hammam ; El Kbab, Lehri, Moulay Bouazza. Agence Urbaine de Béni-Mellal et Agence Urbaine de Khénifra. - Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat : 1994-2004 et 2014 : HCP - STRATEGIE NATIONNALE D'INTERVENTION DANS LES TISSUS ANCIENS, (projet), Ministère de l'habitat de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire - AKHOUAD (R.) et ARRADI ALAOUI « MAGDAZ : vers un développement local et intégré » Mémoire d'Architecture- ENA, Rabat 2001
--	---

MEMOIRES ET ETUDES UNIVERSITAIRES	- Atlas régional du Tadla Azilal : université d'Angers 2015 - Diagnostic paysager et environnemental de la ville de Beni-Mellal ; Mohamad Mosaid projet de fin d'étude : Université Sultan Moulay Slimane Faculté des lettres et des sciences humaines Beni-Mellal - EL KHAMMARI K. « contribution des méthodes géophysiques et du SIG à la détection et la gestion de l'aléa cavités souterrain dans les zones urbaines de la région Tadla Azilal thèse de doctorat Univ Med 1, OUJDA 2008 - Etude urbaine de Boujad, petite ville traditionnelle du Maroc : Chafik Cherkaoui : université de Nancy II Faculté des lettres et sciences humaines : 1991 - - JENNAN Lahsen « Le Moyen Atlas central et ses bordures, thèse 2004 - Khouribga : La problématique de développement d'une ville minière marocaine : Abdelaziz ADIDI, document non daté - L'influence de l'industrie minière sur l'évolution du paysage dans le bassin minier de Khouribga : Tigarroumi Jihad 2014 Université Sultan Moulay Slimane Faculté des lettres et des sciences humaines Beni-Mellal. - Les ressources en eau dans le dir de l'atlas de Beni-Mellal : Abdeouahed Finigue thèse de Doctorat université angers 2017
OUVRAGES	- AL IDRISSE : « Nouzhat Al Mouchtak » - ARBOUCHE M. « BENI MELLAL : cité de TADLA-AZILAL (histoire et patrimoine) », 2014 - BARBAUD, Claude et Michel : « Maroc, les lumières de l'Atlas » Etudes et communications Editions, 2005 - BOUKARI Ahmed « ZAOUIA CHERKAOUIA, zaouia de Bejaad, son rayonnement religieux et scientifique et son rôle social et politique, 1985 et 1989 (2 tomes, en arabe) - Chafik CHERKAOUI / « Etude urbaine de Boujad, petite ville traditionnelle du Maroc » - CHARLES DE FOUCAULD : « Reconnaissance au Maroc » 1888 - Conseil Economique, Social et Environnemental : Economie Sociale et Solidaire : Un levier pour une croissance inclusive. - Santé en chiffres, édition de 2015, Ministère de la Santé - Tables de Coale-Demeny, United Nations (1982). Model Life Tables for Developing Countries (United Nations, publication, Sales No. E.81.XIII.7).
REVUES	- Assises du TOURISME (2014) vision 2020, revue Tourisme et gastronomie oct 2014, p : 6, 7, 18, 19 22, 28, 38, 40
ENTREVUES	- Entretiens avec les Directeurs de : L'Agence urbaine de Beni-Mellal ; Agence Urbaine de Khénifra, le Directeur régional de l'habitat et de la politique de la ville.
SITES WEB	- Sites des Ministères et organismes nationaux : HCP, Santé, ONDH, Enseignement, etc

